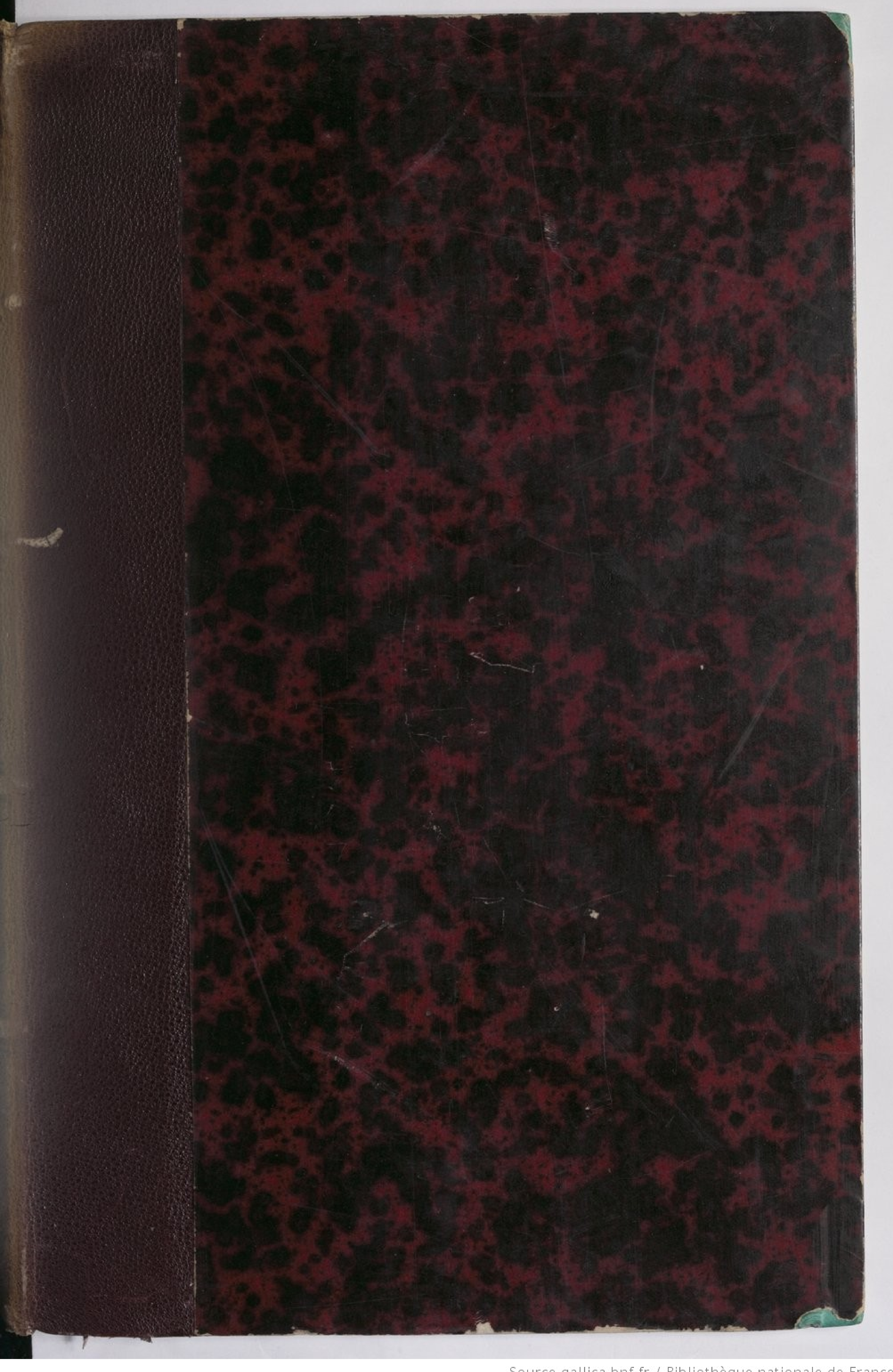
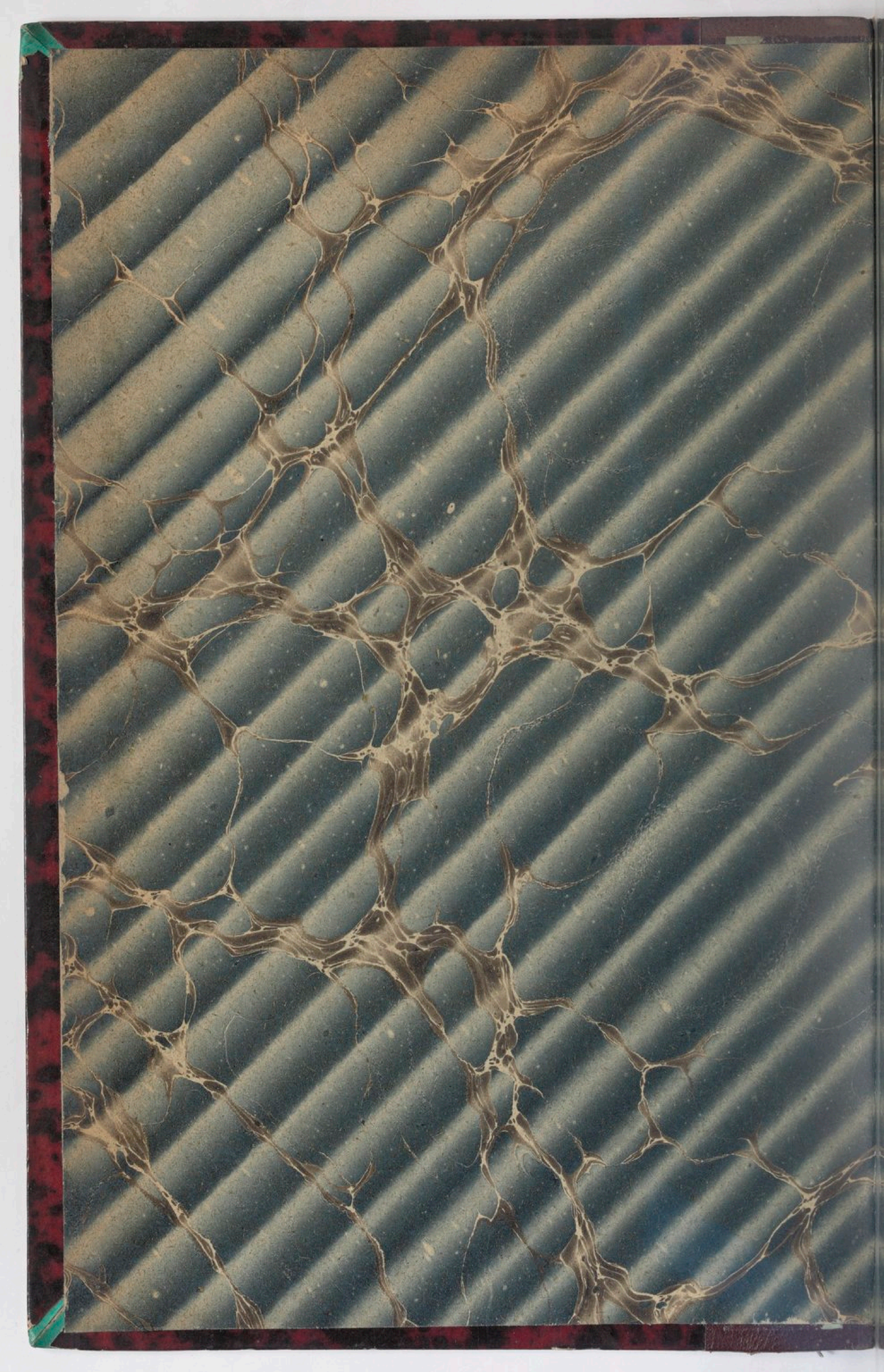
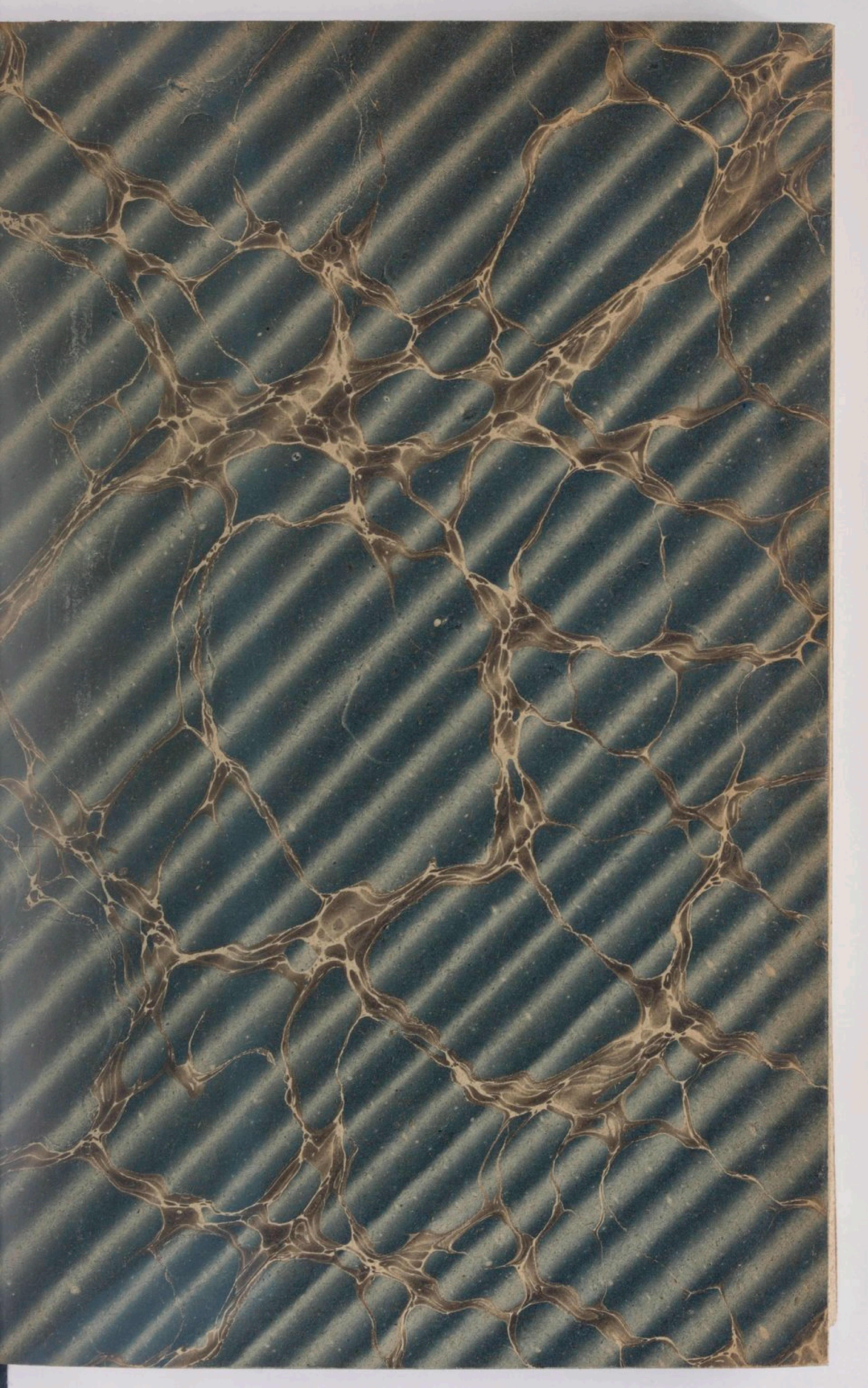
Scènes historiques... par Mme de Witt, née Guizot... [1re-6e série.]









NORMANDS ET NORMANDES

A LA MÊME LIBRAIRIE

SCÈNES HISTORIQUES : Première série contenant : *Odette la suivante*. — *Enfance de Pascal*. — *Fouquet*. — *Derrière les haies*. 1 volume in-8, illustré de 18 gravures dessinées sur bois par E. Bayard.............. 5 fr.

SCÈNES HISTORIQUES : Deuxième série contenant : *Saint et roi*. — *Père et fille*. — *Nolite confidere principibus*. — *Une porte fermée*. — *De Charybde en Scylla*. — *La femme forte*. — 1 volume in-8, illustré de 28 gravures dessinées sur bois par A. Marie et Sahib.............. 5 fr.

SCÈNES HISTORIQUES : Troisième série contenant : *Lutin et Démon*. — *A la rescousse*. — *De glaçons en glaçons*. 1 volume in-8, illustré de 56 gravures dessinées sur bois par E. Zier, Y. Pranishnikoff et Sandoz. 5 fr.

Imprimeries réunies, A, rue Mignon, 2, Paris.

Mme DE WITT, NÉE GUIZOT

NORMANDS ET NORMANDES

SCÈNES HISTORIQUES

QUATRIÈME SÉRIE

CLOCHES ET SONNERIES

ROI ET MÈRE. — LES SŒURS TRAGIQUES

LA FIERTE DE SAINT ROMAIN

OUVRAGE

Illustré de 70 Vignettes dessinées sur bois

Par E. ZIER



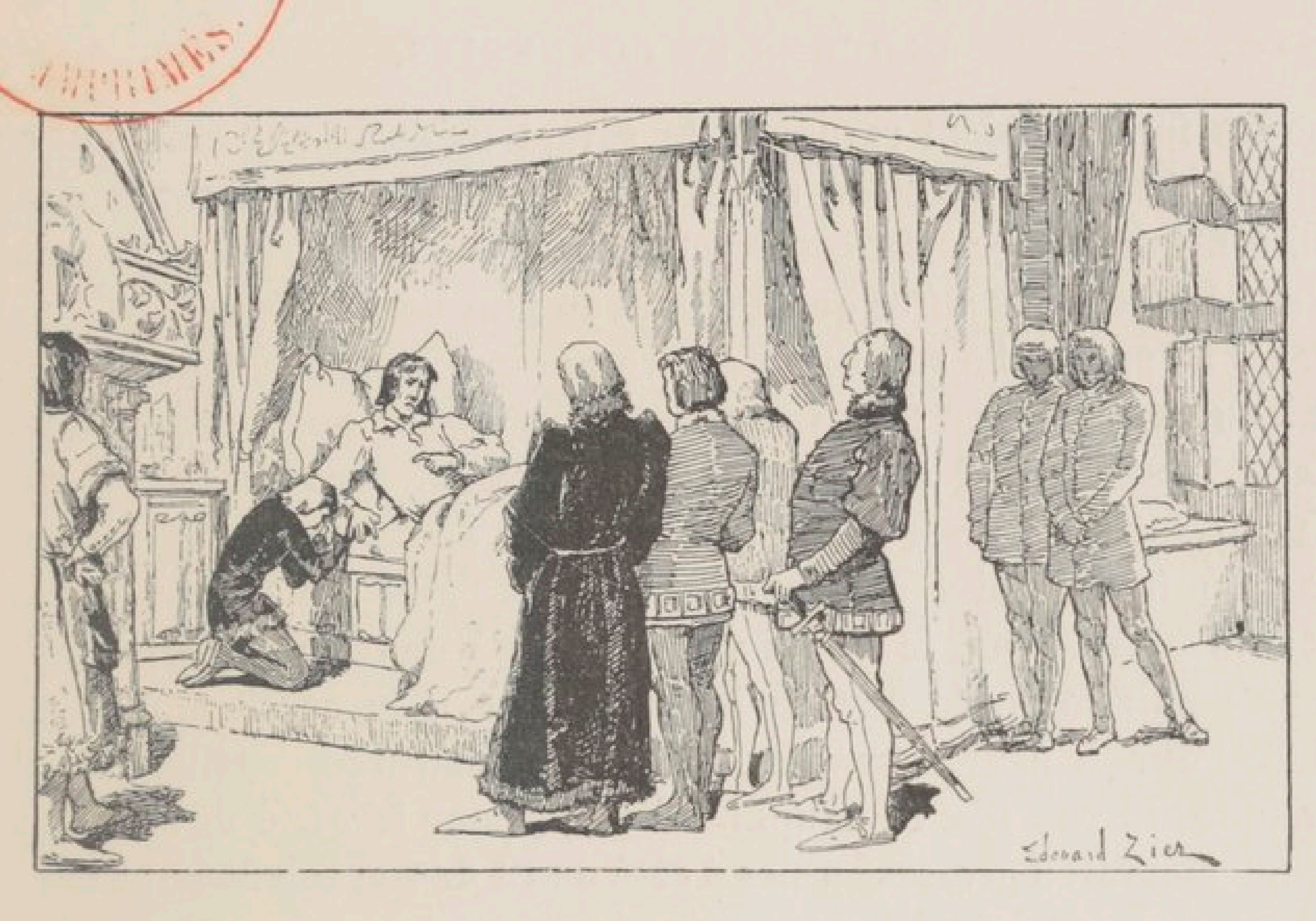
PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79
1884



Trois des quatre scènes historiques qui composent ce volume empruntent une grande partie de leur intérêt aux précieux travaux sur l'histoire de Normandie laissés par M. Floquet, auteur de *l'Histoire du Parlement de Normandie*, du *Privilège de saint Romain* et des *Anecdotes normandes*.

G. W.

CLOCHES ET SONNERIES



Les princes étaient debout autour du roi.

CLOCHES ET SONNERIES

CHAPITRE PREMIER

C'était le 15 septembre 1380, dans la bonne ville de Paris; aux alentours de l'hôtel Saint-Pol les passants s'arrêtaient, le visage triste et les larmes dans les yeux; plus d'un s'enquérait auprès des gens du roi, allant et venant dans les cours, de la santé du bon prince Charles V, roi de France, qui, disait-on, se mourait sans remède dans sa maison. Chacun savait que depuis longues années, et lorsqu'il était encore duc de Normandie, le roi portait au bras une petite fistule, que lui avait établie un médecin des plus habiles qui fussent jamais, lequel lui avait été envoyé d'Allemagne par son oncle, l'empereur Jean, pour le guérir d'une grande maladie dont il était détenu. En ce temps-là on avait dit, parmi les gens bien informés, que le prince avait été empoisonné d'un venin subtil par le roi de Navarre, Charles le Mauvais, son beau-frère. Tant était que, lorsqu'il avait été remis en figure d'homme, que ses cheveux et ses ongles étaient repoussés et

que ses forces étaient revenues, le savant médecin qui avait fait ce miracle avait dit, avant de retourner en son pays : « Lorsque cette petite fistule cessera de couler et sèchera, vous mourrez sans point de remède, et vous aurez quinze jours au plus de loisir pour aviser et penser à l'âme. » Le roi, disait-on, voyant que la petite fistule séchait, avait aussitôt pris son temps pour ses dévotions et pour vaquer à ses affaires, puis, le mal augmentant et lui couché dans son lit, il avait fait appeler ses frères, les ducs de Berry et de Bourgogne, ainsi que son beau-frère, le duc de Bourbon. Quant à l'aîné des princes de son sang, le duc d'Anjou, le roi lui avait ordonné de rester à l'armée qui se préparait contre le duc de Bretagne, car il le savait ambitieux, avide et dur au pauvre peuple ; aussi ne voulait-il lui confier ni son royaume, ni son fils, le dauphin Charles, pour lors âgé de onze ans, lequel pleurait à grosses larmes à côté du lit de son seigneur et père.

Les princes étaient debout autour du roi, qui portait déjà la mort sur son visage. Cependant sa voix était ferme encore et son courage paraissait assuré, car il avait dès longtemps accoutumé de faire peu de cas des souffrances du corps, ayant eu, sa vie durant, si faible et pauvre santé, qu'il avait dû traîner et endurer bien des fois pour accomplir son royal devoir. « Mes beaux frères, leur dit-il, par ordonnance de nature, je sais bien et je connais que je ne puis longuement vivre. Je vous remets et je vous recommande Charles, mon fils ; usez-en comme de bons oncles doivent user de leurs neveux ; acquittez-vous-en loyalement et le couronnez comme roi après ma mort aussitôt que vous le pourrez, et le conseillez en toutes ses affaires, car toute ma confiance est en vous. L'enfant est jeune et d'un esprit léger. Il sera nécessaire de le mener et de le gouverner par bonnes doctrines, et de lui enseigner et faire enseigner tous les devoirs royaux qu'il devra remplir ; mariez-le en si haut lieu, que le royaume en vaille mieux. Cherchez pour son mariage en Allemagne, afin que les alliances y soient plus fortes. Vous avez entendu comment notre adversaire d'Angleterre s'y veut et doit marier ; c'est tout pour avoir plus d'alliances. J'ai eu longtemps un maître astrologue qui disait que Charles mon fils aurait en sa jeunesse grands périls et sortirait de grandes aventures : ce dont j'ai plusieurs idées et imaginations, et ne sais comment cela pourrait être, sinon du côté de Flandre, car, Dieu merci, les affaires de notre royaume sont en bon point. Le duc de Bretagne est un homme cauteleux et mauvais ; il a toujours eu le cœur plus anglais que français : c'est pourquoi tenez toujours en affection les nobles et les bonnes villes de Bretagne ; par ce moyen vous briserez ses menées.

Faites le seigneur de Clisson connétable de France ; tout considéré, je n'en sais pas de plus propre que lui. Quant aux aides du royaume de France dont les pauvres gens sont si accablés et grevés, usez-en selon votre conscience èt les ôtez le plus tôt que vous pourrez, car ce sont choses, bien que je les aie maintenues, qui m'attristent fort et me pèsent au cœur ; mais les grandes guerres et les grandes affaires que nous avons eues de tous côtés m'y ont obligé pour avoir l'argent nécessaire. »

La voix du roi s'affaiblissait, malgré son grand courage, et le dauphin Charles, dont il avait constamment tenu la main, tout en parlant, sentait la sueur froide couler le long de ses doigts. Le duc de Bourbon, qui avait le cœur plus tendre et facile à émouvoir que les autres princes, s'empressa de lui apporter un breuvage que les médecins avaient préparé, car il craignait de le voir trépasser en cette même heure. Lorsque le roi eut bu, il demanda que la sainte couronne d'épines lui fût apportée du sanctuaire où elle reposait depuis que le roi Louis IX, de pieuse mémoire, l'avait reçue du prince d'Orient. Lorsque les prêtres et clercs entrèrent en sa chambre, apportant la sainte relique en un coffret d'or, le roi se souleva dans son lit et, ayant longtemps adoré la Passion de Notre-Seigneur, il demeura en prière, tandis que les chants de l'Église retentissaient autour de son lit. Lorsque les prêtres se furent retirés :

« Apportez-moi, dit-il, la couronne de France, que j'ai reçue de mon père en des temps mauvais, lorsque les Anglais tenaient grande partie du royaume. » On s'empressa d'aller quérir la couronne dans le trésor de Saint-Denis, et lorsqu'on l'apporta en grande hâte, car le roi semblait près de rendre l'âme, il la fit poser au pied de son lit. « Ah ! précieuse couronne de France, dit-il, à cette heure si impuissante et si humble, précieuse par le mystère de justice renfermé en toi, mais vile, plus vile que toutes choses à cause du fardeau, du travail, des angoisses, des tourments, des peines de cœur, de corps, d'âme et des périls de conscience que tu donnes à ceux qui te portent. Ah ! s'ils pouvaient d'avance les savoir, ils te laisseraient plutôt tomber dans la boue que de te porter sur leur tête ! »

Le roi avait joint les mains, comme pour demander pardon à Dieu des fautes et des erreurs qu'il avait commises en portant cette couronne ; lorsqu'il se releva : « Ouvrez les portes, dit-il ; et laissez entrer tous venants, que je voie encore une fois mon peuple ! »

L'appel du roi retentit de voix en voix jusque dans la rue et sur la place ; les passants commençaient à s'amasser aux portes, se pressant pour entrer ; les huissiers de la chambre royale furent contraints de

résister au flot des affligés ou des curieux; en même temps tous les serviteurs de l'hôtel se hâtaient vers la chambre du roi, qui se trouva bientôt remplie. Le prince semblait sur le point d'entrer dans son agonie; il trouva cependant la force de se tourner vers la foule, disant: « Je sais bien, mes amis, que dans le gouvernement du royaume et en mainte occasion j'ai dû offenser les grands, les moyens et les petits, auxquels j'aurais dû être bienveillant et reconnaissant pour leurs loyaux services. Ayez donc merci de moi, je vous en prie, je vous demande pardon. »

Tous sanglotaient autour du lit; parmi les femmes qui avaient réussi à pénétrer dans la chambre, plusieurs s'étaient jetées à genoux, répétant le *De profundis*. Le roi reprit encore une fois la parole: « Ne pleurez point, mais réjouissez-vous, mes bons amis, mes loyaux serviteurs; dans une heure ce sera fini. »

La main du roi était demeurée sur la tête courbée du dauphin, toujours agenouillé auprès de son père, qui le bénit tout haut, à l'ouïe de son peuple, comme autrefois le patriarche Isaac avait béni son fils Jacob. « Plaise à Dieu, dit-il, d'accorder à mon fils Charles la rosée de la terre, l'abondance du froment, du vin et de l'huile; que sa famille lui obéisse, qu'il soit le seigneur de ses frères, que les fils de sa mère s'inclinent devant lui; qui le bénira sera béni, qui le maudira sera maudit. » Puis levant faiblement les bras: « Soyez bénis, dit-il, mes amis, et retirez-vous maintenant; priez pour moi, laissez-moi endurer en paix le dernier travail de la mort. » Il embrassa encore une fois le dauphin. « Emmenez-le, » dit-il faiblement. Comme l'enfant sortait tout en pleurs, le roi appela un de ses chapelains pour lui lire dans les saints Évangiles la Passion de Notre-Seigneur; puis, commençant d'agoniser, il ne tarda pas à rendre le dernier soupir entre les bras de son fidèle ami et bon serviteur, le sire de La Rivière.

Au moment où le bon Charles V, dit le Sage, avait dit adieu à son peuple et à ceux qui le servaient, un homme s'était glissé à travers la foule, comme pressé de sortir sans être remarqué. Ceux qui l'apercevaient disaient: « Ah! maître Gilles est en grande hâte d'échapper à la vue de la mort; cependant le roi, notre seigneur, lui a été bon maître et a bien des fois pardonné mensonges et voleries qu'il a commises en son hôtel! » Gilles ne prêtait pas l'oreille à ces propos; il était déjà parvenu jusqu'à une maison du quai Saint-Michel, dans laquelle se cachait le duc d'Anjou, venu à Paris contre le commandement du roi. Plusieurs serviteurs de la maison royale l'avaient constamment tenu informé des progrès de la maladie de son frère. Lorsqu'il avait vu

celui-ci au dernier point, il avait quitté son apanage et son armée et s'était secrètement rendu à Paris. « Monseigneur, dit Gilles en soulevant la tapisserie qui fermait la chambre du duc, monseigneur le roi est à l'agonie et les prêtres sont autour de lui, chantant le *Miserere.* » Le duc appuya sa tête sur sa main et deux larmes de naturelle compassion jaillirent de ses yeux ; elles ne tardèrent guère à être séchées. « Retourne, Gilles, dit-il, et m'informe du moment où mon seigneur et frère aura rendu son âme à Dieu ! »

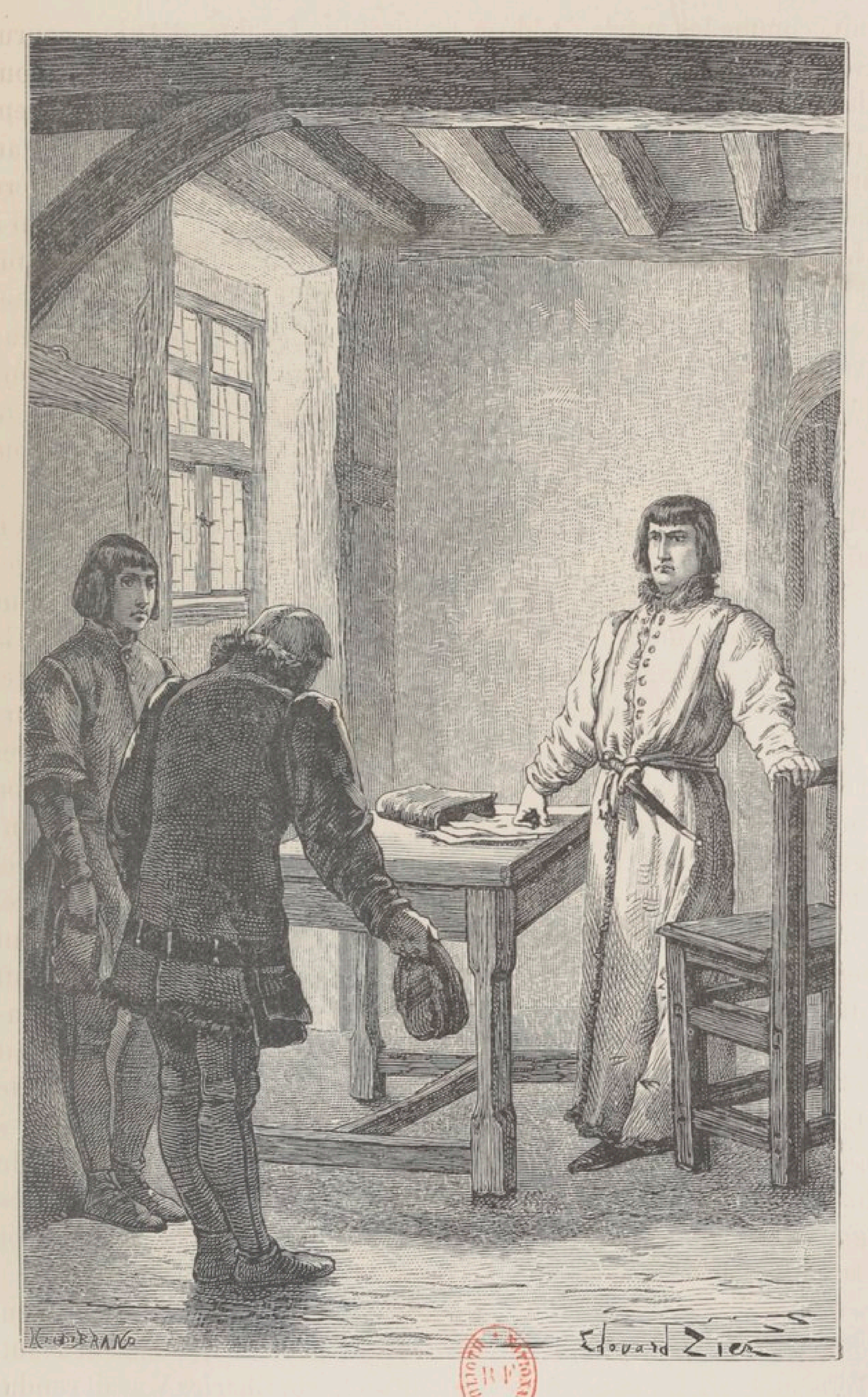
Gilles se préparait à obéir, lorsqu'un second serviteur, confident du duc d'Anjou, pénétra à son tour dans la chambre. « Monseigneur, dit-il, notre sire le roi est mort ! — A cette heure, repartit le duc, hâtons-nous, sans quoi mes frères mettront la main sur les trésors, qui doivent être grands et magnifiques, et dont m'est besoin plus qu'à eux, ayant à conquérir mon royaume de Naples. » Car la reine Jeanne de Naples et de Sicile avait fait remise de ses États au pape Clément, demeurant pour lors à Avignon, lequel en avait doté le duc d'Anjou, et ne cessait depuis lors de réunir soldats et argent pour prendre possession de son trône : ce dont tous ceux de Naples n'étaient consentants.

Les gardiens du trésor royal avaient cédé aux menaces et à l'autorité hautaine du prince le plus âgé qui fût du noble sang de France, bien que plusieurs fussent informés des précautions que le feu roi avait voulu prendre contre l'avidité du duc son frère ; mais les princes morts, pour si grands qu'ils aient été, n'inspirent plus crainte ni effroi, comme ceux qui ont la puissance en leurs mains. Le duc d'Anjou avait fait accumuler en un lieu sûr les grands trésors du roi son frère, qui dépassaient toutes ses espérances, s'élevant, disait-on, à dix-neuf millions de livres tournois. Comme on revenait des funérailles du bon roi Charles, qui avait été enseveli à l'abbaye de Saint-Denis en grande pompe et cérémonie, avec son connétable messire Bertrand Duguesclin à ses pieds, ainsi qu'il l'avait lui-même ordonné, le duc d'Anjou eut vent qu'il n'était pas encore maître de tout ce qu'avait possédé le roi. On disait qu'un trésor était encore caché dans le château de Melun. Le duc s'avança avec colère vers le sire de Savoisy, chambellan et confident serviteur de Charles V. « Or sus, faux traître, lui cria-t-il, dis-moi à cette heure où est celé le trésor de mon frère que je sais à Melun et que tu comptais sans doute dérober à ton profit ! » Le chambellan s'excusait, niant le trésor et la connaissance qu'il en avait. « Pour lors, cria le duc, qu'on appelle le bourreau et qu'il soit décollé à cette heure ; nous verrons si l'approche de la mort lui ouvrira la mémoire et les lèvres. » Le bourreau n'était pas encore arrivé que le sire de Savoisy

avait, comme les autres, cédé à la crainte. Le duc d'Anjou courut aussitôt à Melun pour s'assurer en personne du trésor, qui était considérable, consistant surtout en vaisselle d'argent et d'or. Ainsi furent déjouées les prudentes intentions du roi Charles V : la discorde s'était mise parmi ses frères, et le duc d'Anjou s'emparait de cette première place qui lui avait été refusée. Cependant, un conseil ayant été réuni à la hâte des principaux du royaume qui se trouvaient présents, il fut décidé que la garde et la tutelle du jeune roi Charles VI resteraient aux mains des ducs de Bourgogne et de Bourbon, tandis que le duc d'Anjou demeurerait comme régent auprès du roi, son neveu, pour gouverner les affaires du royaume jusqu'à sa majorité. Tous décidèrent aussi que le petit roi serait sacré en la cathédrale de Reims, comme l'avaient toujours été les rois de France depuis Clovis.

Or ne se souciait pas d'autre chose le roi lui-même, depuis qu'il avait cessé de pleurer à Saint-Denis devant le tombeau de son père. Les enfants avec lesquels il avait été élevé, et qui appartenaient tous aux plus nobles maisons du royaume, se plaisaient à l'entretenir de la pompe et de la magnificence qui le devaient entourer à son sacre, comme aussi de la puissance et de la liberté qui lui écherraient alors en partage. Plusieurs d'entre eux avaient déjà présenté des demandes et requêtes, que le petit roi octroyait ou rejetait gravement, selon son humeur ou fantaisie du moment. « Quand irons-nous à Reims, monseigneur mon oncle ? répétait-il souvent au duc de Bourbon, avec lequel il était familier et sans crainte. — Au premier jour, beau neveu, et lorsque vos oncles d'Anjou, de Berry et de Bourgogne se seront entendus sur le partage de la puissance dans votre royaume, » disait le duc, qui, étant moins grand seigneur que les frères du feu roi, n'avait rien à prétendre comme dotation ou apanage. Le petit roi disait à ses compagnons : « Quand je serai sacré et vraiment le roi, mon oncle de Bourbon me demandera tout ce qu'il voudra et je le lui donnerai. »

Cependant tous les grands princes étrangers qui relevaient de la noble couronne de France avaient été mandés en tous pays, ainsi que les seigneurs, barons et prélats du royaume, pour assister au sacre du roi en la ville de Reims. Tous ne vinrent pas qui auraient dû le faire ; cependant la pompe était magnifique et la foule des seigneurs bien grande lorsque le jeune roi entra dans la cité de Reims, le samedi avant la Toussaint, six semaines après le jour où le roi Charles V avait rendu à Dieu son âme. Devant le roi sonnaient plus de trente trompettes, d'un son si clair que c'était merveille, si bien que le petit roi y prenait grand plaisir, ne sachant à cette heure ce qu'était fatigue ou



« Monseigneur, le roi est mort. »

mal de tête; il criait toujours aux musiciens de sonner plus fort. On passait au travers des bourgeois et du peuple de Reims qui tous criaient. « Noël! »

Le petit roi était en prières dans la cathédrale ; ses armes étaient placées devant lui ; au pied de l'autel, à côté de lui, priait son frère, encore tout enfant, trop jeune pour devenir chevalier, mais qui avait obtenu de passer la nuit dans l'église avec leurs compagnons. « Ne dois-je pas, demain, porter au cortège la grande épée de l'empereur Charlemagne, cette Joyeuse dont il est parlé en toutes les chansons, tout comme si j'étais déjà grand et chevalier? » Le roi aimait beaucoup son frère et avait demandé pour lui cette grâce ; mais le petit prince avait grand peine à se tenir en repos, ayant achevé ses prières; il riait et faisait des tours qui ne convenaient point au saint lieu, si bien que son gouverneur se vit obligé de l'emmener vers la minuit; déjà le damoiseau d'Harcourt, qui était le plus âgé et le plus raisonnable parmi les compagnons du roi, s'était plaint plusieurs fois des folies du jeune duc : « Tais-toi, Louis, » avait dit le roi.

Lorsque le duc de Touraine ne fut plus dans l'église, le petit roi se rapprocha du damoiseau d'Harcourt, et tous deux s'entretinrent, comme enfants sages et bons compagnons, des grands faits d'armes et nobles actions de chevalerie qu'ils voulaient accomplir, leur vie durant, pour le service de Dieu et le soulagement des opprimés.

A la fin le roi s'endormit, la tête sur l'épaule de Godefroy d'Harcourt. Tous deux étaient déjà bien fatigués lorsqu'il fallut se préparer pour la solennelle procession et cérémonie du grand jour. « J'aimerais mieux me reposer en mon lit, » pensait le petit Charles VI.

La cathédrale de Reims était magnifiquement parée et si fort remplie de toute noblesse, qu'on n'y pouvait tourner le pied. Le trône était couvert de draps d'or aussi riches qu'on avait pu trouver, et là seyait le jeune roi, qui venait d'être sacré de la sainte ampoule dont messire saint Remy avait naguère consacré Clovis, le premier roi qui fut en France. Il avait déjà conféré devant l'autel le très noble ordre de chevalerie à tous ses amis et compagnons, qui étaient assis à ses pieds sur des escabeaux parés de drap d'or.

Tout près du roi se tenait le nouveau connétable de France, messire Olivier de Clisson, aussi joyeux de visage qu'il pouvait l'être, étant de sa nature laid et mal bâti et ayant en outre perdu un œil dans un combat. Ce qui ne l'empêchait pas d'être illustre chevalier et grand guerrier, bien propre à la charge que le sage Charles V lui avait confiée à son lit de mort.

A la porte de l'église, toute grande ouverte, se pressait le peuple, qui cria : « Noël ! » lorsque son assentiment fut à haute voix demandé pour l'élévation au trône du roi Charles, sixième du nom. Les cris redoublèrent lorsque les hérauts annoncèrent au nom du roi qu'à l'occasion de cet avènement et élévation toutes les impositions, aides, gabelles, péages, subsides et autres choses mal vues dont le royaume de France avait été trop grevé, seraient acquittées, ôtées et supprimées, ainsi que le roi Charles V l'avait désiré à cette heure suprême où les souffrances des pauvres se dressent comme un remords terrible devant la conscience des princes. Tous étaient joyeux par tous états dans la ville de Reims, ce jour-là.

Le petit roi avait ôté le manteau royal qui l'accablait de son poids ; il paraissait beau et bien fait, plus grand et plus robuste qu'il n'était d'ordinaire parmi les enfants de son âge, lorsqu'il prit place au banquet qui avait été préparé dans une grande salle en charpente élevée dans la cour du palais. L'archevêque qui avait sacré le roi et les prélats, qui étaient en grand nombre, s'assirent à la droite du prince ; un siège avait été préparé à sa gauche pour le duc d'Anjou, à la suite duquel devaient se placer les autres princes ; mais le duc de Bourgogne, réclamant les droits et les honneurs de premier pair de France, s'élança en avant sans rien dire et prit son siège à côté du roi, repoussant ainsi à la seconde place le duc d'Anjou, son aîné. Tous furent bien étonnés, mais nul ne réclama, et le duc, content d'avoir établi le rang de sa pairie, qui jusqu'alors n'avait passé qu'après celles de Normandie et de Flandre, se rendit si agréable au roi, que le petit prince se réjouit d'avoir ainsi changé de voisin.

« Mon bel oncle d'Anjou ne sait point être de si avenante humeur que mon oncle de Bourgogne, quand celui-ci le veut bien, » dit-il le soir à Godefroy d'Harcourt, qui assistait à son coucher.

Cependant les deux enfants étaient bien plus préoccupés du noble appareil dans lequel les premiers barons du royaume avaient servi le souper royal, à cheval sur leurs coursiers de parade et tout vêtus de drap d'or. « As-tu vu comment le sire de Coucy manœuvrait son destrier avec grâce, et le savait faire caracoler à travers les tables sans blesser ni heurter personne ? disait le petit roi ; je saurai chevaucher aussi bien que lui quand je serai grand ; il l'emportait sur messire le connétable, sur messire l'amiral et même sur le sire de la Trémoille ; son cheval ne bougeait non plus qu'un terme pendant la représentation des mystères. Je ne pouvais m'empêcher de le regarder et de l'admirer à tout moment. »

Le petit roi et ses oncles étaient revenus à Paris, où s'étaient célébrées de nouvelles fêtes. L'enfant s'apercevait que le sacre n'avait guère accru sa liberté, et qu'il n'était vrai roi non plus qu'auparavant. Il s'en plaignait chaque jour à Godefroy d'Harcourt, qui disait sagement : « Vous êtes trop jeune, monseigneur, et vous ne sauriez vous gouverner vous-même, encore moins gouverner ce grand peuple. Le bon roi votre père a décidé que vous seriez majeur à quatorze ans, quatre ans plus tôt que ne l'ont été les rois vos prédécesseurs, et lourd sera déjà le fardeau pour vos épaules quand vous aurez encore pris deux ans d'âge. Ne voudrais-je pas, à quatorze ans, être chargé de veiller au bien et au mal des domaines de la maison d'Harcourt, qui sont petits et pauvres en comparaison du royaume de France. Prenez patience, monseigneur, votre temps viendra ! »

Deux larmes jaillirent des yeux du petit roi.

« Tu as ton père, toi, Godefroy, dit-il d'une voix tremblante, et moi je n'ai que mes oncles, qui se disputent jusqu'en ma présence à qui gouvernera et moi et mon peuple, sans que personne fasse cas ou de mon bonheur ou de mon amour ! »

Godefroy se rapprocha du jeune prince, timidement et comme s'il craignait d'être entendu. « Ils se disputent votre peuple, messire, dit-il, et, en se disputant, ils l'écrasent. On dit que monsieur le duc d'Anjou n'est point si pressé qu'il devrait l'être de tenir la promesse qui a été faite à votre sacre d'abolir les aides et gabelles ! »





On rencontrait des rassemblements.

CHAPITRE II

L'un après l'autre, les vieux serviteurs du roi Charles V avaient été mis en disgrâce et renvoyés dans leurs maisons. Les princes se cherchaient entre eux constantes querelles, et les gens de guerre qu'ils entretenaient, étant mal payés et mal dirigés, pillaient les maisons des bourgeois dans la ville et celles des paysans dans la campagne. Les impôts étaient partout levés et perçus comme dans le temps passé; on disait même que la rigueur des receveurs et la dureté des sergents allaient croissant. Le peuple commençait à s'agiter; on rencontrait par toutes les rues des rassemblements de gens des petits métiers, qui parlaient entre eux au lieu de se rendre à leur ouvrage, s'excitant les uns les autres par leurs paroles. En vain le prévôt des marchands et les riches bourgeois se mêlaient souvent aux groupes, cherchant à apaiser la colère de cette populace de Paris qu'on avait vue plus d'une fois redoutable. On leur répondait qu'ils parlaient bien à leur aise, étant riches et n'ayant jamais vu femmes et enfants jetés dehors par les sergents, et les meubles vendus pour payer la taille et les aides. Il en fallut venir à convoquer une assemblée populaire, à laquelle le prévôt fit

un beau discours, exhortant tous les assistants à la patience : à cette heure où le jeune roi venait de rentrer en sa bonne ville de Paris, après son digne sacre, il ne tarderait guère à abolir les impôts excessifs, ainsi qu'il l'avait promis. Tout à coup un savetier se leva, bien connu dans le quartier des Halles, grand discoureur et beau diseur, plus accoutumé, disait-on, à boire et à parler qu'à tirer l'alêne ou à couper le cuir, et qui, en conséquence, avait plus d'une fois eu maille à partir avec les sergents.

« Nous n'aurons donc jamais de repos, s'écria-t-il, et l'avarice des seigneurs nous chargera donc toujours d'exactions contre nos droits ? On nous demande plus que nous ne pouvons payer, on nous écrase jusqu'à en mourir ; en outre, on nous méprise trop. A peine veut-on nous reconnaître la voix et la figure d'homme ; on ne nous appelle point dans les assemblées des notables, et on nous dit avec arrogance que la terre ne doit pas se mêler au ciel. Nous leur donnons tout notre avoir, nous prions pour eux, et avec nos impôts ils ne songent qu'à se vêtir d'or et de perles et à se bâtir de beaux hôtels. On accable la bonne ville de Paris, cette mère des autres villes du royaume ; mais il n'y a plus de patience à avoir : que tous les bourgeois, grands et petits, prennent les armes ; il vaut mieux mourir que de vivre si misérables et endurer tant d'injures ! »

Les paroles du savetier répondaient aux pensées de tous. En un instant l'assemblée fut dissoute ; chacun criait : « Aux armes ! » Trois cents hommes marchèrent vers le palais. « Allons parler au régent ! » disait-on. Le trouble régnait aux alentours, les serviteurs du duc d'Anjou étaient grandement effrayés. Le prince avait conservé tout son calme. « Venez, chancelier, dit-il, allons ouïr leur requête ; notre ami le prévôt est en plus grande crainte de ceux au nom desquels il parle que je ne le suis, moi, de qui ils se plaignent. » Tous deux montèrent sur la table de marbre qui est dans la grande salle du Palais de Justice, et bien leur en prit, car, à la suite des bourgeois armés, s'était précipitée une foule de peuple qui se pressait dans la salle, et bien eussent pu être étouffés sans remède le prince et le chancelier. A tout moment s'élevaient les cris et les plaintes d'une femme renversée et foulée aux pieds, d'un vieillard écrasé sous le poids de ses voisins qui le poussaient, afin de pouvoir avancer. A peine le prévôt pouvait-il parvenir à se faire entendre lorsqu'il commença sa remontrance au nom des Parisiens. Le duc d'Anjou souriait dans sa barbe, car il avait bientôt reconnu l'adresse du prévôt, qui semblait parler avec force, mais qui cherchait cepen-

dant à adoucir par ses paroles ceux qui l'avaient contraint de se mettre à leur tête. Les visages devenaient moins menaçants, les mains ne serraient plus si étroitement les armes, lorsque le duc prit à son tour la parole, amusant et séduisant le peuple par de beaux et affables discours. « Le roi ne peut rien décider sans conseil, » dit sévèrement le chancelier, qui reprocha aux Parisiens leur ingratitude envers les princes, qui avaient comblé leur ville de biens et de faveurs.

Les mécontents se retirèrent; le duc d'Anjou était tout fier de son succès. « Ils reviendront, mon frère; ils reviendront, » disait le duc de Bourgogne.

Ils revinrent, en effet, plus nombreux et plus violents que la première fois. Le prévôt se crut obligé, par le devoir de sa charge, d'avertir le régent que malheur en arriverait si le peuple ne recevait quelque satisfaction. On en délibéra au conseil du roi. Le duc de Bourgogne était plus résolu que le duc d'Anjou à soulager les pauvres gens du royaume de France, car la plus grosse part des aides et impôts ne tombaient pas dans ses coffres. Les confidents serviteurs du régent lui conseillaient de céder. « Ne craignez rien, monseigneur, disaient-ils, vous retirerez ce que vous aurez donné quand le tumulte sera apaisé et le peuple occupé d'autres affaires. A cette heure, il y a les juifs dont on pourra bien tirer quelque argent. » Le duc d'Anjou se mit à sourire : « Pour Dieu ! dit-il, je n'avais pas pensé aux juifs! Arrangez cela sans bruit et que nul ne sache que j'y ai pris part ou profit. »

Le lendemain, les hérauts annonçaient dans toute la ville que les subsides, aides et gabelles étaient abolis par lettres patentes du roi Charles VI.

Une cruelle expérience avait appris aux juifs à se méfier des concessions apparentes dont le poids était tant de fois tombé sur eux. Les plus avisés parmi les commerçants, cachés dans d'obscures demeures au fond de la Juiverie, fronçaient déjà les sourcils et serraient dans les retraites les plus sûres les objets précieux de leur trafic. « Israël pleure quand les Gentils se réjouissent ! » disaient les femmes. Plus d'un avait eu la pensée de fuir. Où ce peuple malheureux pouvait-il porter ses pas? Partout la même avidité des grands et des puissants ; partout la même haine populaire, la même violence et la même rapine. Quelques familles gagnèrent Rouen, où leurs frères résidaient en grand nombre. Ceux qui leur donnaient l'hospitalité secouaient la tête. « Rouen n'est point plus sûr que

Paris à cette heure, disaient-ils ; la tempête se va déchaîner en plus d'un lieu. »

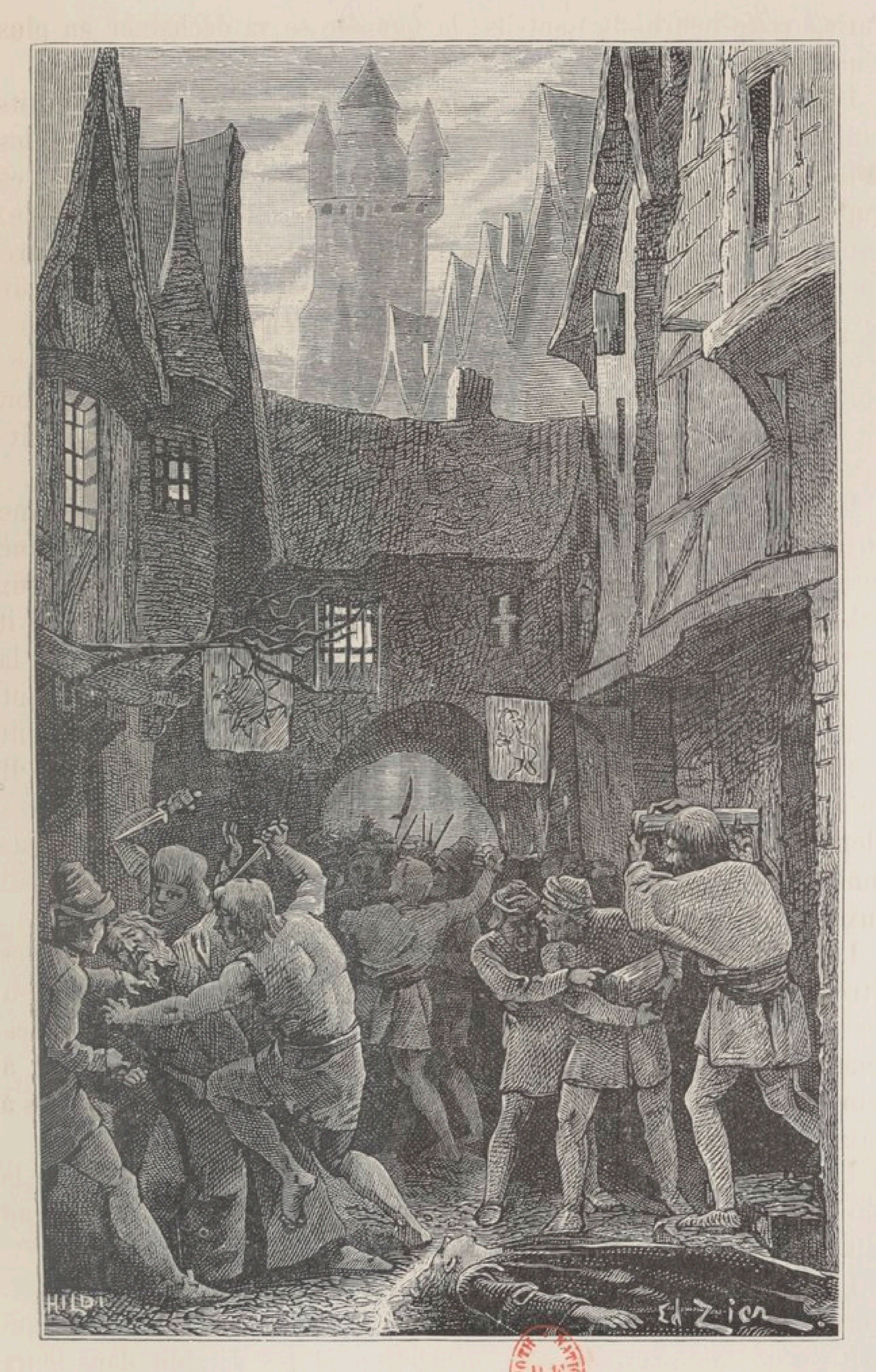
Déjà, parmi les gens des petits métiers, circulaient des bruits funestes : les juifs avaient plus que personne profité des aides et des tailles si longtemps maintenues ; ils avaient sous main affermé les impôts et s'étaient engraissés des dépouilles du pauvre peuple. Leurs maisons étaient remplies d'or et d'argent ; il fallait faire rendre gorge à ces sangsues qui avaient sucé naguère le sang du Sauveur Jésus-Christ et qui dévoraient à cette heure les chrétiens. La populace écoutait les discours de quelques hommes de bonne apparence, bourgeois sans doute, venus de quelque quartier éloigné, car on ne les connaissait pas. Leurs chaperons étaient neufs, leurs habits propres ; ils ne semblaient pas accablés par la misère.

Presque tous se trouvaient cependant en tête des bandes, qui ne tardèrent pas à s'élancer contre les maisons des juifs. Plus d'une semblait abandonnée, les vitraux étaient fermés et les malheureux habitants réfugiés dans les caves. La fureur des pillards les poursuivit dans les plus secrètes retraites. Les hommes qui avaient excité la populace ne semblaient pas avoir affaire des trésors ; ils avaient coutume d'aller tout droit à quelque vieux coffre dont ils tiraient des papiers, criant en même temps : « Les enfants ! les enfants ! Il les faut sauver et arracher à la damnation éternelle ! » Les mères pleuraient et se défendaient comme au jour du massacre des saints Innocents ; plus d'une fut tuée en retenant ses enfants qu'on portait aux églises pour les faire baptiser.

Lorsque, le soir, les serviteurs du régent lui apportèrent les titres des dettes qu'ils avaient enlevés dans les coffres, des juifs ou les joyaux précieux cachés dans les ceintures des hommes et des femmes cruellement égorgés, ils ne manquaient pas d'ajouter à leurs récits : « Et il y a eu dix, vingt, vingt-cinq enfants baptisés à Saint-Séverin ou à Saint-Germain-des-Prés. »

Le duc pensait que c'était une bonne besogne bien faite pour la gloire de Dieu, et il n'était point trop pressé de mettre un terme au pillage.

Les juifs, désespérés, avaient fini par demander asile au Châtelet. Force fut au régent de consentir à la volonté du conseil du roi, qui prit ces malheureux sous sa protection et les rétablit dans leurs privilèges. « En cette manière, Nathan et Lévi ne sauront réclamer à monseigneur ce qu'il leur devait, » disaient les valets du duc d'Anjou. Celui-ci pensait que ses hommes avaient bien pu acquitter,



La fureur des pillards les poursuivit dans leurs retraites.

en semblable façon, plus d'une obligation contractée envers les juifs : tous semblaient soudain devenus riches.

Ce n'était pas assez cependant, et le trésor royal était vide. De tout côté chacun des princes tirait de l'argent par emprunt, par avances, par mille exactions diverses ; les gens du roi n'étaient pas payés et pillaient à leur tour, tout en se lamentant sur la pauvreté leur seigneur et maître. L'hôtel du petit roi était souvent embarrassé pour les objets nécessaires à la vie, nul des trafiquants qui fournissaient à sa dépense ne recevait d'argent. « Nous serons obligés de rétablir les aides et gabelles, » disait-on. Les états généraux furent convoqués, qui refusèrent d'autoriser des impôts qui écrasaient le peuple. Le régent s'adressa aux états particuliers de chaque province, afin d'obtenir des subsides. Quelques-uns cédèrent. Paris demeura intraitable. Rouen suivit violemment son exemple. « Les libertés de la province ! les libertés de la province ! » criaient les bourgeois et le peuple rassemblés sur les places et dans les rues : « A bas les aides et les gabelles ! »

Les Rouennais criaient et s'emportaient, mais les traitants et les receveurs trônaient à tous les carrefours et dans les halles, rétablissant partout les bureaux de recettes qui avaient été un instant fermés. On se réjouissait encore dans la ville du beau don que le nouveau roi venait d'octroyer à son peuple en mémoire de son très digne sacre, et on disait : « Il est bon fils de notre bien-aimé roi Charles le Sage, qui jamais n'oublia qu'il avait été longtemps duc de Normandie et qui a légué son cœur à sa bonne ville de Rouen. » Cependant les sergents recommençaient leurs exactions avec plus de rigueur que jamais. En un seul jour, dix familles misérables, qui avaient compté sur l'abolition des impôts, avaient été jetées hors de leurs logis ; on commençait à s'exciter dans tous les quartiers. Le 26 février 1381, au point du jour tardif, à la lueur incertaine encore du soleil d'hiver, la populace se jeta sur les bureaux des receveurs et traitants, chassant les uns, massacrant sur leurs registres ceux qui cherchaient à les défendre, pillant ou dispersant l'argent contenu dans les coffres, et se ruant en même temps sur les maisons des juifs. A neuf heures, toutes les chaînes étaient tendues dans les rues ; les gens des métiers s'étaient réunis et tous couraient à l'hôtel de ville pour délibérer sur les affaires de la cité. A la tour du beffroi sonnait sans relâche la cloche de la commune. « Normands, venez ! Normands, venez ! » disait-elle ; et ses appels sinistres retentissaient comme un glas funèbre à travers les rues et les places toutes cou-

vertes d'une foule pressée. On pleurait et on tremblait dans plus d'une maison, car la terreur avait gagné tous les bourgeois riches et paisibles. « Peuple en furie est le plus cruel des maîtres! » répétait-on.

La femme et les filles du maire, Robert Deschamps, cherchaient à le retenir. « N'allez pas à l'hôtel de ville, répétaient-elles. Vous n'y sauriez faire aucun bien et vous y pourrez laisser votre vie! Plus d'un vous déteste pour la justice que vous avez rendue contre lui, qui s'arrangera pour se venger sans qu'on sache d'où vient le coup. » Et comme le magistrat se refusait à leurs prières, alléguant son devoir et les serments qu'il avait prêtés, M[me] Deschamps le supplia à mains jointes, et pour l'amour du bonheur qu'ils avaient eu ensemble en mariage, de ne pas manquer pour le moins de faire appeler ses douze pairs et ses douze prud'hommes, afin que, escorté des trente-deux sergents dans le costume de leur office, il pût au moins imposer aux furieux qui se précipitaient par les rues comme des taureaux prêts à frapper de leurs cornes. « Qu'on fasse au moins prévenir maître Jean Legras, disait-elle; il saura où se sont réfugiés les prud'hommes, car ils ont coutume de se rassembler chaque soir en sa boutique pour deviser des affaires du jour. »

Le maire souriait amèrement, cherchant à dégager sa robe des mains qui la retenaient. « Jean Legras est à cette heure caché dans le coin le plus reculé de sa maison, entre ses ballots de drap, dit-il, et tous les pairs et prud'hommes en font autant! N'avez-vous pas entendu tout à l'heure ce que m'est venu dire le gardien de la geôle, que toutes les portes sont forcées et ceux qui y étaient retenus par jugement et en châtiment de leurs fautes déjà relâchés, faisant de leur pis en la cité? Non, non, j'irai à l'hôtel de ville tout seul, moi qui marchais naguère en la cour du roi à l'égal des comtes, et je ferai de mon mieux pour faire comprendre à ces insensés que dure sera la verge dont ils seront tantôt battus pour les punir de leur rébellion; car plus fort est notre sire le roi qu'une populace en furie, et point ne sert de se soulever contre la volonté des princes par des crimes qui méritent la mort! »

Dame Deschamps gisait sur son lit à demi évanouie, et les amis de Robert Deschamps avaient eu fort à faire pour le faire esquiver au milieu de la foule qui encombrait l'hôtel de ville, et qu'il avait vainement voulu haranguer.

A cette heure il était caché dans les caves du drapier Legras, dont il parlait tantôt à sa femme; il était tapi entre deux balles énormes

de drap dont le sort préoccupait maître Legras plus encore que celui du maire, lorsque, d'une chambre haute de sa maison, il aperçut le flot populaire qui prenait la direction de sa demeure en criant : « Un roi ! un roi ! il nous faut un roi ! notre roi à nous ! Peu nous importe le roi de Saint-Denis, le roi de Paris; le roi de France et tous ses conseillers ne sauraient faire un peuple, le peuple peut se faire un roi, le roi de Rouen, le roi des Normands ! » Et quelques voix ajoutaient : « Jean Legras ! Jean Legras ! c'est lui qui sera notre roi pour faire et ordonner notre volonté ! »

Jean Legras, tout tremblant, descendit dans sa boutique. « S'ils ne me trouvent à leur bon plaisir, ils pilleraient et détruiraient tout, » pensait-il.

Au moment où le drapier descendait son escalier de chêne, noirci par l'âge et soigneusement ciré, il se retourna vers sa fille, âgée de seize ans à peine, depuis deux ans orpheline de sa mère, brave et digne femme qui l'avait pieusement et sagement élevée.

« Guillemette, dit-il, reste enfermée en la chambre, auprès de ta tante, et, pour bruit que tu entendes, n'aie garde de bouger. Je ne sais ce qu'ils vont faire de moi, mais au moins voudrais-je sauver le plus grand trésor que j'aie en ma maison ! »

Guillemette fit un signe de tête; elle ne pouvait pas parler, tant elle pleurait, mais au travers de ses larmes elle entendait les genoux du drapier qui s'entre-choquaient en descendant, et son pas qui retentissait plus lourd que jamais sur les marches.

« Mon pauvre père, se disait-elle, il pense à moi, mais il n'est pas bien résolu en son esprit, et ne sait ce qu'il va dire à ces furieux. S'ils lui font du mal, je ne lui survivrai pas, mais je me jetterai au milieu d'eux pour mourir avec lui. Quand j'aurai dit mes prières avec ma tante, je reviendrai en cette chambre, afin de mieux entendre ce qui se passera ! »

La populace en délire se précipitait dans la boutique, sous les sombres arcades formées par les étages supérieurs. Déjà les pièces de drap étalées à la devanture avaient été arrachées. Parmi les furieux absorbés par leur colère ou leur vengeance s'était glissé plus d'un pillard qui se promettait de faire profit en cette bagarre. Le peuple criait : « Il nous faut un roi ! notre roi ! Or sus, Jean Legras, laisse là ta boutique et ta draperie ! »

Guillemette regarda par la fenêtre, malgré la défense de son père, et vit celui-ci, pâle et tremblant, monter dans une charrette qu'avaient amenée les émeutiers. Tout alentour de ce grossier char royal, on

avait jeté des lambeaux de drap arrachés aux pièces qui encombraient le magasin du drapier.

« Bien a pris à mon père d'avoir caché aux caves et greniers ses plus belles marchandises, pensait-elle; mais je donnerais des deux mains tout ce que contient la maison pour le voir revenir ici sain et sauf! »

Dans toutes les demeures des bourgeois, le long de la rue et sur le parcours de la multitude forcenée, ceux qui avaient osé mettre le pied hors de la porte ou la tête à la fenêtre reconnaissaient Jean Legras et disaient : « Voilà ce qui lui est venu de son amour de jaser et de blâmer rois et princes! C'était en sa boutique que grondaient chaque soir les pairs et prud'hommes; à cette heure il ne sait plus s'il a le cœur dans sa poitrine ou s'il est descendu dans ses souliers! »

C'était dans l'aitre de l'église Saint-Ouen, auprès de la croix, que la populace avait élevé un trône : quatre morceaux de bois recouverts avec le drap écarlate fabriqué par Jean Legras lui-même et destiné à faire des chaperons. Les plus robustes hissèrent le drapier sur cet échafaudage. Le malheureux, plus mort que vif, répétait tout bas ses prières en songeant à sa fille, demeurée seule en sa maison avec une vieille tante paralytique et une servante qui mourait de peur. « Que le Seigneur Dieu garde ma Guillemette! » murmurait-il.

« Sire! criait-on autour de lui, nous périssons sous les aides et gabelles qui nous ont été injustement imposées; ne veux-tu pas que toutes ces charges damnables soient abolies, comme l'avait ordonné à son lit de mort le roi Charles le Sage? »

Jean Legras hésitait; il avait souvent crié contre les impôts, en sa boutique ou dans son parloir, mais il se sentait bien petit seigneur, en dépit de son trône et de sa couronne, pour contredire à lui seul les conseils du roi.

La populace s'irritait de son silence. « Abolis-tu? abolis-tu? » hurlait-on autour de lui; et le pauvre drapier murmura d'une voix faible : « J'octroie l'abolition des impôts! » Un seul cri s'éleva, pénétrant jusqu'au fond des plus pauvres demeures, et réjouissant plus d'un cœur ignorant et faible : « Plus d'aides, plus de tailles, plus de gabelles! Les Normands sont libres et francs de toute servitude. Vive le roi Jean Legras! »

Guillemette, à sa fenêtre, saisit à la volée le nom de son père; elle se pencha plus avant par l'ouverture, craignant d'entendre des menaces de mort se joindre à ce nom chéri. « Non, ce sont des applaudissements; on crie : Vive le roi Jean Legras! » répéta la

jeune fille à sa tante, et la vieille paralytique secoua tristement la tête. « A cette heure ils lui font fête, marmotta-t-elle; mais ce sont cris qui nous coûteront cher! »

D'autres cris s'élevaient, empreints d'une fureur sauvage. Les hommes et les femmes en délire qui entouraient le trône improvisé avaient dit à leur souverain et à leur esclave : « Sire, que ferons-nous de tous ces receveurs, traitants, usuriers qui nous ont opprimés et sucés si longtemps? Que ferons-nous de tous ces juifs qui s'engraissent aux dépens des chrétiens et qui payent si cher le régent de Paris pour les laisser séjourner en notre pays? » La foule hurlait : « Justice! justice! »

Jean Legras était de plus en plus troublé; il tremblait de tous ses membres et ses dents se heurtaient dans sa bouche lorsqu'il laissa échapper ces mots : « Faites justice ! »

Point ne fut besoin de quérir le bourreau de la ville, qui prudemment s'était réfugié dans l'église Saint-Maclou; cent exécuteurs de la sentence royale s'élancèrent par les rues et les places, fouillant les maisons des traitants, mettant le feu aux demeures où se tapissaient les usuriers juifs ou chrétiens. Le sang coulait dans les ruisseaux et les bras des furieux étaient rouges lorsqu'ils reparurent devant l'église Saint-Ouen, serrant de plus près le trône de Jean Legras. Les cadavres roulaient dans la Seine sous le vieux pont de Mathilde.

« Par la merci de Dieu! nous sommes délivrés des maires, pairs et prud'hommes, comme aussi de leurs sergents! criaient ceux qui revenaient en foule, affluant par toutes les avenues. Il nous ont opprimés d'année en année, se relayant sans cesse pour faire le mal. A cette heure ils se sont enfuis comme une volée d'arondeaux et nul ne saurait où les chercher pour les amener à leur tour en notre prétoire. On saura bien les retrouver un jour, quand ils ne craindront plus pour leur peau et commenceront à s'enquérir de leurs richesses; mais point ne serait-ce justice s'ils n'étaient châtiés en ce jour de liberté et de vengeance, eux qui ont fait condamner en leur tribunal tant d'innocents; leurs demeures sont là dans les plus belles rues de la ville, grandes et bien bâties, remplies de vaisselle d'or et d'argent, de belles tapisseries et de riches étoffes; ils n'ont eu ni cœur ni entrailles pour les pauvres; les pauvres ne seront-ils pas une fois maîtres en leur logis? Ordonnez, sire, ordonnez que justice soit faite!
— J'ordonne! » balbutia Jean Legras.

« Sainte Marie, les voici! » cria Guillemette toujours à sa fenêtre; et elle se retira de quelques pas, cachant son pâle visage derrière le

volet à demi fermé. Dans la rue du Grand-Pont, dans la rue Damiette, dans la rue des Gantiers, les forcenés, hache en main, accomplissaient leur œuvre de destruction sur les boiseries sculptées, sur les fines dentelles de pierre des fenêtres et des portes, sur les vitraux enchâssés dans des lames de plomb et formant d'élégants dessins. Les pioches atteignaient même les murailles et le feu secondait les efforts des démolisseurs.

Avant que les flammes eussent gagné du terrain, on avait aperçu plus d'un homme, plus d'une femme se glissant à la dérobée le long des murailles, un fardeau sur le dos ou des paquets dans les bras; les beaux meubles et les riches vaisselles des grands bourgeois n'étaient pas tous destinés à périr sous la hache ou sous l'incendie; les misérables chaumières des pillards recélèrent ce soir-là de précieux trésors.

Nul n'avait touché à la maison de Jean Legras, qui n'était si riche ni si grand marchand que la plupart de ceux dont les demeures avaient été abattues, sans quoi sa dignité d'un jour n'eût peut-être pas suffi à la protéger.

Guillemette s'était réfugiée à côté du fauteuil de sa tante; la paralytique avait fait un suprême effort, soulevant ses membres raidis, pour entourer de ses bras l'enfant frémissante. Les deux femmes murmuraient leurs prières. Le temps leur parut long avant que les cris cessassent aux environs de leur retraite. La foule s'était de nouveau rassemblée autour du trône où son élu se sentait mourir.

Les odieux traitants avaient disparu, les beaux hôtels des grands bourgeois n'insultaient plus à la misère du peuple; ceux qui avaient réussi à s'en échapper encombraient les églises et les cimetières, cherchant un asile auprès de Dieu et des morts. A la porte du majestueux monastère de Saint-Ouen, la pensée vint naturellement aux émeutiers de s'en prendre à ces moines orgueilleux, fiers de leurs privilèges, prétendant à haute et basse justice et ayant plus d'une fois eux-mêmes fait dresser des gibets. « Justice! justice! » criait-on autour de Jean Legras.

Le drapier hésita moins longtemps que de coutume; il avait eu naguère maille à partir avec le frère trésorier du monastère pour une fourniture de drap dont celui-ci n'avait pas été satisfait et qu'il avait refusé de payer le prix convenu. « Faites justice ! » dit-il assez haut.

Le peuple ne l'écoutait pas. Déjà les lourdes portes du couvent avaient cédé sous le poids des barres de fer, sous les coups de hache et de pioche; la multitude se précipitait dans les salles, au réfectoire,

dans les appartements particuliers de l'abbé. Celui-ci était agonisant, et les moines, pâles et blêmes, mais courageux dans leur dévouement, défendaient le repos de leur supérieur mourant.

Quelques forcenés s'ouvrirent un passage jusqu'au lit de mort. L'abbé Guillaume le Mercher gisait là sur une couche de cendres en signe de pénitence. Les coups de pied des furieux dispersèrent ce lit funèbre.

« Levez-vous! levez-vous! criaient-ils; venez avec vos moines en l'aitre de l'église; le roi de Rouen veut vous parler à vous et à vos moines, sans quoi vous allez tous mourir! »

L'abbé fit un geste de souverain mépris; il était à cette heure sur le point de répondre à un maître plus puissant et plus terrible que le peuple déchaîné lui-même; la compassion pour ses frères, tremblants autour de lui, ne l'avait pas abandonné.

« Soutenez-moi, » dit-il aux moines qui se pressaient autour de lui, et le mourant se releva pour se traîner jusqu'au trône de Jean Legras. Celui-ci ne prononçait pas les sentences et se bornait à les confirmer. Quelques hommes de loi de bas étage, aigris par l'insuccès né de leur mauvaise conduite, s'étaient mêlés aux émeutiers et dictaient les réclamations et les demandes: « Moines, plus de baronnies, plus de hautes justices, plus de baillis, plus de gibets, ou vous êtes morts. Le parlement de Paris vous a donné raison contre nous, parce que vous étiez riches et puissants et que nous étions, nous, pauvres et faibles; mais cette fois c'est nous qui rendons la justice; renoncez sur l'heure aux énormes dépens dont on nous a, par grand tort, grevés à votre profit; sinon, les coupe-têtes sont là, qui sauront faire leur devoir aussi bien que le vôtre et sans avoir depuis si longtemps pratiqué. »

L'abbé fit un signe: il demandait une plume. A peine sa main, glacée déjà par la mort, pouvait-elle tracer les lettres de son nom; il signa cependant, car il était pressé de s'en aller mourir. Le peuple poussait encore des cris féroces, lorsque les moines rentrèrent dans leur monastère à demi détruit et ravagé.

Les prêtres chargés de la garde du trésor de Notre-Dame étaient aussi à cette heure fort inquiets. Quelques bourgeois et gens de métier, plus instruits que le commun peuple dont se composait en grande partie la foule, avaient eu l'idée de courir à la cathédrale. Les prêtres et les serviteurs de l'archevêché s'étaient formés comme une pieuse milice autour du trésor de Notre-Dame, entourant de leur faible protection les reliques et les châsses, par-dessus tout la châsse

de saint-Romain, qui sortait une fois chaque année du saint lieu pour donner la vie à un condamné. A côté de la châsse reposait la charte aux Normands enfermée dans un coffre d'or : elle avait naguère assuré la liberté aux Normands; à cette heure elle devait confirmer leurs nouveaux privilèges; la cathédrale fut envahie comme l'avait été le monastère.

Impossible était de se défendre : les prêtres furent bientôt repoussés, les chanoines du chapitre traînés à la suite de la précieuse charte.

La charte royale était sortie de son coffre; tous devaient la contempler en honorant le monarque qui l'avait accordée à son peuple, non sans quelque difficulté; quatre bourgeois, la tête nue, soutenant un coussin d'or, élevaient parfois le précieux parchemin au-dessus de leur tête, afin de mieux montrer au peuple, qui s'empressait autour d'eux, le grand sceau de cire verte sur lequel était représenté Louis X, assis sur son trône, tenant son sceptre et son épée de justice.

Derrière les bourgeois, les chanoines, pâles et défaits, furent brusquement arrêtés en face du trône de Jean Legras. La populace semblait s'être calmée, dans cet intervalle de ses violences; on eût peut-être épargné les chanoines, si plusieurs d'entre eux n'avaient eu dans la population des ennemis secrets ou avoués, qui voyaient l'heure de la vengeance venue pour eux.

Déjà étaient ouvertes les prisons de l'official, où se trouvaient détenus ceux qui avaient commis quelque faute envers l'Église; le tribunal ecclésiastique était démoli; les chanoines devaient à leur tour payer leur dette à l'insurrection : on leur arracha les trois cents livres de rente dont ils jouissaient sur les halles de Rouen, et, comme plusieurs des vieillards semblaient accablés par le chagrin, on riait dans la foule en disant :

« Plaie d'argent n'est pas mortelle et le vénérable chapitre saura bien acquérir d'autres richesses ! »

Les gens mal intentionnés marmottaient :

« Et nous saurons bien les en empêcher ! »

« Silence ! criait-on, silence ! »

Les trompettes sonnaient, un espace au pied du trône avait été dégagé de la foule qui le couvrait; un échafaud avait été dressé à la hâte.

Thomas Poignant, bailli d'Harcourt, y monta bientôt, poussé par une grande crainte, car les insurgés le menaçaient d'abattre ses maisons de la place de l'Abbaye, s'il ne lisait sur-le-champ, et de façon à



Il demandait une plume.

ce que tous pussent l'entendre, le texte de la précieuse charte aux Normands.

Le pauvre bailli tremblait de tous ses membres, sa voix était mal assurée. « Plus haut ! plus haut ! » cria-t-on lorsqu'il commença de lire.

Au-dessus de ses accents indistincts retentissaient les tintements de la cloche de la commune. Depuis soixante-deux heures, toutes les cloches des églises et monastères étaient restées muettes ; seule la cloche de la commune appelait le peuple, non à la prière et aux saints offices, mais à la démence, au pillage et au meurtre. Elle semblait redoubler ses efforts dans le grand silence qui s'était établi autour de Thomas Poignant.

Le bailli avait repris quelque courage. Les unes après les autres, toutes les promesses royales assurant les franchises de la province furent proclamées, comme elles l'avaient été, soixante-sept ans auparavant, aux oreilles d'un peuple qui n'en comprenait pas toutes les expressions, mais qui savait que ses libertés étaient depuis longtemps protégées par cet acte royal. « Jurez ! jurez ! criait-on de toutes parts, fidélité à la charte des Normands ! »

Le premier, Jean Legras, dut prêter serment ; on lui avait ôté sa couronne en signe de respect. Tous ceux qui n'avaient pas été massacrés parmi les officiers de la couronne furent traînés à sa suite, les chanoines tout tremblants, les maires de Saint-Ouen, de Sainte-Catherine, du Mont-des-Malades, de Bonnes-Nouvelles et tous les autres, les avocats, les bourgeois, et derrière eux tous les gens de petits métiers et le menu peuple, enivré de son triomphe, levaient la main en promettant de vivre et de mourir dans la dévotion aux droits de la province.

Pendant que s'accomplissait la cérémonie du serment, un avocat sans causes, perdu de dettes et de réputation, qui avait fort contribué à exciter la fureur du peuple, se glissa derrière le trône de Jean Legras, de nouveau revêtu de la pesante couronne dont il lui tardait de se débarrasser ; il murmura quelques paroles à l'oreille du roi d'un jour.

A cette voix, qu'il reconnaissait comme ayant plus d'une fois présenté les conseils les plus violents et les plus perfides, Jean Legras tressaillit : il avait en haine et mépris ce Gilles Martel, originaire d'une famille honnête, dont il faisait le chagrin et la honte, et qui avait eu l'an passé l'audace de lui demander la main de sa fille Guillemette. Il n'avait pas encore abandonné ce fol espoir, car il disait derrière l'épaule du drapier :

« Messire beau-père, ne croiriez-vous pas que, pour sauver nos têtes et nos biens qui sont à cette heure en grand péril... (Jean Legras ne put s'empêcher de sourire à la pensée des *biens* de Gilles Martel), vous feriez sagement de faire jurer ici, à tous ceux qui ont souffert en leurs corps et en leurs bourses pendant ces trois jours de la justice du peuple, qu'ils renoncent à toute idée de réparation et de vengeance? Ce serait sous peine de mort qu'ils refuseraient de prêter aujourd'hui serment. Ce sera précaution sage, car leur tour viendra, et nous serons alors fort menacés, vous le premier, messire beau-père, car vous avez tout bien voulu et commandé. »

Jean Legras secouait la tête, comme un homme qui sentait d'avance son danger, et ne se croyait pas bien assuré d'y échapper. « De si saintes gens ne voudraient pas violer leur serment, répéta Gilles Martel; faites jurer, faites signer! »

Les tabellions étaient là, qui reçurent toutes les signatures; les dernières furent écrites à la lueur des torches, et si difficiles à lire que plus d'un des signataires se promettait de ne pas reconnaître son sceau et sa main.

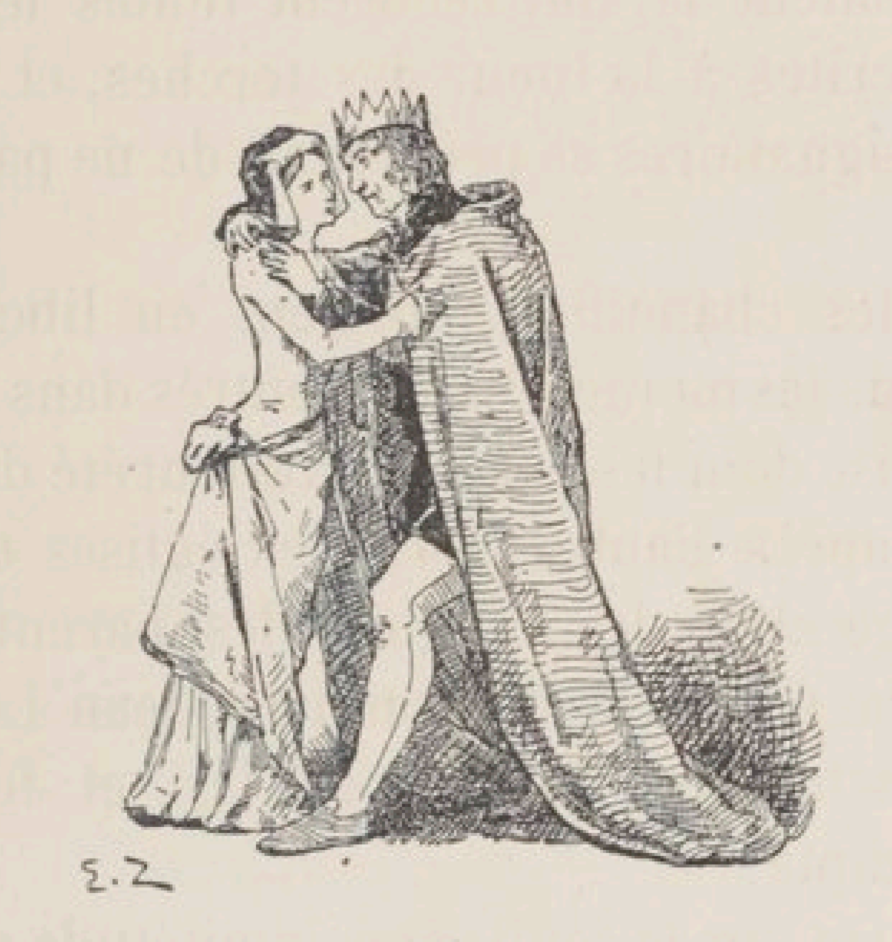
La nuit venue, les chanoines reprirent en liberté le chemin de leurs demeures; tous les moines étaient rentrés dans leurs monastères. Les riches bourgeois, dont les maisons avaient été détruites et pillées, se glissaient l'un après l'autre hors des églises et des cimetières, cherchant un refuge chez des amis ou des parents dont les biens avaient échappé à la fureur de la populace. Jean Legras descendit de son trône, toujours entouré de ses gardes, et fut solennellement reconduit à sa boutique.

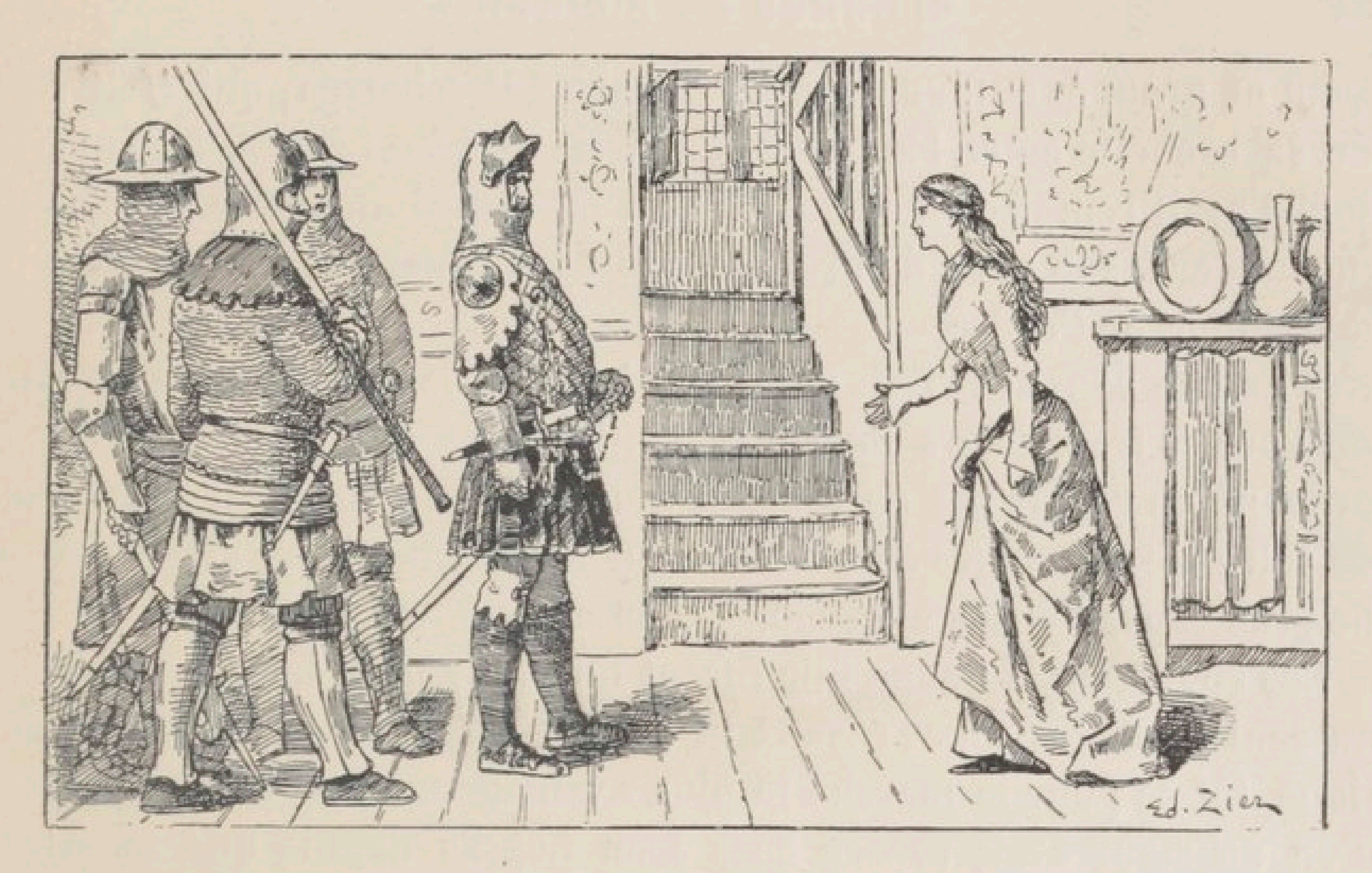
Guillemette apparut sur le seuil; son inquiétude avait redoublé son courage naturel; elle fit un pas vers son père et le reçut dans ses bras, enlevant la lourde couronne, signe de son humiliation, et le forçant de s'asseoir sur une chaise à oreillers qu'elle avait descendue à cet effet de la chambre de sa tante.

Elle lui essuyait le front, sans s'inquiéter des assistants; quelques-uns l'admiraient tout haut, quelques-uns criaient : « Noël pour la princesse Guillemette! »

Mais la fatigue commençait à gagner les plus forcenés; le drapier s'était relevé, entourant sa fille de ses bras, rouge de colère et redoutant pour elle les insultes de la populace. « Il ne faut pas courroucer notre roi! » dirent les mieux intentionnés. Déjà les rangs s'étaient éclaircis. La foule s'écoulait peu à peu, la boutique se trouva vide.

Guillemette s'élança vers les volets, qu'elle ferma; puis, tirant derrière elle la porte, elle la verrouilla avec soin. « Venez souper, mon père, dit-elle, ma tante vous attend en sa chambre, à demi morte de peur. Quand vous serez reposé, nous aviserons... » Le drapier avait laissé retomber sa tête sur sa poitrine ; il chancelait lorsqu'il se leva pour suivre Guillemette. « Je suis un homme perdu ! un homme perdu ! » murmurait-il.





Guillemette avait ouvert toutes les portes.

CHAPITRE III

Le silence s'était rétabli dans la ville de Rouen, et avec le silence la consternation commençait à se glisser dans les cœurs. Ceux qui avaient subi les injures de la multitude en furie avaient depuis longtemps compris qu'à leurs maux personnels viendrait infailliblement s'ajouter la colère royale frappant la cité tout entière. Les innocents et les victimes subiraient ainsi en partie le châtiment dû aux coupables.

Déjà on annonçait l'arrivée d'un corps d'hommes d'armes commandés par messire Jean de Vienne, amiral de France. Avec lui, les seigneurs de Pastourel et Jean le Mercier, sire de Nogaret, devaient être chargés de juger et de châtier les rebelles. Ceux-ci avaient voulu tenter un dernier effort. Les plus hardis et les plus prévoyants avaient résolu de se mettre à l'abri de la justice royale en s'emparant du château bâti naguère par Philippe-Auguste, et qui dominait la ville.

Mais le châtelain ne s'était pas laissé prendre par surprise : les gardes avaient repoussé les émeutiers, et, lorsque ceux-ci étaient redescendus dans la ville, après avoir vainement tenté l'assaut, ils avaient trouvé les bourgeois riches et paisibles en armes à leur

tour et groupés autour du maire, Robert Deschamps, qui était sorti de sa cachette entre les ballots de drap de Jean Legras. Le roi d'un jour l'avait remplacé dans sa retraite. En vain Guillemette avait voulu persuader à son père de prendre courageusement sa place parmi les défenseurs de l'ordre.

« Ce que vous avez fait, vous n'en êtes pas responsable, disait-elle; on vous a traîné hors de votre boutique; ce que vous avez dit et ordonné ne venait pas de vous, et vous rendiez vos ordres sous peine de votre vie. Les juges de Monseigneur le comprendront ainsi, si vous ne prenez pas tournure de coupable et effrayé. »

Les efforts de la bonne fille furent inutiles; Jean Legras tremblait au seul nom des juges royaux et n'osait pas descendre en sa boutique, fût-ce pour le marché le plus avantageux. Par curiosité, plus d'un acheteur avait reparu chez Jean Legras depuis que le calme s'était rétabli dans la ville; mais Guillemette était seule, ordonnant aux apprentis et répondant, comme son père le lui avait ordonné, à toutes les questions : « Mon père étant malade à la suite de toutes les rudesses et violences qu'on lui avait faites, il avait besoin de prendre le grand air, et il s'en est allé veiller à ses affaires en campagne. »

Quelques-uns des plus indiscrets allèrent s'enquérir auprès du fermier des biens que Jean Legras possédait non loin de la ville. Celui-ci assura n'avoir pas vu son maître.

Guillemette méditait un projet en son esprit.

Les commissaires venus de la part du roi étaient entrés dans la ville depuis vingt-cinq jours déjà. Les prisons étaient encombrées par les séditieux arrêtés sur leur ordre. Quelques-uns avaient pris la fuite, le plus grand nombre était demeuré, ne sachant comment abandonner les femmes et les enfants, dont leur travail était le gagne-pain et dont ils reconnaissaient trop tard les droits sur eux. Les commissaires s'étaient naturellement enquis de Jean Legras : personne ne l'avait vu depuis que les séditieux l'avaient ramené chez lui. « Mort de peur ! » dirent les voisins lorsqu'ils furent interrogés. Les recherches faites dans la maison n'avaient pas abouti; Guillemette avait ouvert toutes les portes devant les soldats : « Mon père n'est pas là ! » disait-elle. Dans le fond de son cœur, elle demandait à Dieu de lui pardonner son mensonge. « J'en ferai telle pénitence que voudra M. le curé, pensait-elle, mais je ne saurais voir mon père mené en prison entre les soldats; il en mourrait pour tout de bon de male-peur. »

Les têtes des coupables tombaient chaque jour sur la place du Vieux-Marché, et la justice des commissaires du roi était plus dure

que celle du maire ou de l'official. Cependant on disait qu'à Paris les oncles du roi n'étaient pas satisfaits et trouvaient que la ville rebelle n'était pas suffisamment châtiée. A toutes les demandes en grâce venues de Rouen, et Dieu sait si elles étaient nombreuses, le roi et son conseil avaient répondu par des refus menaçants. « Allez demander des lettres de rémission à votre roi Jean Legras, » avait-on dit. On annonçait l'arrivée du jeune monarque, accompagné de tous ses oncles. La colère du régent était particulièrement excitée : dans la révolte de Rouen, l'un des mots d'ordre des séditieux avait été le vol du trésor de Charles V, à Paris et à Melun, par son frère le duc d'Anjou. « Qu'on fouille à l'escarcelle des princes si l'on a besoin d'argent, avait maintes fois répété Gilles Martel; monseigneur le duc d'Anjou est assez riche de tout ce qu'il a pris à notre sire le roi, son beau neveu. » Gilles avait déjà payé ces paroles de sa vie.

On était au samedi saint; trente-huit jours s'étaient écoulés depuis que la ville avait retrouvé le calme à la suite des crimes et des folies qui avaient consterné les bourgeois honnêtes et paisibles. A cette heure, et les années ordinaires, le peuple commençait à se réjouir au sortir du temps de pénitence, attendant avec bonheur le lever du saint jour de Pâques, qui commençait pour lors l'année civile en terminant l'année religieuse. L'œuvre du Sauveur du monde était accomplie par sa résurrection, la vie de tous naissait de son tombeau ouvert. Les riches avaient coutume de répandre d'abondantes aumônes. A cette époque les puissants ne manquaient guère d'accorder quelques grâces aux petits, voire même aux coupables, afin que tous eussent sujet de se réjouir de la résurrection de Notre-Seigneur. A la veille de Pâques, cette année-là, c'était le deuil et l'angoisse qui agitaient à Rouen tous les cœurs.

Cependant l'archevêque n'avait point perdu toute espérance, et le pasteur n'abandonnait pas si aisément son troupeau. « Prenez soin que l'entrée de notre sire le roi et des princes soit digne de leur grandeur et noblesse, avait-il ordonné à tous ses prêtres, et répétez partout, à ceux qui vous voudront entendre, que plus les bourgeois se porteront à les bien accueillir, plus ils auront espoir de toucher le cœur du roi, qui est jeune et d'un cœur bon comme celui du roi Charles le Sage, son père. »

Guillaume de Lestranges connaissait le duc d'Anjou et son avide dureté; il ne comptait pas sur sa compassion, non plus que sur la justice du duc de Bourgogne, accoutumé à régir sévèrement ses peuples. « C'est au roi à pardonner, » pensait-il.

Le peuple se jette volontiers aux conseils qui lui ouvrent une voie de salut. Dès le matin du samedi saint, avant qu'il fît grand jour, toutes les femmes étaient à l'œuvre, sortant des coffres les tapisseries dont on avait coutume de décorer les maisons aux grandes fêtes, rassemblant dans les jardins et jusque dans la campagne les fleurs nouvelles, qui commençaient à parer la terre en ces premiers jours de printemps. Tout le long des chemins que devait suivre le cortège royal, des bourgeois et des bourgeoises, des gentilshommes et de nobles dames accourus au secours du pauvre peuple, les prêtres, mêlés à la foule des petites gens, s'étaient agenouillés, les mains jointes. Lorsque le roi Charles VI entra dans la ville par la porte Martainville, dont on avait abattu les battants ainsi que les murailles environnantes, car le prince avait déclaré qu'il entrerait à Rouen par la brèche avec les armes découvertes, tous, d'une seule voix, s'écrièrent : « Noël ! Vive le roi, notre bon seigneur ! » Les larmes coupaient la voix à plusieurs et les sanglots se mêlaient aux cris de joie, faisant ainsi appel au cœur du petit prince, qui foulait pour la première fois le pavé de sa ville de Rouen.

L'enfant promenait autour de lui des regards étonnés. Depuis tantôt six semaines, il n'entendait parler que des violences et des rébellions de ces gens de Rouen qu'il voyait prosternés devant lui, le saluant de leurs acclamations et de leurs regards suppliants. A chaque pas du jeune monarque les cris redoublèrent, semblant devenir plus joyeux, comme si toutes personnes se prenaient d'amour à la vue de ce prince si souverainement beau de corps et de visage, en qui Dieu avait empreint tant de bénignité et de douceur, qu'il la témoignait clairement en sa face. Tous commençaient à espérer et les voix s'unissaient pour répéter : « Noël ! »

Cependant le régent marchait à deux pas derrière son neveu, accompagné par ses frères. Or, comme le peuple, il avait remarqué l'émotion qui gagnait le jeune monarque à la réception inattendue que lui faisait sa bonne ville. Déjà, en passant près du beffroi de l'hôtel de ville, il avait relevé la tête, regardant avec colère cette cloche de la commune qui seule avait encouragé la rébellion de ses tintements, et qui s'aventurait aujourd'hui à se joindre aux volées des cloches fidèles retentissant de toutes parts dans la ville. « Qu'on dépende cette insolente cloche, » avait dit le duc d'Anjou ; et soudain les sonneurs s'arrêtèrent. La cloche, vigoureusement lancée par leurs bras, fit encore entendre quelques sons joyeux ; puis, changeant tout à coup de voix à mesure que cessait l'impulsion donnée, la cloche

de la commune ne laissa plus échapper qu'un gémissement plaintif, auquel succéda bientôt le silence. Déjà des ouvriers, s'élançant avec la docilité de la crainte, escaladaient le beffroi pour en descendre la cloche coupable. Le duc d'Anjou avait écouté les derniers tintements de la cloche; il regardait son neveu essuyant à la dérobée quelques larmes; il regardait la foule agenouillée et les mains jointes, pleurant et demandant grâce par tant de signes de joie et d'amour.

« Ribauds! dit-il très haut et d'une voix dure, plutôt dussiez-vous crier merci la hart au cou, mais aussi bien y perdez-vous votre temps et votre peine! »

A ce même instant, et lorsque l'effroi renaissant glaçait tous les cœurs, une jeune fille bien vêtue, jolie et de modeste apparence, se détacha de la foule prosternée et fit quelques pas vers le roi. Celui-ci s'arrêta, forçant ses oncles et tout son cortège à s'arrêter comme lui. La suppliante se jeta aux pieds du roi, pleurant, mais cherchant à réprimer ses larmes. « Noble sire et gentil roi, dit-elle, faites grâce à mon père, pour l'amour du saint Fils de Dieu, qui demain sortira du tombeau; » et comme le jeune roi demandait avec bonté : « Et qui est votre père? » Guillemette répondit sans hésiter : « C'est Jean Legras, qui a été, contre sa volonté et en terreur de sa vie, traîné en la place Saint-Ouen pour y faire à grand tort le roi! »

Avant que Charles VI eût pu répondre, le régent avait fait un pas en avant et, tendant le bras comme pour saisir brusquement la jeune fille, il s'écria d'une voix terrible : « Ah! Jean Legras, ce beau souverain des meurtriers et des ribauds; où est-il caché? Qu'il se montre et qu'il apprenne ce qu'est la vengeance d'un roi! » Guillemette avait relevé la tête. « Monseigneur, dit-elle (et sa voix ne tremblait pas), mon père est en lieu sûr et n'en sortira, j'espère, que pour apprendre ce que peut la miséricorde d'un roi contre son juste courroux! »

La foule des suppliants était bien inquiète et troublée par la crainte; un grand nombre de ceux qui se pressaient dans les rues au passage du jeune roi, savaient enfermés dans les prisons de la ville leurs parents et leurs amis, et l'attitude du régent les glaçait d'effroi. Cependant un frémissement d'admiration courut de rang en rang aux paroles de Guillemette; quelques voix s'élevèrent même : « Grâce, sire! grâce, monseigneur, pour Jean Legras! il ne savait ce qu'il faisait, tant il était effrayé! » Ce fut à ces voix, venues à l'aide de la jeune fille plutôt qu'à Guillemette elle-même, que répondit encore le régent : « Ceux qui crucifiaient Notre-Seigneur Jésus-Christ ne savaient non plus ce qu'ils faisaient! » Mais ce fut Guillemette qui

reprit, prompte comme l'éclair : « Aussi Notre-Seigneur leur a-t-il pardonné, messire! »

Le duc d'Anjou avait touché l'épaule de son neveu; malgré toute sa dureté, il avait trop d'esprit et d'expérience des soulèvements populaires pour ne savoir pas jusqu'où pouvait se déployer la rigueur de la justice. « Nous ne saurions demeurer plus longtemps ici, beau neveu, murmura-t-il à l'oreille du roi; on avisera à l'affaire d'un malheureux qui a laissé couler tant de sang, s'il ne l'a fait couler lui-même. » Charles VI releva la tête, obéissant à la voix et à l'impulsion de son oncle : « Nous aviserons, » répéta-t-il tout haut; mais son regard promettait la bienveillance. Guillemette, toujours agenouillée, recula lentement et disparut dans la foule, qui répétait encore : « Grâce! grâce pour Jean Legras! »

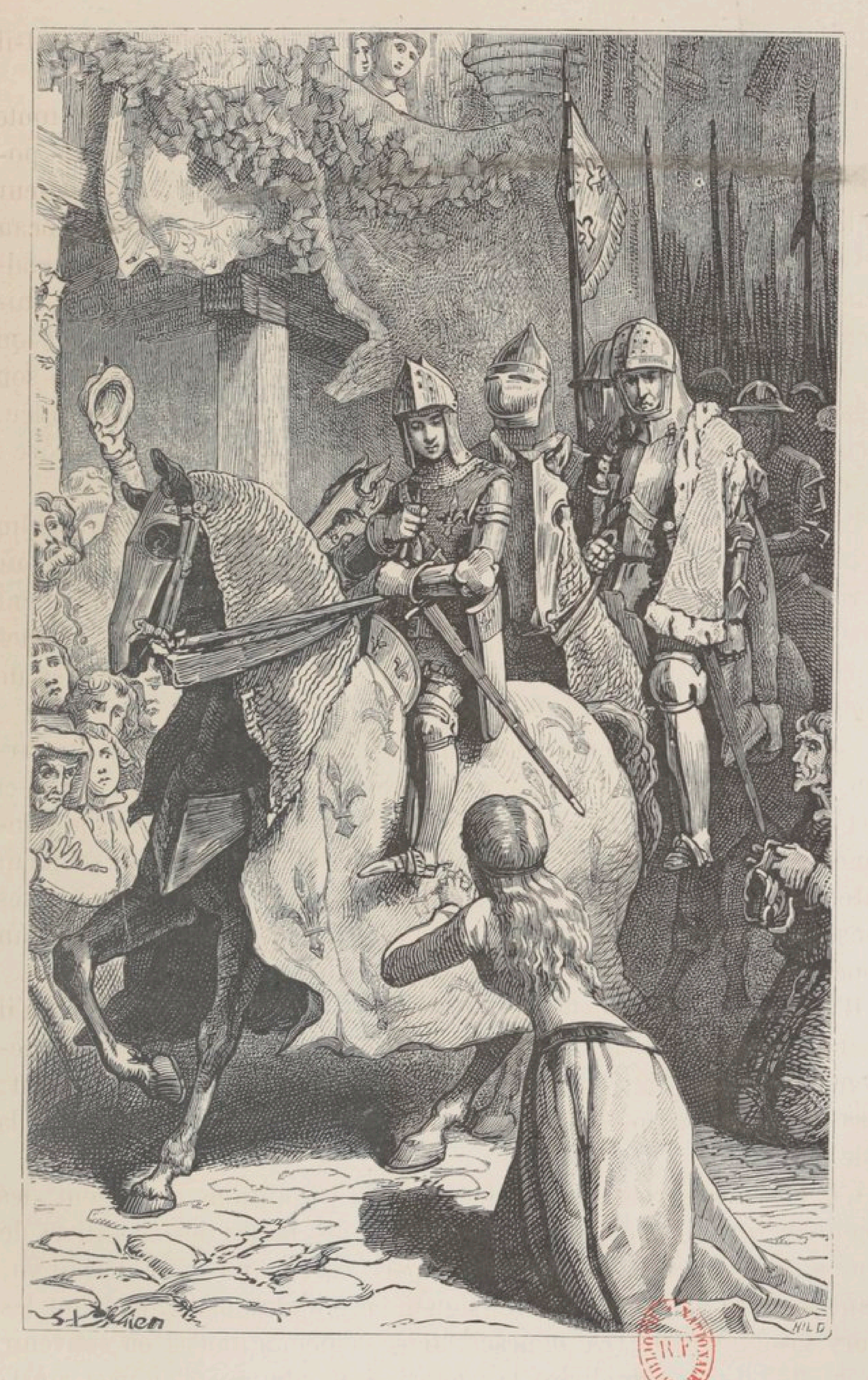
Le cœur de l'enfant royal était encore ému lorsqu'il arriva enfin devant le grand portail de la cathédrale. L'archevêque était là pour le recevoir, entouré de tout son clergé. Les chanoines ne semblaient plus se ressentir des terreurs qui les avaient agités six semaines auparavant; ils portaient leurs chapes de fêtes et les cloches de l'église sonnaient joyeusement en *alleluia*.

Le prélat arrêta le jeune monarque à la porte du saint lieu, parlant longtemps du bon roi Charles le Sage, qu'il avait bien connu et fort aimé. Guillaume de Lestranges avait été bien avant dans la confiance du sage monarque, et son fils ne l'ignorait pas. Il lui semblait entendre son père lui-même parler par la voix de l'évêque, et les conseils que lui donnait celui-ci résonnaient dans son âme comme un appel de la tombe.

Il avançait tout rêveur après le discours de l'archevêque, lorsqu'il aperçut dans le chœur de l'église un tombeau somptueux nouvellement élevé. Le jeune roi ne demanda pas quel était ce monument: il savait que là reposait le cœur du roi son père, par lui légué à la ville de Rouen.

L'enfant oublia ses oncles, les sévères résolutions du régent, les leçons du duc de Bourgogne, les crimes et les fautes des émeutiers de Rouen : il ne pensa plus qu'à son père, aux jours où il l'avait vu, étant avec lui dans sa chambre, signer en grand nombre, pendant les jours saints, des lettres de grâce. Il se remémora aussi en souvenir de quelle miséricorde divine le sage roi avait coutume d'en user ainsi. Il éleva la voix dans l'église, se faisant entendre à la fois du clergé ravi et de ses oncles étonnés et mécontents.

« Or sus, dit le roi Charles VI, qu'on dresse sur-le-champ des



La suppliante se jeta aux pieds du roi.

lettres de pardon pour ceux qui ont failli en cette ville, qu'on les fasse pleines et entières et qu'elles soient revêtues de notre sceau royal; nous les octroyons pour honneur et révérence de la sainte et benoîte semaine en laquelle nous sommes, et de la gracieuse et belle recueillette que les habitants de Rouen viennent de nous faire, à notre joyeux avènement en cette ville ! »

L'archevêque s'était avancé vers le roi, le remerciant et le bénissant au nom de Dieu; les chanoines ne pouvaient retenir leurs larmes pieusement reconnaissantes; plus d'un clerc s'était glissé au travers des rangs pressés du clergé et cherchait à gagner la porte de la cathédrale, afin de répandre la bonne nouvelle parmi le peuple; mais la foule était énorme et les plus adroits avançaient lentement.

Un renouveau d'espérance commençait à peine à circuler parmi la multitude, lorsque l'archevêque, coupant court à l'expression de sa joie, quitta le roi et parut tout à coup au sommet de l'antique jubé. Il tenait à la main un papier, car il avait aussitôt fait écrire par l'un de ses prêtres les lettres de grâce que venait d'accorder le jeune monarque, et ce furent les paroles mêmes du pardon royal qu'il lut tout haut devant le peuple assemblé dans la nef et dans les ailes de l'église.

Une seule voix, retentissant comme le bruit du tonnerre ou des flots déchaînés, répondit à la voix du prélat : « Noël ! criait le peuple; vive notre bon roi, Charles sixième ! » Et dans les rues, sur les places, de maison en maison, à mesure que la joyeuse, la consolante nouvelle courait de bouche en bouche, la population de Rouen tout entière répéta : « Noël ! »

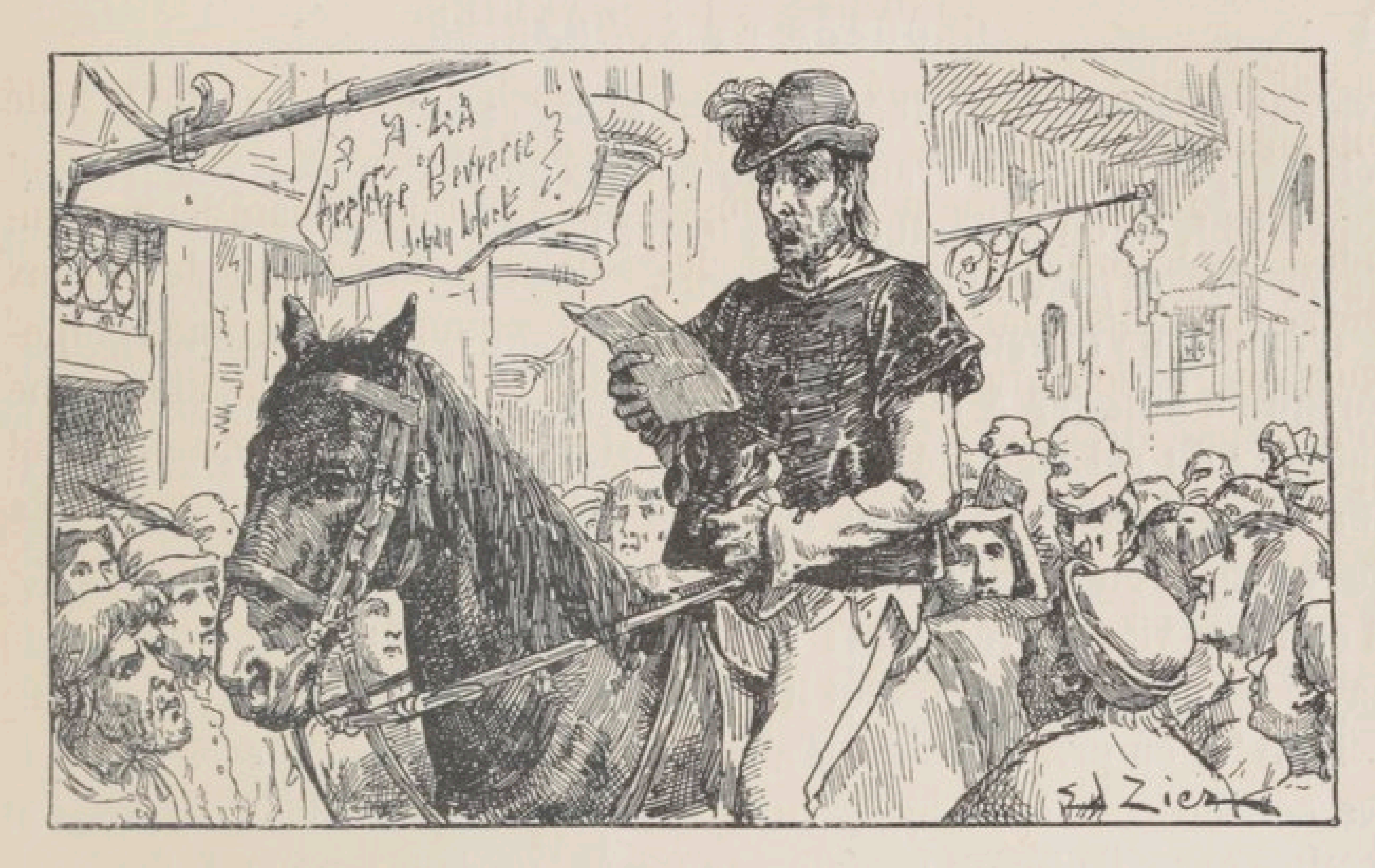
En vain l'évêque faisait signe aux assistants, en vain les chanoines étaient eux-mêmes sortis du chœur pour rappeler le peuple au respect du saint lieu, le tonnerre de la joie et de l'amour populaire grondait sous toutes les voûtes de la cathédrale, et ses échos roulèrent d'arceau en arceau, résonnant sous les vieilles voûtes comme un cri d'hosannah !

Le silence commençait à peine à se rétablir, lorsqu'un cortège touchant fendit les rangs de la foule et s'avança le long de la nef. Pâles, les yeux affaiblis par les larmes et les privations, vêtus encore de leurs habits déchirés au sein des luttes municipales, la foule des prisonniers graciés et tantôt libérés était sortie des geôles et des tours pour venir rendre grâce au jeune roi et pour s'agenouiller auprès du tombeau de son père. Les larmes coulaient sur toutes les joues; on entendait de toutes parts retentir des sanglots. Au même moment, le cierge

pascal venait d'être allumé et toutes les cloches des églises de la ville annonçaient à toute volée la grande fête de Pâques.

« Sire, dit Guillaume de Lestranges, montrant de la main les prisonniers d'hier prosternés au pied des autels, voilà revenir les beaux jours de l'Église naissante; vous avez fait comme ces grands empereurs qui, à la Pâques, mettaient tous les prisonniers en liberté, ne voulant pas, disaient-ils, qu'en ce jour d'universelle allégresse un seul chrétien eût lieu de gémir. Fasse Dieu qu'il n'y ait que joie sur la terre pour un roi qui commence son règne sous de tels auspices! »





Un huissier à cheval parut.

CHAPITRE IV

Parmi les suppliants, Charles VI avait reconnu Guillemette, qu'accompagnait son père. Il leva la main, comme pour l'encourager à s'approcher, et lorsque la jeune fille, tombant à ses pieds, essaya de murmurer quelques paroles, au nom de son père, muet d'émotion et de terreur, le roi ne laissa pas à ses secrétaires, chargés des lettres de grâce, le temps d'en répéter les termes, il releva lui-même le drapier à demi mort.

« Mon pardon est pour tous, maître Legras, dit-il d'une voix grave et douce qui semblait au-dessus de son âge, et je remercie messire Dieu, qui m'a mis cette couronne en la tête, de pouvoir user du pouvoir qu'elle me donne mieux que vous n'avez fait de l'autorité que vous conférait céans la vôtre ! »

Quelques jours plus tard, le jeune roi se préparait à revenir à Paris, le cœur encore ému des signes de reconnaissance et d'amour que lui avait donnés sa brave ville de Rouen, et pensant quelquefois aux paroles hardies, aux yeux brillants et au doux sourire de Guillemette Legras.

Les princes ses oncles étaient grandement mécontents et fort inquiets de ce qui s'allait passer à Paris, car le trésor royal était à sec ; ils

avaient secrètement donné à bail les aides et gabelles, comptant les rétablir par surprise, avant que le peuple pût faire résistance. Il fallait cependant, selon la coutume des temps passés, que ceux qui devaient payer fussent prévenus à l'avance.

C'était jour de fête, et grande affluence sur les places et aux halles, lorsqu'un huissier à cheval y parut, annonçant à haute voix que la vaisselle du roi avait été dérobée, et décrivant les plats et aiguières, afin que ses fidèles et loyaux sujets les pussent reconnaître aux mains des voleurs ; puis tout à coup et lorsque l'attention de la foule fut excitée, il cria très vite et très haut : « C'est demain que tous sont tenus de payer les aides, » et aussitôt il s'enfuit de toute la vitesse de son cheval.

Bien lui en prit d'avoir mis ainsi ses jours en sûreté, car, dès que les collecteurs des aides parurent dans les maisons des bourgeois et petites gens, ils furent assommés avec de lourds marteaux de fer, dont le peuple de Paris s'était armé : ce qui avait fait nommer les séditieux des *Maillotins*. A l'imitation des gens de Rouen, ils brisaient les portes des prisons, et parlaient de brûler les hôtels du roi, et par avance pillèrent-ils plusieurs maisons riches de seigneurs ou puissants bourgeois, en sorte que les gens sages n'étaient pas de leur parti et bien mécontents de leur rébellion.

Le roi était allé avec ses oncles demeurer à Meaux, car on n'osait plus s'aventurer dans Paris.

L'argent ne rentrait cependant pas dans les coffres royaux, et le duc d'Anjou, qui était pressé de s'en aller en son royaume de Naples, aspirait à assembler bientôt les finances ; on avisa donc qu'il serait bien d'envoyer à Paris le seigneur de Coucy, le plus beau chevalier et le plus illustre guerrier qui fût en son temps, et qui en outre était de grand esprit et adresse, en sorte qu'il savait mieux conduire les gens de Paris que nul autre ne faisait. « S'il était allé à Rouen aux premiers jours du soulèvement, disait-on, moins de mal aurait été fait, » mais le sire de Coucy secouait tristement la tête : « Quand les Normands, qui sont d'ordinaire gens prudents et loyaux sujets, se mettent en tête de faire résistance, il n'est manière de parole et de raison qui les puisse arrêter, disait-il, car ils ne se laissent point enjôler par des promesses creuses et de beaux discours. J'aime mieux avoir affaire à l'esprit changeant et divers des habitants de Paris. »

Le sire de Coucy s'en vint donc à Paris, non à main armée comme messire Jean de Vienne avait marché sur Rouen, mais tout simplement avec ceux de sa maison, et descendit de cheval dans la cour de son hôtel, où il manda ceux qui étaient le plus engagés dans cette affaire.

Ils y vinrent hardiment, laissant autour de l'hôtel un grand nombre de Maillotins, bien armés de leurs marteaux de fer. Le sire de Coucy les reçut aimablement, leur faisant servir beaux rafraîchissements et leur parlant avec douceur, lorsqu'il commença à leur remontrer qu'ils s'étaient trop mal conduits en mettant à mort les officiers et ministres du roi, en rompant et brisant les maisons et les prisons du roi et en délivrant ses prisonniers. Si le roi et les conseillers le voulaient, tout cela serait trop sévèrement puni ; mais nenni, car par-dessus toutes choses le roi aimait Paris, parce qu'il y était né et que c'était la capitale de son royaume ; il ne voulait pas le châtier et le détruire non plus que les bonnes gens qui étaient dedans, et ce serait pour lui grande peine d'entrer par la brèche dans la ville comme il avait fait à Rouen.

Les principaux des Maillotins qui se trouvaient à cette heure avec le sire de Coucy se prirent à sourire. « Nous n'avons pas, dirent-ils, mis la couronne sur la tête d'un des nôtres, comme ont fait ceux de Rouen, auxquels cependant le roi a pardonné ; nous ne voulons ni guerre ni rébellion envers le roi, notre seigneur, mais seulement que les impositions, aides, subsides et gabelles soient abolis à Paris ; nous sommes riches assez pour aider le roi en autre manière. — Et de quelle manière ? demanda aussitôt le sire de Coucy. — En cette manière-ci : toutes les semaines nous payerons une certaine quantité d'or et d'argent à un certain homme qui le touchera pour aider à payer les soldats et gens d'armes du roi ; nous sommes bien assurés que les autres bonnes villes du royaume en feraient volontiers autant, pourvu qu'elles fussent garanties du retour de leur argent si le roi n'allait pas en campagne, rien du leur ne devant profiter aux oncles du roi. »

Le sire de Coucy mena si bien les Maillotins par son beau langage, qu'ils s'imposèrent eux-mêmes pour le peuple de Paris à dix mille francs qu'ils payeraient chaque semaine à un homme qu'ils choisiraient comme receveur. « Et mieux avons-nous conduit notre affaire que les gens de Rouen, disaient-ils, car nous sommes délivrés des traitants et huissiers des gabelles, et payons à notre gré et de notre bon vouloir sans que les murs de la ville aient été abattus et la brèche ouverte en nos remparts. »

Le duc d'Anjou voyait qu'il n'obtiendrait plus grand argent de ses rapines ; aussi, ayant rassemblé les soldats qu'il avait dès longtemps engagés, et chargé ses trésors sur des mulets qui marchaient à sa suite, il se mit en chemin pour aller conquérir son royaume de Naples : ce dont les gens de France se consolèrent facilement. Le jeune roi n'en

fut pas triste non plus, car il aspirait grandement à faire ses premières armes et ne pensait qu'à combattre : ce dont le duc d'Anjou l'avait retenu jusqu'alors, voulant garder toutes les finances pour son usage et besoin personnel, autant qu'il les pouvait garantir contre les princes ses frères.

Or, à cette fois, le duc de Bourgogne était en grand souci des affaires de son beau-père, le comte de Flandre, qui avait été chassé de ses bonnes villes par ceux de Gand, qui s'étaient soulevés contre lui et serraient de près la ville d'Oudenarde qu'ils assiégeaient.

Le duc avait promis à son beau-père de lui obtenir le secours du roi de France, qui seul le pouvait rétablir en son héritage, et par la défaite des Gantois réduire et soumettre en même temps l'orgueil des séditieux dans son propre royaume, car partout les révoltés s'appuyaient sur les Flamands et se réjouissaient de leurs succès.

Le duc de Bourgogne s'en vint donc à Senlis, où le roi se tenait avec ses deux oncles, Berry et Bourbon ; il lui remontra le besoin du comte de Flandre. « Beau-frère, dit le duc de Berry, nous en parlerons au roi ; nous sommes, vous et moi, les plus hauts de son conseil et, le roi informé, nul n'ira au contraire de notre intention ; mais pour émouvoir la guerre entre le royaume de France et la Flandre, qui ont été en bonne paix ensemble, il convient qu'il y ait raison, et que les barons de France soient consultés ainsi que la majeure partie des prêtres du royaume, car le roi est jeune et tous savent bien qu'il fera en grande partie ce que nous aurons voulu et conseillé. Quand ils seront rassemblés, nous leur remontrerons toutes nos raisons, le roi présent, vous surtout à qui tombe l'héritage de France, et nous connaîtrons ainsi la volonté du royaume. » Le duc de Bourgogne répétait : « Beau sire, vous parlez bien et il sera fait ainsi que vous le dites. »

Comme ils devisaient ainsi ensemble, voici le roi qui entre dans la chambre où étaient ses oncles et qui se lance dans leur discours en riant gaiement et caressant son épervier, qu'il tenait sur le poing. « De quoi parlez-vous maintenant, beaux oncles, en si grand conseil ? demanda-t-il. Sont-ce choses que je puisse savoir ? — Vrai Dieu, oui, monseigneur, dit le duc de Berry, car c'est à vous surtout qu'appartient cette affaire. Voici votre oncle, mon frère de Bourgogne, qui se plaint à moi de ceux de Flandre, car les vilains de ce pays ont débouté de son héritage le comte de Flandre, leur seigneur, et tous les gentilshommes, et encore sont-ils au siège d'Oudenarde plus de cent mille Flamands qui tiennent ici assiégés foison de gentilshommes ; ils ont un capitaine qui se nomme Philippe d'Artevelde, pur Anglais de cœur et qui a juré

que jamais il ne partirait de là qu'il n'eût la ville en sa volonté. Il en sera ainsi, à moins que votre puissance ne lève le siège. Et vous, qu'en dites-vous? Voulez-vous aider votre cousin de Flandre à reprendre son héritage que ces vilains lui enlèvent et lui arrachent par orgueil et par cruauté? — Par ma foi, répondit le roi, beaux oncles, j'en suis en très grande volonté, et pour Dieu, allons-y ; je ne désire autre chose que de m'armer : ce que je n'ai pas encore fait. Il me faut apprendre les armes, si je veux régner en puissance et honneur. »

Les deux ducs se regardèrent bien contents, car la parole que le roi avait répondue leur plaisait bien, et le duc de Berry dit encore : « Puisque vous êtes en cette volonté, beau neveu, ne la quittez jamais et parlez haut et clair, comme vous nous avez parlé, à tous les prélats et nobles de votre royaume que nous assemblerons présentement en votre présence, afin que tous disent : Nous avons un roi de grande entreprise et de haute volonté. — Par ma foi, beaux oncles, je parlerai, car je voudrais que nous pussions y aller demain, et dorénavant sera-ce le plus grand désir que j'aurai d'aller en Flandre abattre l'orgueil des Flamands. » Ce dont les ducs eurent grande joie.

Le petit roi s'impatientait souvent, avant que les seigneurs du royaume fussent rassemblés à Compiègne, et il disait à Godefroy d'Harcourt, qui était demeuré auprès de lui depuis leur enfance : « On parle trop pour faire bonne besogne. — Mais, disait le jouvenceau, beau sire, il faut pourtant que les barons de France soient consultés et qu'on sache leur volonté. — Oui, oui, reprenait le roi, mais quand on veut faire et entreprendre une grande affaire, on ne la doit point tant tarder, car par un retard on avertit les ennemis. On parle du péril, mais qui jamais rien n'entreprit, rien n'acheva. » Le damoiseau d'Harcourt était aussi pressé que le roi de s'armer pour la première fois.

Si grand était le souci du roi Charles VI et son ennui des longueurs du conseil, qu'il croyait voir dans ses rêves mêmes des prédictions sur la campagne qu'il allait entreprendre. Une nuit qu'il dormait dans son lit, il se crut en la ville d'Arras, où il n'avait jamais été. Il était là, avec la fleur de la chevalerie de son royaume, et le comte de Flandre venait à lui, tenant sur son poing un faucon pèlerin, bien doux et beau, et lui disait : « Monseigneur, je vous donne à bonne étrenne ce pauvre faucon, pour le meilleur que je visse oncques, le mieux volant, chassant et abattant oiseaux. » Le roi avait grande joie de ce présent, et il disait : « Beau cousin, grand merci. » Alors il semblait au roi qu'il regardait le connétable de France, Olivier de Clisson, qui était auprès de lui, et qu'il disait : « Connétable, allons, vous et moi, aux champs,

pour éprouver ce gentil faucon que m'a donné mon cousin de Flandre. » Et le connétable disait : « Sire, allons! » Alors ils montaient à cheval, eux deux seulement, et ils venaient aux champs, le connétable prenant le faucon de la main du roi, et trouvant grandement à le faire voler et foison de hérons. Alors le roi disait : « Connétable, lancez l'oiseau; nous verons comment il chassera et volera. »

Le connétable lançait donc et le faucon montait si haut, qu'à peine on pouvait le suivre en l'air, et il prenait le chemin de Flandre. Alors le roi disait au connétable : « Connétable, chevauchons après mon oiseau, je ne veux pas le perdre. » Et le connétable le lui accordait. En chevauchant, il semblait au roi qu'il donnait de l'éperon dans un grand marais, et se trouvait en un bois durement épais et si dru d'épines et de ronces, qu'il était mauvais à chevaucher. Le roi criait : « A pied, nous ne pourrons traverser ce bois à cheval. » Alors ils descendaient et se mettaient à pied, et des valets venaient qui prenaient les chevaux, et le roi et le connétable entraient dans ce bois à grand peine, et ils marchaient tant, qu'ils arrivaient dans une grande lande, et là ils voyaient le faucon qui chassait les hérons et les abattait, et il combattait contre eux et eux contre lui, et il semblait au roi que son faucon y faisait grande foison de beaux coups, et chassait les oiseaux devant lui tant qu'on le perdait de vue. De quoi le roi était trop courroucé, parce qu'il ne pouvait voir son oiseau, et il disait au connétable : « Je perdrai mon faucon et j'en aurai grand ennui, car je n'ai leurre ni moyen de le rappeler. »

En ce souci que le roi avait, il aperçut un beau cerf douze cors avec des ailes, qui apparaissait et sortait de ce bois épais, et il venait sur la lande et s'inclinait devant le roi, et le roi disait au connétable, qui regardait le cerf avec étonnement, en ayant grande joie : « Connétable, demeurez ici, je monterai sur ce cerf qui se présente à moi, et je suivrai mon faucon. » Le connétable y consentait.

Le jeune roi montait donc de grande volonté sur son cerf et s'en allait à l'aventure après son faucon ; et le cerf, comme s'il était bien instruit et appris à servir le bon plaisir du roi, le portait au-dessus des grands bois et des hauts arbres, et il voyait que son faucon abattait des oiseaux en si grande quantité, qu'il en était tout émerveillé, et il sembla au roi que, quand son faucon eut assez volé et abattu de hérons et d'oiseaux tant que cela lui devait suffire, le roi le rappelait, et alors le faucon, comme un oiseau bien appris, s'en allait sur le poing du roi, et il semblait au roi qu'il reprenait le faucon par les ongles, et le mettait à son devoir, et que le cerf, repassant par-dessus tous ces bois, ramenait



Le jeune roi montait sur son cerf.

le roi sur la même lande où il s'en était chargé, et où le connétable de France l'attendait, qui était bien joyeux de sa venue. Et sitôt que le roi fut revenu et descendu, le cerf s'en alla et rentra dans le bois, en sorte qu'on ne le voyait plus, et le roi racontait au connétable comment il l'avait emporté.

« Jamais, dit le roi, je ne chevaucherai plus à l'aise. » Ensuite venaient les valets qui les poursuivaient et leur ramenaient leurs chevaux, lesquels ils montaient et s'en retournaient à Arras par un beau et large chemin.

Alors le roi s'éveilla, qui fut bien étonné de cette vision, dont il se souvenait si bien, et il la raconta à ceux de sa chambre qui étaient le plus près de lui, et la figure de ce cerf lui plaisait si fort, qu'à peine pouvait-il la faire sortir de son imagination, et ce fut l'une des premières causes pour laquelle il prit un cerf volant pour sa devise en allant combattre les Flamands : ce dont plus que jamais il était désireux, ayant vu dans son rêve le faucon qui prenait le chemin de Flandre.

Cependant les préparatifs qui avaient paru si longs au jeune roi étaient enfin terminés, et il partit d'Arras, et s'en vint à Sens, en Artois, où il fut deux jours. Le troisième jour de novembre il arriva à Senlis. Là il s'arrêta, pendant que le connétable de France et les maréchaux de France, de Bourgogne et de Flandre tenaient conseil, car on disait communément dans l'armée que ce serait une chose impossible d'entrer en Flandre, tant les passages de la rivière de Lys étaient bien gardés par Philippe d'Artevelde et les Flamands. Par-dessus tout cela, il pleuvait tous les jours et faisait si froid, qu'on ne pouvait aller plus avant, en sorte que les gens du royaume de France disaient que c'était un tort d'avoir amené le roi dans un tel pays, et qu'on aurait bien dû attendre l'été pour guerroyer en Flandre. Mais le roi disait : « Je me veux accoutumer à la fatigue et au travail des armes, car c'est ainsi que j'apprendrai à régner. »

Le connétable et les seigneurs ayant résolu d'aller toujours devant eux afin de faire un bref passage à leur loyal pouvoir, l'avant-garde avançait déjà vers le pont à Commines pour voir si, dessus ou dessous, ils ne pourraient passer la rivière. Mais, lorsqu'ils furent arrivés là, les valets chargés de tâter la rivière n'y purent trouver aucun gué ni passage, et le pont était tout défait à Commines et la ville bien gardée par un capitaine flamand nommé Pierre du Bois, qui se montrait résolu à la défendre, car il était au pied du pont, sur la chaussée, une hache à sa main et avait bien neuf mille Flamands rangés des deux côtés.

Le connétable et les maréchaux ne savaient que faire, et ils parlaient

de remonter la rivière jusqu'à Aire ou à Saint-Omer pour y trouver meilleur passage.

Tandis que le connétable était en cet embarras, on lui vint dire que quelques chevaliers qui connaissaient bien le pays avaient lancé des barques à la dérobée sur la rivière au-dessus de Commines, là où elle n'était pas trop large, que bien des gens d'armes avaient déjà passé et qu'il en passait une foule d'autres d'instants en instants. Le connétable dit donc à son cousin, le sire de Rieux, qui se tenait auprès de lui, ainsi qu'il avait accoutumé de faire : « Allez voir, je vous prie, à ce passage ce que c'est, et si nos gens passent si facilement qu'on nous le dit. »

Le sire de Rieux ne fut jamais si content que lorsqu'il eut cette commission, et ne se le fit pas répéter deux fois, mais donna de l'éperon à son cheval et s'en vint là avec toute sa troupe, qui était de soixante hommes d'armes.

Quand il fut venu au passage, il dit qu'il monterait dans la barque, et que le maréchal de France, messire Louis de Sancerre, qui se trouvait là, ne pourrait l'en empêcher. Il mit donc pied à terre, et fut tantôt au passage. Messire Louis de Sancerre ne tarda pas à le suivre.

Quand le connétable, qui pendant ce temps escarmouchait avec les Flamands à travers la rivière, en sorte que les traits des arbalètes volaient dru comme grêle, aperçut la belle petite bataille des chevaliers du roi de France qui s'avançait déjà vers Commines, il commença à frémir d'épouvante, car il sentait par devers l'eau grande foison de Flamands tous enragés. Aussi courait-il le long de la rivière, en disant par grande colère :

« Ah! saint Yves ! Ah ! saint Georges ! Ah ! Notre-Dame ! Ah ! saint Denis ! que vois-je là ? Je vois en partie la fleur de notre armée qui s'est mise à grand péril. Certes je voudrais être mort quand je vois qu'ils ont fait une si grande folie. Ah ! messire Louis de Sancerre, je vous croyais plus sensé et moins assuré que vous n'êtes ! Comment avez-vous osé mettre outre cette rivière tant de nobles chevaliers et écuyers, et vaillants hommes d'armes, qui sont là en terre d'ennemis contre peut-être dix ou douze mille hommes, qui sont fiers et orgueilleux et tout au courant de leur fait, et ne prendront personne à merci ? Nous ne pourrons les soutenir quand il en sera besoin ! Ah ! Rohan ! Ah ! Laval ! Ah ! ah ! Rieux ! Ah ! ah ! Beaumanoir ! Ah ! Fouqueville ! Ah ! Rochefort ! Ah ! Malestroit ! Ah ! Thouars ! Ah ! Conversant ! Ah ! tels et tels ! Je vous plains quand, sans mon conseil, vous vous êtes mis en telle situation ! Pourquoi suis-je connétable de France ? Car, si vous vous

perdez, j'en serai responsable et blâmé ; on dira que je vous ai envoyés en telle folie, et je n'en ai point la faute. »

Quand le connétable vit ceux qui étaient passés s'avançant vers Commines par les marais le long de la rivière, heaumes et pennons au vent, lui qui avait jusqu'alors défendu à ceux qui l'entouraient de passer outre, il dit tout haut : « J'abandonne le passage à tout homme qui peut et veut passer. »

A ces mots, les chevaliers et les écuyers qui n'avaient point de barques, s'empressèrent pour trouver moyen de passer sur le pont, et quelques-uns mettaient déjà leurs boucliers sur les poutres, mais la nuit venait qui ne permettait pas de travailler bien avant, et cependant les Flamands qui tenaient Commines avaient fort à faire et se trouvaient bien embarrassés, car ils voyaient dans le marais au-dessous du pont grande foison de bonnes gens d'armes qui s'étaient arrêtés là et restaient tout cois, leurs lances droites devant eux, et d'autre part ceux qui étaient encore de l'autre côté de la rivière qui escarmouchaient sans cesse contre eux et se mettaient en devoir de réparer le pont.

Cependant Pierre du Bois se rassurait et rassurait les siens en disant : « Ces hommes d'armes qui ont passé pour nous combattre ne sont pas de fer ou d'acier ; ils ont tout le jour travaillé et piétiné dans ce marais ; il ne se peut que vers le jour le sommeil ne les abatte. En cet état, nous viendrons tout doucement sur eux et nous les assaillerons, et, quand ils seront déconfits, sachez que nul n'osera jamais plus s'y venir frotter. Tenez-vous tous cois et ne faites point de bruit. Je vous signifierai bien quand il sera temps de faire votre entreprise. »

Si les Flamands qui guettaient le signal de Pierre du Bois trouvaient la nuit trop longue, les barons, les chevaliers et écuyers qui étaient dans la boue, quelques-uns jusqu'à mi-jambes, pensaient encore plus qu'eux que les heures s'écoulaient lentement. La pluie tombait sur leur tête, et le froid glaçait leurs membres, mais ils avaient mis leurs casques et rabattu leurs visières, en sorte que l'eau coulait sur eux, et ils étaient prêts à combattre, attendant à tout moment qu'on vînt les assaillir. La grande envie qu'ils en avaient les réchauffait et leur faisait oublier leurs peines.

Le sire de Saint-Py, chevalier de Hainaut, qui connaissait bien le pays, et qui le premier avait eu la pensée de passer la rivière, se tenait sur le devant de la bataille, guettant et surveillant les Flamands ; tout doucement, et se tapissant, il allait examiner leurs mouvements, puis il revenait vers ses compagnons et leur disait tout bas : « Or ci, nos ennemis se tiennent tout cois. Peut-être viendront-ils avec le jour ; que

chacun soit alors prêt et avisé de ce qu'il devra faire. » En cette manière, allant et venant, il fut jusqu'à l'aube du jour où les Flamands commencèrent d'avancer, tous serrés en un tas, au petit pas, et sans dire un mot.

Alors le sire de Saint-Py dit à ses compagnons : « Or maintenant, seigneurs, il n'y a plus qu'à bien faire. Les voici, ils viennent, vous les aurez tantôt ; les larrons viennent à petits pas et croient nous surprendre ; nous leur montrerons que nous sommes bonnes gens d'armes et nous aurons la bataille. »

A ces mots que dit le sire de Saint-Py, on eût pu voir les chevaliers et les écuyers abaisser de grand courage leurs glaives à longs fers de Bordeaux, et les employer de bonne volonté, se mettant en si bonne ordonnance que jamais ne put-on mieux demander ou désirer de gens d'armes. Ainsi advint-il comme ils en étaient convenus entre eux, au moment où les Flamands s'avancèrent pour combattre les Français, que les chevaliers et écuyers commencèrent à crier très haut plusieurs cris et plusieurs voix, si bien que le connétable de France et les autres de l'avant-garde les entendaient très bien, et criaient : « Nos gens sont en armes ! Dieu leur soit en aide ! Nous ne pourrons pas promptement les secourir ! »

Voici Pierre du Bois et ses Flamands s'avançant avant, qui furent accueillis par les longs glaives à fer tranchant et affilé de Bordeaux, ce à quoi les mailles de leurs cottes de fer ne résistaient pas plus que de la toile doublée en trois doubles ; les glaives passaient outre et les enfilaient par le ventre, par la poitrine, par la tête, si bien que les Flamands se voyant ainsi empalés reculèrent, tandis que les Français avançaient pas à pas et conquéraient sur eux la terre. Pierre du Bois fut le premier transpercé d'un fer de glaive et blessé à la tête et à l'épaule, en sorte qu'il eût été mort sans remède, si les gens qu'il avait ordonnés pour la défense de son corps ne l'eussent pris entre leurs bras et emporté par force hors de la presse.

La boue aux environs de la chaussée près de Commines était si épaisse, que tout le monde y entrait jusqu'à mi-jambes. Les gens d'armes de France criaient : « Saint-Py ! Laval ! Sancerre ! Enghien ! Antoing ! Verniny ! Lalaing ! Halengner ! » et tous les noms des seigneurs dont il y avait là des hommes. Ainsi les Flamands commençaient à reculer et à tomber les uns sur les autres, et les Français se lançaient toujours au plus épais et les tuaient tous comme des chiens, et avec bonne raison, car si les Flamands l'avaient emporté, ils eussent fait pareillement. Et ainsi les repoussèrent-ils jusqu'à Commines, à laquelle les habitants



La pluie tombait sur leur tête.

avaient mis le feu dans l'espoir de faire reculer les Français ; mais ils n'y gagnèrent rien, car les gens d'armes de France les poursuivaient et les combattaient aussi hardiment et vaillamment qu'auparavant et les abattaient par tas et par monceaux dans la boue et dans les maisons où ils se retiraient ; alors les Flamands commencèrent à s'enfuir, cherchant à sauver leurs biens pour les emporter à Ypres et à Courtray, en se réunissant par les champs pour résister encore aux Français. Et pendant ce temps toutes les cloches des églises sonnaient à pleine volée, afin d'avertir les gens du danger que couraient ceux de Commines et avec eux tout le pays.

De l'autre côté de la rivière, le connétable voyait la bataille des Français, en sorte que toute la grosse troupe travaillait à relever le pont, et déjà bien des seigneurs étaient passés en grand péril, mettant leurs boucliers et leurs pavois sur les fondements, afin de traverser, et ceux qui étaient arrivés se mirent à reconstruire le pont dont ils trouvaient tous les bois devant eux, sans compter deux charretées de claies qu'on avait fait apporter pendant la nuit. Tout fut fait, ouvré et charpenté si promptement, que le matin du mardi tous ceux de l'avant-garde passèrent le pont à Commines et se logèrent dans la ville : ce dont le roi eut grande joie lorsqu'il l'apprit et monta tantôt à cheval pour aller à Commines avec ses gens. Aussi ne tardèrent guère les bourgeois des bonnes villes environnantes à se venir rendre à lui et crier merci. Ceux d'Ypres, de Cassel et de Bruges en firent ainsi, mais les Gantois, qui avaient récemment conquis la ville de Bruges, empêchèrent les gens de ce lieu d'en faire autant, en assurant que tantôt Philippe d'Artevelde déconfirait le roi et toute sa puissance, en sorte que jamais pied n'en repasserait la rivière.

Cependant ledit Philippe avec tous ses gens s'était venu camper en une place assez forte entre le mont d'Or et la ville de Rosebecque, où le roi était logé. Dès le soir, Philippe donna à souper en son logis grandement et largement à tous ses capitaines et, quand le souper fut fini, il dit : « Beaux seigneurs, vous êtes mes compagnons en cette entreprise d'armes. J'espère bien que demain nous aurons affaire, et je vous prie que vous reteniez tous votre loyauté, et que vous ne vous troubliez de rien, car c'est pour notre bon droit que nous combattons et pour défendre les juridictions de Flandre. La journée de demain gagnée, par la grâce de Dieu, nous ne trouverons jamais seigneur qui nous combatte et qui ose se mettre aux champs contre nous, et l'honneur en sera cent fois plus grand pour nous que si nous avions le secours des Anglais, comme nous aurions dû l'avoir. Dites à

vos gens de tout tuer et de ne prendre personne à merci, car avec le roi de France est toute la fleur de sa chevalerie ; je ne veux donc qu'on fasse aucun prisonnier, si ce n'est le roi de France ; pour lui, je le veux épargner, car c'est un enfant ; on lui doit pardonner, il ne sait ce qu'il fait, et va ainsi qu'on le mène. Nous l'amènerons à Gand pour apprendre à parler flamand, mais les ducs, les comtes, les autres hommes d'armes, tuez tout. Les communes de France ne nous en sauront pas mauvais gré, car ils voudraient, j'en suis bien assuré, que jamais un pied n'en retournât en France, et ainsi en sera-t-il. »

Les capitaines répondirent tous : « Seigneur, vous dites bien et il sera ainsi fait. » Chacun donc entra dans son logis et Philippe d'Artevelde, ayant entendu à toutes ses besognes, s'en alla dormir.

Vers le minuit, une femme de Gand, qui logeait non loin de la tente de Philippe d'Artevelde, étant sortie pour voir quel temps il faisait, car elle ne pouvait dormir, regarda du côté de Rosebecque, et elle vit en plusieurs endroits des lumières et des étincelles de feu qui volaient, car c'étaient des feux que faisaient les Français sous les haies et buissons, là où ils étaient logés. Cette femme écoute et entend, à ce qu'il lui semble, un grand mouvement et un grand bruit entre leur armée et l'armée des Français, et il semblait que ce fût sur le mont d'Or. Elle en fut toute troublée, et, courant au pavillon de Philippe, elle l'éveilla soudainement, en disant : « Sire, levez-vous et vous armez, car j'ai entendu grand bruit sur le mont d'Or, et je crois que ce sont les Français qui nous viennent assaillir. »

Philippe dormait profondément sur une couche auprès du feu, car il était fort las ; mais, s'affublant aussitôt d'une robe, il sortit en maudissant ceux du guet qui faisaient si mal leur office, et, comme la femme avait entendu, il entendit pareillement un mouvement et un bruit du côté des Francais. S'armant donc à la hâte, il fit sonner par le camp, en sorte que toute l'armée se trouva sur pied : ce qu'entendant les gens du guet, ils envoyèrent tout surpris vers Philippe, qui leur reprocha de s'être tenus cois tandis qu'il y avait du bruit et du mouvement parmi les ennemis. « Ah ! dirent-ils, nous avons vraiment entendu du tumulte sur le mont d'Or et nous y avons envoyé pour savoir ce que ce pouvait être, mais ceux qui y sont allés n'ont rien vu ni trouvé ; c'est pourquoi nous n'avons pas voulu réveiller l'armée. » Philippe s'apaisa à ces paroles, mais en son cœur il s'émerveillait grandement de ce que ce pouvait être. Bien des gens dirent que c'étaient les diables d'enfer qui jouaient là et tournoyaient au lieu où la bataille devait être, en grande joie de la proie qu'ils attendaient.

Cependant Philippe d'Artevelde et ses Flamands ne se voulurent plus recoucher, de peur d'être trahis et surpris. Ils achevèrent donc de s'armer et, faisant de grands feux en leur logis, ils déjeunèrent tout à loisir et, une heure avant le jour, ils s'en vinrent aux champs, bien cinquante mille en une seule bataille, tous hommes choisis, les plus forts, les plus hardis, les plus courageux et ceux qui tenaient le moins à leur vie de toute la Flandre. Tous étaient à pied, et Philippe avec eux ; seulement il avait fait venir son page monté sur un beau coursier, auquel il avait ordonné de se tenir derrière un bosquet, non que Philippe voulût fuir et s'éloigner des autres, mais afin de pouvoir poursuivre les Français dans la déroute et crier à son aise à ses gens : « Tuez tout ! tuez tout ! »

Le jour se levait, mais avec un brouillard si grand, si épais et si loin étendu, qu'à peine pouvait-on voir devant soi : ce qui troublait fort les seigneurs autour du roi de France, car ils ne pouvaient juger de l'état des ennemis. Le connétable dit donc au roi : « Sire, à votre bon plaisir, nous irons, messire Jean de Vienne, messire Guillaume de Poitiers et moi, voir ce que disent ces gens-là et comment ils se comportent, pendant que le sire de Coucy, le sire d'Albret et messire Hugues de Châlons veilleront à l'ordonnance de bataille. » Le roi dit : « Je le veux bien ; » et il ordonna qu'on déployât l'oriflamme pendant que les trois seigneurs, montés sur leurs meilleurs coursiers, s'en allaient à bride abattue vers le lieu où ils pensaient trouver les ennemis logés.

Il était déjà huit heures et les Flamands n'avaient encore aucune nouvelle des Français qui avaient été empêchés par le brouillard. Ils s'en étonnaient fort, et leur orgueil et leur outrecuidance s'en allaient croissant, en sorte que les capitaines commencèrent à se parler l'un à l'autre, se disant : « Qu'est-ce que nous faisons là à rester sur nos pieds et à nous refroidir ? Que n'allons-nous de bon courage, puisque nous avons la volonté, chercher nos ennemis pour combattre ? Nous séjournons ici pour rien ; jamais les Français ne viendront nous chercher. Allons au moins jusqu'au mont d'Or, pour prendre l'avantage de la montagne qui est entre nous et les Français ! »

Ainsi parlant, les Flamands commençaient à tourner vers le mont, lorsque les trois chevaliers s'approchèrent d'eux à une portée d'arc, chevauchant d'abord sur la gauche de leur bataille, puis ensuite sur la droite, en sorte qu'ils voyaient toute leur ordonnance en longueur et en épaisseur.

Les Flamands les apercevaient bien, mais ils n'en tinrent nul

compte et ne s'en dérangèrent pas; seulement Philippe dit aux capitaines: « Tout coi! tout coi! et mettons-nous en belle ordonnance pour combattre; ces trois chevaucheurs qui passent et repassent, nous avisant si soigneusement, disent assez que nos ennemis sont près d'ici. » Les Flamands s'arrêtèrent donc et Philippe dit tout haut: « Seigneurs, quand on en viendra aux mains, souvenez-vous comment nous avons déconfit nos ennemis en la bataille de Bruges, parce que nous nous tenions drus et serrés ensemble sans qu'on pût nous entamer. Tenons-nous bien et que chacun tienne son bâton tout droit devant soi; entrelacez vos bras afin qu'on ne puisse vous rompre, et allez toujours de bon pas devant vous, à votre loisir, sans tourner ni à droite ni à gauche; seulement, au moment de rejoindre l'ennemi, faites jeter vos bombardes et vos canons, et tirer vos arbalétriers: ainsi nos ennemis seront ébahis et nous en viendrons facilement à bout. Je vous l'ai déjà dit: tuez tout, hormis le roi de France. »

Pendant que Philippe instruisait ainsi ses gens, les rangeant en bataille, le connétable et ses compagnons avaient rejoint l'armée du roi de France, qui était déjà tout ordonnée; on leur fit un chemin au travers des rangs et le sire de Clisson parla le premier, en s'inclinant devant le roi sur son cheval et en ôtant son chapeau, il dit: « Sire, réjouissez-vous, ces gens-là sont à vous; ce serait assez de nos valets pour les combattre. — Connétable, dit le roi, que Dieu vous entende! Allons en avant pour l'honneur de Dieu et pour saint Denis. »

Or, depuis que l'oriflamme avait été déployée, une colombe blanche était venue plusieurs fois voltiger à l'entour, laquelle était allée se poser sur une des bannières du roi. En même temps cette brume si grande et si épaisse, qui obscurcissait le ciel dans la matinée, tomba tout d'un coup, en sorte que le temps devint clair et l'air pur: ce dont les seigneurs de France furent bien réjouis, voyant ce beau jour venu et le soleil luire. Aussi était-ce une grande beauté de voir des rayons éclairer tous ces casques brillants, ces fers de lance clairs et bien appareillés, les bannières et les armoiries. Les Français se tenaient tout cois, ne disant mot et attendant cette grosse bataille de Flamands qui approchaient à grands pas, tous les hommes serrés, les bâtons en avant, dont les manches semblaient un bois, tant il y en avait grande foison.

Les Flamands se tenaient déjà pour assurés de la victoire en voyant que les chevaliers de France ne bougeaient ni pieds ni pattes;

aussi la première rencontre de la bataille fut-elle dure pour les gens du roi, car les ennemis venaient orgueilleusement et de grande volonté, frappant en avant de l'épaule et de la poitrine comme des sangliers forcenés, et ils étaient si fort entrelacés ensemble, qu'on ne les pouvait rompre ou entraver.

Cependant l'avant-garde et l'arrière-garde du roi s'avancèrent aux deux ailes, ayant ainsi enclos les Flamands : ce qui les mit fort à l'étroit, et de toutes parts les hommes d'armes commencèrent à les pousser de leurs longues lances à fer de Bordeaux, en sorte que tous ceux qui étaient atteints de ces fers reculaient pour esquiver les horions, car jamais, s'ils pouvaient l'éviter, ne se mettaient-ils en avant pour se faire empaler. Les hommes d'armes les serraient de si près, qu'ils ne pouvaient remuer leurs bras ni leurs épieux pour frapper et se défendre.

Là Philippe d'Artevelde fut entouré, frappé d'un glaive et abattu, et autour de lui grande foison de gens de Gand qui l'aimaient et le gardaient. Plusieurs perdaient la force et l'haleine et ils trébuchaient les uns sur les autres, périssant sans coup férir.

Quand le page de Philippe, qui était jeune et de bonne maison, vit le malheur tomber sur son parti, il ne s'arrêta pas pour demander son reste; mais, étant bien monté sur un noble coursier, il prit la fuite et courut tout droit vers Gand, où il apporta le premier la nouvelle de la déconfiture des Flamands ; aussi ne le voulait-on pas croire, tant que la demoiselle qu'il devait épouser s'irrita contre lui et le maltraita de paroles, disant que Philippe d'Artevelde n'était pas mort, ni ceux de Gand vaincus, et qu'il s'en était enfui par crainte, comme un lâche , ce dont il fut marri et fâché, et reprit de grand courage le chemin de l'armée. Sa mère lui disait : « Reste, puisque les nôtres sont déconfits, tu périras ; » car elle croyait tout ce qu'il avait dit, ainsi que font d'ordinaire les mères. Mais il ne voulut pas rester : il partit tout à pied, ne voulant pas emmener le cheval de son maître, qui resta dans les écuries de la maison de Philippe d'Artevelde.

Cependant la mêlée était si grande sur le mont d'Or, qu'on ne pouvait s'entendre du bruit qui se faisait ; si tous les armuriers de Paris et de Bruxelles eussent été là ensemble, travaillant à leur métier, ils n'auraient pas mené ni fait si grand tapage, comme faisaient les combattants en frappant sur les casques et les armures.

Les chevaliers et les écuyers ne s'y épargnaient pas, y mettant la main à l'œuvre de grande volonté ; et, dès que les Flamands

étaient touchés, les pillards et les valets arrivaient, qui se glissaient entre les gens d'armes, et ils portaient de grands couteaux dont ils les achevaient, car ils n'en avaient pas plus de pitié que s'ils eussent été des chiens. Et la presse était si grande et la situation si périlleuse pour ceux qui tombaient, qu'on ne se pouvait relever si l'on n'était bien aidé.

Ce fut ainsi qu'il y eut quelques Français renversés, dont fut messire Godefroy d'Harcourt, qui s'était avancé au plus épais de la presse, malgré son jeune âge, car il voulait, disait-il, porter un bon coup à sa première bataille. S'il n'eût eu auprès de lui à cette heure le sire de Saint-Py, qui, le voyant en danger d'être foulé aux pieds, le prit entre ses bras et l'aida à se relever, le roi de France eût vu à cette heure périr son meilleur ami et son compagnon d'armes.

« Oh! Godefroy, disait le petit roi lorsque son écuyer revint vers lui, soutenu par deux hommes d'armes, tant il était blessé et froissé; oh! Godefroy, tu es bien heureux, on t'a laissé aller dans la bataille. Pour moi, j'ai été gardé céans comme un prisonnier sans pouvoir coup férir. Quand j'aurai ma volonté et que nul ne m'arrêtera, je combattrai au premier rang comme le connétable, et on verra si je ne puis pas aller plus avant que lui. »

Pendant que le roi interrogeait ainsi messire Godefroy d'Harcourt sur ce qu'il avait vu, et se lamentait de n'avoir pu l'accompagner en la bataille, il y avait au lieu où était tombé l'écuyer un tas et une montagne de Flamands morts ou mourants, dont bon nombre étaient écrasés ou étouffés dans leur cuirasse, en sorte qu'on ne voyait guère couler de sang en comparaison de la foule de gens terrassés ce jour-là.

Quand les Flamands qui étaient derrière et qui s'avançaient encore pour combattre virent que ceux de devant tombaient les uns sur les autres et qu'ils étaient tous déconfits, ils se troublèrent et commencèrent à jeter leurs épieux et leurs armures, fuyant tant qu'ils pouvaient, et les Français après, qui les chassaient à travers les fossés, les aulnaies et les bruyères, ici dix, ici vingt, ici trente, et les combattaient derechef et les tuaient, s'ils n'étaient plus forts qu'eux: aussi y en eut-il grande foison de tués entre la bataille et Courtray, et ce fut là que périt le page de Philippe d'Artevelde, qui, ayant rencontré un bon cheval, l'avait pris pour aller plus vite et se laver de tout reproche. Il fut aperçu d'un parti de Bretons, qui se jetèrent sur lui et le dépouillèrent de son armure, le laissant par les champs, percé de coups, si bien qu'il mourut seul, pensant à Dieu



Son écuyer revint, soutenu par deux hommes.

et à sa mère et aussi à sa dame qui l'avait envoyé mourir. « Elle aura regret au cœur quand elle ne me verra point revenir, » se disait-il, et la chose fut vraie, car la demoiselle n'eut pas de repos qu'elle ne fût entrée en un saint monastère, afin de prier Dieu pour celui qu'elle avait envoyé à la mort.

La bataille étant ainsi finie, qui n'avait pas duré plus d'une demi-heure, bien qu'il fût resté plus de vingt-six mille hommes sur le champ de bataille, les trompettes de retraite sonnèrent et chacun rentra en son logis pour se désarmer, le roi de France tout triste de n'avoir pu combattre de sa personne. Tandis qu'on le désarmait dans son beau pavillon de soie vermeille, plusieurs barons le vinrent féliciter, auxquels il dit : « Ce Philippe d'Artevelde est-il mort ou vif entre nos mains? Je le verrais volontiers. »

Les seigneurs se regardèrent entre eux : personne n'avait pensé à Philippe; aussi dirent-ils qu'ils n'en savaient rien, mais qu'on allait le faire chercher. Aussitôt on publia et on cria dans l'armée que celui qui trouverait Philippe d'Artevelde on lui donnerait dix francs. A cette heure put-on voir les valets s'avancer parmi les morts, qui étaient déjà tous dépouillés, et retourner les cadavres.

Enfin un valet qui l'avait autrefois longtemps servi retrouva le corps de Philippe, qu'il apporta devant la tente du roi. Le jeune prince le regarda longtemps, ainsi que les seigneurs, cherchant s'il portait des blessures dont il fût mort. Mais il n'en avait aucune et il avait été étouffé en un fossé avec quantité des Gantois qui le gardaient. « J'aurais voulu qu'il fût pris vif, dit le roi, pour lui apprendre à faire le prince et à exciter les troubles en son pays. A cette heure qu'il est mort, pendez-le à cet arbre, afin que tous ceux de son parti qui sont encore vivants le puissent voir. » Les valets se hâtèrent d'obéir et l'on attacha à ses pieds un écrit qu'il avait demandé aux prêtres qui suivaient l'armée : « Celui-ci fut de son vivant le roi de Gand. » Telle fut la dernière fin de Philippe d'Artevelde.

La bataille de Rosebecque étant ainsi gagnée le vingt-septième jour du mois de novembre 1382, chacun se réjouit de la déconfiture des Flamands, car si les vilains fussent venus à leurs fins, jamais n'y eût-il eu au monde si grandes cruautés et horreurs comme il en fût advenu par les communes qui partout se seraient révoltées et auraient détruit les gentilshommes. Aussi les seigneurs qui entouraient le roi se tinrent-ils pour bien contents d'avoir abattu l'orgueil des Flamands, et ne furent-ils pas d'avis de pousser jusqu'à Gand, où

se tenait Pierre du Bois, qui avait fait fermer les portes de la ville et réconfortait tous ceux qui de peur eussent voulu se rendre au roi. Celui-ci était de bonne volonté pour pousser jusqu'au bout la campagne et délivrer le comté de Flandre de tous les rebelles, et bien pensait de même le duc de Bourgogne, son oncle; mais son conseil ne prévalut pas, et l'armée, s'étant campée de ville en ville, reprit bientôt le chemin de Paris vers le milieu de décembre, le droit cœur de l'hiver, quand il pleuvait si fort et si continuellement, que les hommes d'armes ne pouvaient plus se tenir à cheval ni leurs chevaux les porter. Ainsi rentra le roi de France en son royaume, fier et satisfait d'avoir vaincu les Flamands.

Le petit roi voulait rentrer à Paris en grand triomphe, et comptait bonnement que son peuple se réjouirait avec lui de sa victoire ; mais ses oncles pensaient autrement : ils savaient bien qu'avant la bataille entre Rosebecque et le mont d'Or, les Parisiens, croyant le roi embarrassé et les Flamands plus habiles qu'ils n'étaient, étaient sortis de leur ville, les uns voulant brûler le château de Beauté, près de Vincennes, et les fortes maisons des environs, pendant que d'autres en feraient autant du Louvre, afin de n'être plus entravés ni contraints par toutes ces forteresses. Aussi le duc de Berry ordonna-t-il aux serviteurs du roi de préparer secrètement le palais, afin que les Parisiens fussent surpris par la rentrée du roi, et n'eussent pas le loisir de s'entendre entre eux pour se soulever.

Les seigneurs qui entouraient le roi ayant ainsi tenu conseil, on s'avançait vers la ville, lorsque quelques valets parmi ceux qui avaient des parents et des amis chez les Parisiens trouvèrent moyen de leur faire savoir que le roi devait coucher ce soir-là au Bourget. Aussitôt le bruit se répandit dans toute la ville, on disait sur les places, aux halles et aux marchés : « Voici, voici le roi qui a vaincu les Flamands, et ceux de son conseil en seront plus que jamais hautains et orgueilleux; montrons-leur, en une belle assemblée, combien nous sommes de gens bien armés, prêts à suivre le roi s'il veut se montrer bon seigneur pour la ville de Paris, bons aussi à nous défendre si l'on usait de rigueur envers nous. » Là-dessus plus de trente mille Parisiens s'armèrent et se parèrent, se mettant aux champs du côté de Montmartre.

Le roi était encore au Bourget avec tous les seigneurs, lorsqu'on apprit cette nouvelle. Les princes dirent donc : « Si le roi faisait sagement, il ne se mettrait pas aux mains d'un tel peuple, qui vient contre lui à main armée, quand il aurait dû sortir en procession,

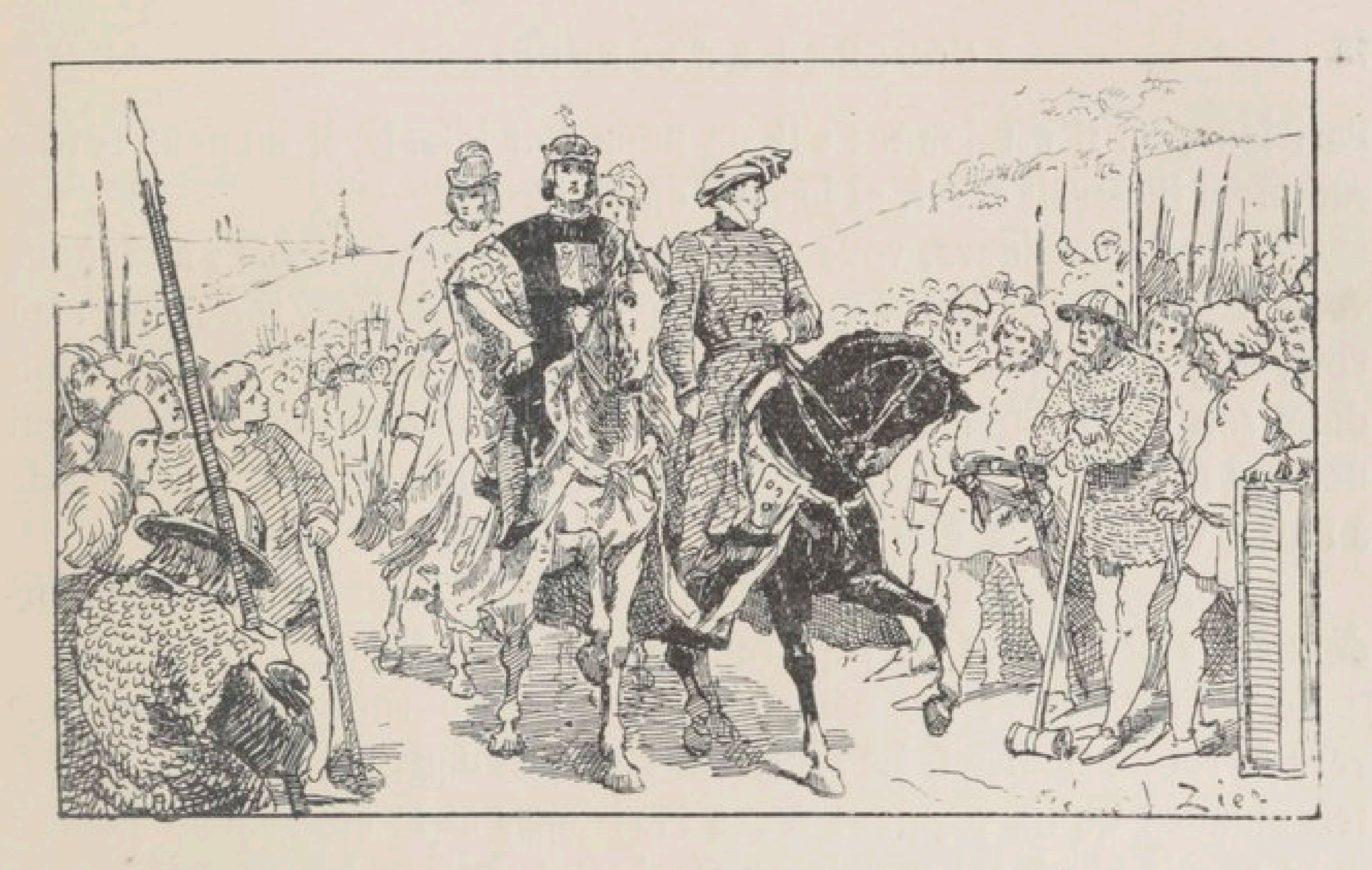
sonnant toutes les cloches de Paris et louant Dieu de la belle victoire qu'il a envoyée au roi en Flandre. »

Les oncles du roi étaient bien embarrassés, n'osant s'aventurer dans Paris, où ils se sentaient détestés. Le roi disait qu'il y voulait aller, étant la place d'un prince de loger en sa capitale. Cependant il consentit que le connétable et le sire de Coucy, avec deux ou trois autres seigneurs qu'il aimait fort, allassent devant lui pour demander raison aux Parisiens de leur appareil.

Aussitôt les hérauts partirent qui allaient devant, vêtus de cottes de mailles. Lorsqu'ils arrivèrent en vue des Parisiens bien appareillés et toujours attendant aux champs, ils dirent tout haut : « Où sont les maîtres ? Il nous faut leur parler, car c'est à cet effet que nous sommes envoyés par les seigneurs. » Alors certains des Parisiens commencèrent à s'apercevoir par ces paroles qu'ils avaient eu tort de sortir en armes et, baissant la tête, ils dirent : « Il n'y a ici nul maître, nous sommes tous ensemble au commandement du roi notre sire et de vos seigneurs. Dites, de par Dieu, ce que vous avez à dire ! »

Et comme les hérauts demandèrent un sauf-conduit pour le connétable et ses compagnons, les Parisiens s'écrièrent en disant qu'on se moquait d'eux et que le connétable pouvait aller et venir en sûreté, puisqu'ils étaient prêts à faire son commandement.





Ils regardaient les seigneurs avec inquiétude

CHAPITRE V

Les seigneurs s'avancèrent donc vers les Parisiens, qui restaient toujours en belle ordonnance, bien que leurs cœurs ne fussent plus si joyeux qu'auparavant. « Nous payerons cela, pensaient les plus sages, et il en sera de nous comme de ceux de Rouen, bien que nous n'ayons à cette heure fait aucune rébellion. »

Aussi regardaient-ils avec inquiétude les seigneurs, qui chevauchaient sans aucune armure avec leurs longues robes de parade et leurs armoiries brodées sur la poitrine. Ceux-ci jetaient les yeux à droite et à gauche, estimant assez bien le nombre et les forces de cette assemblée.

Lorsqu'ils furent tout au milieu, le connétable dit bien haut : « Vous, gens de Paris, qui est-ce qui vous émeut aujourd'hui de sortir de Paris en telle ordonnance ? Il semble, à vous voir ainsi rangés et ordonnés, que vous vouliez combattre le roi qui est notre sire, et nous, ses sujets.

— Monseigneur, répondirent ceux qui l'entendirent, sauf votre grâce, nous n'en avons aucune volonté, et ne l'eûmes jamais ; mais nous sommes sortis ici pour montrer au roi notre sire la puissance des

Parisiens, car il est jeune ; s'il ne nous voit jamais, il ne peut savoir comment il serait servi, si besoin en était.

— Or çà, messieurs, vous parlez bien, dit le connétable ; mais nous vous disons de par le roi que, tant que pour cette fois, il ne veut rien voir, et que ce que vous avez fait lui suffit. Rentrez donc chacun dans son logis, mettez bas ces armures, et allez à vos affaires, qui doivent souffrir de votre absence. Si vous voulez que le roi descende à Paris, vous n'avez que faire de l'attendre par les champs.

— Monseigneur, dirent les Parisiens, nous ferons votre commandement. » Et aussitôt ils reprirent le chemin de Paris.

Le connétable et ses compagnons s'en retournèrent tout au pas vers le roi au Bourget. Le sang leur bouillait dans les veines de l'outrecuidance qu'ils voyaient à ces Parisiens, et le connétable pensait qu'il aurait aimé à les voir se combattre contre les communes de Flandre, jusqu'à ce qu'il n'en demeurât pas un.

Le sire de Coucy était plus humain, bien que dans ses premières années il eût grandement poursuivi les Jacques Bonshommes et vu de près les horreurs qu'ils avaient commises dans le temps du roi Jean le Bon, pendant que celui-ci était prisonnier en Angleterre. Il disait : « Ne savez-vous pas qu'il leur coûte presque tout leur avoir pour satisfaire les demandes de taxes, aides et gabelles, en sorte qu'ils n'ont plus rien à donner à leurs enfants ? C'est là ce qui les irrite et les met en campagne. » Le connétable grommelait : « D'où vient donc que les coffres de Monseigneur sont toujours vides quand il s'agit de payer les gens d'armes ? » Le sire de Coucy le savait bien, et aussi s'en doutait le connétable. Les oncles du roi et leurs favoris s'enrichissaient de jour en jour.

Lorsque le roi fut rentré dans Paris par les portes qui semblaient des brèches, car on avait enlevé les battants de leurs gonds, comme les chaînes au bout des rues, il ne tarda pas à se prendre d'ennui dans les conseils et à languir dans son Louvre, où ses oncles le retenaient.

Les exactions avaient redoublé ; les bourgeois riches étaient mandés devant les princes, et ils étaient rançonnés, l'un de six mille, l'autre de trois mille, l'autre de huit mille livres, sans compter que plusieurs furent jetés en prison et retenus au Châtelet pour être ensuite décollés en place de Grève. De ce nombre fut messire Jean Desmarets l'avocat : ce qui causa grand trouble dans Paris, car il était aimé et honoré de tous.

Lorsque ce fut son tour de mourir, le bourreau dit : « Maître Jean, criez merci au roi pour qu'il vous pardonne vos forfaits ! » Alors il

se retourna, car il était en prières, et il dit : « J'ai servi le roi Philippe son bisaïeul, et le roi Jean son grand-père, bien et loyalement, et aucun de ces trois rois ses prédécesseurs ne me demanda jamais rien ; aussi ne ferait celui-ci s'il avait âge et connaissance d'homme ; et je crois bien qu'il n'est pas coupable de mon jugement. Je n'ai donc que faire de lui crier merci, mais à Dieu je veux crier merci, et non à autrui, et je le prie bonnement qu'il me pardonne mes forfaits. » Alors prit-il congé du peuple, dont un grand nombre pleurait et sanglotait, puis il mourut sous la hache du bourreau.

Godefroy d'Harcourt vint, qui rapporta au roi les paroles de son vieux serviteur, qu'il avait entendues de ses oreilles, s'étant mêlé dans la foule en habit tout uni, par curiosité et afin de savoir ce que disaient les Parisiens.

Lorsque le roi eut écouté son écuyer et ami, il se mit à pleurer, cachant son visage entre ses mains, si bien que Godefroy en fut effrayé. « Oh ! Godefroy, Godefroy, dit-il en sanglotant, messire Jean avait raison, et c'est mal payer les loyaux services que de trancher la tête à ceux qui les ont rendus. Je ne trouverai plus de gens fidèles pour me servir quand je serai en âge de régner par moi-même. Personne ne voudra plus être à moi. Quand serai-je enfin vraiment roi ? » Puis, relevant la tête en souriant à travers ses larmes comme frappé d'une idée subite : « Je vais te dire une chose, Godefroy : je demanderai à mes oncles de me trouver femme ; quand je serai marié, on ne pourra me traiter comme un enfant, et je deviendrai bientôt le maître ; après quoi je tâcherai d'être bon seigneur à mes sujets, afin qu'ils m'aiment et me servent de bon cœur. C'est une bonne idée, n'est-il pas vrai ? » Et messire Godefroy dit que le roi avait raison.

A partir de cette heure, le roi ne rencontrait pas ses oncles sans leur demander de le marier au plus tôt, car il s'ennuyait fort, disait-il, et était las d'entendre parler des Parisiens et de leurs rébellions, comme des supplices qui avaient eu lieu en place de Grève.

« Je voudrais pardonner à tous comme j'ai fait à Rouen, disait-il ; je me souviens encore de la fille du roi d'un jour, Jean Legras, et comme ses yeux brillaient quand je lui accordai la grâce de son père. Quand j'ai mal à la tête et que je vois des papillons qui volent devant moi, tant que l'air en est tout rempli, elle revient parfois dans ma chambre comme pour me remercier, et j'ai le cœur joyeux de la revoir. Si j'étais marié, je ne m'ennuierais plus, et, comme don à ma nouvelle épouse, je ferais grâce à tous ceux qui sont dans les prisons et les geôles. »

Le duc de Bourgogne, qui se tenait à cette heure auprès du roi, s'inquiétait parfois des pensées qui traversaient l'esprit du jeune prince. « Il a raison, se disait-il, et bon sera-t-il de le marier. »

Les idées de tous étaient d'ailleurs en ce temps fort occupées de noces et grandes fêtes, en sorte que le roi se promettait de s'amuser et d'échapper aux conseils qui le fatiguaient; le duc de Bourgogne mariait sa fille Marguerite au damoiseau d'Hainaut, fils du duc Jean de Bavière, et son fils Jean à la fille du même duc. Tous les seigneurs et les dames étaient réunis à Cambrai pour les fêtes du mariage, et le roi y vint, qui y devait demeurer une semaine.

Là vint aussi la vieille duchesse de Brabant, qui était veuve depuis longtemps du duc Venceslas, et toujours occupée de rendre heureux les jeunes et les vieux. Le duc de Bourgogne l'estimait fort et lui dit, se trouvant seul avec elle, la veille des fêtes du mariage : « Ne connaîtriez-vous pas en Allemagne une princesse jeune et belle, qui pût devenir reine de France, car le roi a en tête de se marier, et mon frère, le roi Charles V de bienheureuse mémoire, m'a ordonné de lui chercher femme en Allemagne, à cause des alliances qui y sont grandes et fortes? »

La duchesse de Brabant réfléchit un moment, puis elle dit: « Je crois que le duc Étienne de Bavière a une fille qui pourrait vous convenir, car j'ai entendu dire qu'elle était belle de taille et de visage, et d'âge à peu près tel qui convient. Mais le duc Frédéric, son frère, est ici, comme vous l'en avez prié; parlez-lui et nous verrons ensuite ce qu'il faudra faire. »

Le duc de Bourgogne trouva que la duchesse avait raison, et il alla trouver le duc Frédéric, lui demandant d'abord s'il avait une fille à marier, bien qu'il fût informé du contraire. « Non, répondit le duc Frédéric; mais mon frère, le duc Étienne, en a une, qui est très belle. — Et de quel âge? demanda le duc de Bourgogne. — Entre treize et quatorze ans. — C'est ce qu'il nous faut, répondit aussitôt l'oncle du roi. Retournez en Bavière, parlez-en à votre frère, et amenez votre nièce en pèlerinage à Saint-Jean d'Amiens; nous y mènerons le roi, qui la verra; peut-être lui plaira-t-elle, car il est en grand désir de se marir. Si elle entre en sa faveur, elle sera reine de France. »

Le duc Frédéric bien content s'en retourna en Bavière, et il ne se passa guère de temps sans qu'il allât trouver son frère, le duc Étienne, dans le vieux château qu'il habitait sur les confins d'une forêt grande et épaisse, où il prenait grand plaisir à la chasse. Le duc Étienne était un homme sage, attaché aux mœurs simples de ses pères et ne se



La duchesse réfléchit un moment.

mêlant jamais des intrigues de la politique. La duchesse était plus ambitieuse que lui, et ce n'était pas sans une secrète espérance qu'elle voyait ses filles grandir et se développer dans leur jeune beauté.

Le vieux château était peuplé d'enfants ; le duc n'était pas riche, et il avait accoutumé de tenir maison et table ouverte, comme l'avaient toujours fait les princes de sa race ; l'or et l'argent n'abondaient pas en ses coffres, ni la riche vaisselle sur ses dressoirs ; sauf aux grands fours d'apparat qui étaient rares, la duchesse et ses enfants étaient simplement vêtus ; c'était donc sur les charmes naissants de ses filles que la duchesse comptait pour leur faire faire un grand mariage. « Mais qui les verra en cette retraite ? » pensait-elle. Déjà, un peintre habile ayant passé près du château, elle l'avait hébergé pendant plus d'un mois et payé d'un de ses joyaux pour faire le portrait de mademoiselle Isabelle, l'aînée de ses enfants. « S'il est question de quelque prince, pensait-elle, je pourrai toujours envoyer ce portrait, bien qu'elle soit plus belle que son image. »

Le duc Frédéric n'ignorait pas les ambitions de sa belle-sœur et comptait sur son appui dans la négociation qu'il venait poursuivre. Il ne l'aimait pas cependant, et il crut devoir s'adresser tout d'abord au duc Étienne lui-même, sans donner vent à la duchesse des importantes nouvelles qu'il apportait de France. Tandis qu'elle l'interrogeait sur la toilette des dames qu'il avait pu remarquer, il fit signe au duc son frère qu'il avait besoin de causer avec lui.

Tous deux sortirent, comme pour visiter les faucons dont le duc Étienne avait grande foison et des plus beaux. « Mon frère, dit aussitôt le duc Frédéric, si vous le voulez, ma nièce Isabelle sera reine de France. » Et, comme le duc Étienne paraissait étonné sans grande satisfaction, son frère lui rapporta les avances du duc de Bourgogne, oncle du roi Charles VI, et les projets que tous deux avaient formés à l'égard de la princesse Isabelle.

« Laissez-moi seulement la conduire à Saint-Jean d'Amiens, dit-il, et je vous réponds que ses beaux yeux, son beau teint, sa belle taille feront le reste. »

Le duc Étienne réfléchissait profondément. Il avait pris sur son poing l'un de ses faucons favoris, et caressait négligemment ses plumes, sans penser à l'oiseau qui le regardait de ses yeux brillants, tout content de se trouver décapuchonné.

« Beau frère, dit-il enfin, je crois bien qu'il en est ainsi, puisque vous le dites, et ma petite serait bien heureuse s'il pouvait lui arriver

si grand honneur que d'être reine de France ; mais c'est bien loin d'ici et c'est une grande affaire de faire une reine, et la femme d'un roi. Je serais trop fâché si on avait mené ma fille en France et qu'elle me fût renvoyée. J'aime mieux la marier à mon aise près de moi. »

Telle fut toute la réponse que le duc Frédéric obtint le premier jour de son frère, mais il ne s'en tint pas là. Le lendemain, le duc Étienne était en chasse, le duc Frédéric l'accompagna au départ et courut avec lui le cerf pendant une partie du jour; puis, comme s'il était las et échauffé, il s'arrêta à la suite du repas et dit à son frère : « Or sus, je vais rentrer au château, vos courses de ce pays-ci sont longues et rudes à qui revient de France, où l'on chasse avec plus de commodités et moins de persévérance. »

Le duc Étienne se mit à rire, méprisant en son esprit la fatigue de son frère. « Allez, dit-il, allez vous reposer auprès de la duchesse; aussi ne lui avez-vous rien appris des fêtes que vous venez de voir; sachez les raconter, si vous voulez être en sa faveur. »

Le duc Frédéric ne se le fit pas dire deux fois. C'était en effet la duchesse qu'il voulait entretenir, et il était bien assuré d'être en sa faveur sans le récit des fêtes et des robes de drap d'or de Chypre et des étoffes d'argent de Lombardie que portaient les dames aux noces de Bourgogne.

Au premier mot que lui dit son beau-frère, les yeux de la duchesse étincelèrent de plaisir et d'espoir. « Mais, reprit le duc Frédéric, mon frère, dans sa sagesse, a décidé que la France était trop loin et la chance à courir trop périlleuse, en sorte qu'il aime mieux marier sa fille plus près de lui. — La marier plus près de lui, et à qui? s'écria la duchesse ; à quelque fils cadet d'un petit prince, qui l'ensevelira au fond d'un vieux château dans une forêt, pour le voir revenir de la chasse, le soir, sans une parole à dire ou une nouvelle à conter, autre que les faits de ses valets et de ses chiens? Non, non, je connais trop cette vie, et, dût Isabelle n'être reine de France qu'un seul jour, je la donnerais des deux mains au roi Charles pour vivre ce jour-là à Paris et dans la splendeur de sa cour ! »

Le duc Frédéric avait bonne envie de se fâcher et de dire que le sort de la femme de son frère n'avait pas été si rude, ni sa vie si triste, qu'elle en parlât avec tant de dédain ; mais il se rappela qu'il avait affaire de cette ambition féminine, et il se plut à décrire les belles fêtes auxquelles il avait assisté, en même temps que le beau visage, la taille avantageuse, l'air noble et résolu du jeune roi. « Isabelle lui plaira, j'en suis assuré, ajouta-t-il; hier au soir, quand je la vis paraître en

la salle à vos côtés, je la trouvai si grandie et si belle, que nul ne pourrait croire qu'elle vient d'avoir treize ans. Peut-être un jour sera-t-elle trop forte, si elle continue d'engraisser, mais ce sera alors affaire au roi Charles; à cette heure, ce qu'elle est en embonpoint sert à sa beauté. Quand elle sera parée à la mode de France, elle éclipsera toutes les plus belles dames de la cour. »

La duchesse était si contente, qu'elle ne put s'empêcher de laisser percer quelque chose de sa joie parmi ses enfants. Comme elle était souvent d'humeur un peu morose, ses filles s'étonnaient de se voir caressées, et elles cherchaient à deviner d'où pouvait venir tant de satisfaction. « C'est un mari qu'on a trouvé pour Isabeau, disait l'une des sœurs cadettes, la petite Ermentrude, aux longs cheveux encore flottants par boucles légères. — Tu ne penses qu'aux maris, et la princesse Berthe levait les yeux de l'ornement d'autel qu'elle était occupée à broder. Mon bel oncle a rapporté grandes nouvelles de France, et notre dame de mère prend plaisir à les entendre raconter; sans doute aussi monseigneur notre père aura fait grande chasse. »

Mais Ermentrude répétait : « Je te dis que c'est un mari pour Isabeau ; quand madame notre mère est venue dans notre chambre, elle a appuyé son épaule contre celle de ma sœur, comme pour se mesurer avec elle, et elle a dit : Te voilà tantôt aussi grande que moi ; je n'étais pas si forte à ton âge ; tu seras bientôt bonne à marier. — Il n'y a pas que moi qui songe aux maris, et tu serais pour ta part mieux dans un couvent, pour y prier Dieu et y broder tout à ton aise. »

Le duc Étienne était las en revenant de la chasse, il avait grand faim et grand sommeil. Il ne put cependant pas s'endormir aussitôt qu'il eût voulu, car la duchesse sa femme parla tant qu'il eut les yeux ouverts, et elle continuait encore ses discours lorsqu'il ne répondait plus et commençait à dormir.

Lorsque le jour fut venu et que le bon duc se réveilla, prêt à repartir pour la forêt, la duchesse assura qu'il avait consenti à laisser sa fille aller jusqu'en Brabant chez la duchesse douairière, qui s'inquiétait fort du mariage du roi de France, avait dit le duc Frédéric. Une fois en Brabant, la duchesse était bien assurée que sa fille irait plus loin.

Le duc Étienne était esclave de sa parole, il ne se rappelait plus ce qu'il avait pu dire la veille, lorsqu'il était tout assoupi; aussi, bien qu'il en fût triste et fort marri, laissa-t-il commencer les préparatifs du voyage de sa fille, se promettant de faire savoir à la bonne cousine la duchesse douairière de Brabant qu'il n'était pas si empressé de

marier sa fille, qu'il ne la priât de la lui renvoyer elle-même plutôt que de l'exposer à un affront de la cour de France. Plus que jamais le duc passait ses journées à la chasse. « C'est Isabelle aujourd'hui, pensait-il; demain ce sera Berthe qu'il faudra voir partir, à moins que celle-ci ne s'en aille en un monastère pour prier Dieu. Je tâcherai du moins que ce soit près d'ici. »

La duchesse semblait avoir oublié qu'elle ne reverrait plus sa fille, et que la séparation qui se préparait serait bien longue, si elle n'était pas éternelle. Les étoffes précieusement renfermées dans les grandes armoires et les vieux bahuts étaient étalées dans sa chambre ; tous les tailleurs des environs préparaient leurs ciseaux et leurs aiguilles, et les femmes ne faisaient que laver et parfumer le linge.

Le duc Frédéric disait: « Faites deux habits, mon amie, l'un pour voyager, l'autre pour paraître devant la duchesse de Brabant ; celle-ci saura bien la parer et l'attifer quand elle sera à Bruxelles. Les modes de France ne ressemblent point à celles de ce pays-ci, et vos plus beaux atours paraîtraient vieillis ; les dames portent à cette heure des espèces de bonnets en forme de croissants avec un long voile qui les fait paraître plus grandes et de taille majestueuse. Isabelle sera belle comme le jour dans cette coiffure, que vous ne sauriez fabriquer ici. »

La duchesse riait d'un air un peu piqué : « Ah ! vous avez remarqué la toilette des dames, dont vous ne saviez rien, disiez-vous ? Qui vous dit que je ne pourrai pas attifer ma fille aussi bien que les plus grandes dames de France ? »

Elle céda néanmoins aux conseils de son beau-frère, et les habits de madame Isabelle ne tenaient pas beaucoup de place quand ils furent emballés dans les valises, que les valets devaient porter sur la selle de leurs chevaux. C'était à la jeune princesse de parer sa toilette par sa beauté.

« Je suis bien contente qu'Isabeau s'en aille, et j'espère qu'elle ne reviendra pas, disait la petite Ermentrude avec colère, la veille du départ de sa sœur. Elle est insupportable depuis qu'elle s'en va chez notre cousine de Brabant, et qu'elle s'attend à trouver par-là un mari. Elle devrait être reine de France, qu'elle ne serait pas plus fière et plus hautaine. Elle ne laisse pas un fruit sur le plat quand elle a soif, ni une miette de pain bénit quand le prêtre le donne à l'église ; tout est pour elle, et nous sommes ses suivantes. Tu peux bien être celle de Notre-Dame, si cela te convient, ma Berthe, — et l'enfant embrassait sa sœur, dont les yeux étaient pleins de larmes, tant les paroles d'Isabeau avaient été dures et ses actions égoïstes, — et je serai ta novice si tu

veux; mais je n'aime plus Isabelle, elle ne pense qu'à elle, et tout doit lui céder. Qu'elle aille faire la princesse où elle voudra! »

Le duc Étienne ne voyait pas souvent ses enfants, absorbé qu'il était par la chasse et par les affaires de son petit État; cependant il avait cru remarquer, comme ses petites filles, que la perspective vague des grandeurs rendait Isabelle plus hardiment dure qu'elle ne l'était d'ordinaire.

Lorsque le moment du départ fut venu, et qu'on préparait déjà la haquenée de la jeune princesse, son père la fit appeler en sa chambre. Il la prit sur ses genoux, comme il avait coutume de faire quand elle était tout enfant, puis, l'embrassant tendrement et passant doucement la main sur ses beaux cheveux tressés sous le chaperon, il parla longtemps de Dieu et de Notre-Dame, rappelant à la jeune fille qu'elle avait été heureuse dans le vieux château qu'elle quittait, et qu'elle ne trouverait peut-être pas tant de bonheur sur un trône.

Les yeux d'Isabelle jusqu'alors baissés étincelèrent à ce mot. « Ah! monseigneur, dit-elle, vous croyez bien que je serai reine de France! Madame ma mère me l'avait assuré! mais je ne pouvais croire à un si grand honneur. — Si tu es reine, ma fille, répondit lentement le duc, qui regrettait d'avoir laissé échapper cette parole, j'espère que ce sera pour le bonheur de ton peuple; mais tu vas à cette heure en Brabant, ainsi que l'a désiré notre bonne cousine, la duchesse douairière; pour le reste, il en sera ce que Dieu voudra. Fais sa volonté et tiens-toi en sa grâce, c'est là ce que je te recommande par-dessus tout. » Isabelle n'écoutait plus, ses pensées s'étaient arrêtées à cette parole : « Si tu es reine! »

La duchesse pleurait lorsque Isabeau, sa fille aînée, monta sur sa haquenée pour s'éloigner d'elle; mais elle était si contente, que sa joie surpassait sa tristesse. La jeune princesse avait bien de la peine à repasser dans sa mémoire toutes les instructions que lui avait données sa mère pour sa toilette et pour ses manières dans la grande compagnie où elle allait entrer; elle n'avait pas tant à faire pour se rappeler les conseils de la tendresse maternelle ou de la sollicitude pieuse. « Fais-toi honneur! » avait dit la duchesse. Isabelle comptait simplement sur ses attraits. Elle prit grand soin de son teint pendant son voyage.

La duchesse de Brabant la trouva belle à l'arrivée. « Quand elle sera sortie de ces vilains habits qui rendraient laide une déesse, elle sera bonne à montrer et à mettre sur un trône, dit-elle; j'irai moi-même à Amiens pour la faire voir à mon cousin le duc de Bourgogne, mais mieux vaut-il en attendant qu'elle passe ses jours chez ma fille Mar-

guerite en Hainaut. Elle y sera mieux appareillée à la mode du jour que dans mon hôtel de veuve. »

Le duc Frédéric et sa nièce partirent donc pour le Quesnoy en Hainaut, où se tenaient le duc Albert et la duchesse Marguerite, qui bien instruits étaient de l'affaire. « Comment avez-vous fait pour l'amener ? » dirent-ils, car ils avaient appris que leur cousin le duc Étienne avait été rebelle à ce voyage de sa fille. « J'y ai eu grand peine, dit le duc Frédéric, et si madame ma sœur n'y avait mis la main, je n'aurais point eu Isabelle en ma compagnie ; mais à nous deux nous avons tant tourmenté et ennuyé mon frère, qu'il a fini par dire *oui ;* encore était-ce sur le tard et ne suis-je pas bien assuré qu'il ne dormît pas déjà. Mais au moment de partir, après qu'il eut baisé sa fille, il m'emmena à part, et me dit : Or Frédéric, beau frère, voici que vous emmenez Isabelle sans nulle assurance, car, si le roi de France ne la veut, elle restera déshonorée pour tous les jours de sa vie. Aussi avisez-vous bien au départ, car, si vous me la ramenez, vous n'aurez pire ennemi que moi. — Mon frère est bon et doux d'ordinaire, et ne dit guère grosses paroles, mais à cette heure ses yeux lançaient des éclairs. Vous voyez donc, bel oncle, et vous, belle tante, en quelle situation je me suis mis pour l'avancement de ma nièce. » La duchesse Marguerite repartit : « Beau cousin, n'en faites nul doute. Dieu y mettra la main. Maintenant que je l'ai vue, je suis bien assurée qu'elle sera reine de France. Ainsi vous serez quitte de ces menaces et vous aurez le bon gré et l'amour de votre frère. »

Ainsi se tinrent au Quesnoy, en Flandre, le duc Frédéric et la princesse sa nièce avec le duc Albert et la duchesse Marguerite ainsi que leurs enfants. Ils y séjournèrent bien trois semaines, et la duchesse, qui était sage dame, entretenait tous les jours la jeune fille de Bavière en manières et en contenances, comment elle devait se tenir, marcher, danser et saluer ; elle y était fort propice, bien pourvue de sens et de désir de bien faire en toutes ces choses, mais elle ne savait pas le français : ce qui lui causait grande peine et embarras.

La duchesse Marguerite avait fait faire les plus beaux habits et les mieux seyants, dont elle la revêtit, si bien qu'elle en fut encore embellie ; et si richement était-elle parée quand elle quitta le Quesnoy pour chevaucher vers Amiens en grande compagnie, qu'il semblait voir briller un soleil quand elle écartait un moment son voile. La duchesse douairière de Brabant, qui les avait devancés à ce pèlerinage, fut ravie quand elle vit paraître la jeune princesse. « Nous viendrons à notre honneur à bout de notre entreprise, dit-elle au duc Frédéric, elle est

trop belle pour être renvoyée à ses forêts. » Isabelle pensait en son cœur : « Je resterai céans ; je mourrais s'il fallait à cette heure reprendre mes fuseaux parmi mes sœurs. »

Le roi de France était de son côté arrivé en pèlerinage, en grand appareil de ses seigneurs et conseillers. Le duc et la duchesse de Bourgogne étaient avec lui, et aussi messire Godefroy d'Harcourt, dont il se séparait le moins qu'il pouvait, et c'était à lui que le roi confiait son impatience de voir celle qu'on lui amenait de si loin afin de voir s'il en voulait faire sa femme. « Le temps me dure, disait-il ; quand la verrai-je ? Mon oncle de Bourgogne m'avait promis que ce serait plus tôt. »

C'était le jeudi que la duchesse de Hainaut était arrivée à Amiens avec sa fille la comtesse d'Ostrevent, la bru du duc de Bourgogne ; dès le vendredi, quand la jeune fille de Bavière fut parée et ordonnée ainsi qu'il lui appartenait, les trois duchesses l'amenèrent vers le roi. Quand elle fut tout près de lui, elle s'agenouilla bien bas. Elle rougissait et pâlissait tour à tour, et semblait-il que sa rougeur et sa pâleur la rendissent d'instant en instant plus belle. Le roi vint à elle, la prit par la main et la fit relever, la regardant de tous ses yeux. Avec ce regard, plaisance et amitié entrèrent dans son cœur, encore qu'il fût si jeune et presque enfant, et il eut aussitôt grand désir de l'avoir pour femme. Les seigneurs qui se tenaient derrière lui ne se trompèrent pas à l'air de son visage, et le connétable de France dit au sire de Coucy et au sire de la Rivière : « Cette dame nous restera, le roi ne la peut quitter des yeux. »

Cependant le roi faisait le tour du cercle des dames, parlant aux duchesses, comme bien il savait faire, et devisant joyeusement avec les seigneurs. La princesse se tenait toute tranquille et ne bougeait pas, car, malgré tout ce qu'elle avait pu faire étant au Quesnoy, à cette heure elle ne parlait pas le français et le comprenait à peine.

Le roi la regardait de temps à autre, admirant de plus en plus sa beauté et souhaitant qu'elle levât les yeux, qu'elle avait fort beaux. Quand on eut été là un moment, les dames prirent congé du roi et se retirèrent, pressées de savoir ce qu'il avait pensé de la jeune fille de Bavière. « Que vous en semble, mon frère ? disait la comtesse d'Ostrevent au duc de Bourgogne ; ne pourriez-vous demander au roi s'il l'a trouvée belle ? »

Le duc hochait la tête. « Il ne s'en ouvrirait peut-être pas volontiers avec moi qui suis son oncle et ai plus d'une fois eu l'occasion de contrevenir à ses désirs, dit-il ; mais je parlerai au sire de la Rivière, qui est

en sa grande faveur et confidence ; ainsi saurons-nous ce qu'il a pensé. »

Les dames ne laissèrent pas de repos au duc, qu'il n'eût fait chercher le sire de la Rivière. Celui-ci appela à son tour Godefroy d'Harcourt, lui posant la question qu'on l'avait chargé de faire. Le damoiseau se prit à rire : « Quand le roi est entré en sa chambre, dit-il, il a mis ses deux mains sur mes épaules, en criant : Godefroy, mon ami, elle sera reine de France et point d'autre ; jamais n'aurai-je une autre femme ! »

Le sire de la Rivière ne se le fit pas deux fois dire et il courut à l'hôtel du duc de Bourgogne, apportant ces nouvelles. « Dieu y ait part ! dit le duc, nous le voulons bien aussi comme le roi, » et montant à cheval, il se rendit à l'hôtel de Hainaut, où les dames crièrent : « Noël ! » Les duchesses apprirent à la princesse Isabelle le grand honneur que le roi lui comptait faire. Elle n'en parut ni confuse ni étonnée, et elle sourit, comme étant déjà tout assurée de ce qu'on venait de lui apprendre.

« Elle n'a pas seulement dit : Dieu y ait part ! » disait la jeune comtesse, qui n'admirait pas la beauté de la Bavaroise autant que sa mère et sa grand mère. « Elle ne sait parler français, répondirent celles-ci, et c'est dans son cœur qu'elle aura crié Noël ! » La comtesse secouait la tête. « Elle est froide et dure, ou je suis bien trompée, » pensait-elle.

Le roi avait fait demander son oncle de Bourgogne et lui avait nettement déclaré ses intentions. Les dames et les seigneurs s'entretinrent donc ensemble du lieu où se feraient les noces. Il fut décidé qu'on irait à Arras pour la fête des épousailles, en sorte que dès le lendemain, samedi, les chambellans et les valets partirent pour aller appareiller les hôtels à Arras ; et les dames avaient déjà ordonné leurs haquenées pour se mettre en route après le dîner, lorsque le roi, ayant ouï la messe et voyant autour de lui le mouvement du départ, se tourna vers le sire de la Rivière, qui marchait tout près de lui. « Rivière, dit-il, quels sont ces préparatifs et où allons-nous ? — Sire, il a été ordonné par messeigneurs vos oncles que vous iriez à Arras, et que là vous vous marieriez et feriez les noces. — Pourquoi cela ? dit le roi, ne sommes-nous pas bien ici ? Autant épouser à Amiens qu'à Arras. Pour moi, je voudrais me marier dès aujourd'hui dans cette belle église d'Amiens. »

Le duc de Bourgogne entrant au même instant, le roi lui répéta ses paroles. « Monseigneur, dit le duc, à la bonne heure, il vous faut contenter, mais il me faut aller vers ma cousine de Hainaut, car elle se



Le roi la prit par la main.

préparait à partir. Je vais faire courir après vos chambellans et vos valets, qui sont déjà à mi-chemin d'Arras. — Oui, dit le roi, faites ainsi, je le veux. »

Le duc de Bourgogne s'en alla tout en courant à l'hôtel de Hainaut. Il riait lorsqu'il entra dans la grande salle où se tenaient les dames et seigneurs, car il avait vu dans la cour les litières et les haquenées qu'on préparait pour le voyage. La demoiselle de Bavière était assise auprès de la duchesse Marguerite, qui devisait gaiement avec elle. Derrière le duc entrèrent le connétable, messire Guy de la Trémoille, le sire de Coucy et plusieurs autres.

La duchesse leva la tête, comme étonnée de voir des gens qui eussent déjà dû être partis. « Ma belle cousine, dit le duc de Bourgogne, Monseigneur a brisé votre projet d'aller à Arras, il est trop pressé de se marier pour aller plus loin quérir sa femme. Vous vous reposerez donc aujourd'hui, car les préparatifs ne sauraient être faits sitôt, et non demain, qui est saint jour de dimanche, mais lundi sans faute se feront les noces. »

La jeune fille de Bavière rougit, mais elle n'avait pas l'air fâché. Tous dirent : « Dieu y ait part ! »

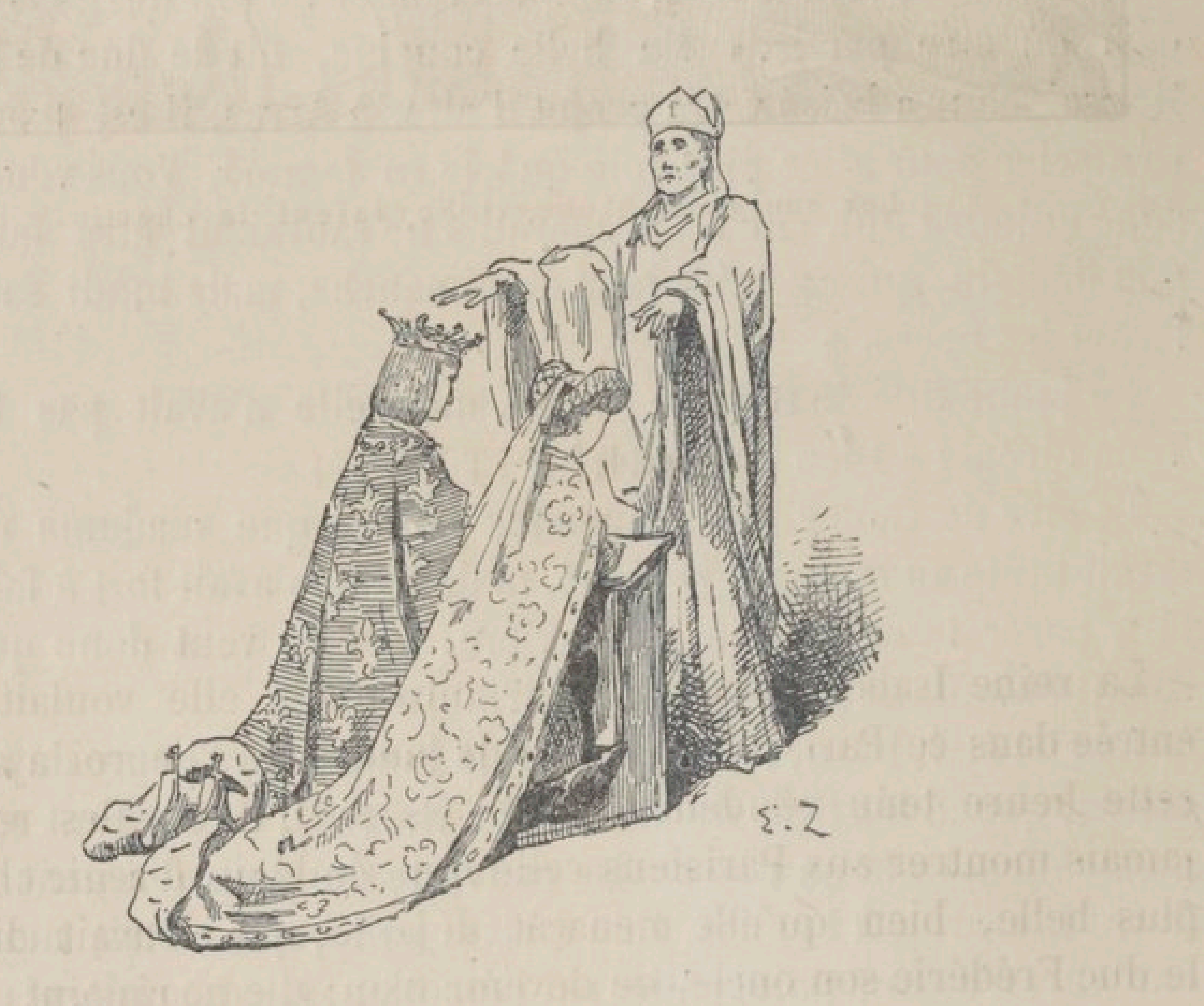
Le sire de Coucy alla rapporter au roi que madame de Hainaut serait prête au moment indiqué, mais qu'elle avait fort à faire jusque-là à parer la damoiselle de Bavière. « Elle veut donc que les gens soient éblouis en la voyant, » murmura le roi.

Le ciel était beau, l'air était pur, le lundi vers l'heure de la première messe, quand les trois duchesses de Hainaut, de Brabant et de Bourgogne montèrent en une chaise couverte de drap d'argent pour conduire la mariée à l'église. Elle était si belle, que c'était merveille, ses couleurs n'étaient point pâlies par l'émotion; elle ne riait, ni ne pleurait, mais allait à l'autel avec une satisfaction froide, qui semblait étrange aux dames qui l'accompagnaient. « Elle ne paraît pas songer à ceux qu'elle a quittés, et penser qu'il est dur de n'avoir auprès de soi ni sa mère ni ses sœurs au moment des épousailles, disait la duchesse Marguerite. — Et je ne vois pas qu'elle montre grande reconnaissance à ceux qui l'ont faite reine de France, » ajouta la vieille duchesse de Brabant, car la jeune princesse la traitait avec hauteur, et elle avait refusé de se laisser embrasser par son oncle, le duc Frédéric, craignant qu'il ne dérangeât sa coiffure.

La duchesse de Bourgogne secoua la tête. « Ce sont petits signes pour une femme aussi jeune, dit-elle, mais à cette heure Monseigneur ne s'inquiète que de sa beauté, et ceux de son conseil, comme vous,

mesdames, n'ont pensé qu'à l'utilité des alliances. Dieu ait part au bonheur de mon cher seigneur et neveu, car il pourrait rendre une femme heureuse ! »

On était arrivé au portail de la cathédrale. Quelques instants plus tard, Isabeau de Bavière était reine de France.





Les bourgeois à cheval bordaient le chemin.

CHAPITRE VI

La reine Isabeau voulait être couronnée, elle voulait faire son entrée dans ce Paris où elle n'avait jamais été, le roi ayant jusqu'à cette heure tenu résidence en divers palais et villes royales sans jamais montrer aux Parisiens celle qui semblait devenir chaque jour plus belle, bien qu'elle menaçât déjà, comme l'avait dit naguère le duc Frédéric son oncle, de devenir trop en embonpoint.

Le roi l'aimait si fort, qu'il ne lui pouvait rien refuser; aussi, bien que les coffres de l'épargne fussent presque vides et que la belle entrée qui se devait faire fût une grande dépense pour le trésor, le roi ordonna-t-il les plus grands préparatifs, si bien qu'il partit lui-même pour Paris, y devançant la reine, afin de s'assurer que tout avait été ordonné selon sa volonté. Ce fut le vingtième jour du mois d'août 1389 que la reine Isabeau partit de Saint-Denis, où elle était arrivée la veille, pour faire son entrée dans la bonne ville de Paris.

Si les pauvres gens souffraient et si le peuple était écrasé sous les aides, taxes et gabelles plus encore que par le passé, il n'y paraissait pas ce jour-là dans les rues, tant la foule qui s'y pressait paraissait

joyeuse et de belle humeur. Ceux qui n'avaient ni pain ni habits étaient restés cachés dans les demeures, on n'avait que faire d'eux; il y avait assez de gens pour crier « Noël! » et pour empêcher le cortège de la reine d'avancer.

Les dames étaient en litières richement parées; seules, la jeune duchesse, femme du frère unique du roi, et sa jeune tante Jeanne de Boulogne, qu'avait récemment épousée le duc de Berry, se tenaient sur leurs belles haquenées blanches à côté de la litière de la reine, et elles attiraient tous les regards par leur beauté. Parmi les douze cents bourgeois de Paris à cheval et vêtus des mêmes couleurs qui bordaient le chemin que devait suivre la reine, on discutait à demi-voix la beauté des princesses.

La duchesse de Touraine, Valentine de Milan, avait ses admirateurs; beaucoup se plaisaient aux cheveux blonds, au teint rosé de la jeune duchesse de Berry; toute belle que parût madame la reine assise dans sa litière, les Parisiens ne savaient pourquoi ils lui préféraient sa belle-sœur et sa tante. « Elle a l'air hautain et dur, » dit enfin un vieux bourgeois qu'on avait à grand peine hissé sur son cheval, tant il était gros et pesant. « Madame de Berry regarde avec bonté ceux qui passent, mais madame la reine n'a pas l'air de penser que tous ceux-ci, qui sont ses sujets et qui crient « Noël! » à son passage, sont des hommes et des femmes comme elle. Dieu nous garde de jamais lui crier merci! »

En arrivant au palais du Louvre, deux jours avant l'entrée de la reine, le roi avait été informé qu'un chariot venu de Normandie était arrivé le matin même en la cour, et que ceux qui l'avaient amené demandaient à lui parler.

Le roi sourit à la pensée de la Normandie; il n'avait jamais oublié l'émotion qu'il avait éprouvée à Rouen lorsque le peuple tout entier s'était jeté à ses genoux, pour le remercier, après qu'il eut fait grâce. Il n'avait pas oublié Guillemette Legras et la joie qui brillait dans ses beaux yeux. Aussi n'hésita-t-il pas un instant, lorsque ceux qui étaient de service en sa chambre introduisirent auprès de lui un homme et une femme vêtus comme de bons et riches bourgeois et qui se prosternèrent de suite à ses pieds. « Vous êtes Guillemette, la fille de Jean Legras, » dit-il aussitôt, en tendant la main à la jeune femme pour la relever. « Et la femme de Pierre Allain, » répondit le Normand, qui se relevait en même temps que sa femme et sans en attendre l'ordre. Guillemette reprit doucement : « Je suis aise que Monseigneur me reconnaisse, il n'a pas dans le royaume

cœurs qui lui soient plus dévoués que les nôtres. — Et votre père? demanda le roi, qu'est-il devenu depuis qu'il prétendait à partager mon trône? — Mon père est mort depuis longtemps, monseigneur, et la voix de Guillemette devenait triste et grave. C'est en vain que Monseigneur lui avait fait grâce, il avait eu trop grand peur, le jour où il fut traîné contre son gré en la place pour y voir couler le sang. Il se reprochait toujours d'avoir dit *oui* aux exécutions qu'on ordonnait par sa bouche. Il lui semblait entendre les cris des malheureux qu'on égorgeait. Il ne voulait plus sortir de sa chambre, pas même pour parler à ses ouvriers et aller en sa boutique. Il ne s'est guère passé de temps qu'il n'ait rendu son âme à Dieu. Je me suis mariée alors, car je ne pouvais suffire seule aux affaires, et mon mari est venu avec moi pour offrir à Monseigneur les fruits de notre commerce, qui est bon et grand en la ville de Rouen. »

Le roi aimait fort les présents, il s'en amusait et il était content quand il pouvait dérober quelque joyau à la rapacité de ses oncles ou de leurs serviteurs. « Je vous sais bon gré de m'être venue voir, dame Guillemette, dit-il; que m'avez-vous donc apporté? — Cent aunes de notre plus beau drap écarlate, dit aussitôt Pierre Allain, pour vêtir les valets de Monseigneur à l'entrée de madame la reine. »

Le roi eût mieux aimé un joyau ou une pièce de vaisselle, mais il était trop affable et gentil prince pour en laisser rien paraître. « Cent aunes de drap écarlate! dit-il, je suis sûr qu'elles seront bien venues au surintendant de mon hôtel, qui se lamentait, m'a-t-on dit, que les livrées des valets fussent si râpées qu'on voyait le jour au travers de leurs habits. Je lui commanderai d'en garder un morceau pour m'en faire un chaperon quand je vais à la chasse. Grand merci, dame Guillemette, grand merci, Pierre Allain; la reine saura d'où sont venues à mes gens ces braveries inaccoutumées; les bourgeois de Paris en seront jaloux. Ne pourriez-vous demeurer deux jours pour voir l'entrée de ma femme et les belles fêtes qui se préparent? Ce serait chose à raconter aux gens de Rouen. »

Guillemette secouait la tête. « J'ai laissé un enfant en son berceau, et trois autres en mon logis pour venir ici, monseigneur, dit-elle. Je n'aurais pas voulu que mon mari vît Monseigneur sans moi; ce m'est une joie d'avoir encore une fois vu son visage, mais point n'ai-je besoin de regarder autre chose, et madame la reine ne sait seulement pas qui est Guillemette. — Vraiment si, dit le roi, je lui ai plus d'une fois raconté comment vous aviez obtenu la grâce

de votre père. » Mais Guillemette répétait : « J'ai laissé un enfant dans son berceau ! » Les deux Normands remontèrent dans leur chariot allégé de son riche fardeau, et ils reprirent le chemin de Rouen, tandis que les tailleurs s'escrimaient déjà à couper le beau drap écarlate. « Jamais les valets de l'hôtel du roi n'ont-ils été si braves qu'ils le seront pour l'entrée de madame la reine, » disaient-ils tout en travaillant.

Les tailleurs avaient réussi, en se pressant grandement, à fournir les livrées pour le jour de la fête ; le chaperon du roi était fait. De bon matin, il dit au sire de Savoisy, son chambellan : « Je te prie, prends un bon cheval, je monterai derrière toi, nous nous habillerons de façon à n'être point reconnus et nous irons à Paris voir l'entrée de ma femme. » Le sire de Savoisy n'en voulait rien faire, trouvant l'aventure dangereuse, mais le roi savait se faire obéir quand il voulait, et le chambellan fut obligé de monter à cheval, le roi derrière lui, qui avait coiffé son chaperon écarlate. Les valets de l'hôtel dans leurs éclatantes livrées, encombraient les cours ; le roi et son compagnon sortirent du palais par une porte de derrière. Lorsqu'ils rejoignirent le cortège, la reine, les dames et seigneurs n'étaient encore arrivés qu'à la première porte Saint-Denis. La foule était si grande, qu'il semblait que le monde entier eût été là mandé.

Les chevaux de la litière de la reine avançaient au petit pas, ainsi que les haquenées des duchesses de Touraine et de Berry ; à peine pouvait-on se faire place auprès de la fontaine de la rue Saint-Denis, toute couverte d'un drap de fin azur, peint et parsemé de fleurs de lis d'or ; sur les piliers de la fontaine étaient représentées les armes de France et de Bavière, et là étaient dix jeunes filles richement parées, avec des chaperons d'or sur la tête, qui offraient aux passants du vin bon et clair qui coulait sans cesse de la fontaine dans de beaux hanaps d'or ciselé. Chacun se pressait pour boire, et aussi firent le roi et le sire de Savoisy, qui avaient grand soif par la chaleur et la poussière, et le roi dit que le vin était excellent.

Sur le moutier de la Trinité, sur la rue, on voyait un échafaud et sur l'échafaud étaient ordonnés le palais de Saladin et toutes sortes de personnages, les chrétiens d'un côté et les Sarrasins de l'autre. Là se tenaient par personnages tous ceux de marque qui furent au pas d'armes de Saladin, les rois de France et d'Angleterre avec leurs pairs. Quand la reine de France fut amenée devant l'échafaud dans sa litière, le roi Richard se sépara de ses compagnons et attaqua

les Sarrasins avec le congé du roi de France, en sorte qu'il y eut là grand assaut d'armes qui dura assez longtemps. Le roi voulait se joindre au personnage qui représentait le roi Richard, et le sire de Savoisy eut grand peine à le retenir. Aussi se poussait-il dans la foule pour avancer, si bien que les huissiers lui donnèrent de bons coups de baguette pour le faire reculer, et la duchesse de Touraine, regardant par hasard du côté où il se trouvait, crut reconnaître son beau-frère sous le chaperon écarlate ; se penchant vers la duchesse de Berry, elle lui dit à demi-voix que Monseigneur était là dans la foule, et qu'il semblait s'amuser bien fort. Quand Jeanne de Boulogne chercha dans la foule, le roi avait disparu.

Le cortège royal était parvenu à la seconde porte Saint-Denis, où il y avait un château richement ordonné et au-dessus un ciel richement étoilé, où se tenaient, par signes, Dieu séant en sa majesté, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, et dans ce ciel des enfants de chœur en forme d'anges qui chantaient très doucement. Quand la reine approcha dans sa litière, le Paradis s'ouvrit et deux anges en descendirent, qui tenaient dans leurs mains une très riche couronne d'or garnie de pierres précieuses, et les deux anges la mirent sur la tête de la reine en chantant ces vers :

Dame enclose ès fleurs de lys,
Reine êtes-vous de Paris,
De France et de tout le pays ;
Nous nous rallons en paradis.

Le roi était tout près qui disait assez haut pour que ses voisins l'entendissent : « Reine êtes-vous en premier lieu de Charles VI, au nom de Dieu. »

Toutes les maisons étaient tendues de belles tapisseries représentant par personnages diverses histoires, si bien qu'on eût passé longtemps à les regarder.

Ainsi vint-on le petit pas jusque devant la porte du Châtelet, où se trouvait un château ouvré et charpenté en bois avec des guérites aussi fortes que pour durer quarante ans, et là, à chacun des créneaux, se tenait un homme d'armes armé de toutes pièces, et sur ce château un lit paré, ouvré et entouré de rideaux aussi richement que pour la chambre du roi, et ce lit était appelé le lit de justice, et dedans, par figure et par personnage, était couchée madame sainte Anne. Autour de ce château, qui couvrait un grand espace, se voyait une garenne avec foison de ramée et dans la ramée grand

foison de lièvres, de lapins et d'oisillons, qui volaient par dehors et y revolaient en sûreté par la crainte qu'ils avaient en voyant le peuple. Une colombe blanche s'était venue cependant poser sur l'épaule du roi, qui avança sa main et la prit, la mettant dans son sein, et il la caressait si doucement, qu'elle demeura volontiers avec lui. Pendant ce temps sortait du bois un cerf blanc près du lit de justice, et de l'autre côté un lion et un aigle qui s'approchèrent du cerf. Au même instant six jeunes filles parurent, richement parées, tenant en leurs mains des épées nues, qui s'avancèrent vers l'aigle et le lion comme pour défendre le cerf et le lit de justice, si bien que tout le peuple applaudit, et la reine, qui ne disait mot dans sa litière, s'écria tout haut que ceci était vraiment beau et bien fait. Au moment où le cortège débouchait dans la rue qui mène à l'église, un maître ingénieur venu de Gênes se trouva là, qui avait attaché une corde tout au plus haut de la haute tour de la cathédrale, laquelle traversait bien loin et par-dessus tous les toits pour être fixée à la plus haute maison du pont Saint-Michel. A l'heure même le maître, portant deux cierges allumés parce qu'il était tard, sortit de son échafaud sur la tour et s'assit sur la corde, puis toujours chantant doucement, il la suivit tout au travers de la rue, toujours les deux cierges, qui ne branlaient pas, dans sa main, et tout le peuple s'émerveillait fort de son adresse et de sa légèreté.

Comme la reine sortit de sa litière, à la porte de l'église, reçue par tout le clergé à grand appareil, le roi sauta à bas de son cheval, et disant à son chambellan : « Attends-moi là, Savoisy, » il se glissa dans l'église, avec le peuple qui commençait à y entrer, et, toujours poussant jusqu'à ce qu'il se trouvât au premier rang, il vit la reine menée par l'église et le chœur jusqu'au grand autel. Là elle s'agenouilla, priant Dieu bien dévotement à ce qu'il semblait. Le roi avait mis le genou en terre au milieu de la foule, priant aussi. Beaucoup de gens parmi le peuple en firent autant, et il paraissait à voir toutes ces têtes courbées que Dieu dût avoir en pitié le pauvre peuple qui lui criait merci !

On apportait de la part de la reine quatre beaux draps d'or, qui furent déposés sur l'autel en offrande au trésor de Notre-Dame. La reine fit aussi don à l'église de la couronne d'or que les anges lui avaient offerte à la porte Saint-Denis. Au même moment se présentèrent ceux du conseil qui étaient les plus confidents du roi, messire Jean de la Rivière et messire Jean le Mercier, qui apportaient de la part de Monseigneur une autre couronne plus riche qu'il y eut

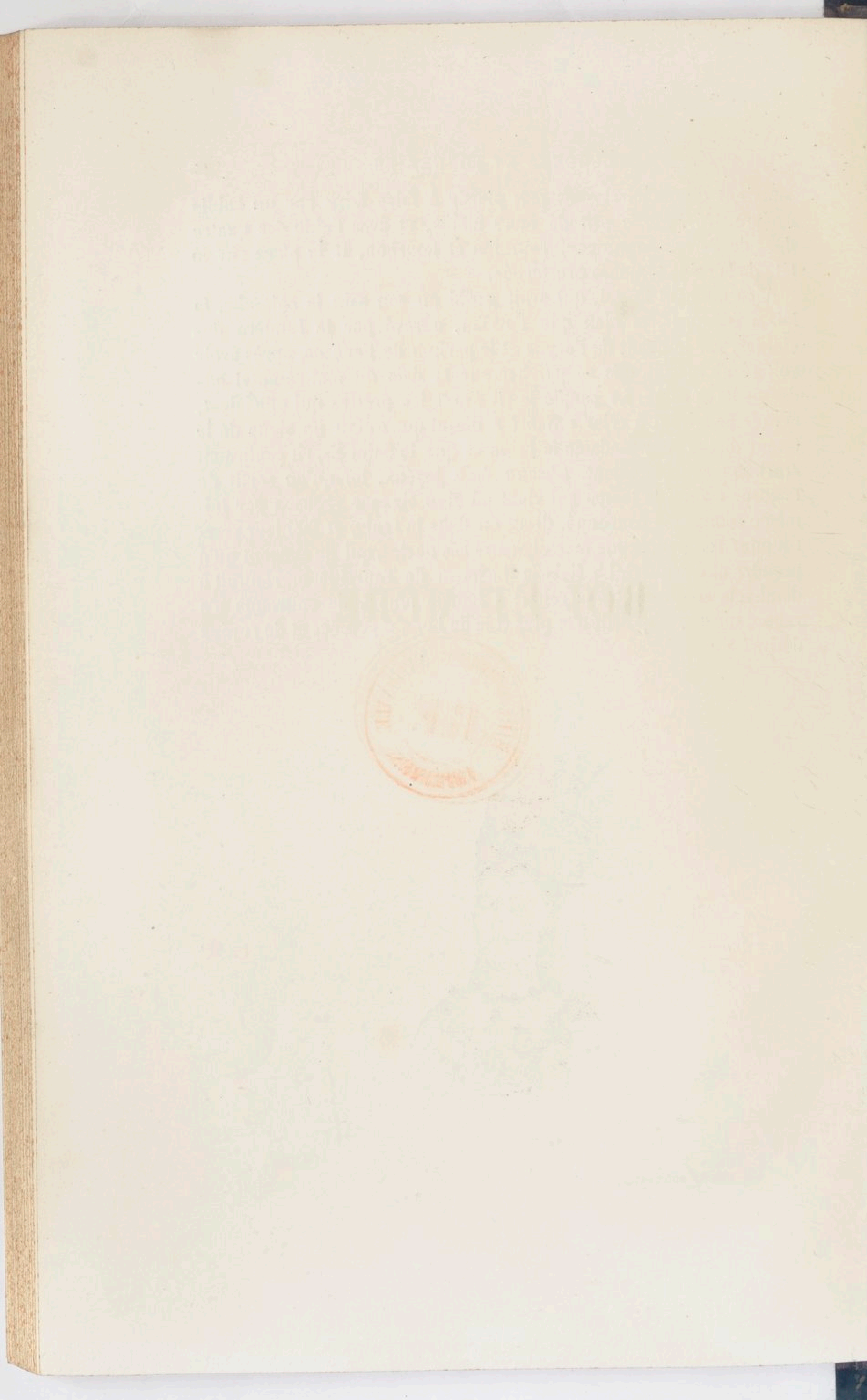


Il la plaça sur la tête de la reine.

jamais et que celui-ci avait pris plaisir à faire faire par un habile orfèvre. L'évêque la prit de leurs mains, et avec l'aide des quatre ducs de Berry, Bourgogne, Touraine et Bourbon, il la plaça sur la tête de la reine toujours prosternée.

A ce moment le roi, qui avait gardé en son sein la colombe, la laissa échapper, si bien que l'oiseau, effrayé par la lumière des cierges, par le chant de l'orgue et le parfum de l'encens, après avoir voltigé un instant, alla se percher sur le dais du maître-autel au-dessus de la reine. Le peuple le vit avant les prêtres qui officiaient, et tous se mirent à crier « Noël ! » disant que c'était un signe de la faveur divine pour madame la reine et que le Saint-Esprit confirmait ainsi son couronnement. Chacun était joyeux, lorsqu'on sortit de l'église. « Voici le temps qui vient où Monseigneur règnera par lui-même comme roi couronné, disait-on dans la foule, et meilleur sera-t-il pour son peuple que messeigneurs ses oncles, qui ne songent qu'à prendre et à acquérir ! » Mais la duchesse de Touraine murmurait à demi-voix en pensant à la reine : « Jamais plus belle couronne n'a reposé sur une plus belle tête plus vide de bonnes pensées et de royaux désirs ! »





ROI ET MÈRE





Il le tira par son pourpoint.

ROI ET MÈRE

CHAPITRE PREMIER

Le roi Louis XI était à table dans son hôtel, à Amiens; il semblait tout rêveur et ne parlait point au sire d'Argenton, qui se tenait derrière lui, prêt à le servir; car le roi n'aimait pas avoir grand nombre de valets autour de lui pendant qu'il était à table : ce qui l'aurait gêné dans ses discours avec ses plus confidents serviteurs. Ce jour-là donc, après avoir songé quelque temps, il fit signe au seigneur d'Argenton de s'approcher, et, le tirant par son pourpoint afin de lui parler à l'oreille, il dit très bas: « Allez-vous-en souper en votre chambre, et faites venir un valet que vous trouverez en mon logis, et que bien je connais pour un bon chevaucheur et habile compagnon. Il se nomme Désile et a été autrefois à monseigneur des Holles, mais je le lui ai débauché et bien des fois me suis-je servi de lui en toutes sortes d'affaires qu'il a bien faites. Vous lui parlerez de ce que vous savez. Ayez soin de l'enjôler assez adroitement pour qu'il aille chez

le roi d'Angleterre, en costume de héraut, bien qu'il n'ait jamais eu cet honneur d'appartenir à l'ordre, et qu'il parle à ceux que vous lui direz. Assurez-le qu'il sera bien payé s'il réussit à parler aux serviteurs du roi d'Angleterre, de telle façon que ce roi incline à traiter une bonne et solide trêve : ce dont le royaume a grand besoin. »

Le sire d'Argenton avait écouté le roi avec grande attention, car tout sage qu'il était et habile en toutes sortes d'affaires, il savait que le roi était plus inventif que lui et plus hardi à imaginer le moyen de sortir des grands embarras où il s'était à vrai dire placé quelquefois lui-même. A cette heure, il s'agissait de chercher à mettre les Anglais hors du royaume, ce que tout Français devait désirer autant que le salut de son âme ; aussi monseigneur d'Argenton ne se fit-il pas répéter deux fois les ordres du roi et s'en alla-t-il promptement en sa chambre, où il fit appeler Désile, assez curieux de voir cet homme en qui le roi semblait avoir confiance. A peine le seigneur d'Argenton était-il assis devant sa table, qui était bien servie, que Désile entra, pressé de son côté de savoir pourquoi on le faisait demander.

Au premier coup d'œil, messire Philippe fut désappointé : le chevaucheur était grand et robuste, assez jeune encore pour faire bon service, bien qu'il eût passé le temps du premier âge et de la belle ardeur ; il avait le teint haut en couleur, les cheveux noirs et épais, et ses traits un peu grossiers n'étaient pas de mauvaise mine ; mais il portait son chapeau de travers comme mauvais sujet et écervelé. « Celui-ci doit avoir le poing lourd et la tête facile à s'échauffer au vin, ce qui ne sont pas bons signes pour un ambassadeur. Au surplus, ce sont affaires du roi et non les miennes, et je lui ferai mon message. »

Au premier mot que dit messire Philippe, Désile l'arrêta tout à coup, en se jetant à genoux et se comportant comme un homme en mortelle terreur.

« Je ne saurais aller parmi les Anglais, répétait-il, ce serait me mettre en péril de mort ; plus d'un y a été qui n'est pas revenu, et si je portais costume de héraut sans en avoir le droit, point ne tarderais-je à être découvert et aussitôt pendu sans miséricorde... Je suis au roi mon maître corps et âme, à pendre et à dépendre, mais point ne voudrais-je mourir des mains des Anglais ! »

Messire Philippe était bien embarrassé, car Désile pleurait et se lamentait si haut, qu'il était en crainte que les valets ne l'entendissent dans la chambre voisine ; il le releva enfin de sa propre main et le fit asseoir à côté de lui, car le roi n'avait pas affaire de serviteurs qui fussent fiers et hautains quand besoin était du contraire. Aussi le

seigneur d'Argenton fit-il apporter une autre assiette et servit-il lui-même le chevaucheur des mets qu'il mangeait, en lui versant le meilleur vin : ce qui rendit du courage à Désile. Il en prit davantage encore lorsque messire Philippe lui promit, de la part du roi, bonne et riche récompense, sans parler d'une femme bien dotée qu'il se faisait fort de lui trouver.

Le dîner n'était pas à moitié fini, lorsqu'un valet de la chambre du roi vint appeler de sa part le sire d'Argenton, et dès qu'il parut, ayant dit à Désile de l'attendre tout en mangeant, le roi s'écria : « Eh bien, que dites-vous de votre homme ? » Messire Philippe avait accoutumé de dire la vérité, bien qu'il se conduisît en homme sage et la rendît douce autant qu'il pouvait. « Sire, dit-il, celui-ci me paraît d'une grossière intelligence et peu propre à conduire affaires d'État ; en outre qu'il n'est pas bien brave et a grand peur d'aller parmi les Anglais. Je me doute qu'il a eu en sa vie quelque affaire avec eux, et dont il n'est pas sorti à son honneur. »

Le roi se mit à rire. « Ah ! vous avez deviné cela ? Vous avez raison et je vous conterai l'histoire à un autre moment ; mais, à cette heure, je vous dis qu'il fera bien son métier de héraut et qu'il a plus de sens que vous ne croyez ; en outre, ayant grand peur, il ne s'aventurera pas à dire autre chose que ce dont il sera chargé, et se hâtera de faire son message auprès de monseigneur de Howard et de monseigneur Stanley, comme je lui dirai, sans chercher à faire affaire ou à tenir discours pour son propre compte, comme feraient ceux plus imaginatifs que lui que vous voudriez envoyer. Je veux celui-là et point d'autres, et je vais venir avec vous en votre chambre pour le rassurer moi-même. » Ce qu'il fit aussitôt, et en dix paroles réconforta mieux le chevaucheur que le sieur d'Argenton ne l'avait fait en cent.

Le roi avait amené avec lui le grand écuyer, monseigneur de Villiers, et, quand il vit son homme en bon propos et bien délibéré de faire sa commission sans rien craindre du souvenir que les Anglais pouvaient lui avoir conservé, il envoya le grand écuyer quérir une bannière de trompette pour faire une cotte d'armes à son héraut improvisé. Car le roi était venu sans appareil dans Amiens, et il n'avait avec lui aucun habit de héraut ; aussi le grand écuyer et un des gens de messire Philippe façonnèrent-ils la cotte d'armes du mieux qu'ils purent, ainsi que le reste de l'accoutrement. Un cheval fut amené secrètement pour Désile dans la petite cour de l'hôtel du roi, tout près de la poterne ; il fut mis dessus et muni d'un petit sac à l'arçon de sa selle pour mettre sa cotte d'armes tandis qu'il chevauchait par

les chemins ; il fut envoyé tout droit à l'armée des Anglais, qui ne se trouvait pas bien loin : ce dont le roi Louis XI sentait grand peine et inquiétude, sachant aussi quelles forces réunissait le duc de Bourgogne pour servir aux Anglais et marcher avec eux contre lui.

A peine le chevaucheur avait-il aperçu les premières sentinelles anglaises, qu'il fut arrêté et mené devant la tente du roi d'Angleterre. Il n'était plus à cette heure d'un teint fleuri, car, quoi qu'il en eût, la peur l'avait repris et il eut grand peine à dire son message, qui était d'abord adressé à messeigneurs de Howard et de Stanley. Lorsque le roi Édouard IV le sut, qui pour lors était roi d'Angleterre, il sourit d'un air content et donna ordre qu'on menât le héraut en une tente pour manger, et qu'on lui fît bonne chère et qu'il l'entendrait après son dîner. Ce qu'il fit en effet, sans s'inquiéter de la mince qualité du messager : ce qui fut grande merveille, car les Anglais sont d'ordinaire hautains et ombrageux ; mais cette fois Dieu avait incliné sans doute le cœur du roi d'Angleterre vers la paix, car il écouta très volontiers les ouvertures que lui faisait faire le roi de France et que le chevaucheur était chargé de lui transmettre, et il en parut content. Lorsque Désile eut fini de parler, le roi ordonna qu'on lui remît quatre nobles, qui garnirent heureusement sa bourse ; et il le fit accompagner par un héraut, avec ordre secret à celui-ci de ne point faire mauvaise mine au Français s'il n'était pas versé dans la science, les seigneurs qui entouraient le roi d'Angleterre ayant bien reconnu la qualité du chevaucheur. Désile fut content quand il se sentit hors de l'armée des Anglais, ayant de l'argent en poche et chargé d'un message qui devait dès le lendemain amener des ambassadeurs des deux partis pour entrer en négociation. Le roi serait satisfait et le payerait bien, sans qu'il eût couru d'autre danger que celui de la peur. « Ces Anglais n'ont pas bonne mémoire, se disait-il, ou bien il n'y avait là aucun de ceux qui m'ont poursuivi quand j'avais détroussé ce gros abbé et vidé ses poches. »

Comme on était bien proche les uns des autres, le temps ne fut pas long sans que le roi Louis XI fût informé du bon succès de son héraut improvisé : ce dont il riait avec le sire d'Argenton en se moquant de ses craintes. Désile fut aussitôt pourvu d'un bon office dans l'île de Ré, dont il était natif, et sa bourse fut bien garnie. « Quand la paix sera faite, lui dit le roi, je verrai à te pourvoir de la femme que je t'ai promise ; mais à cette heure j'ai trop à faire avec mon cousin d'Angleterre pour m'occuper de ton mariage. Ils vont demander, comme ils ont accoutumé, la couronne, ou pour le moins la Normandie et la

Guyenne ; mais bien assailli, bien défendu, je compte m'en tirer à meilleur marché. Les couronnes qui sont en mes coffres payeront pour l'autre. » Et ainsi il congédia Désile.

Bientôt, le lendemain, se réunirent les ambassadeurs en un village près d'Amiens, qui étaient, de la part du roi de France, l'amiral de Bourbon, monseigneur de Saint-Pierre et l'évêque d'Évreux, et, de la part du roi anglais, monseigneur Howard, un nommé Calengier et un docteur appelé Morton, qui était habile en affaires et parlait bien, lequel devint par la suite archevêque de Cantorbéry. Là furent faites et débattues les propositions, si bien que le roi vit qu'il en serait quitte pour donner une grosse somme d'argent et assurer le mariage de la fille du roi d'Angleterre avec le dauphin, qui pour lors était encore très jeune. Il se réjouissait bien fort de s'en tirer avec des écus, et disait bien souvent que plaie d'argent n'était pas mortelle. Aussi ordonna-t-il qu'on trouvât sur-le-champ les soixante-douze mille écus comptants que les Anglais demandaient avant de partir, car il n'était chose au monde que le sage roi ne fît pour jeter ses ennemis hors du royaume, excepté de consentir à leur y donner terre. Avant d'en venir là, il disait qu'il mettrait tout en péril et au hasard.

Pour mieux traiter et suivre de plus près ses affaires, le roi Édouard IV s'était rapproché d'Amiens avec son armée, étant à cette heure mécontent du duc de Bourgogne. Ce dernier lui avait manqué de parole lors de son arrivée, ne lui fournissant pas les troupes qu'il avait promises ; il s'opposait de toutes ses forces à la paix qu'on traitait, disant que pour son compte ne ferait sitôt trêve. Les Anglais allaient et venaient librement dans Amiens, et tout le jour le roi se tenait dans un petit hôtel auprès de la porte, afin de voir lui-même ceux qui rentraient et sortaient, et riaient souvent messire d'Argenton et lui, voyant ces hommes d'armes qui étaient gauches et malappris ; mais le roi disait : « Pour si maladroits qu'il soient, je ne serai content que lorsqu'ils auront repassé la mer pour s'en retourner en leur pays, au milieu de leurs brouillards ; ils sauraient bien donner de grands coups comme au temps de monseigneur mon père et de ses aïeux, si seulement ils avaient homme pour les commander, au lieu de ceux qui ne songent qu'à leurs plaisirs ou à se disputer entre eux. »

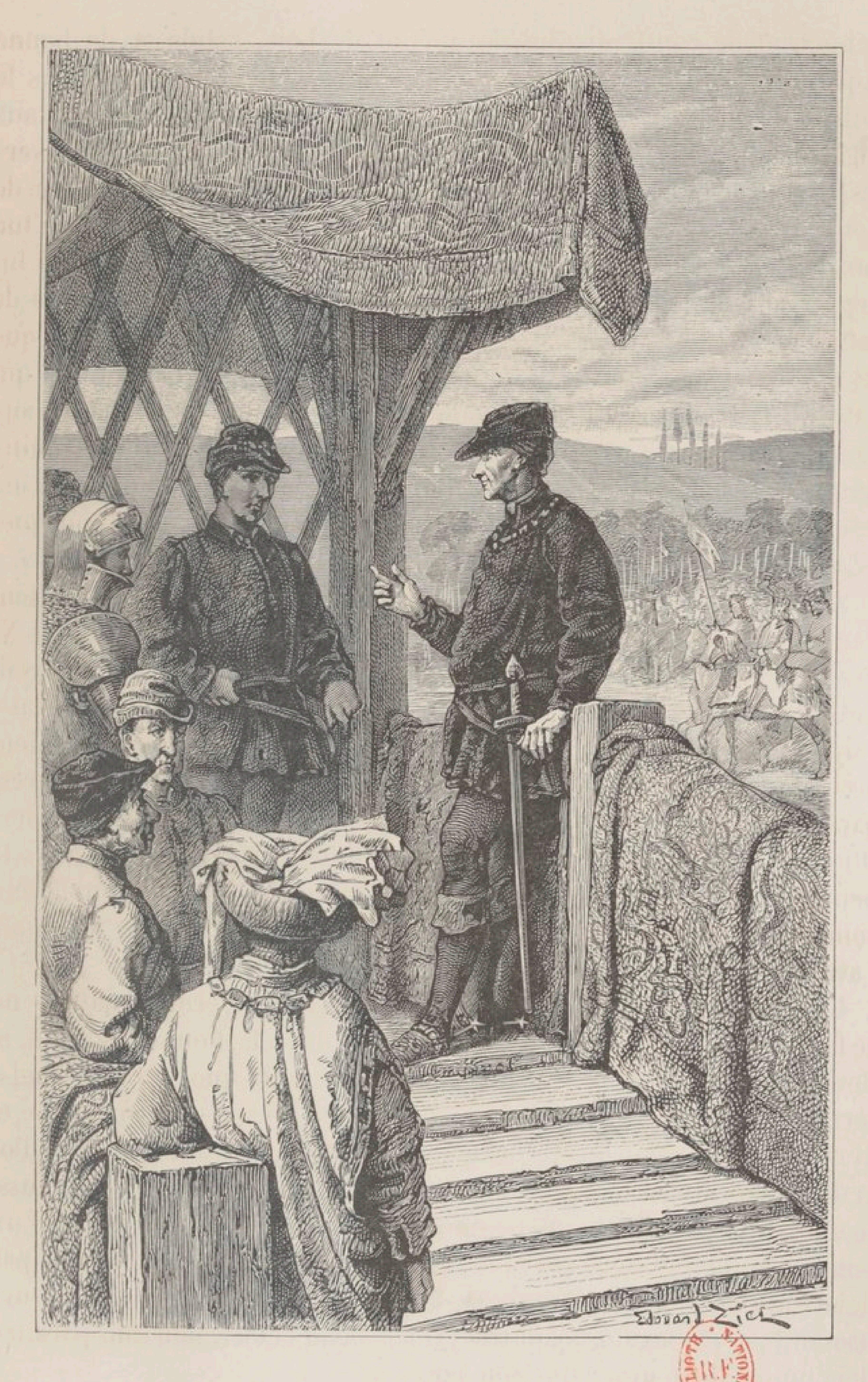
Il fut donc avisé que, pour mettre fin à tout et jurer la trêve de neuf ans qui venait d'être conclue, les deux rois devaient se visiter et parler ensemble dans un beau lieu appelé Pecquigny, sur la rivière de Somme, à trois lieues d'Amiens. Là allèrent les gens de chacun des princes pour visiter l'endroit, et, la rivière n'étant pas large, ils or-

donnèrent de construire un beau pont de bois, solide et de bonne apparence, qui devait être garni d'étoffes et de tapisseries ; vers le milieu de ce pont fut placé un treillis de bois, ainsi qu'on fait aux cages des lions, et à peine pouvait-on passer le bras à l'aise à travers les barraux, car point n'avait-on encore oublié comment le duc de Bourgogne, Jean sans Peur, grand-père du présent duc, avait été tué sur le pont de Montereau en présence du dauphin de France qui fut depuis le roi Charles septième, père du roi Louis XI. Au-dessus de cette barrière les gens du roi firent placer quelques planches, afin que les princes se pussent entretenir sans être mouillés de la pluie, « qui gâterait vos habits plus que les nôtres », disaient les Français aux Anglais, la cour du roi Édouard IV ayant coutume d'être plus magnifiquement vêtue que celle du roi Louis XI. « Je mets mes écus en ma bourse et non sur mon dos, disait le roi de France, et c'est pourquoi je puis y trouver de quoi mettre les ennemis hors du royaume. »

Sitôt que les barrières furent faites, les deux rois y vinrent le lendemain, qui fut le vingt-neuvième jour d'août 1475. Le roi Louis XI avait avec lui huit cents hommes d'armes ; mais le roi d'Angleterre avait fait ranger toute son armée en bataille, si bien que les Français paraissaient une poignée à côté d'eux. Douze seigneurs seulement devaient accompagner chacun des princes, des plus grands et des plus illustres, parmi lesquels le roi Louis XI avait cependant fait venir son barbier, Olivier le Daim, ou Olivier le Diable, ainsi qu'on l'appelait dans le peuple. Le sire d'Argenton était là aussi, qui était pour ce jour-là vêtu comme le roi, bien simplement, d'un habit brun tout uni, ainsi que l'avait ordonné Sa Majesté.

Le roi de France était arrivé le premier à la barrière, car jamais ne se faisait-il attendre, à moins qu'il n'eût pour cela bonnes raisons, et devisait gaiement avec le sire d'Argenton, tandis que le roi d'Angleterre venait lentement le long de la chaussée, très bien accompagné et ayant bien mine de roi. Toute sa suite était éblouissante de drap d'or et de pierreries, et il y avait bien quatre ou cinq seigneurs vêtus aussi magnifiquement que le roi lui-même. Celui-ci portait en son chef un bonnet de velours noir avec une grande fleur de lis en diamant par devant, et dépassait presque tous les siens de la tête comme il les surpassait tous en beauté, étant très grand, beau et fort, non sans paraître déjà un peu trop gros pour son âge.

Le côté de la barrière où se trouvaient le roi de France et ses gens paraissait sombre et de petite mine en présence des splendeurs de la cour d'Angleterre ; mais les choses changèrent bientôt quand les deux rois se



Le roi de France était arrivé le premier.

furent approchés l'un de l'autre, car la sagesse et l'esprit du roi Louis XI ne tardèrent pas à éclater aux yeux de tous. Comme il arrivait vers la barrière, le roi d'Angleterre ôta son bonnet en pliant le genou, et le roi de France en fit autant de l'autre côté, étant déjà appuyé contre les barreaux. Ainsi les deux rois s'embrassèrent à travers les trous, et le roi Édouard fit encore une fois mine de s'agenouiller. « Monsieur mon cousin, dit Louis XI, soyez le très bienvenu ; il n'y a homme au monde que je désirasse tant de voir que vous, et loué soit Dieu de ce que nous nous sommes assemblés ici à bonne intention. » Ce à quoi le roi Édouard répondit, en assez bon français, qu'il était aussi content de voir le roi et l'avait fort souhaité depuis longtemps.

Dès les premières paroles, les Français avaient relevé la tête, sentant que leur roi prenait autorité et le dessus sur les Anglais sans paraître empiéter en rien sur leurs droits ni offenser leur fierté, qui toujours est ombrageuse. Ce fut bien plus fort encore lorsque le roi eut donné ordre à ses gens de se retirer, disant qu'il voulait parler seul à son cousin d'Angleterre. Les Anglais lui obéirent comme les Français, et, lorsque les deux rois se furent entretenus quelques instants, le roi Louis rappela lui-même les deux suites, ainsi qu'un homme qui commandait naturellement partout où il se trouvait. Pour lors furent échangées les paroles et les serments jurés avant que les deux rois se séparassent.

Le sire d'Argenton trouvait que le roi avait raison d'être pressé que les choses fussent finies et les Anglais hors du royaume, car toujours craignait-il quelque moquerie des Français contre les Anglais qui irriterait ceux-ci et pourrait rompre la trêve.

Le roi lui-même avait grand peine à s'en tenir et s'échappa un jour à rire avec ses serviteurs des vins et présents qu'il envoyait au camp des Anglais, car il y fournissait jusqu'aux torches et chandelles pour la maison du roi Édouard. Comme il parlait tout en mangeant, le sire d'Argenton aperçut derrière la porte ouverte un marchand gascon qu'il connaissait et qui, habitant en Angleterre, était venu jusqu'à la chambre du roi pour lui demander congé de faire sortir certains vins de Gascogne sans payer les droits. Dès que messire Philippe vit cet homme, il se pencha doucement vers l'oreille du roi, marmottant son nom, que le roi entendit bien, et, sans paraître ébahi, se mit à questionner cet homme de quelle ville de Guyenne il était, ce qu'il faisait de profit en Angleterre et s'il y était marié. Le marchand dit que oui, mais qu'il n'avait guère d'argent vaillant. Sur quoi le roi lui promi de faire quelque chose pour lui ; et, faisant signe au sire d'Argenton : « Prenez soin qu'il ne puisse parler aux Anglais, » dit-il à demi-

voix. Ce que fit aussitôt messire Philippe, car il donna au marchand un homme à lui qui le conduisit tout droit à la ville de Bordeaux, où il fut placé en un bon office, sans compter qu'il fut autorisé à tirer des vins sans droit, et qu'il reçut mille francs pour faire venir sa femme et envoyer son frère en Angleterre à sa place, car le roi se condamna lui-même à cette amende, reconnaissant qu'il avait trop parlé quand il aurait dû se taire.

La paix ne fut cependant pas rompue et les Anglais étaient fort occupés à relever leurs tentes et à charger leurs bagages sur les charrettes. Quelques-uns maugréaient parmi les autres, car ils étaient venus avec espoir de grandement profiter en faisant la guerre en France, et ils allaient repasser la mer sans avoir tiré une seule flèche. Aussi disaient-ils que le Parlement d'Angleterre avait donné au roi de grandes sommes et bénévolences pour faire la guerre dont celui-ci devait compte aux communes d'Angleterre.

Le roi Louis le savait bien et disait souvent que les embarras du roi Édouard commenceraient quand il aurait mis le pied en son royaume, mais « ne se dessaisira pas de l'argent qu'il a reçu, disait-il ; ce serait trop mauvais exemple à donner pour l'avenir. Il est riche à cette heure, car je lui ai donné grande finance, mais pour homme si adonné aux plaisirs qu'est le roi, l'argent ne dure guère et ne fait pas grand profit. »

Le chevaucheur Désile avait fait la même réflexion, lorsqu'il quitta son office à l'île de Ré pour venir auprès du roi Louis afin de réclamer l'accomplissement de sa promesse. Il avait bientôt trouvé le fond de son sac d'écus en menant joyeuse vie, et il avait grande idée de le remplir en obtenant avec l'argent une femme de bonne mine et de douce humeur.

« Le roi m'a promis, quand la paix serait faite, se disait-il ; à cette heure, voilà les Anglais qui partent, ce dont tout le peuple a grande joie ; le roi doit être content aussi et bien me recueillera. »

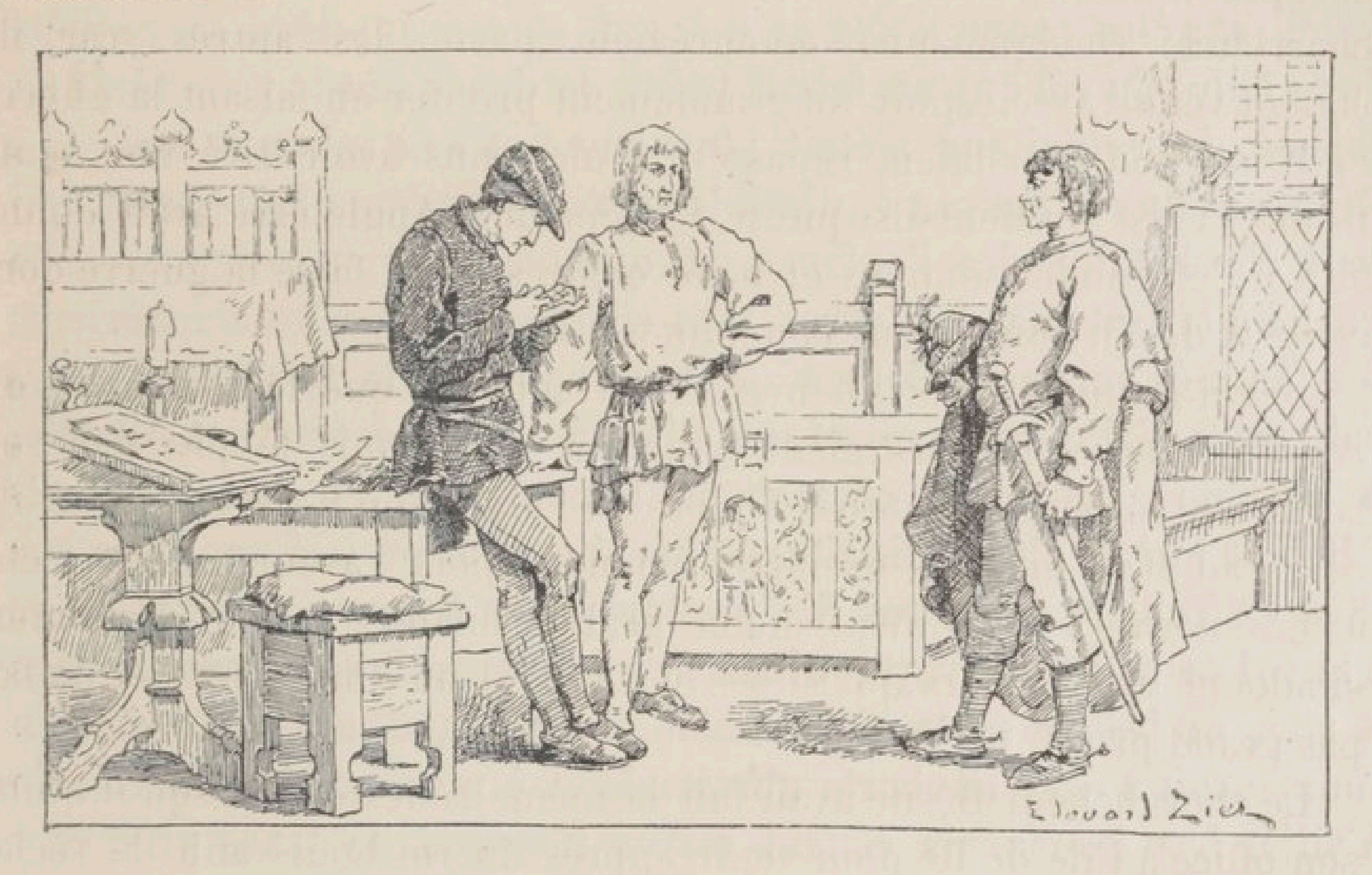
Les valets du roi avaient bonne mémoire, comme il convenait à des gens accoutumés à introduire auprès de leur maître des visiteurs fort divers. Ils ne firent donc pas résistance pour faire entrer Désile dans les antichambres ; après quoi il fut bientôt en présence du roi.

Celui-ci ne nia pas sa promesse, et, tirant de sa poche un petit livre, il consulta les pages qui semblaient chargées de noms. Plusieurs fois il s'arrêta, puis secoua la tête comme si les objections se présentaient à son esprit : « Voici une Normande, dit-il enfin, qui me semblerait en tout point devoir faire ton affaire ; elle est fille

d'un des plus riches marchands de la rue du Gros-Horloge à Rouen, mais elle a dix-huit ans et je vois ici qu'elle est jolie; peut-être ne voudra-t-elle pas te prendre pour mari ? »

Le chevaucheur se redressa en se rengorgeant : « Je ne demande que le mariage, dit-il, après quoi je me charge de ma femme ! Il faudra qu'elle marche droit.

— Ah ! dit le roi, et il semblait rêveur, il est des femmes dont on ne saurait faire façon, et ce ne sont pas toujours les plus récalcitrantes. »



Il consulta les pages de son petit livre.

Désile ne comprenait pas, mais le sire d'Argenton, qui se trouvait comme de coutume auprès du roi, pensa tout de suite que Louis XI se rappelait sa femme, Marguerite d'Écosse, morte à vingt ans, si triste et si accablée par ses chagrins secrets, qu'elle disait à ceux qui la voulaient soigner et guérir : « Fi de la vie ! qu'on ne m'en parle plus ! »

Messire Philippe eût bien voulu sauver la jolie Normande du sort qui l'attendait, mais il ne pouvait rien en sa faveur.

Seulement, comme il était subtil en affaires et grandement versé dans toutes lois et ordonnances des temps passés, il lui semblait retrouver en sa mémoire quelques mots d'une ancienne charte du roi Philippe-Auguste, qui disait en l'an 1207 : « Le roi ne contraindra aucun des habitants de Rouen de se marier contre leur volonté. »

« La fille du marchand de Rouen pourrait refuser, pensait messire

Philippe, mais saura-t-elle seulement que le choix est en son pouvoir? » Désile prit congé du roi et partit pour Rouen, muni d'une lettre royale.

Grand fut l'émoi cinq jours plus tard parmi les marchands de la rue du Gros-Horloge lorsqu'on apprit la demande en mariage qui venait d'être adressée à maître Jehan Le Tellier et à dame Estiennote de la main de leur fille, la jolie Alice. Il ne s'agissait ni d'un voisin marchand de draps ou de toile, ni même d'un Rouennais, mais bien d'un chevaucheur du roi, qui était tombé tout d'un coup dans la boutique, sans être connu d'Ève ni d'Adam, et qui appuyait sa requête d'une lettre du roi qui ne faisait point de doute sur la volonté de Sa Majesté. Le solliciteur n'était plus jeune et « sa mine ne plaisait à personne dans la maison », disait la servante de dame Estiennote, qui avait élevé Alice dès l'enfance et qui pleurait en remplissant sa cruche à la fontaine du Beffroi, tout en causant avec les chambrières des familles voisines. Toutes allèrent rapporter la nouvelle à leurs maîtresses. Celles qui avaient des filles à marier dressèrent l'oreille, et plusieurs coururent chez dame Estiennote ; les mères des fils n'étaient guère plus satisfaites, plus d'une avait jeté ses vues sur Alice Le Tellier. « Où nos fils prendront-ils femme, disaient-elles, si le roi se mêle d'envoyer céans des épouseurs? » On parlait dans la rue, et les passants s'assemblaient en grand nombre ; chacun commençait à citer la charte normande et à réclamer les libertés de la ville. Les Rouennais étaient mieux instruits de leurs privilèges que ne le pensait messire Philippe de Commines, seigneur d'Argenton. « Ce sont choses bonnes à faire pour le duc de Bourgogne disait très haut un jeune homme de bonne mine, proche voisin de Jehan Le Tellier et qui parlait plus vivement que tous les autres. On dit qu'il n'y a dans le duché, ni dans le comté, fille bien dotée qui ne soit mariée de la main du duc, à moins que ses parents ne la donnent dès l'enfance, et les veuves elles-mêmes ont fort à faire de trouver un second époux, à peine ont-elles fermé les yeux au premier, si elles entendent rester libres de leur choix ; mais ce ne sont point manières à prendre dans le royaume, et par-dessus tout en la province de Normandie. Les filles y appartiennent à leurs parents et ont elles-mêmes un mot à dire sur leur mariage. Ce sont droits assurés depuis longtemps à la ville de Rouen, et que roi ni pape ne sauraient enfreindre. »

Peu à peu, et tout en s'échauffant par les paroles, on s'était rapproché de la boutique de Jehan Le Tellier, mais dame Estiennote

n'était pas au comptoir selon son habitude, et Alice ne la remplaçait pas. Les commis avaient fort affaire à répondre aux chalands, car bien des gens dans Rouen s'étaient tout à coup rappelé qu'il leur était besoin de drap pour faire un chaperon ou un manteau, et la boutique était remplie d'acheteurs, qui, tout en mesurant avec les commis la marchandise, posaient à demi-voix des questions curieuses. Les commis répondaient à tous : « Maître Jehan Le Tellier est à la foire du lendit, et ne reviendra céans qu'à la fin de la semaine ; dame Estiennote est sortie, et elle a pris du côté de l'hôtel de ville. » A ces mots les questionneurs souriaient, secouant la tête d'un air satisfait. « Ah! dame Estiennote est une maîtresse femme, disait-on, elle a été parler au conseil de ville. »

Dame Estiennote était en effet à cette heure dans la salle du conseil, où elle avait des amis. Elle était arrivée, sans rien craindre, tout droit parmi les conseillers, et elle avait simplement raconté son histoire aux bons bourgeois, ses voisins et ses parents, qui délibéraient tranquillement des affaires de la ville et des règlements nouveaux qu'il convenait d'introduire au marché, où trop de gens du dehors venaient vendre sans franchise : ce qui faisait tort aux Rouennais proprement dits. On avait été un peu surpris de voir entrer dame Estiennote, bien que tous la connussent de nom et de réputation, lors même qu'ils n'étaient pas de ses amis. Les femmes d'ailleurs n'avaient pas accoutumé d'entrer en la salle du conseil, et maître Jehan Le Tellier ne faisait pas partie des élus de cette année-là. Elle semblait cependant troublée, et elle attira dans un coin messire Roger Goüel, dont elle était parente.

« Mon cousin, dit-elle, voici ce qui m'arrive : mon mari est à la foire du lendit et ne reviendra pas sitôt au logis, j'ai besoin de conseil et d'appui et je viens vous le demander. » Roger Goüel fit un signe d'assentiment; avant de venir à l'hôtel de ville, il avait déjà entendu dire à sa femme et à ses filles qu'un chevaucheur du roi s'était arrêté à la porte de Jehan Le Tellier et qu'on racontait parmi les chambrières qu'il venait pour demander Alice. Il ne fut donc pas surpris quand dame Estiennote, contenant bravement ses larmes, lui dit : « Mon cousin, voici mon affaire en deux mots. Le roi notre sire a su, je ne sais comment, que nous avions une fille à marier, qui n'est point laide, ni sotte, ni dénuée de biens, et il a avisé qu'il en récompenserait un de ses serviteurs, de ceux qui lui font parfois vilaine besogne, si j'en juge à sa mine ; car, au moment qu'il a mis le pied dans la boutique et qu'il a porté la main à son chaperon, commen-

çant à débiter sa litanie, j'ai cru, sur ma foi d'honnête femme, qu'il venait pour nous détrousser et enlever quelques pièces de drap sur le comptoir, tant il a l'air hardi et malappris. Je lui ai demandé ce qu'il voulait ; il m'a baillé la lettre du roi qui le recommande à mon maître, Jehan Le Tellier, comme mari convenable pour la fille que nous avons à marier, et prie que nous le récompensions des bons services qu'il a rendus et qu'il rendra encore au roi, sinon à nous. Quand j'ai lu cela, tout en me signant, car mes jambes tremblaient sous moi, je n'en ai rien laissé paraître, et j'ai dit : « Messire, mon maître Jehan Le Tellier est parti pour la foire du lendit ; il ne reviendra ni aujourd'hui, ni demain, mais je m'en vais lui écrire, et, si vous repassez dans quelques jours, vous aurez sa réponse, que je ne saurais vous faire seule et sans lui. » Là-dessus je lui ai fait servir le vin et les épices, mais tout debout et sans l'inviter à s'asseoir ; il est remonté à cheval, et il est reparti sans avoir vu Alice ; alors j'ai pris ma cape et mes patins et je suis venue ici pour vous parler, sachant qu'à cette heure vous seriez à l'hôtel de ville. Foi d'honnête femme, il n'aura pas ma fille, ou j'y perdrai mon nom d'Estiennote. Il appartient aux parents et non au roi de disposer de leurs enfants en mariage, et ce pèlerin-là ne me revient aucunement ! »

Maître Roger serra les doigts tremblants de la pauvre mère, qui avait eu grand peine à venir à bout de son récit, quelque grand que fût son courage. « Soyez en repos, ma cousine, dit-il, ce chevaucheur n'épousera pas Alice si vous ne la donnez de bon gré et franche volonté. Ceci est question des privilèges de la ville, et nous en allons parler au conseil. Il ferait beau voir qu'on vînt nous prendre à la fois nos filles et nos écus sans notre permission, en payement de services que Sa Majesté a pu recevoir de son barbier ou du grand prévôt. Je m'étonne qu'il n'ait pensé à Alice pour Tristan l'Hermite ! Retournez chez vous, ma cousine, et tenez-vous en joie. Vous avez bien fait de venir céans me conter votre affaire. »

Dame Estiennote aurait eu grand effort à faire pour se tenir en joie, car elle était à la fois inquiète et irritée ; elle remercia cependant son cousin, et reprit le chemin du Gros-Horloge. Au fond de l'âme elle se félicitait que son mari fût retenu par la foire du lendit, où il faisait assurément de bons marchés et d'excellentes affaires, car maître Jehan Le Tellier était habile en négoce, et le plus retors des marchands drapiers de la province de Normandie, mais il n'était pas si fier et si résolu quand il s'agissait de la direction de sa maison ou de sa famille, qui reposait d'ordinaire entre les mains de dame Estiennote ;



Il m'a baillé la lettre du roi.

bien moins encore eût-il été en courage de dire *non* aux volontés du roi et à un hardi compagnon tel que le chevaucheur Désile. « Demandez à ma femme! » répondait-il toujours dans ses embarras. Dame Estiennote était rarement gênée dans ses réponses. Cette fois elle avait dû invoquer un appui pour sa résolution. « Que Dieu et Notre-Dame de Bon-Secours tiennent mon maître Jehan si occupé à la foire, qu'il ne revienne pas avant que l'affaire soit finie et ce chevaucheur renvoyé là d'où il est venu! se disait-elle. S'il était céans, il aurait grand peur et ne me laisserait peut-être pas les mains libres pour défendre Alice. Ne sais-je pas bien à qui elle pense, et à qui je pense aussi comme à son futur mari? »

Dame Estiennote avait confié la lettre du roi à messire Roger Goüel. Tous les conseillers de ville étaient curieux et fort disposés, dès que la bonne dame fut partie, à laisser le règlement du marché pour entendre à son affaire. Messire Roger lut tout au long la missive, et le conseil, l'ayant ouïe, se trouva fort empêché. Tous étaient d'avis qu'il était grandement question en cette affaire des privilèges de la ville, et plus d'un se souvenait de la charte du roi Philippe-Auguste, à laquelle avait pensé le sire d'Argenton; mais le roi était d'humeur obstinée et bien gouvernante, il aimait à se faire servir par les petites gens et à les payer grassement aux dépens des autres: il serait grandement irrité si son chevaucheur était repoussé, et qui pouvait savoir jusqu'où irait sa rancune?

Il fallait prendre avis et chercher appui, les uns disaient auprès du seigneur d'Estelan, d'autres auprès de M. le bailli. Quelques-uns voulaient qu'on écrivît à monseigneur le patriarche-archevêque de Bayeux. Robert Delafontaine alla jusqu'à dire que la prière du roi valait commandement et que, puisqu'il avait parlé, il n'y avait plus qu'à en passer par où il voulait.

A ce coup, Roger Goüel n'y put plus tenir. Il n'aimait guère Robert Delafontaine et le tenait pour mal disposé en cette affaire, car il était marchand drapier ainsi que maître Jehan Le Tellier, moins riche et moins prospère que celui-ci: ce qui lui inspirait d'autant plus de jalousie que sa fille, étant laide et contrefaite, ne courait pas le danger d'être recherchée par les chevaucheurs. D'ailleurs, quand il s'agissait de libertés ou de privilèges, Roger Goüel n'avait pas accoutumé de se taire; il se leva donc de sa place, tendant le bras comme pour menacer Désile et au besoin son patron, et s'écriant de toute la force de ses poumons:

« Eh! quoi, mes maîtres, le roi n'a-t-il pas confirmé la charte des

Normands qui est nôtre depuis le roi Louis X de bonne mémoire? Et n'avions-nous pas auparavant la parole du roi Philippe-Auguste que les mariages se feraient à notre gré et sans contrainte dans la bonne ville de Rouen? N'est-ce pas là ce que nous avons toujours fait et possédé? Les rois d'Angleterre, qui nous ont gouvernés pendant trois cents ans et nous ont maintes fois grevés, n'auraient pas osé entreprendre de marier nos filles! Et vous voudriez qu'à cette heure où nous sommes tournés Français, et comptons bien le demeurer, nous nous trouvions moins libres que par le passé? Les Normands sont gens libres et de haute franchise, ce serait servitude si le roi pensait donner les filles en mariage sans la volonté des parents! Il ne s'agit pas ici du bien du royaume ni de la chose publique, ce sont affaires de famille qui ne regardent que nous seuls. Lequel de vous ne serait en émoi, comme l'est à cette heure dame Estiennote, si le chevaucheur était tombé en votre logis pour demander la main de vos filles en payement de je ne sais quel vilain service? Je conclus que ce mariage ne se doit jamais faire, puisqu'il est contre le gré de la mère et le serait de même pour Jehan Le Tellier s'il n'était parti à la foire du lendit! Grâce à Dieu, la bonne dame ma cousine est ferme de sens et de tête, elle saura bien trouver un biais pour se tirer de peine, mais si on la tourmente, mon avis est que le conseil lui doit secours et appui. En tout cas elle peut compter sur moi, et on sait comment je me nomme! »

Un murmure d'approbation passa parmi les rangs des conseillers quand Roger Goüel eut fini de parler, et Robert Delafontaine n'essaya pas de répondre. Tous ces bons bourgeois avaient des filles qu'ils se réservaient de marier à leur fantaisie. Si quelqu'un des plus timides tremblait dans sa peau à l'idée de la colère du roi, il n'en disait rien: « Après tout, pensait-il, ce n'est point le conseil qui parlera, mais bien maître Le Tellier et dame Estiennote; on ne saurait s'en prendre à nous si nous soutenons les privilèges de la ville. Jamais ne serions-nous élus du conseil, notre vie durant, si nous y laissions toucher à notre sire. » Roger Goüel fut chargé de rassurer dame Estiennote.

Dame Estiennote ne perdit pas de temps pour faire avertir Désile, qui ne s'était point éloigné de la rue du Gros-Horloge et logeait en une auberge où il menait grand train et faisait beaucoup de dépenses.

L'hôte ne laissait point d'être inquiet du payement de son écot, mais il se disait : « Quand il sera parti sans femme et sans écus (car il n'y en a guère en sa bourse, j'y ai bien regardé), dame Estiennote

sera si contente d'être débarrassée de lui, qu'elle ne regardera pas à solder son compte en écus ou en bon drap. J'ai besoin d'un capuchon, et la marchandise serait bien venue. » Dans toute la bonne ville de Rouen, personne ne doutait de la déconfiture du chevaucheur Désile, bien qu'il fût venu de la part du roi.

Désile était plus rassuré lorsqu'il reçut le message de dame Estiennote. Il avait déjà bu deux ou trois coups de vin qui lui avaient donné du courage sans lui faire perdre le sens ; aussi se vêtit-il avec grand soin de son plus beau pourpoint, qu'il avait acheté avec les nobles du roi d'Angleterre et qu'il avait dégagé avant de partir de l'île de Ré, afin de faire bonne apparence devant les Normands. Il avait une plume rouge à son bonnet et se trouvait de belle mine quand il descendit la rue du Gros-Horloge jusqu'au logis de maître Jehan Le Tellier; toutes les femmes étaient aux portes pour le voir passer, les jeunes filles regardaient par la fenêtre, bien peu le trouvaient à leur goût. Cependant la fille bossue de maître Delafontaine se disait en son cœur : « Mari pour mari, j'aimerais tout autant celui-là qu'un autre, et je ne ferais pas tant de façons qu'Alice pour marcher avec lui à l'autel de la paroisse ! »

La porte de la boutique de maître Jehan Le Tellier était grande ouverte, et les commis introduisirent Désile dans le parloir. Là se trouvait nombreuse compagnie, si nombreuse, si grave, si bien vêtue, que le chevaucheur recula d'un pas en entrant dans la chambre. Maître Jehan Le Tellier n'était pas encore revenu de la foire ; personne ne demandait si sa femme lui avait écrit pour le presser de revenir. A côté de dame Estiennote, parée de ses habits de fête, était assis M. l'abbé Viotte, grand vicaire de Notre-Dame, et le grand-oncle d'Alice.

Désile ne le connaissait pas et n'avait même jamais entendu parler de lui, mais au premier coup d'œil que lui lança le prêtre presque sans relever les paupières, le chevaucheur se sentit pénétré et deviné jusqu'au fond du cœur ; il lui sembla que sa vie tout entière passait en revue devant l'assemblée, qu'il était jugé et condamné sans retour. Cependant il fallait payer d'audace, et Désile commençait à parler de la lettre du roi et des espérances qu'il nourrissait, lorsque le grand vicaire fit un signe pour imposer silence : « Ma petite nièce va vous répondre elle-même, messire, » dit-il. Dame Estiennote se leva, elle allait chercher sa fille. Elle rentra bientôt, suivie d'Alice.

Désile avait aperçu Alice à l'église tout embéguinée dans ses coiffes; il l'avait suivie tandis qu'elle passait vitement dans la rue, accompa-

gnée d'une chambrière à l'air rébarbatif; il avait admiré les cheveux blonds qui s'échappaient de son capuchon, et la douceur des jolis yeux effrayés qu'elle levait parfois en regardant à droite et à gauche comme si elle redoutait un ennemi; il n'était pas préparé à la beauté grave, résolue, presque sévère du charmant visage qui s'offrit à ses regards lorsque Alice, entrant dans le parloir, fit cérémonieusement la révérence à tous ses parents assemblés. La jeune fille avait revêtu un costume noir, et un voile léger flottait sur sa tête. Il semblait qu'elle eût voulu d'avance annoncer la résolution qui retentissait dans ses paroles, lorsqu'elle dit d'une voix basse, mais bien ferme : « Je n'ai aucun vouloir de me marier, et désire par-dessus toutes choses rester comme je suis. » Elle avait même l'air si recueilli et si détaché des choses de la terre, que le jeune voisin dont la voix s'était élevée si haut en faveur des libertés normandes se prit à frémir à la pensée que les persécutions du chevaucheur jetteraient peut-être la charmante Alice en un monastère, au lieu de l'amener, ainsi qu'il l'avait tant de fois rêvé, à régner dans sa maison et dans sa boutique comme sa femme.

Cependant ce qu'il y avait à cette heure de plus pressé était de se débarrasser de Désile; celui-ci avait bien envie d'insister, et il commençait à faire valoir les droits que lui donnait la lettre du roi, et tout ce qu'on pouvait espérer dans l'avenir de sa faveur. Il s'était même aventuré jusqu'à faire un pas vers Alice et à tenter de lui offrir la main, mais la jeune fille recula d'un air résolu, répétant tout haut ses premières paroles : « Je n'ai aucun vouloir de me marier. » En même temps, et toujours sans se lever, le grand vicaire, d'un geste impérieux, montrait la porte; les visages des parents d'Alice devenaient plus sombres et plus décidés. Désile comprit que, toute la bourgeoisie de la rue du Gros-Horloge s'étant liguée contre lui, la partie était perdue. « Je ne voudrais contraindre personne, encore moins cette demoiselle, dit-il d'un ton dégagé, et la faveur du roi mon maître est bonne à porter ailleurs; je baise les mains à dame Estiennote, ainsi qu'à toute la compagnie. » Il sortait, le jeune voisin se précipita à sa suite pour tenir l'étrier; un imperceptible sourire desserra un instant les lèvres du grand vicaire. « Il va s'assurer de son départ, » pensa-t-il.

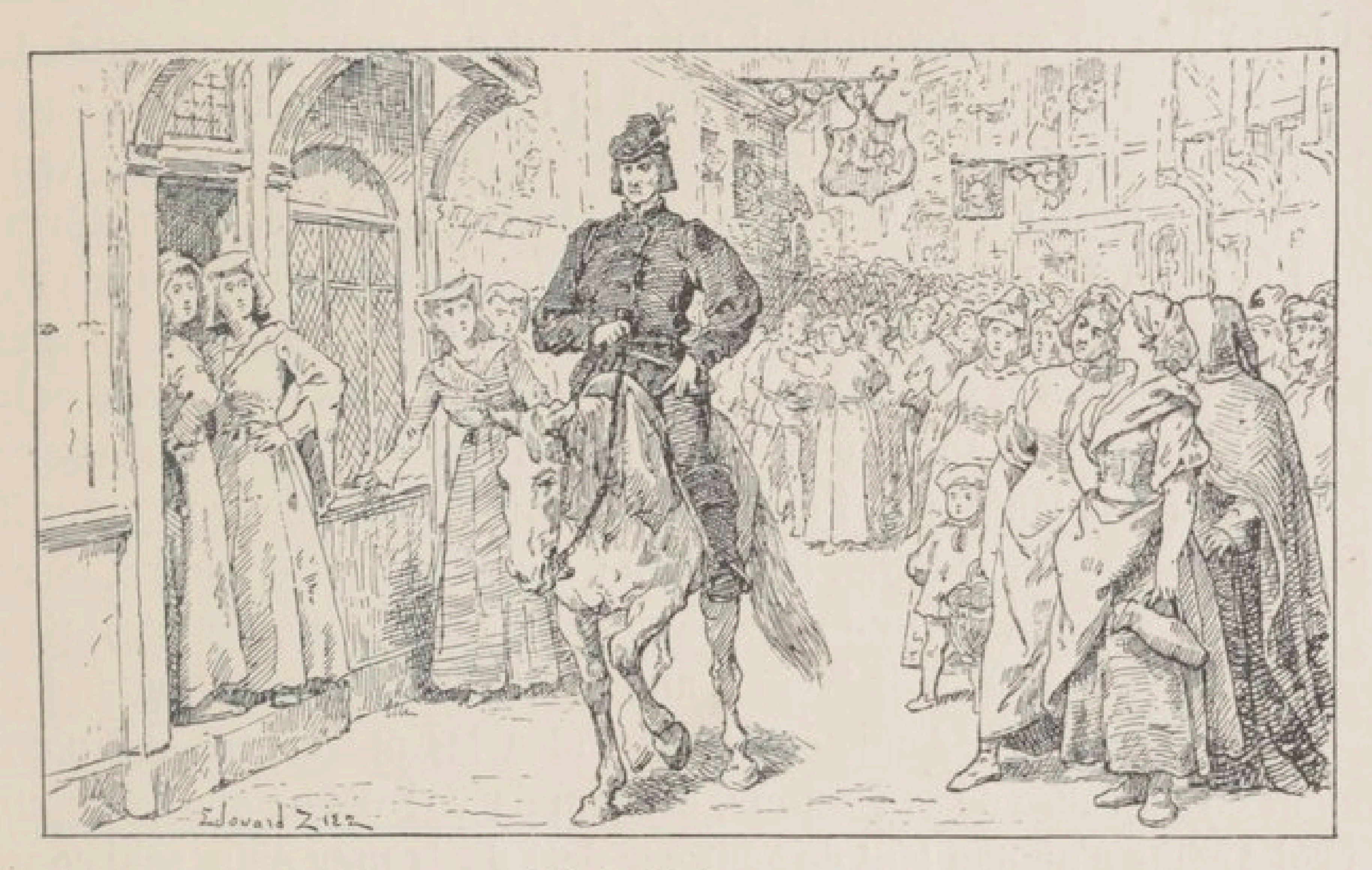
Désile était parti en effet, et sans rentrer à son auberge; il n'y avait laissé qu'un paquet de vieilles hardes, qui furent loin de payer son écot, lequel écot l'hôtelier n'osa pas, quoi qu'il en eût dit, réclamer à dame Estiennote; mais il emportait dans sa pochette une lettre que



Le grand vicaire montrait la porte.

la femme de Jehan Le Tellier lui avait remise pour le roi, le brave marchand drapier n'étant pas encore revenu de la foire du lendit. Dame Estiennotte avait écrit :

« Mon souverain seigneur, je me recommande à votre bonne grâce tant et si humblement que je puis. Et vous plaise savoir, mon souverain seigneur, que j'ai reçu une lettre qu'il vous a plu écrire à mon mari et à moi, par laquelle vous nous mandez que avez entendu que nous avons une fille prête à marier, et que (pour ce) icelle veuillons donner à mariage à Pierre Désile, votre valet de chambre. Sur quoi,



Désile était parti.

Sire, vous plaise savoir que mon mari est pour le présent à la foire du lendit. Par quoi, bonnement sur ce ne saurais faire réponse, fors que les corps et biens de mon mari et de moi sont vôtres, pour en faire et ordonner à votre plaisir, et vous remercie très humblement de ce qu'il vous a plu de nous écrire de l'avancement de notre dite fille. Toutefois, Sire, il y a déjà longtemps que par plusieurs et diverses fois l'on a fait requérir icelle dite fille pour l'avoir en mariage ; à quoi toujours elle a fait réponse qu'elle n'avait aucun vouloir de soi marier. Et de présent lui ai parlé sur le contenu de votre dite lettre, laquelle, derechef, en la présence de monsieur le vicaire de Rouen, maître Robert Viotte, dudit Pierre Désile et autres, a fait réponse que encore ne se veut marier. Et pour ce, Sire, si votre plaisir est, aurez mon dit mari et moi et aussi notre fille pour excusés. Mon souverain sire, je prie que Notre-Seigneur vous donne très bonne vie et longue.

» Ecrit à Rouen le vingt-quatrième jour de septembre.

» Votre très humble et très obéissante sujette et servante,

» Estiennote, femme de Jehan Le Tellier. »

Le roi Louis XI venait de congédier enfin les derniers Anglais, qui avaient pris le chemin de Calais et de là passaient la mer en assez grande hâte, car le roi les avait fait marcher à bonnes journées, redoutant la haine du duc de Bourgogne et de ceux du pays ; et, à la vérité, quand ses gens s'écartaient, il en demeurait toujours quelqu'un par les buissons. Les moins contents de repasser la mer n'étaient pas les gros bourgeois que le roi avait amenés avec lui de Londres et des autres villes de son royaume et qui étaient des principaux entre les communes d'Angleterre. Comme tout le royaume d'Angleterre l'avait accoutumé au temps passé, ceux-ci avaient fort pressé le roi de venir en France, lequel n'en avait pas grande envie ni désir, et ils avaient tenu la main à ce qu'il eût une bonne armée. Depuis qu'ils avaient accompagné ledit roi outre mer, celui-ci les faisait toujours coucher en bonnes tentes et nourrir tout de son mieux ; mais ce n'était point la vie qu'ils avaient accoutumé en leurs boutiques et grandes maisons, et ils en furent tantôt las; ils avaient cru qu'au bout de trois jours ils devraient voir une bataille, laquelle ne venait point; en outre, le roi d'Angleterre aidait à leur donner des craintes et des inquiétudes, pour leur faire trouver la paix bonne, afin qu'ils lui aidassent, quand ils seraient de retour en Angleterre, à éteindre les murmures qui pourraient être à cause de son retour, car jamais roi d'Angleterre depuis le roi Arthur n'amena tant de gens par delà de la mer d'un seul coup. Ainsi le roi Édouard parvint à la plupart de ses intentions, étant retourné vitement dans son royaume, pourvu d'une bonne paix et ayant grande somme en son escarcelle, et n'étant point complexionné pour porter le travail qui était nécessaire à un roi d'Angleterre pour faire conquête en France, comme avait fait le roi Édouard III, son fils, le prince de Galles, et en dernier lieu le roi Henri V, qui mourut au château de Vincennes, près Paris.

Le roi Louis XI se tenait donc bien content à Amiens, lorsque Désile y revint l'oreille basse, et l'air moins réjoui qu'à son départ. Il remit au roi la lettre de dame Estiennote avant de rien dire, encore que Sa Majesté lui eût par deux fois demandé des nouvelles de la jolie Normande. Pendant que le roi lisait, il ne pouvait s'empêcher de sourire, malgré son dépit : « Pâques Dieu! s'écria-t-il en repliant la lettre, voilà une Normande qui me la baille bonne. Elle me refuse sa fille tout à trac et m'octroie en pur don force bonnetades. Vraiment

elles viennent tout à point, et j'en allais manquer tout à l'heure! Désile, mon garçon, nous sommes battus, et nous n'aurons pas cette fille de dame Estiennote ; aussi bien cela vaut peut-être mieux pour toi, car la fille de pareille mère doit être une maîtresse femme, qui ne t'aurait pas laissé ton âme à toi! Et si tu avais osé relever le nez, gare la charte aux Normands! Il doit y avoir quelque article pour empêcher les maris de battre leurs femmes! Nous chercherons ailleurs.... Ils font les choses mieux que cela en Bourgogne; du temps que j'y étais, mon cousin de Charolais mariait les filles à la douzaine, et n'a pas moins bien exécuté sa volonté depuis qu'il est duc... Nous verrons... plus tard! »

Le roi songeait aux biens du connétable de Saint-Pol, qu'il tenait pour lors bien exposé en toutes besognes, encore qu'il se fût réuni au duc de Bourgogne, des mains duquel le roi comptait le tirer, et pensait déjà à ce qu'il ferait de ses domaines et seigneuries, quand il serait décollé en punition de tous ses crimes et trahisons. Mais Désile n'en savait pas tant, et sortit tout triste de la présence du roi, celui-ci ayant oublié de lui garnir sa boursette comme il en avait eu bon vouloir. Aussi y pensa bientôt Sa Majesté quand elle fut sortie de ses grandes idées et imaginations. « Je pourrais avoir encore une fois affaire à Désile, se dit-il, et toujours ne rencontrerai-je pas dame Estiennote sur mon chemin, je le veux donc renvoyer content, » et il chargea le sire d'Argenton de le trouver dans Amiens et de lui bailler quelque argent. Messire Philippe ne demandait pas mieux que de se charger de cette commission, ayant au fond du cœur eu grande joie de la déconfiture du chevaucheur. Il le rechercha et le rencontra dans une mauvaise auberge, n'ayant même pas de quoi retourner en son office de l'île de Ré, et ayant encore une fois engagé ses pourpoints des grands jours. Selon l'ordre du roi, messire Philippe paya l'écot, dégagea les habits et remit Désile en bon état et en bonne humeur, qui partit au plus tôt pour son pays natal; à son départ, le sire d'Argenton s'échappa à lui dire : « Ah bien, Pierre, ce n'est pas si aisément qu'on attrape les Normandes, fût-ce avec la lettre du roi! » Mais Désile ne riait pas. « Je serais bien venu à convaincre la fille, messire Philippe, dit-il d'un ton convaincu, si on me l'avait seulement laissé approcher et la raisonner, mais la mère était trop résolue et habile pour moi! Je l'ai entendu dire autrefois à ma pauvre bonne femme de mère, qui était une sainte femme et méritait mieux que le fils qu'elle a eu : La femme forte est une chose rare et au-dessus de tout prix. — Elle l'avait entendu lire au bréviaire de mon oncle, qui était curé en nos parties,

et m'est avis que dame Estiennote est de ces femmes-là. Si maître Jehan Le Tellier n'avait pas été à la foire du lendit, et que j'eusse pu parler à lui et non à elle, je serais peut-être à cette heure en une bonne boutique de drapier à Rouen, assis derrière un comptoir. Ce serait cependant ennuyeuse vie de vendre et découper du drap tout le jour, fût-ce au prix d'un tiroir bien garni; si le roi a encore affaire de moi, j'aime mieux le servir et voir du monde et du pays! Il sait bien comment je me nomme, et où il me trouvera! »

On était à cette heure bien tranquille sur le compte de Désile dans la boutique de maître Jehan le Tellier à Rouen; quand le brave drapier était descendu de son bidet dans la rue du Gros-Horloge, et qu'il avait été instruit tout au long de la prétention du chevaucheur du roi et comment il avait été éconduit, il avait pris si grand peur, que dame Estiennote avait tout bas béni Dieu et Notre-Dame de Bon-Secours qu'il eût été absent au moment critique. Mais à mesure que les jours s'écoulaient sans aucun témoignage de la colère du roi, et que maître Jehan se pouvait assurer de la sage et prudente conduite qu'avait tenue sa femme en cette affaire, il se rassurait peu à peu et commençait même à parler d'un ton méprisant de ces épouseurs qui croient voir les filles leur tomber en la bouche comme cailles rôties. Il prenait surtout plaisir à parler du valet du roi, comme on l'appelait rue du Gros-Horloge, avec le jeune voisin d'enfance, Laurent Gervais, qui trouvait toujours à faire autour du comptoir de dame Estiennote et jusque dans le logis de famille. Tantôt c'était le feu, tantôt c'était la lumière, tantôt une fleur qu'il avait cultivée dans un pot sur sa fenêtre, et qu'il voulait offrir à la mère ou à la fille, et tout en parlant il était si animé, que les chalands le cherchaient en vain dans sa propre boutique et étaient contraints de le venir quérir chez maître Jehan.

Un jour enfin il parla, et demanda Alice à ses parents. Dame Estiennote secoua la tête en riant: « Elle n'a aucun vouloir de se marier, Laurent, vous l'avez entendu de vos deux oreilles, il n'y a pas trois mois révolus. » Mais Laurent paraissait si malheureux, que la mère promit d'interroger Alice, et bien parut-il qu'elle avait changé d'avis, car avant que les cloches de Noël eussent annoncé la venue de Notre-Seigneur dans la crèche, un beau cortège sortit de l'église de la paroisse; tous les parents et les amis de Jehan Le Tellier et de dame Estiennote étaient là, parés de leurs plus beaux habits. Si maître Robert Viotte ne faisait pas partie de la foule qui se pressait autour d'Alice, admirant son chaperon de roses blanches, c'est qu'il était encore dans la sacristie, dépouillant ses ornements sacerdotaux avant

de se joindre à la joyeuse famille. Alice était mariée, bien mariée à un homme en état d'aider maître Jehan à soutenir son antiquité et son état de marchandises; dame Estiennote voyait sa fille établie dans une bonne maison, en face de la sienne, où elle la pourrait voir tous les jours. Chacun se réjouissait du bonheur des jeunes gens, on riait, on mangeait, on buvait, on portait la santé des parents et des amis, un plaisant proposa même celle du chevaucheur Désile ! La mariée regarda sa mère assise non loin d'elle au bout de la table, elle la remerciait du regard. « Le conseil de ville, mon oncle le grand vicaire, les amis et les parents, tout cela avait bonne envie de me protéger, pensait Alice, sans compter la charte des Normands et les libertés de la province dont Laurent parlait si haut ; mais si ma mère n'avait pas mis tout le monde en branle, ce chevaucheur eût eu beau jeu — jusqu'à ce qu'il se fût adressé à moi. — On ne marie point fille sans son vouloir, et jamais n'aurais été sienne, quand notre seigneur le roi en serait venu aux lettres de jussion, comme disait maître Delafontaine ! »



LES SŒURS TRAGIQUES



Catherine jouait du luth.

LES SŒURS TRAGIQUES

CHAPITRE PREMIER

Les trois filles de la duchesse de Suffolk étaient réunies dans la chambre qui leur servait de retraite au sein des magnificences de la maison de leur mère. Catherine jouait du luth; elle était grande, élégante, d'une taille élancée, et, bien qu'elle n'eût encore que quatorze ans, sa beauté promettait d'être remarquable, comme l'avait été celle de la duchesse de Suffolk. Celle-ci était la fille aînée de Charles Brandon, duc de Suffolk, et de la princesse Marie d'Angleterre, sœur du roi Henri VIII et naguère reine de France, comme femme du roi Louis XII. C'était la faveur royale du jeune Édouard VI qui avait autorisé le marquis de Dorset à prendre le nom et le titre de sa femme, à la mort des héritiers mâles.

Lorsque Catherine se querellait avec ses sœurs, celles-ci lui reprochaient parfois de vouloir toujours leur imposer sa volonté. « Je suis en ceci comme madame ma mère, disait-elle en riant — et l'enfant se redressait d'un air d'importance, — nul dans sa maison ne lui a désobéi, à commencer par monseigneur mon père. »

L'aînée des trois sœurs, lady Jeanne, était assise auprès de la fenêtre, le jour commençait à baisser, et les derniers rayons du soleil tombaient à peine sur le livre qu'elle tenait à la main. Ses sœurs riaient et causaient; les sons harmonieux du luth frappaient ses oreilles, rien ne pouvait la distraire de sa lecture.

« Voilà Jeanne toujours dans son grec, disait Catherine avec humeur; quand elle tient un de ces vieux bouquins, il n'y a plus moyen de l'en arracher. Regardez-la, Marie, avec sa tête penchée, son livre soulevé pour saisir les dernières lueurs du jour, n'a-t-elle pas l'air d'une statue ou d'une religieuse qui lit son office? Elle n'est bonne qu'à vivre dans un couvent, entre l'église et la bibliothèque du cloître. Quand on pense qu'elle a failli être reine!

— Chut, Catherine! — et lady Marie se levait pour embrasser doucement par derrière le joli cou de sa sœur aînée, — ne parlez pas ici de couvent et de nonnes; vous savez bien que ce sont choses qui déplaisent à madame notre mère et ne plaisent non plus à notre seigneur le roi. S'il n'était si malade et en si grande langueur, je serais bien fâchée que ce qui dût se faire ne se soit pas fait, car Jeanne eût été bonne et sage reine, et elle eût été la digne femme de notre cher cousin et suzerain le roi, car il aime autant qu'elle les beaux livres et les saintes prières.

— Fi donc, repartit Catherine, je n'aurais jamais désiré être reine de par la grâce du roi mon mari, et mieux aimerais-je, comme madame ma mère, conférer que recevoir l'honneur. Quand une dame épouse un roi étant sa sujette, elle devient sa servante: ce que je ne serai jamais pour un homme; quand une princesse ayant du sang royal dans les veines épouse un sujet, son mari devient son serviteur, et c'est là ce que je désire en me mariant; comme madame ma mère, je n'obéirai jamais à personne, mais chacun m'obéira et mon mari sera trop épris de moi pour s'opposer à ma volonté.

— Et moi, dit lady Marie, je voudrais me marier si petitement, si humblement, que mon mari fût tout à moi, et moi toute à lui, sans que personne pensât à m'obéir, sauf mes serviteurs et mes enfants, si Dieu m'en donnait. Je demanderais seulement un petit manoir dans le comté de Devon, avec un petit ruisseau au bas du jardin, des fruits dans le verger et des fleurs contre les murailles. Pas de bruit, pas de grandeur, et pas de politique ni de grandes toilettes de cour! »

Comme Marie parlait, Jeanne releva la tête; le jour disparaissait tout à fait, les serviteurs n'avaient pas encore apporté les flambeaux; depuis un moment lady Jeanne avait entendu la conversation de ses

sœurs plus qu'il ne semblait. Elle tendit la main à lady Marie, toujours debout derrière elle, et la fit asseoir sur ses genoux. Marie n'avait pas plus de dix ans, elle était si petite et si mince, qu'elle paraissait plus jeune encore. Elle appuyait sa tête d'un air caressant contre l'épaule de sa sœur aînée. Lady Jeanne n'avait pas encore quinze ans. Son doux visage était entouré d'une coiffe brodée de perles; derrière la tête descendait un voile de mousseline légère, dont elle ramena avec soin les plis autour d'elle.

Lady Catherine se mit à rire :

« Oh! dit-elle, tous les livres du monde n'empêchent pas Jeanne de se souvenir de sa parure et des beaux habits que madame ma mère a fait préparer pour elle. J'ai entendu dire aussi par notre bonne Margery que je serais pompeusement parée dans quelques jours, pour la grande fête et parade qui se prépare en l'honneur du roi notre sire. »

Lady Jeanne soupira doucement.

« Je ne sais si notre cher cousin et seigneur sera en état d'honorer notre pauvre maison de sa présence, dit-elle : les médecins pensent que son mal va fort s'aggravant, et sa faiblesse devient extrême. J'aurais voulu lui dire adieu. S'il vient ici en la grande fête, nul ne pourra s'approcher de lui pour lui parler, et c'est un pauvre adieu qu'une grande révérence, quand on a longtemps joué ensemble comme frère et sœur.

— Oh! dit Catherine, tu n'as jamais oublié le temps que tu passas chez notre cousin le grand amiral, avant que sa femme, lady Catherine Parr, mourût; elle qui avait été reine d'Angleterre, elle était propre à t'enseigner toutes manières royales, et d'ailleurs le roi notre seigneur venait sans cesse en sa maison, où il avait été nourri d'enfance. Tout cela est passé; notre cousine est morte, notre cousin le grand amiral a eu la tête tranchée, comme tant d'autres, et le roi qu'on te destinait pour époux est mourant, dit-on. Ce sont tristes choses pour toi, ma pauvre sœur, et malheureux augures pour ta vie. »

Lady Jeanne regardait le ciel encore paré des riches couleurs du couchant.

« Un astrologue a dit autrefois à madame ma mère, répondit celle-ci à demi-voix, que je serais grande un jour et bientôt tombée; c'est cet espoir, je crois, que ma mère poursuivait... J'aimerais mieux n'être

pas grande et vivre d'une vie paisible auprès d'un mari qui me serait cher... »

Catherine souriait avec mépris.

« Il ne faut pas parler des astrologues ; que diraient les ministres ? Celui dont tu racontes les prédictions a dit à madame notre mère : « L'aînée de vos filles sera grande et bientôt tombée; la seconde souffrira persécution et mourra dans une prison ; l'enfant que vous portez sera mariée sans être femme ni mère... » Je ne sais pas si tu trouves cela d'un bon augure... Je voudrais bien savoir qui est-ce qui oserait me persécuter...?

— Je dis *chut!* à mon tour, — et lady Jeanne posait doucement le doigt sur la bouche de sa sœur ; — de plus grands que toi ont été persécutés, et ce ne sont pas choses bonnes à dire ni à penser en des temps comme les nôtres, et en maisons de grands seigneurs, où les murs ont des oreilles et même des langues, qui répètent tout ce qu'ils ont entendu.

— Sage, bonne et prudente Jeanne, vous avez raison, cria lady Marie, qui commençait à s'ennuyer ; à cette heure nous devrions être prêtes à paraître devant madame notre mère. Elle nous fera mander, si nous ne venons pas, et nous pourrions bien être punies. Je n'ai pas envie de souper au pain et à l'eau, pour ne rien dire de pis. »

Lady Jeanne rougit en fermant son livre, qui était resté ouvert sur ses genoux.

Il n'y avait pas encore bien longtemps que la duchesse de Suffolk avait coutume de frapper rudement ses filles pour la moindre faute; le cœur doucement fier de Jeanne en avait été plus d'une fois blessé. Elle se hâtait maintenant, examinant ses parures à l'aide d'un petit miroir de Venise suspendu dans un coin de la chambre.

Catherine avait appelé Margery, qui arrangeait ses cheveux.

Lady Mary portait un costume moins riche que celui de ses sœurs ; sa toilette fut bientôt faite. Il était temps, car l'écuyer de la duchesse frappait déjà à la porte avec son bâton blanc. La mère réclamait la présence de ses filles dans la grande salle du château.

En se levant pour obéir, lady Jeanne appuya sa main sur l'épaule de sa sœur Catherine.

« Nous allons apprendre quelque chose qui touche notre destinée

future, Cathie, dit-elle; le cœur me dit que madame notre mère a quelque chose à nous dire. Nous l'avons vue depuis plusieurs jours plus que nous n'avions coutume de faire et ses yeux avaient toujours l'air d'interroger notre obéissance. Que va-t-elle nous ordonner?

— Ce qu'elle nous ordonnera, il faudra le faire, dit lady Catherine, dont les vanteries d'indépendance ne s'étendaient pas jusqu'à sa mère. Elle nous veut heureuses et surtout grandes dames... Je le désirerais aussi.

— Je me contenterais d'être heureuse, » dit lady Marie, et les yeux de sa sœur aînée en disaient autant.

Les trois sœurs entrèrent dans la chambre où se tenait la duchesse de Suffolk.

Les chambres à coucher du château étaient petites, étroites et sombres, à peine eussent-elles suffi plus tard au logement des serviteurs, mais l'apparat régnait dans les grands appartements, et lady Suffolk n'avait jamais laissé oublier à ceux qui l'entouraient son illustre origine. Elle était assise sur une espèce de trône élevé de deux marches; ses filles fléchirent le genou, en lui baisant la main, elle les attira l'une après l'autre vers elle, effleurant leur front de ses lèvres. Les jeunes filles restaient debout devant leur mère. Lady Jeanne pressait contre son cœur ses mains délicates, pour en comprimer les battements.

Lady Catherine avait fait un pas en avant de ses sœurs, ses yeux ne quittaient pas le visage de la duchesse. Évidemment lady Marie se disait : « Je suis encore trop jeune pour qu'on songe à me marier et madame ma mère a assez d'affaires sur les mains avec mes sœurs, sans s'inquiéter même de me fiancer. Ce sont d'ailleurs choses qui se rompent souvent. »

« Jeanne, dit lady Suffolk, je vous ai fait appeler en ce jour pour vous dire que monseigneur votre père et moi nous avons décidé de vous donner en mariage à milord Guilford Dudley, quatrième fils de Sa Grâce le duc de Northumberland, et vous, Catherine, vous épouserez le même jour lord Herbert, fils du comte de Pembroke; c'est pour vous une grande alliance et une bonne maison, où vous serez bien placée, car vous ne porterez pas avec vous dans la maison de votre mari les droits à la couronne d'Angleterre que portera Jeanne, les tenant de moi comme je les ai tenus de la reine ma mère. »

La duchesse de Suffolk donnait toujours à sa mère le titre royal auquel celle-ci avait renoncé avec joie quand elle avait épousé secrète-

ment, et contre le gré du roi Henri VIII, Charles Brandon, duc de Suffolk, qu'elle avait toute sa vie tendrement affectionné.

La petite lady Catherine regardait sa mère :

« C'est une chose triste que je ne sois pas l'aînée, madame, dit-elle froidement; car j'aurais pris plaisir à porter dans la maison de mon mari les droits à la couronne que vous avez transmis à Jeanne ; pour elle, ce ne sont pas grands honneurs, et elle ne veut qu'aimer en paix son mari et ses livres. »

Lady Suffolk préférait Catherine à tous ses autres enfants; elle sourit légèrement de sa boutade.

« Le droit d'aînesse est chose que Dieu décide et qui vient de lui, dit-elle. Chacun doit porter avec soumission ce qu'il envoie, et lui rendre grâce de ses faveurs. »

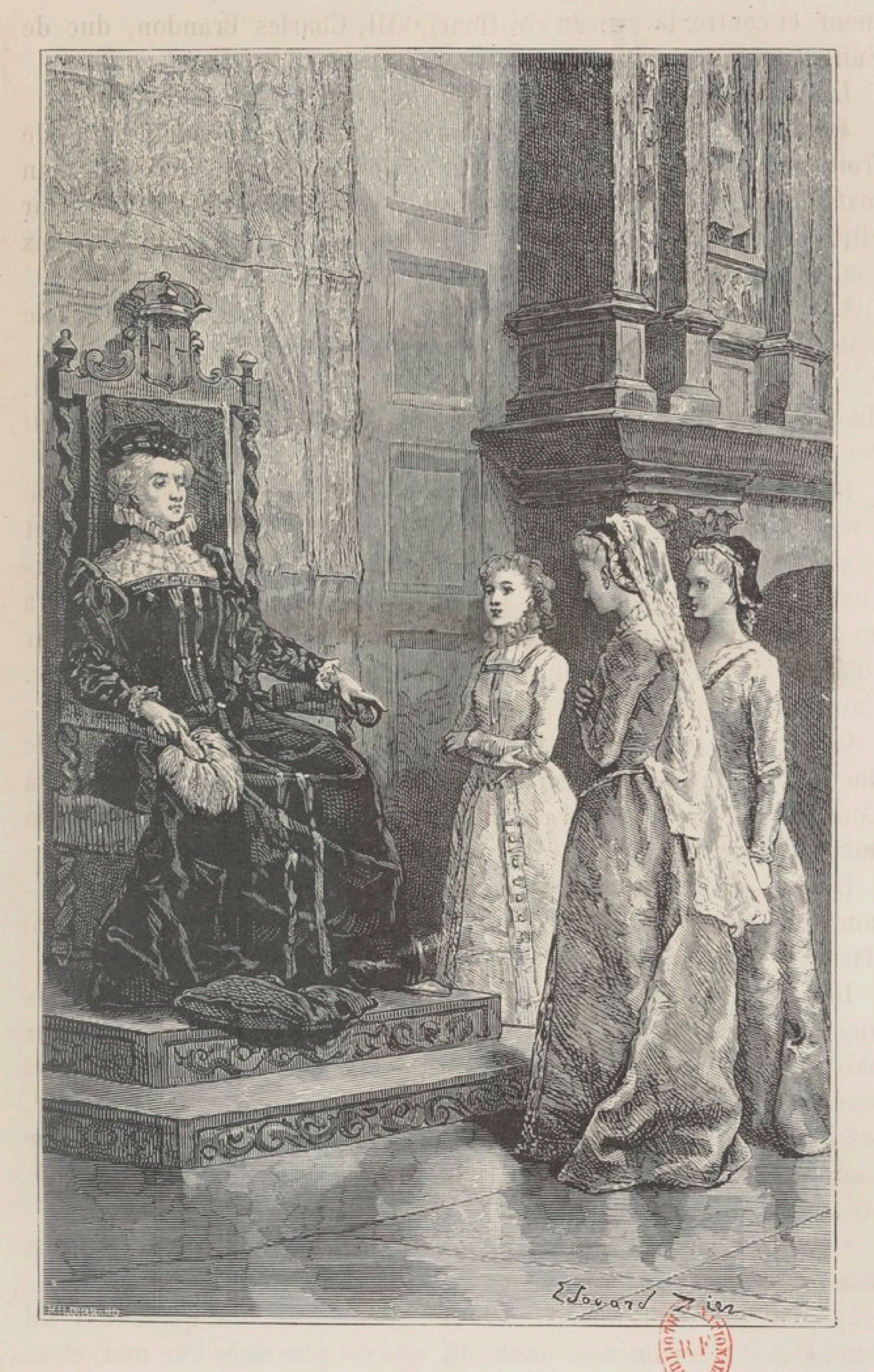
Lady Jeanne rougit, comme si elle se sentait reprise, et en même temps elle semblait recevoir une idée nouvelle et consolante. « Tout ce qui vient de Dieu doit être accepté avec reconnaissance, pensait-elle, c'est à lui que je remets mon sort pour en faire ce qu'il jugera bon. J'ai vu lord Guilford Dudley, en la présence de monseigneur son père ; il est beau à voir, et de belle taille avec un aimable visage. J'aurai beaucoup d'amitié pour lui, s'il veut en avoir pour moi. »

Ce fut dans les premiers jours de mai 1553, dans le palais que le duc de Northumberland avait depuis peu acquis dans le Strand à Londres, que se célébrèrent les noces des deux filles aînées de la duchesse de Suffolk avec lord Guilford et lord Herbert.

Le même jour, lady Catherine Dudley, fille du duc de Northumberland, compagne d'enfance des filles de lady Suffolk, épousait lord Hastings, fils aîné du comte d'Huntingdon.

Les longues robes de satin et de velours des jeunes épousées, les pierreries dont elles étaient chargées, le somptueux éclat de leur parure écrasaient les deux Catherines, encore tout enfants. Lady Jeanne avait quinze ans ; son doux visage était aussi grave que modeste, ses yeux se soulevaient quelquefois pour s'attacher avec confiance sur ceux de son mari ; lord Guilford était radieux, son ambition juvénile était satisfaite comme son affection nouvelle.

« Nulle plus grande dame n'aurais-je pu trouver à épouser, se disait-il, à moins que ce ne fussent les princesses. La princesse Marie est papiste et a en grande haine monseigneur mon père, qui le lui rend bien. Quant à la princesse Élisabeth, elle est plus âgée que moi, et se tient bien loin de la cour dans sa maison de campagne. Aussi bien sont-elles l'une et l'autre incapables de succéder au trône, d'après



Les jeunes filles restaient debout.

l'ordre même du roi leur père. Je serai encore un grand et puissant seigneur, plus grand et plus puissant que monseigneur mon père, pourvu que Dieu me prête vie. »

Les ambitieuses espérances de lord Guilford semblaient bien près de se réaliser et l'habileté de son père sur le point d'être couronnée de succès.

Le duc de Northumberland avait obtenu de la duchesse de Suffolk une complète renonciation sur toutes ses prétentions à la couronne en faveur de sa fille lady Jeanne.

« Je suis trop âgée pour changer de vie, avait dit la duchesse, et d'ailleurs notre cousin et bon seigneur n'a jamais oublié son affection d'enfance pour Jeanne ; aussi sera-t-il plus disposé à la favoriser de sa grâce. »

Le duc de Northumberland avait souri; comme la duchesse, il n'ignorait pas le peu de goût que le jeune monarque avait pour elle, en même temps que le tendre attachement qui l'unissait à lady Jeanne.

« Si jamais j'avais choisi une femme, ce que je ne voulais faire, me sentant de mauvaise santé et débile, j'aurais recherché la main de ma cousine Jeanne, car bien assuré aurais-je été d'être heureux avec elle et en bonne voie pour l'éternité, » avait dit Édouard VI au duc de Northumberland, lorsque celui-ci avait demandé l'assentiment royal au mariage de son fils.

C'était sur cette faveur déclarée que comptait l'adroit courtisan lorsqu'il insista auprès du roi mourant sur la nécessité de désigner son successeur par un testament.

« Le roi monseigneur votre père a ainsi fait, et il a rejeté comme indignes du trône ses filles nées en mariage non reconnu, dit-il ; Votre Grâce ne saurait manquer aux ordres du feu roi, et rappeler au trône une papiste qui ne manquerait pas de se venger des misères de la princesse sa mère en détruisant tout ce que Votre Grâce a si soigneusement édifié pour le maintien et l'agrandissement de la religion protestante. D'ailleurs, le mariage du roi votre père avec la princesse d'Aragon ayant été déclaré nul et non avenu par le Parlement d'Angleterre, à l'égal de celui qui fut ensuite contracté avec lady Anne, ni l'une ni l'autre des filles du roi votre père ne sauraient être aptes à lui succéder. »

Le jeune roi appuyait sa tête dans ses deux mains, longues et maigres; il semblait réfléchir profondément.

« Si mes deux sœurs ne sauraient me succéder ni par droit ni pour

le bien de mon royaume, dit-il enfin, où trouverai-je celui que Dieu appelle à prendre soin de mes sujets, comme un berger fidèle conduit un troupeau ? »

Le duc de Northumberland fit un pas en avant comme un homme qui attendait l'occasion propice :

« Votre Grâce n'est pas sans parents, dit-il, ni la couronne sans héritiers. La fille du roi Henri VII, la reine de France, comtesse de Suffolk, a laissé des enfants, bien connus de Votre Grâce ; lady Jeanne Dudley représente cette branche de la maison royale, de par la renonciation de la duchesse sa mère, qui ne prétend à aucun droit. »

Le roi leva les yeux et les mains au ciel comme pour rendre grâce à la Providence divine :

« Voilà donc, s'écria-t-il, ce que je demandais au Seigneur Dieu de me faire connaître, quand le jour et la nuit je cherchais quel serait mon véritable et légitime successeur. Ma chère dame et cousine lady Jeanne sera digne reine de ce bon peuple, et elle sera aidée de vos conseils, milord, car vous n'abandonnerez pas votre fils et votre fille à l'inexpérience de leur jeunesse. »

Le duc souriait.

« Votre Grâce est du même âge que lady Jeanne, dit-il, et elle parle de l'inexpérience des autres comme un vieillard chargé de jours. »

Le roi ne répondit pas au sourire ; son visage était devenu si grave, qu'il imposa silence aux ironiques réflexions du duc de Northumberland.

« J'ai reçu l'onction sainte, qui m'a beaucoup appris par la grâce du Saint-Esprit, dit-il, et d'ailleurs les temps ont été si agités depuis que j'ai tenu le sceptre en ma main, que chaque année a compté pour dix ans dans ma vie. Je me sens las et fatigué comme si j'étais en effet un vieillard. Le temps du repos n'est pas éloigné. Voyez, milord, — et il tendit au duc quelques lignes qu'il venait d'écrire, — ceci me semble selon mon droit et selon mon devoir. »

La main de Northumberland frémissait d'agitation et d'impatience lorsqu'il prit le papier que lui tendait le jeune monarque. Édouard VI, s'armant de la prérogative dont avait usé le roi son père, déclarait son droit à désigner lui-même son successeur ; à cet effet il avait choisi sa cousine lady Jeanne Dudley, descendante comme lui du roi Henri VII, par les femmes, pour posséder et détenir le trône d'Angleterre après sa mort. Dans le cas où elle mourrait sans héritiers, la couronne devrait être transmise par ordre de primogéniture à ses sœurs, lady Catherine et lady Marie.

Comme le duc achevait sa lecture, laissant paraître sur son visage la satisfaction qu'il éprouvait, le roi reprit :

« Vous donnerez ordre aux grands juges d'assister demain au conseil à Greenwich ; je leur veux moi-même exposer mes raisons pour l'ordre de succession que j'ai ici réglé. »

Le duc plia le genou devant le jeune roi.

« Votre Grâce assure le bonheur de l'Angleterre et le maintien de la religion protestante auquel elle avait dévoué sa vie, » dit-il avec une émotion aussi sincère qu'elle était égoïste.



Le roi semblait réfléchir.

Le roi mourant n'avait jamais conçu une pensée personnelle et la prospérité de son royaume était l'unique objet de ses préoccupations.

« Dieu veuille que vous disiez vrai, milord, répondit-il. Je m'endormirais en paix si j'étais assuré du bonheur de l'Angleterre. »

Les juges n'étaient pas prévenus lorsqu'ils arrivèrent à Greenwich ; leur répugnance égala leur étonnement quand le jeune roi déclara son intention de modifier l'ordre de succession du trône.

« Votre Grâce n'a pas le droit d'agir ainsi contre un acte du Parlement, dit sir Édouard Montague, grand juge de la cour des communs plaids. »

Édouard VI rougit.

« Le droit est à moi comme il était à monseigneur mon père, dit-il, et un acte du Parlement n'y saurait rien changer.

— Vous nous exposeriez à être accusés de haute trahison, messire, » assuraient les juges.

Comme ils parlaient ainsi, le duc de Northumberland entra dans le cabinet du roi, sans demander la permission de Sa Grâce, et si furieux, qu'il semblait vouloir battre tous les magistrats.

« Vous êtes dès à présent un traître, dit-il à sir Édouard Montague, et je suis prêt à combattre en ma chemise et mes chausses contre tous venants, dans une si juste querelle ! »

Le roi fit signe à son fougueux partisan de garder le silence.

« Vous reviendrez demain, messieurs les juges, dit-il, et j'espère trouver vos raisons meilleures et vos pensées plus conformes à ma volonté. »

Le duc comprit les intentions royales, il usa de tous les moyens à sa portée, séductions ou menaces.

Lorsque les juges reparurent le lendemain à Greenwich, tous avaient cédé. Chacun des membres du conseil apposa sa signature à l'acte qu'avait rédigé le roi.

Lorsque le parchemin lui fut enfin apporté, ratifié par les autorités légales, le roi était déjà presque expirant. Il serra contre son cœur l'acte qu'il avait arraché à ses conseillers.

« Que Dieu garde l'Angleterre et qu'il donne à ma cousine Jeanne un règne long et prospère ! » ce furent les dernières paroles qu'il prononça sur les choses de cette terre.

La prière occupa seule les derniers moments du roi Édouard VI. Le 6 juillet 1553, il rendit le dernier soupir. Il n'avait pas encore seize ans.

Comme lui, lady Jeanne Dudley n'avait pas complété sa seizième année.

Pendant les deux mois qui s'étaient écoulés depuis son mariage, elle avait vécu à la campagne, ignorante des intrigues de sa mère et de son beau-père, heureuse de l'amitié que lui témoignait son mari, toujours absorbée par ses études et chaque jour plus sérieuse et plus grave.

« Jeanne ne semble prendre aucun plaisir aux fêtes et aux délassements, disait la petite lady Herbert, qui trouvait fort mauvais la retraite qu'on exigeait encore de sa jeunesse. Quand j'aurai quinze ans, et que je serai en la maison de monseigneur mon mari, je serai chaque jour en cavalcades, en chasses ou en danses, et je verrai si grande compagnie à Pembroke House, que nulle dame ne sera plus joyeuse. »

Jeanne souriait; elle restait enfermée dans sa chambre avec ses livres, réservant pour lord Guilford le charme de ses regards et de

ses sourires. Seulement les plus sévères parmi les ministres réformés qui hantaient la maison de sa mère, la trouvaient trop adonnée à la parure, et ses habits trop somptueux pour une dame qui professait la religion.

La dignité tranquille de la jeune femme ne se troubla pas des remontrances qu'elle eut à subir.

« Ce sont choses à régler entre mon mari et moi, dit-elle, c'est pour lui plaire que je choisis des parures, comme doit faire toute dame bonne et fidèle. »

Les ministres n'osèrent pas insister.

Roger Asham, qui avait naguère instruit le premier Élisabeth dans toutes les sciences et connaissances de l'antiquité, prenait plaisir à visiter la duchesse de Suffolk pour voir sa fille lady Jeanne, depuis le jour où il avait trouvé la jeune princesse absorbée par la lecture d'un traité de Platon, au moment où tous les siens prenaient le divertissement de la chasse dans les parcs du comté de Lancaster.

« Nul divertissement ne saurait valoir le plaisir que je trouve à lire ce que Platon a écrit sur l'immortalité de l'âme, dit la jeune femme en levant sur son vieil ami son beau regard limpide, car il avait par avance reçu la lumière que Jésus-Christ nous apporta dans l'Évangile.

— Vous avez raison, mademoiselle, dit Roger Asham, aussi pieux qu'il était savant; mais ce qui était matière de grand génie et de merveilleuse imagination pour Platon, est maintenant objet de foi pour le plus pauvre paysan qui sait son Credo. »

Lady Jeanne rougit de plaisir, comme ayant trouvé une idée nouvelle et sublime.

« Vous dites vrai, maître Roger, s'écria-t-elle, et c'est une grande joie de penser que le jour s'est levé pour tous avec l'étoile du matin. Le jour viendra où il luira dans toute sa perfection, alors nul n'aura plus besoin de Platon ni même de l'Évangile, car notre foi sera changée en vue. »

Ses yeux brillaient, son sein palpitait d'une glorieuse espérance.

Roger Asham se retira frappé d'admiration et de respect.

« Plût à Dieu, pensait-il, que le Seigneur Dieu envoyât à l'Angleterre beaucoup de grandes dames comme ma princesse et lady Jeanne Grey! »

Lady Jeanne travaillait paisiblement dans sa retraite favorite; le 10 juillet 1553, un livre était ouvert à côté d'elle, qu'elle regardait souvent; elle repassait en sa mémoire une églogue de Virgile; tout

en travaillant et en répétant des vers, sa pensée s'échappait fréquemment vers le jeune roi, dont elle savait la grave maladie et dont elle ignorait la mort. « Mesdames ses sœurs auront-elles le loisir d'arriver pour l'embrasser encore? se disait-elle; depuis bien des jours elles ont été mandées, je le sais, Guilford me l'a dit. Peut-être pensait-il qu'elles ne feraient pas grande hâte, car il souriait en me disant cela. Je ne sais pas pourquoi je n'aime pas à le voir sourire quand il parle des princesses; il n'a plus l'air bon et franc qui me plaît sur son visage. Les princesses ont ici beaucoup d'ennemis et courraient peut-être de grands dangers si Sa Grâce venait à mourir en leur présence. Bien que lady Marie soit malheureusement de la religion de la princesse sa mère, elle a droit au trône d'après toutes les lois de Dieu et les coutumes des hommes. Nul ne saurait le lui disputer. »

La jeune femme rêvait ainsi, oubliant sa broderie et son livre, lorsque la porte de sa chambre s'ouvrit brusquement, et la retraite de lady Jeanne se trouva envahie par les ducs de Northumberland et de Suffolk, les comtes de Pembroke et d'Arundel; Jeanne, debout, rougissante et troublée, regardait tour à tour son père et son beau-père, le beau-père de sa sœur Catherine, l'ami fidèle de sa maison. Elle semblait les interroger du regard, mais le duc de Northumberland causait avec une animation calculée, sans rien révéler sur le but de sa visite. Il demandait à sa belle-fille quand elle comptait quitter la retraite profonde où elle vivait, pour honorer la cour de sa présence...

« Tant que monseigneur notre cher sire n'a pas repris sa santé, dit Jeanne, il ne saurait être question de se rendre à la cour. Avez-vous de meilleures nouvelles de Sa Grâce, milord? »





Le duc de Northumberland plia le genou.

CHAPITRE II

Le duc semblait hésiter à répondre, lorsque la porte s'ouvrit de nouveau; la duchesse de Northumberland et la duchesse de Suffolk s'avancèrent vers lady Jeanne, qui s'empressait au-devant d'elles. Toutes deux étaient grandes et du port le plus majestueux, toutes deux avaient été belles dans leur jeunesse, toutes deux étaient ambitieuses et hautaines et servaient volontiers les intrigues du duc de Northumberland. Lady Suffolk entraînait son mari; il était faible et pusillanime.

« Vous devriez être un homme, milady, disait quelquefois le pauvre duc, lassé des exigences que sa femme imposait à sa paresse.

— Vous n'êtes pas digne d'être une femme, » ripostait avec mépris la duchesse.

Le duc de Suffolk s'était retiré derrière les deux dames, qui embrassaient à la fois lady Jeanne. Le duc de Northumberland s'avança vers elle.

« Vous êtes ma très chère fille, dit-il, et je vous ai toujours aimée comme telle; j'apprends aujourd'hui à vous honorer comme ma dame et maîtresse. Lady Jeanne, notre cher sire et seigneur le roi Édouard VI a rendu son âme à Dieu; mais, avant de quitter ce corps

mortel, il a ordonné que vous fussiez en sa place sur le trône d'Angleterre, au nom des droits que vous confèrent votre naissance et dont la duchesse votre mère a fait renonciation en votre faveur. Je salue donc la reine Jeanne, et je vous demande la faveur de baiser le premier votre main. »

En parlant ainsi, le duc de Northumberland plia le genou devant la nouvelle reine; tous les seigneurs qui se trouvaient là l'imitèrent. Les duchesses se préparaient à en faire autant, malgré le geste suppliant et effrayé de Jeanne; mais déjà les visages bien connus qui l'entouraient devenaient confus aux yeux de la jeune femme; elle étendit les bras, un cri retentit à ses oreilles comme perdu dans l'espace; elle chancela et elle allait tomber, si sa mère ne l'avait reçue dans ses bras, lui prodiguant des soins, que partageait la duchesse de Northumberland. Quand lady Jeanne rouvrit les yeux, elle était assise dans un grand fauteuil, ses cheveux comme son visage étaient humides des essences qu'on avait employées pour la ranimer. Elle frissonnait et s'efforçait en vain de sourire. Ses regards se dirigèrent vers sa mère, elle semblait la questionner. La duchesse de Suffolk se pencha vers elle.

« Oui, répondit-elle à l'interrogation muette, vous avez bien entendu, ma fille: d'après le testament et les dernières volontés de notre cher sire et cousin le roi Édouard VI, vous êtes reine d'Angleterre, pour gouverner le royaume en la crainte de Dieu et pour le maintien de la religion protestante. »

Jeanne appuya les mains sur les bras de son fauteuil, essayant de se soulever; elle était trop faible encore, et retomba sur son siège.

« Je serai une pauvre reine et princesse, murmura-t-elle, n'étant qu'une enfant sans connaissance et sans expérience, mais lady Mary est la véritable souveraine de l'Angleterre, le seigneur roi son frère étant mort, dites-vous, et je n'ai aucune chose à faire avec ce terrible fardeau de la couronne. »

Le duc de Northumberland s'avança vers sa belle-fille, faisant signe à sa femme et à la duchesse de Suffolk de garder le silence.

« Vous avez ceci à faire avec la couronne, dit-il, que Dieu vous en impose le fardeau par la volonté d'un de ses saints, éclairé déjà par le jour éternel. Vous n'avez ni droit ni pouvoir de rejeter ce que la grâce divine et le testament du dernier roi ont décidé pour vous. Tous les seigneurs du conseil ont ratifié l'acte rédigé et signé par Sa Grâce dans les derniers jours de sa vie ter-

restre pour le bonheur et le repos de l'Angleterre. Lady Mary ramènerait le royaume au papisme, et les troubles les plus funestes agiteraient bientôt l'Angleterre. »

Jeanne insistait encore, et son pâle visage indiquait une grande angoisse.

« Lady Élisabeth n'est point papiste, dit-elle, du moins elle s'est toujours conformée aux volontés du roi son père et à celles de son frère, notre cher sire Édouard sixième, dont Dieu ait l'âme !

— Lady Élisabeth comme lady Mary ont été déclarées impropres à gouverner, d'après les actes du Parlement et le testament du roi leur père, dit gravement le duc de Northumberland. La charge et le devoir sont à vous comme l'honneur.

— Monseigneur mon mari parle-t-il comme Votre Grâce? demanda Jeanne, qui cherchait quelqu'un des yeux depuis un moment parmi ceux qui l'entouraient.

— Il est ici pour vous le dire lui-même, répondit quelqu'un qui venait d'entrer dans la chambre.

— Sur votre obéissance de fille et de femme, reprit en même temps la duchesse de Suffolk, Jeanne, vous devez porter la couronne. »

Cette fois Jeanne avait retrouvé la voie du devoir qu'elle était accoutumée de suivre. Elle se leva de son fauteuil, et, s'avançant vers son mari :

« Si vous le voulez, je le veux, dit-elle, et que Dieu m'aide à faire sa volonté et à être bonne reine pour tout ce peuple, comme mon seigneur le roi me l'a commandé. »

Puis, jetant un regard sur tous ceux qui l'entouraient, auxquels elle devait les plus saints devoirs :

« Vous le prenez sur vous, en votre âme et conscience, dit-elle, et c'est à moi d'obéir.

— Obéissez pour commander, » dit le duc de Northumberland en souriant et en s'agenouillant de nouveau devant sa belle-fille. Guilford restait debout; il réclamait l'obéissance de sa femme pour accepter un pouvoir qu'il comptait partager avec elle et bientôt exercer en son nom. Lady Jeanne le regardait avec confiance. « Je ne suis pas seule en cette lourde charge, » pensait-elle.

Le lendemain, les trompettes royales retentissaient à grand bruit dans la ville de Londres. Les marchands de la Cité avaient été informés, avant lady Jeanne elle-même, de la mort d'Édouard VI et de l'ordre de succession qu'il avait établi. Une députation de bourgeois avait

accueilli la nouvelle reine, elle était montée dans une barque magnifiquement parée et suivie d'une foule d'autres barques qui la conduisaient à la Tour : là, et suivant la coutume, son autorité devait être reconnue. La foule se pressait sur les bords du fleuve, curieuse et amusée, sans que les cris et les acclamations répondissent aux espérances du duc de Northumberland et de ses partisans.

« Ce sont choses trop profondes et difficiles à comprendre pour le peuple que les enfants ne succèdent pas au père ni la sœur au frère, » dit le comte d'Arundel, qui faisait partie du cortège.

A la même heure, le garçon du marchand de vin qui avait osé prononcer le nom de lady Mary comme véritable reine d'Angleterre était attaché au pilori à Cheapside, et le bourreau lui abattait les oreilles d'un coup de couteau. Ceux qui assistaient au supplice murmuraient entre eux : « Ce qu'il a dit, bien d'autres le pensent, qui ne parlent pas pour garder leurs oreilles. Ce sont pauvres commencements d'un bon règne que de fermer la bouche à ceux qui parlent, et de faire craindre la torture à ceux qui écoutent. » Les trompettes qui sonnaient couvraient les murmures : « Dieu garde notre dame et souveraine maîtresse lady Jeanne, reine d'Angleterre ! »

L'inquiétude commençait déjà à pénétrer dans la Tour de Londres, où le duc de Northumberland avait pris soin de retenir les grands seigneurs, compromis par leur adhésion à l'élection de la nouvelle souveraine.

Lady Mary, avertie à temps par le comte d'Arundel lui-même, n'avait pas poursuivi son chemin vers Londres, non plus que lady Élisabeth, prudemment retirée dans le comté d'Hertford. Le projet du duc de Northumberland sur la liberté des princesses se trouvait ainsi déjoué. Le duc de Suffolk était troublé par les nouvelles qui lui arrivaient de ses terres.

« Lady Mary est dans son château de Framlingham, annonça-t-il d'un air sombre à sa femme, prête ainsi à prendre la mer pour se réfugier chez son cousin l'empereur Charles, ou plutôt à soulever contre nous tout le pays qui l'entoure. Elle a déjà fait appel à tous les nobles, seigneurs, gentilshommes et bourgeois qui craignent Dieu et veulent défendre le droit ! »

La duchesse haussa les épaules.

« Aviez-vous cru que la fille du roi Henri et de la princesse d'Aragon se laisserait mettre à la porte ainsi qu'une servante qu'on chasse ? demanda-t-elle. Notre sang bout plus fort dans nos veines, et Jeanne ne règnera pas sans grandes luttes et efforts.

— Il les faudra donc faire pour elle, repartit le père, car sa royauté ne lui semble pas plaisante et glorieuse. »

La duchesse se leva.

« On fera ce qu'il faudra, tout ce qu'il faudra, » dit-elle.

D'autres étaient prêts comme la duchesse de Suffolk à tenter de grands coups dans cette question de succession, sujette à passionner les âmes et à troubler les existences, mais l'effort ardent et contagieux n'était pas du côté des conjurés qui avaient arraché au prince mourant un acte illégal, et qui avaient contre son gré porté au trône une souveraine qui devait devenir leur victime. Partout, dans les comtés de Suffolk, de Norfolk, de Cambridge, les hommes considérables de toutes les classes se rangeaient dans le parti de la princesse Mary, saluée en tous lieux du nom de reine. On avait hésité longtemps parmi les protestants, car on redoutait le zèle catholique de la princesse; mais elle s'était solennellement engagée à ne porter aucune atteinte à l'édifice religieux élevé par son père, le roi Henri VIII. Cet engagement, qu'elle devait si mal tenir, avait rassuré les consciences; le droit héréditaire l'emportait dans tous les esprits; les forces levées au nom de lady Jeanne, avec les ressources royales dont disposait encore le conseil, passaient sans conteste sous les bannières de la reine Mary. Une petite flotte croisait sur les côtes, dans les environs du château de Framlingham, afin d'arrêter la princesse dans le cas où elle chercherait à quitter l'Angleterre. Un jour, les équipages déclarèrent hautement qu'ils ne voulaient servir que la fille du roi Henri. Mary s'était établie à Kenninghall dans le comté de Norfolk, et les grands seigneurs, comme les gentilshommes des comtés voisins, s'empressaient autour d'elle, formant une petite armée.

« Nous irons ainsi vers Londres, messeigneurs, dit-elle à ses partisans, qui croissaient d'heure en heure, et nous verrons si le peuple de ma bonne cité résistera à sa souveraine au nom des usurpateurs. »

Les gentilshommes applaudirent. Partout sur la route les portes des villes s'ouvraient à l'approche de la reine, proclamant son droit à la croix du Marché; l'évêque de Londres, Ridley, ne rencontrait devant lui que des multitudes silencieuses et sombres lorsqu'il prêchait à la croix de Saint-Paul contre le papisme et la princesse Mary, en faveur de la religion protestante et de lady Jeanne Grey.

Plus que jamais la pauvre petite usurpatrice était retirée dans les profondeurs de la Tour. Elle habitait l'appartement royal, mais elle ne pouvait oublier le sort tragique de celles qui l'avaient devancée dans cette chambre, parée de belles tapisseries couvrant les sombres

murailles de pierre. Lady Anne Boleyn, lady Catherine Howard avaient dormi avant elle dans ce même lit. En vain lady Jeanne avait-elle cherché quelque consolation dans ces savants auteurs naguère si chers à son esprit et à son cœur. Elle avait quitté Platon et Sénèque avec un soupir, retournant tout simplement à l'Évangile. Plus d'une fois sa mère, entrant soudainement dans sa chambre, la trouva agenouillée sur son prie-Dieu, les joues baignées de larmes. Elle ne résistait plus et signait sans question tous les actes qu'on lui présentait, usant ainsi à toute heure de cette autorité royale qu'elle sentait usurpée. Une seule fois elle opposa hardiment sa volonté à celle de son beau-père. La nécessité de l'action se faisait sentir; il fallait marcher contre les forces de la princesse Mary pendant qu'on retenait encore les restes d'une armée et l'apparence du droit royal.

« C'est à vous qu'il appartient de commander au nom de votre fille, dit le duc de Northumberland au duc de Suffolk, puisque son mari est trop jeune encore pour se placer à la tête d'une armée comme son chef et gouverneur. »

Le duc de Suffolk avait aussi peu d'esprit que de courage, mais il n'ignorait pas les difficultés qui avaient déjà surgi dans le jeune ménage, lorsque Guilford Dudley, ambitieux et impatient, avait prétendu s'emparer de l'autorité confiée à Jeanne par la volonté dernière d'Édouard VI. Jeanne avait résisté.

« Je vous obéirai toujours comme votre femme, avait-elle dit à son mari; mais comme reine je ne dois compte qu'au Dieu tout-puissant et au peuple d'Angleterre. »

La reine ne chargera pas son mari du commandement de son armée, dit le duc de Suffolk au chef de la conspiration.

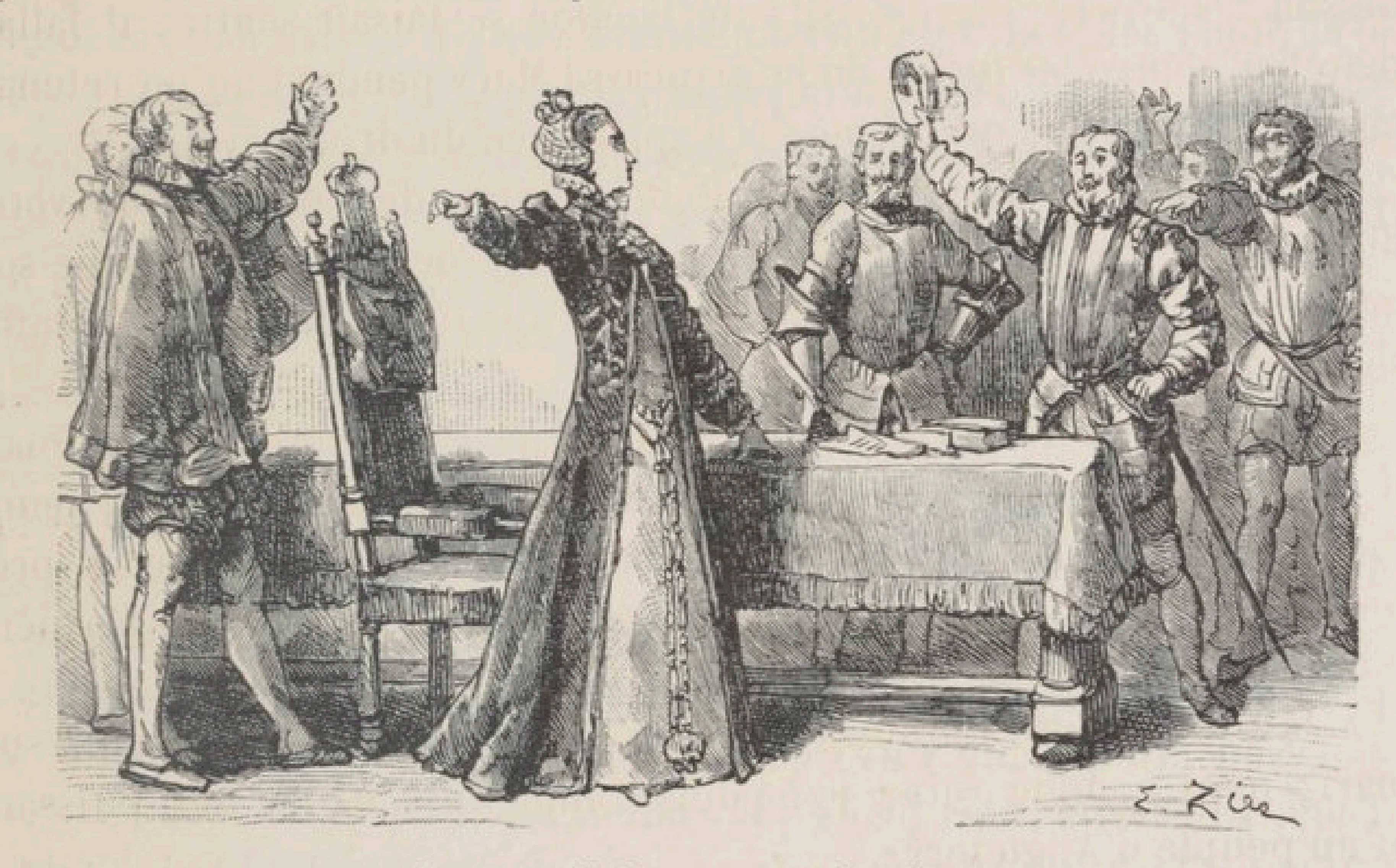
— La reine ne souffrira pas que Votre Grâce s'expose pour elle à un si grand danger, s'écria Jeanne, qui venait d'entrer dans la salle des convives, rompant dans son inquiétude fébrile avec ses habitudes de retraite. J'ai appris, milord duc, continua-t-elle en s'adressant à son beau-père, que vous destiniez à monseigneur mon père le soin d'ordonner la guerre contre la princesse Mary; il est d'une santé faible et maladive, et je ne saurais me passer de sa protection contre mes ennemis. C'est à vous qu'il appartient de continuer votre œuvre, afin qu'elle s'affermisse ou succombe entre vos mains. C'est Votre Grâce que je désigne donc pour marcher à la tête de nos troupes dans ces pays que vous connaissez si bien et dont vous avez naguère étouffé les rébellions. »

Le duc rougit de dépit, car il savait combien la répression sévère

qu'il avait exercée dans les comtés de l'Est avait excité contre lui de haines qui n'étaient pas éteintes. Il se tourna cependant vers les membres du conseil, spectateurs muets de cette scène.

« Puisque Sa Grâce le désire, dit-il, et que vous pensez comme elle qu'il est bon et convenable que je marche avec ses armées, j'y consens volontiers ; j'irai avec les miens, ne doutant pas de vos bons et fidèles services envers Sa Grâce, que je confie à votre garde. »

Tous les conseillers éclatèrent en protestations, assurant le duc que lui seul pouvait mener à bien une si grande affaire, et que leurs pauvres services ne feraient jamais défaut à Sa Grâce.



Les gentilshommes applaudirent.

Le duc rentra dans son palais pour faire ses préparatifs. Il était sombre et inquiet.

« Je laisse derrière moi des ennemis acharnés, dont j'ai contraint la volonté et déjoué les complots, dit-il à sa femme, et je marche vers un ennemi plus redoutable encore, qui ne manquera pas de prendre ma vie s'il reste vainqueur. Entre ces deux dangers j'ai hésité longtemps, mais Sa Grâce a bien jugé en retenant auprès d'elle son père. Ce serait l'échec assuré d'envoyer cet imbécile et lâche courtisan affronter la colère et le courage de la princesse Mary. Ni pour la foi qu'il professe, ni pour le salut et la grandeur de ses enfants, il ne serait capable de tirer l'épée ou de désobéir à un ordre royal. Mieux vaut qu'il reste auprès de la royauté que nous avons faite, que de s'aventurer contre celle que nous avons défaite.

— Êtes-vous bien sûr de l'avoir défaite ? » demanda sèchement la

duchesse, qui était souvent irritée contre lady Jeanne, « cette péronnelle qui croit avoir des droits, » disait-elle. Un jour la colère de sa belle-mère avait été si violente et ses menaces si terribles, que lady Jeanne, saisie d'effroi, s'était crue empoisonnée, et avait fait ses adieux à ses sœurs.

Lady Catherine Herbert ne se présentait pas souvent à la petite cour de lady Jeanne; son beau-père, le comte de Pembroke, avait quitté la Tour pour s'établir au château de Baynard; bientôt tous les membres du conseil suivirent son exemple, quand le duc de Northumberland eut pris le commandement de sa petite armée; seul, parmi les grands seigneurs, le duc de Suffolk restait encore dans le sombre palais qui servait d'asile à la jeune reine.

Avant de quitter Londres, le duc avait encore une fois recommandé sa belle-fille aux complices de son entreprise.

« Vous la savez vertueuse, belle et aimable, leur avait-il dit; vous savez que c'est à notre instigation et presque par contrainte qu'elle a été élevée au trône. Elle seule et ses droits nous garantissent contre les papistes et les vengeances qui nous attendraient tous. »

Les seigneurs se pressaient autour du duc déjà tout équipé et prêt à partir.

« Que Dieu accompagne Votre Seigneurie, et vous accorde un prompt et heureux retour! » disaient les prélats. « Avec la princesse Mary en croupe sur votre cheval pour être mise en sécurité à la Tour, » insistaient les juges qui avaient signé l'acte de déchéance.

Le duc traversa la cité au pas de son coursier, jetant autour de lui des regards investigateurs. Son fils, lord Guilford, marchait à côté de lui; sa femme n'avait pas fait d'efforts pour le retenir.

« Si quelqu'un doit défendre le trône sur lequel on m'a placé, c'est vous, » avait-elle dit. Le duc se pencha vers son fils. « Nul ne nous dit : Dieu vous conduise ! dit-il très bas. Ils sont là rangés pour nous voir passer, comme à une fête; pas un cri, pas une acclamation : ils nous regardent, et voilà tout. Qu'allons-nous trouver dans l'Est, si la cité de Londres est ainsi froide et morne? » Lord Guilford pâlit. « Nous trouverons la mort, murmura-t-il.

— Oh! reprit le duc, nous avons en main bien des moyens de faire nos conditions et j'ai laissé ouverte plus d'une porte de derrière. En mettant les choses au pis, lady Mary sera trop heureuse d'acheter cher le volontaire désistement de lady Jeanne.

— Et quand elle l'aura acheté, qui vous répondra du payement? » reprit le jeune homme, rendu clairvoyant par l'inquiétude.

Jusqu'au bout le conspirateur poursuivait son chemin et faisait sa partie.

« Les deux jeux sont en nos mains, dit-il, nous allons voir lequel il faudra jouer. »

Le chef était parti ; les complices se débandèrent sans retard et sans honte. Les conseillers feignaient de lever des forces pour lady Jeanne, et, les uns après les autres, faisaient assurer la reine Mary de leur allégeance. Ce n'était pas assez pour leurs craintes : il fallait à tout prix protéger sa vie contre les vengeances royales. Le 18 juillet, les membres du conseil étaient réunis chez lord Pembroke ; ils firent appeler le lord-maire et les aldermen de la Cité.

« Nous allons monter à cheval avec vous, nos maîtres, dirent-ils, et nous proclamerons dans Cheapside la reine Mary, fille du roi Henri VIII, de bienheureuse mémoire. Que Jarretière reçoive l'ordre de revêtir son costume de héraut, et que toutes les trompettes de la Cité sonnent devant lui ! »

Parmi les aldermen un certain nombre étaient inquiets du retour de lady Mary et de son action contre la religion protestante ; tous obéirent cependant et les cris de joie du peuple saluaient dans les rues les proclamations du héraut. Les acclamations retentissaient jusqu'à la Tour. Le duc de Suffolk entra dans la chambre de sa fille. Pâle et les yeux fixés sur l'Évangile qu'elle tenait à la main, lady Jeanne cherchait à puiser des forces dans les consolations religieuses. Sa sœur Marie était assise à ses pieds.

« Nous ne sommes plus que deux sœurs, avait-elle dit, Catherine ne sort plus du château de Baynard, et je ne suis pas sûre qu'elle ne crie pas : Vive la reine Mary !

— Catherine fait ce que lui ordonnent lord Pembroke et lord Herbert, repartit Jeanne, toujours équitable et douce.

— Elle n'aura peut-être pas besoin de leur obéir bien longtemps, » reprit l'enfant, devenue en quelques jours intelligente des intrigues de cour.

Jeanne s'avança vers son père, qui venait d'entrer. Un bruit d'armes et de chevaux se faisait entendre aux portes de la Tour.

« Jeanne, dit le duc, dont la voix tremblait, la reine Mary est à cette heure proclamée dans les rues par les membres du conseil, nous n'avons aucun moyen de vous défendre, et les troupes entourent déjà cette forteresse prêtes à nous assiéger. Il vous faut renoncer à la couronne que vous aviez acceptée avec peine, et rentrer dans cette retraite que vous regrettiez.

— Je pourrai aussi regretter la vie que la couronne me coûtera, » dit lady Jeanne ; et elle s'arrêta un moment comme envisageant douloureusement l'avenir ; puis, faisant un pas vers son père :

« J'abandonne tout par obéissance comme j'ai tout accepté par obéissance, dit-elle; peut-être Sa Grâce sera-t-elle satisfaite de ne trouver ici nulle résistance à ses droits, je serai heureuse si le mal est écarté de ceux que j'aime; pour moi, je ne demande que le repos et l'oubli. »

Tout en parlant avec un calme qui imposait silence aux faibles terreurs de son père, elle se dirigeait vers la porte de son oratoire.

« Faites ce que bon vous semblera, dit-elle, je m'en remets à vous et à Dieu. »

La petite lady Marie pleurait doucement, s'accrochant aux riches vêtements de sa sœur.

« Peu m'importe que vous soyez reine, Jeanne, murmura-t-elle, mais je ne veux pas que vous mouriez à Tower-Hill ! »

La même terreur avait saisi tous ceux qui de près ou de loin avaient pris part à la conspiration. Déjà le duc de Suffolk avait quitté la Tour, dont il avait ouvert les portes aux troupes envoyées par le conseil; il avait rejoint ses collègues chez lord Pembroke, et il apposa sa signature aux premiers actes rédigés au nom de la reine Mary.

Tout troublé et tout lâche qu'il était, il crut distinguer quelque embarras dans les paroles et les regards de lord Pembroke. A la sortie du conseil, il demanda à voir sa fille, lady Catherine Herbert. Lord Pembroke rougit légèrement.

« Elle n'est pas ici, dit-il.

— En quelle résidence lord Herbert a-t-il conduit sa femme? poursuivit le duc.

— Lady Catherine Grey ne peut avoir d'autre résidence que celle de son père et de sa mère, répondit le comte ; les alliances formées en d'autres temps ne sauraient subsister aujourd'hui : votre fille a été conduite à la Tour et remise à la duchesse de Suffolk. »

Le sang monta au visage du lâche courtisan.

« Ceci est une insulte que je n'oublierai pas, milord, » murmura-t-il. Lord Pembroke ne fit pas mine de l'entendre ; les courriers partaient, chargés de porter au duc de Northumberland l'ordre de proclamer la reine Mary et de licencier ses troupes sous peine d'être déclaré traître et parjure. Lorsque le duc reçut cette injonction, il sourit amèrement. « Parjure! dit-il, je serai toujours parjure et



Sa sœur Marie était assise à ses pieds.

traître envers quelqu'un! » Mais il courut à la place du Marché de Cambridge et fit appeler un héraut.

« Proclame le nom de la reine Mary! » ordonna-t-il. Le héraut le regardait avec étonnement, il avait proclamé deux jours auparavant la royauté de lady Jeanne. Le duc s'impatienta. « Vive la reine Mary! » s'écria-t-il lui-même. Déjà son armée se débandait d'elle-même, plus d'un bataillon avait rejoint les forces de la reine Mary. Ses trois fils et quelques gentilshommes, trop compromis et trop fiers pour opérer sitôt leur changement de parti, restaient seuls à Cambridge autour du duc de Northumberland, lorsque le comte d'Arundel entra dans la ville. Il avait chevauché en grande hâte et se fit conduire dans le palais du chancelier de l'Université, qu'habitait le duc. Il marcha tout droit vers lui.

« Au nom de la reine Mary, vous êtes mon prisonnier, milord, dit-il. Et vous, et vous! » ajouta-t-il en touchant légèrement de la pointe de son épée les partisans fidèles à la royauté éphémère de lady Jeanne. Le duc se mit à rire tout haut.

« Ah! la vieille haine éclate, dit-il, et vous vous êtes volontiers chargé de consommer ma perte, vous qui m'offriez tout votre sang il y a quinze jours! Je serai le bouc expiatoire de ce sacrifice! »

Puis, tout à coup fondant en larmes et tombant à genoux :

« Non, s'écria-t-il, vous ne voudrez pas être à ce point cruel et perfide : c'est au nom de la religion protestante, et pour défendre les libertés de l'Angleterre, que j'ai fait ce que j'ai fait! Sa Grâce ne voudra pas signaler son avènement par des actes de sang; je me repens, j'implore ses faveurs, je n'ai pas attendu les ordres du conseil pour la proclamer à la croix du Marché. »

Le comte d'Arundel ne répondit pas, il écoutait en silence les lâches supplications de son adversaire; les fils du duc avaient imité son exemple.

« Relevez-vous, messeigneurs, dit enfin le délégué du conseil, ce n'est pas à moi de faire grâce ou justice, mais je suis chargé de vous emmener captifs à la Tour. »

Lorsqu'il arriva le lendemain aux portes de la forteresse, les prisons regorgeaient déjà des conspirateurs condamnés d'avance. Lady Jeanne occupait encore l'appartement royal, mais il était devenu pour elle le lieu de sa captivité; sa mère la partageait avec elle; la petite lady Catherine était entrée dans la chambre de sa sœur, les lèvres serrées et le regard sévère; elle avait refusé les baisers de Jeanne.

« Vous m'avez coûté mon mari, dit-elle sèchement, je ne vous par-

donnerai jamais... mais je pardonne moins encore à milord Pembroke et à milord Herbert, ajouta l'enfant, car ils n'ont pas agi comme ils devaient. Jeanne n'était pas reine lorsque les noces avaient eu lieu, et je ne devais pas être renvoyée. »

Jeanne sourit tristement.

« Ces quinze jours de notre vie nous coûteront cher, dit-elle, à nous et à ceux auxquels nous devions rendre et avons rendu obéissance. »





Le cortège de la duchesse sortit de la Tour.

CHAPITRE III

Deux jours s'étaient écoulés, et déjà le bruit de l'approche de la reine Mary pénétrait jusque dans les murailles de la Tour. La princesse Élisabeth était arrivée dans son palais du Strand. Soigneusement informée et habilement dirigée par sir William Cecil, le même qui devait unir à jamais son nom à celui de la souveraine sous le titre de lord Burleigh, elle avait résolument repoussé les ouvertures que lui avait fait faire le duc de Northumberland lorsqu'il avait vu la partie de sa belle-fille décidément perdue.

« Lady Mary est ma sœur aînée, avait-elle dit, et je n'ai, de son vivant, pas plus de droits au trône que la première venue de ses sujettes. »

Elle avait cependant doublé ses gardes et pris soin de ne pas se laisser arrêter par les ordres de sa bonne sœur. Le triomphe de la reine Mary était maintenant assuré, et le cortège de la princesse fut le premier qui salua la reine à son entrée dans Londres. Parmi les membres du conseil qui plièrent le genou devant elle, le duc de Suffolk était l'un des plus empressés, magnifiquement vêtu et cherchant à cacher ses craintes sous une apparence joyeuse ; la veille au

soir, la consigne qui le retenait à la Tour avait été levée par ordre du comte d'Arundel. Tandis que la reine assurait elle-même de son pardon le père de lady Jeanne, sa mère se hâtait de quitter le sombre palais où elle avait été retenue, emmenant avec elle ses deux filles cadettes. Jeanne restait debout au milieu de la chambre qui lui servait de prison, regardant sa mère et ses sœurs. La petite Marie s'élança dans ses bras :

« Je veux rester avec vous! » s'écria-t-elle.

Un geste impérieux de lady Suffolk rappela l'enfant auprès d'elle.

« Allez, dit doucement lady Jeanne, allez, ma petite Marie bien-aimée, et ne m'oubliez pas.

— Jeanne va avoir son mari, elle n'est pas à plaindre, » dit amèrement lady Catherine, car elle ne pouvait se consoler de l'affront qu'elle avait reçu de lord Pembroke et de son fils. Jeanne la contemplait sans rien dire.

« Le mari et la femme dans deux prisons! » cria lady Marie, qui ne se pressait pas d'obéir à sa mère et qui embrassait toujours sa sœur aînée.

Lady Suffolk sortit enfin.



Jeanne était seule. La tête appuyée contre les étroits carreaux de sa fenêtre, elle regardait les chevaux qui attendaient auprès du pont-levis. Les poulies crièrent, les portes s'ouvrirent, le cortège de la duchesse sortit de la Tour; les larmes coulèrent enfin sans contrainte sur le jeune visage de la reine déposée.

« Il ne me reste plus que Dieu, » dit-elle à demi-voix.

La mort fauchait autour de l'appartement lointain où Jeanne avait été reléguée depuis que la reine Mary avait elle-même pris possession de la Tour. Les prisonniers qu'y avait laissés le roi Édouard VI avaient recouvré la liberté; ils présidaient au procès des derniers conspirateurs. Le duc de Suffolk siégeait parmi les juges du duc de Northumberland. Tous s'accordaient à faire retomber sur celui-ci le poids de la responsabilité, mais il ne devait pas seul en payer la peine. Les somptueuses funérailles que la reine avait ordonnées en l'honneur de son frère le roi Édouard VI étaient à peine terminées, que l'échafaud se dressait à Tower-Hill pour le duc de Northumberland, et les juges sir John Gates et sir Thomas Palmer.

« Je vous pardonne de tout mon cœur, dit le duc à sir John Gates, bien que votre acte de déchéance et la volonté du conseil m'aient mis à l'état où je suis.

— Je pardonne aussi à Votre Grâce de tout mon cœur, repartit le magistrat, bien que votre autorité suprême ait été seule cause de l'état où je suis. »

De sa chambre, lady Jeanne attendait dans une fiévreuse agitation les coups de la hache; les trompettes qui retentissaient lui apprirent que les supplices étaient achevés.

« Ce sera bientôt mon tour, » pensait-elle, et, dans le fond de son âme, elle se demandait si son père signerait sa sentence comme il avait signé celle de son beau-père. La séparation durait encore entre elle et lord Guilford.

« On me laissera le revoir avant de mourir, » avait dit Jeanne aux femmes qui la servaient. C'était par l'une d'elles qu'elle avait appris la part que le duc de Suffolk avait prise au jugement des condamnés. L'honnête sentiment des serviteurs était révolté par la lâcheté du maître.

« Peut-être ne mourrez-vous pas, madame, avait dit la servante. C'est assez que milord duc soit couché comme il l'est aujourd'hui dans le même tombeau que milord duc de Somerset, dont on dit qu'il avait autrefois fait couper la tête, entre lady Anne Boleyn et lady Catherine Howard. J'ai toujours peur quand je fais ma prière ici dans la chapelle. Ceux qui y sont enterrés n'ont plus de tête! »

Les jours succédaient aux jours, les semaines et mois s'écoulaient; lady Jeanne Dudley pâlissait et maigrissait dans sa captivité. Elle n'avait pas revu son mari, elle n'avait pas subi son procès; jusque dans la chapelle de la Tour elle apercevait la trace des transformations du gouvernement : les chapelains étaient changés, l'office se disait en latin. Rien ne troublait la sérénité douce de la jeune femme, mais jamais un sourire ne venait égayer ses lèvres. L'extrême jeunesse de son visage avait fait place à une gravité précoce. Elle lisait et travaillait beaucoup, parfois elle chantait des cantiques pieux en s'accompagnant de son luth, et sa voix mélodieuse pénétrait dans les prisons et dans les cœurs de ses compagnons d'infortune. Lord Guilford Dudley partageait sa chambre avec son frère, lord Ambroise Dudley; ni l'un ni l'autre n'avaient le goût des lettres, et les distractions qui consolaient lady Jeanne n'étaient pas à leur portée.

Lord Ambroise dormait une partie du jour, il s'occupait d'ailleurs à apprivoiser des souris, qu'il avait découvertes à leur naissance dans

leur nid derrière une vieille poutre. Lord Guilford ne pensait qu'à une seule chose: partout où les yeux des geôliers ne se portaient pas chaque jour, il gravait avec la pointe acérée d'un couteau, sur le bois ou sur la pierre, les initiales de sa femme, J. D., surmontées de cette couronne royale qu'elle avait portée si peu de temps. Parfois les lettres J. R. (Jeanne, reine) risquaient plus encore d'attirer à leur auteur la colère et les dénonciations de ses gardiens. Dans un panneau exposé à la vue de tous, le prisonnier avait gravé son chiffre enlacé à celui de sa femme. Son affection grandissait dans la séparation et le danger; il se rappelait la douceur de Jeanne, sa modestie, sa patience.

« Elle a eu bien raison de ne pas consentir à mon couronnement, se disait-il, elle avait prévu le péril qu'elle attirerait ainsi sur moi. J'étais fou de lui en vouloir; je n'aurais pas dû écouter ma mère. Elle n'aimait pas Jeanne. Si je pouvais la revoir! Tout serait moins dur, avec elle et pour elle! Nous sommes si jeunes tous deux! »

Le jour du procès et de la condamnation arriva cependant. Lady Jeanne, lord Guilford Dudley et son frère furent tous les trois condamnés à mort. Jeanne regardait son mari séparé d'elle par toute la longueur de la salle et par un bataillon des gardes, elle le trouvait triste et sombre, son visage était altéré; pour elle, avant de sortir de sa prison, elle avait jeté un coup d'œil sur le petit miroir de métal accroché à la muraille.

« Je ne sais pas s'il me reconnaîtra, » avait-elle pensé, et elle avait pris de sa parure un soin négligé depuis bien des jours. Lorsqu'elle entra dans la salle où l'attendaient les juges, la grâce simple et noble de son maintien, la fermeté innocente de ses réponses émurent jusqu'au fond de l'âme ceux qui la condamnaient et dont la plupart l'avaient proclamée quelques mois auparavant. Le duc de Suffolk ne faisait pas partie du tribunal.

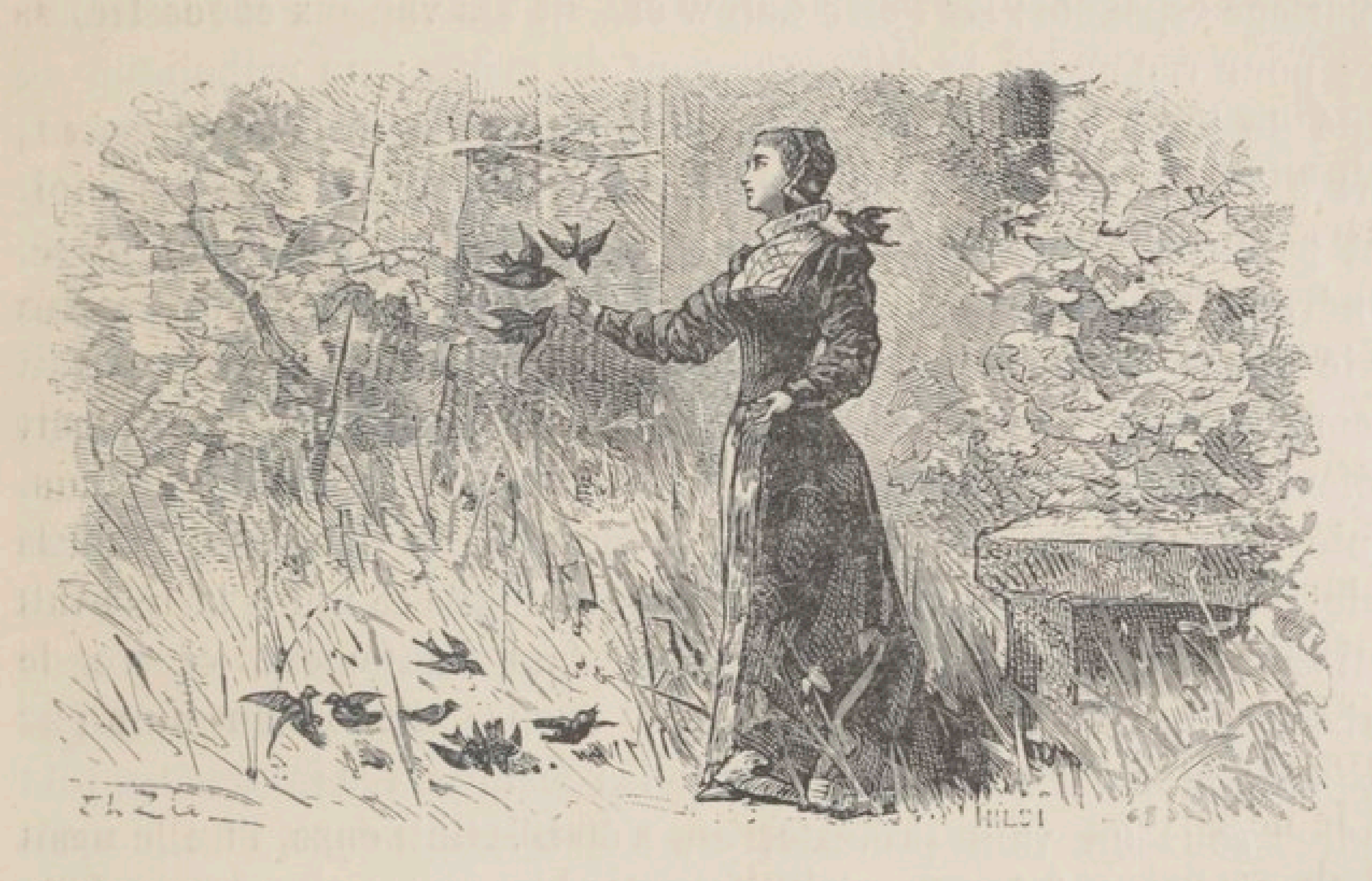
« Il condamnerait sa fille, toutes ses filles, son gendre, sa femme, pour un regard et une faveur de Sa Grâce, avait dit le comte d'Arundel au duc de Norfolk, naguère lui-même prisonnier à la Tour; mais pour l'honneur de la noblesse d'Angleterre, il ne faut pas l'appeler à juger; sa lâcheté est une honte pour nous tous. »

Les condamnés furent ramenés dans leur prison.

« Désormais Votre Grâce les tient en sa main, dit l'évêque Gardiner à la reine Mary, mais il serait plus à la gloire de Votre Grâce de leur pardonner, car ils ont péché par ignorance, ayant obéi à ceux qui étaient leurs supérieurs.

— Je n'ai point de hâte de verser leur sang, dit la reine, mais je n'ai point non plus de hâte de les relâcher. Étant en liberté, ils pourraient faire grand mal aux autres et à eux-mêmes, ou servir d'instruments à plus habiles qu'eux. »

Lady Jeanne reçut la permission de se promener dans le jardin de la Tour; elle y éleva de jeunes oiseaux, qui venaient se percher sur ses épaules et chercher des miettes de pain entre ses lèvres. Souvent lord Guilford, appuyé contre les barreaux de sa fenêtre, passait des heures à contempler ce spectacle.



Elle y éleva de jeunes oiseaux.

« Elle est douce et innocente comme ses colombes, pensait-il, et, comme elles, le filet de l'oiseleur la tient resserrée. »

Lord Guilford et son frère avaient vu leur captivité s'adoucir; ils n'étaient plus privés des nécessités ordinaires de la vie, leur geôlier avait même apporté un jour un jeu d'échecs. De loin et dans sa douloureuse impuissance, la jeune femme, qui avait conquis tous les cœurs, cherchait à charmer les ennuis de son mari. C'était à elle que les gardiens accordaient les faveurs dont jouissait lord Guilford. Plusieurs fois elle réussit à lui faire parvenir des messages et même des lettres.

« Pensez à votre pauvre femme qui ne vous oublie ni la nuit ni le jour, et qui prie constamment Dieu pour vous, écrivait-elle. Que Dieu nous fasse à tous deux miséricorde, et garde nos âmes dans sa paix! »

Les amis des prisonniers, tout égoïstes et timides qu'ils s'étaient

montrés, commençaient à reprendre courage; on conservait même quelque espoir de pardon, car la reine Mary était occupée d'un traité de mariage qu'elle désirait d'autant plus ardemment, qu'elle était seule à y attacher du prix, ses sujets anglais, même les plus dévoués à l'Église catholique, n'ayant aucun goût pour une alliance avec l'Espagne. L'empereur Charles V avait cependant si habilement dirigé la négociation, que les avantages avaient au moins imposé silence aux murmures, lorsque le mécontentement qui couvait dans les comtés éclata tout à coup. Le comté de Devon était tout entier soulevé contre le mariage espagnol; sir Peter Carew armait ses vassaux et ses tenanciers pour repousser le débarquement du prince; un catholique du comté de Kent, sir Thomas Wyatt, avait juré de résister jusqu'à la mort à l'établissement de l'inquisition espagnole en Angleterre. Il était parent du duc de Northumberland; bien qu'il eût refusé de prendre part à la conspiration qui avait un moment placé lady Jeanne sur le trône, la cruelle mort du chef de sa famille, le supplice qu'avait récemment subi le second fils du duc de Northumberland, lord Robert Dudley, avaient secrètement irrité son âme. Le patriotisme anglais, inquiet et blessé, acheva de combler la mesure. Le vieux commandant des forces du roi Henri VIII au siége de Boulogne se mit à la tête des gentilshommes de ses environs, protestant hautement contre le mariage de la reine. Le duc de Suffolk, encore une fois entraîné par ce vent du moment qui le ballottait de la rébellion à la bassesse, quitta Londres sous un vain prétexte, et, s'établissant dans l'un de ses châteaux du comté de Warwick, il souleva les populations d'alentour avec le concours de ses deux frères, lord John et lord Léonard Grey. Sir Thomas Wyatt avait déjà commencé à s'avancer vers Londres.

Le duc de Suffolk lui avait envoyé un messager secret :

« Saisissez-vous de la Tour où Sa Grâce lady Jeanne et son mari sont étroitement emprisonnés, avait-il écrit, sir Peter Carew répond de l'Ouest, et je réponds des comtés du Centre. Les Espagnols ne viendront pas nous forcer dans notre pays si nous sommes unis contre eux. »

Par une de ces mystérieuses révélations qui se jouent des verrous et des ponts-levis, la nouvelle de l'insurrection avait pénétré jusque dans les diverses prisons de la Tour. Chacun des captifs était agité par des sentiments contraires. Lord Guilford et lord Ambroise Dudley, jeunes et imprévoyants, comptaient déjà sur une liberté prochaine; ils renaissaient à la vie, après le désespoir et l'inquiétude où les avait jetés la mort de leur frère lord Robert.

Lady Jeanne tomba à genoux lorsqu'elle apprit que son père s'était mis à la tête d'un corps d'insurgés.

« Ceci est le fait de sa tendresse pour moi, pensait-elle; il ne m'oublie pas, mon pauvre père! il espère me délivrer. Il hâte l'arrêt de ma mort, et il a scellé le sien, qu'il a si longtemps et si souvent évité! »

La tête appuyée sur ses deux mains, elle pria toute la nuit; au jour ses geôliers la trouvèrent endormie, encore agenouillée au pied de son lit.

Le vieux duc de Norfolk avait pris le commandement de l'armée royale.

« Il est lassé par l'âge et par la longue captivité, » avait dit la reine Mary, et elle avait chargé le comte d'Arundel de le seconder dans sa tâche. Elle-même, à cheval dès le point du jour, suivie de ses dames, parcourait les rues de Londres, animant de son ferme courage les peureux, promettant de ne se marier que suivant l'avis de son conseil et pour le plus grand avantage et bonheur de l'Angleterre.

« J'ai longtemps vécu seule et dans le célibat, disait-elle, et je continuerai dans le même état si le repos de mon peuple l'exige; que tous m'aident donc à réprimer les révoltés qui prétendent interdire à leur reine la liberté de son mariage, laquelle appartient de droit à la plus humble femme. »

Les acclamations qui saluaient son énergie ne s'étendaient cependant pas jusqu'au prince espagnol. On criait dans les rues : « Vive la reine Mary! » mais on murmurait en même temps : « Point d'étrangers! »

Nul ne pensait à lady Jeanne; seuls les prisonniers enfermés dans la Tour espéraient à la fois la délivrance et le triomphe.

Un instant leurs illusions parurent confirmées par l'évènement.

Celui des geôliers qui avait favorisé les rapports de lady Jeanne avec son mari entra dans la prison d'un air important et empressé; il s'approcha de la princesse, toujours courbée sur ses livres ou sur le métier dont elle se servait pour broder.

« Les bataillons de la Cité sont sortis, dit-il d'un ton mystérieux. Sa Grâce leur a ordonné de marcher contre les insurgés. »

Lady Jeanne releva la tête, son indifférence pour la nouvelle se lisait dans ses beaux yeux.

Le geôlier reprit :

« Le capitaine Brett les commande, je le connais bien; c'est un brave homme et hardi, il a une belle boutique dans Cheapside; c'est

du drap qu'il vend, il est riche et de bon renom, quand il a été à la tête du pont, il a dit : Mes amis, nous allons nous battre contre nos compatriotes et nos amis, contre des Anglais comme nous, pour le service des étrangers, des Espagnols qui nous accableront demain quand ils seront nos maîtres. Ils ont raison de vouloir l'empêcher, et nous aurions grand tort de les combattre. Moi et les miens nous verserons notre sang pour leur querelle. — Quand maître Brett eut parlé ainsi, reprit le geôlier, les bataillons de la Cité se sont écriés : « Il a dit vrai ! » et ils ont tourné leurs canons contre les forces de Sa Grâce en criant de toutes leurs forces : « A Wyatt ! à Wyatt ! » si bien que milord duc s'est enfui avec tout son monde, et que les gens de la Cité ont passé le pont et ont été rejoindre sir Thomas Wyatt. On pourra voir bien des choses aujourd'hui..., pour qui pourra voir ou savoir !... »

Le gardien regardait les portes épaisses et pesait dans sa main les lourdes clefs, comme s'il voulait se convaincre de l'impossibilité où se trouvait sa prisonnière de voir par elle-même ce qui se passait dans la rue.

Jeanne soupira tristement.

« L'édifice construit sur le testament d'un roi n'a pas duré quinze jours, pensait-elle, combien durera l'effort de la rébellion ?

— Sa Grâce a partout montré son visage avec un grand courage, reprit le geôlier : les gardes de la Cité sont aux portes, le lord-maire les commande en personne ; si sir Thomas ose se présenter, il trouvera à qui parler. On se battra à Southwark, à Kingston, à Westminster...

— On se battra, on sera battu, et le sang des Anglais coulera, murmurait lady Jeanne, sans que les Espagnols renoncent à leurs espérances, ni la reine à son mari... »

Elle avait repris son livre, faisant signe au geôlier qu'il pouvait se retirer.

« Elle n'a pas grande idée d'être délivrée, » pensa le gardien, désappointé d'avoir produit si peu d'effet, et il alla raconter ses nouvelles à lord Guilford Dudley, qui les accueillit avec plus de vivacité.

« Milady sait-elle ce que vous m'apprenez là ? demanda-t-il.

— Je lui en ai dit quelque chose, repartit le geôlier, mais elle n'a pas cessé de tenir son livre en sa main, et elle écoutait comme si elle n'avait pas entendu. »

Dudley se laissa retomber sur son siège. Dans sa prison il avait

appris à estimer le jugement de sa femme, dont il avait naguère fait si peu de cas.

« Elle n'y croit pas, se disait-il, j'espère donc en vain. »

Les jours s'écoulaient sombres et tristes; le duc de Suffolk avait été battu dans le Centre, sir Peter Carew dans l'Ouest. Seul sir Thomas Wyatt résistait encore, attaquant les uns après les autres les faubourgs de Londres. Il avait été d'abord accueilli avec faveur, mais la vue de ses canons pointés contre la Cité avait irrité les habitants; les portes restaient fermées; la maison de l'évêque Gardiner, à Southwark, fut pillée et sa bibliothèque détruite; l'artillerie de la Tour répondait au feu des insurgés. « J'ai offert la liberté aux gens de Londres, dit sir Thomas, et ils n'en ont pas voulu; j'étais prêt à verser mon sang pour les délivrer des étrangers, mais ils m'ont fermé leurs portes. »

Une brusque attaque pendant une sortie l'avait cependant amené jusque dans l'intérieur de la ville, mais les régiments royaux se refermèrent derrière lui; son épée brisée à la main, il fut contraint de se rendre.

Les grilles de la Tour restèrent ouvertes tout le jour, tant le concours des prisonniers nouveaux était nombreux. Lady Jeanne resta en possession de son appartement; mais partout ailleurs les salles étaient remplies de rudes couches, serrées les unes contre les autres. Le duc de Suffolk fut amené dans la prison de son gendre lord Guilford; celui-ci s'écarta d'abord avec horreur et dégoût, mais le duc tomba à genoux, tendant les mains vers son beau-fils.

« J'ai signé l'acte de condamnation de votre père pour vous sauver, vous et ma chère fille lady Jeanne, murmura-t-il en pleurant, c'est pour vous que j'ai pris les armes et risqué ma vie... »

Le malheur était commun, et la mort menaçait lord Guilford comme le duc de Suffolk; le jeune homme se rapprocha du vieillard.

« Pour l'amour de Jeanne, » dit Dudley, et il embrassa le duc. Lord Ambroise s'était assis dans le coin le plus reculé de la prison.

« Je ne me mets pas à table auprès du meurtrier de mon père! répondit-il lorsque son frère l'appela pour le souper.

— C'est dans le même tombeau que votre père et vous me pardonnerez, » dit le vieux duc, secouant tristement la tête. Lord Guilford parvint à informer sa femme de la présence de son père dans la Tour.

« Nous mourrons donc tous ensemble! pensa-t-elle, et la mort est bien lente à venir! »

La mort approchait cependant; le duc de Suffolk fut séparé de son

beau-fils. « C'est un bon signe pour vous, dit-il à lord Guilford, car ma perte est assurée, mes ennemis ont triomphé, et je n'ai plus rien à attendre que ma condamnation...

— Nous attendons le bourreau depuis trois mois, repartit le jeune homme, et notre condamnation est chose si vieille, que nous pourrions l'oublier; c'est Votre Grâce qui recevra le pardon de Sa Majesté. »

Lady Jeanne ne vacillait pas un seul instant dans sa ferme conviction.

« Mon père est perdu comme nous, » pensait-elle.

Le soleil s'était levé tard le 9 février 1554, il était voilé par le brouillard et par les nuages. Les geôliers faisaient grand bruit de leurs clefs, et les officiers de la Tour allaient et venaient comme étant fort affairés et pressés en leurs besognes. Le gardien chargé du service de lady Jeanne entra enfin dans sa chambre; il avait longtemps hésité à la porte; son regard était devenu timide, il paraissait embarrassé et triste.

Jeanne releva un instant les yeux.

« On a fait grand fracas dans les cours et corridors ce matin, » dit-elle.

Le geôlier rougit. « Il faut préparer le grand appartement, » répondit-il.

Lady Jeanne le regardait maintenant en face.

« Sa Grâce reviendrait-elle de nouveau habiter la Tour? demanda-t-elle.

— Non, reprit l'homme, qui tremblait, mais la princesse Élisabeth est arrêtée et l'ordre est venu de la tenir resserrée dans les chambres royales.

— Cette chambre-ci n'appartient-elle pas à l'appartement de Sa Majesté? continua lady Jeanne toujours impassible.

— De loin, de très loin, — et le geôlier étendait le bras comme pour indiquer une grande distance, — on a parfois logé ici les dames de Leurs Grâces.

— Celles qui en sont sorties pour monter sur l'échafaud à Tower-Hill... je comprends; combien me reste-t-il de jours à vivre...? »

Le gardien tomba à genoux; l'homme grossier et rude pleurait amèrement.

« Je n'en sais rien, je n'en sais rien, murmurait-il d'une voix interrompue par les sanglots... Tout ce que j'ai entendu, c'est que la garde est commandée pour demain matin.

— Demain! — et lady Jeanne pressait entre ses mains son livre

d'évangiles, — le temps est court, et le juge est à la porte. Que Dieu en sa grâce me fasse miséricorde! »

Lady Jeanne s'était réveillée de bonne heure le lendemain; elle se para avec soin, examinant plusieurs fois le miroir; puis, s'appuyant sur le dossier de son fauteuil, sans prendre même la peine de s'asseoir, elle attendit les mains jointes, les yeux souvent tournés vers le ciel comme si elle eût répété des prières. La porte s'ouvrit, elle fit un pas en avant. Ce n'était pas son geôlier accoutumé.

« Je suis prête, » dit-elle.

L'officier des gardes s'avança vers elle.

« Madame, dit-il, lord Guilford Dudley, votre époux, va tout à l'heure payer de sa vie ses crimes contre la majesté de Sa Grâce; il a demandé cette faveur de vous revoir encore une fois, et milord gouverneur la lui a accordée. Voulez-vous le voir en cette chambre? celle où il a été retenu est remplie des insurgés du Kent...

—Et sa place est déjà prise..., continua lady Jeanne avec sang-froid. Dites à lord Guilford Dudley, mon cher époux, que je ne veux user ni ses forces ni les miennes en une entrevue d'un instant. Nous nous retrouverons bientôt dans l'éternité et nous ne nous quitterons plus! »

En parlant ainsi, Jeanne s'était assise, et elle avait baissé les yeux comme si elle en avait fini avec l'officier qui attendait encore à la porte, puis tout à coup se relevant: « Et moi, demanda-t-elle, quand sera-ce...? »

Le soldat balbutiait en répondant.

« Après-demain, madame, dit-il.

— Après-demain, c'est bien long, » et elle appuya sa tête contre les carreaux de sa fenêtre. L'officier se retira. Moins d'une heure plus tard, lady Jeanne, qui n'avait pas changé d'attitude, tressaillit violemment et se pencha hors de la fenêtre. Elle avait vu passer la charrette qui rapportait le corps de son mari. Elle tremblait de tous ses membres, et ses femmes s'empressaient autour d'elle.

« Je n'ai pas voulu revoir son visage de peur d'affaiblir son courage, murmurait-elle, et je n'ai pu éviter de voir son cadavre. Après-demain! après-demain! c'est bien long! »

Le jour était venu. Jeanne était prête. La veille, elle avait doucement repoussé les efforts du chapelain que lui avait envoyé la reine.

« Je veux mourir dans la foi qui a toujours été la mienne, dit-elle, je donne volontiers ma vie pour elle. »

Maître Feckenbam n'admettait pas le raisonnement de la prisonnière.

« Vous êtes condamnée à mourir non pour votre hérésie, mais pour avoir injustement et à tort usurpé le nom et le pouvoir de la reine d'Angleterre, dit-il.

— J'ai pris ce qu'on m'a donné, dit Jeanne, et c'est au nom de la foi protestante qu'on m'a forcée d'accepter. »

Ce jour-là elle ne parla plus au prêtre; mais, lorsqu'elle le trouva le lendemain à sa porte, prêt à l'accompagner jusqu'à l'échafaud, elle ne fit aucune résistance.

« Je puis prier avec lui, pensait-elle, car nous invoquons le même Dieu et le même Sauveur. »

Le peuple s'était pressé autour de l'échafaud de lord Guilford avec une émotion visible. La jeunesse et la beauté du condamné, les larmes qu'il versait en montant les marches fatales avaient excité une sympathie qui parut dangereuse. L'échafaud de lady Jeanne fut dressé dans la cour même de la prison. Le lieutenant de la Tour, sir John Gates, vint la chercher; il était troublé et murmura à voix basse une requête :

« Votre Seigneurie veut-elle me laisser un souvenir d'elle? » demanda-t-il. Jeanne tenait à la main des tablettes sur lesquelles elle avait écrit quelques lignes en grec, en latin et en anglais, elle les tendit à sir John.

Le lieutenant de la Tour n'était pas aussi savant que sa prisonnière; il parcourut des yeux les lignes anglaises :

« Votre Seigneurie a vu...? s'écria-t-il avec émotion.

— J'ai vu revenir le corps de mon mari, répondit Jeanne; sir John, dites-moi..., mon père verra-t-il le mien? »

Gates fit un signe négatif, il ne pouvait parler. Jeanne crut comprendre que le duc avait déjà subi le supplice.

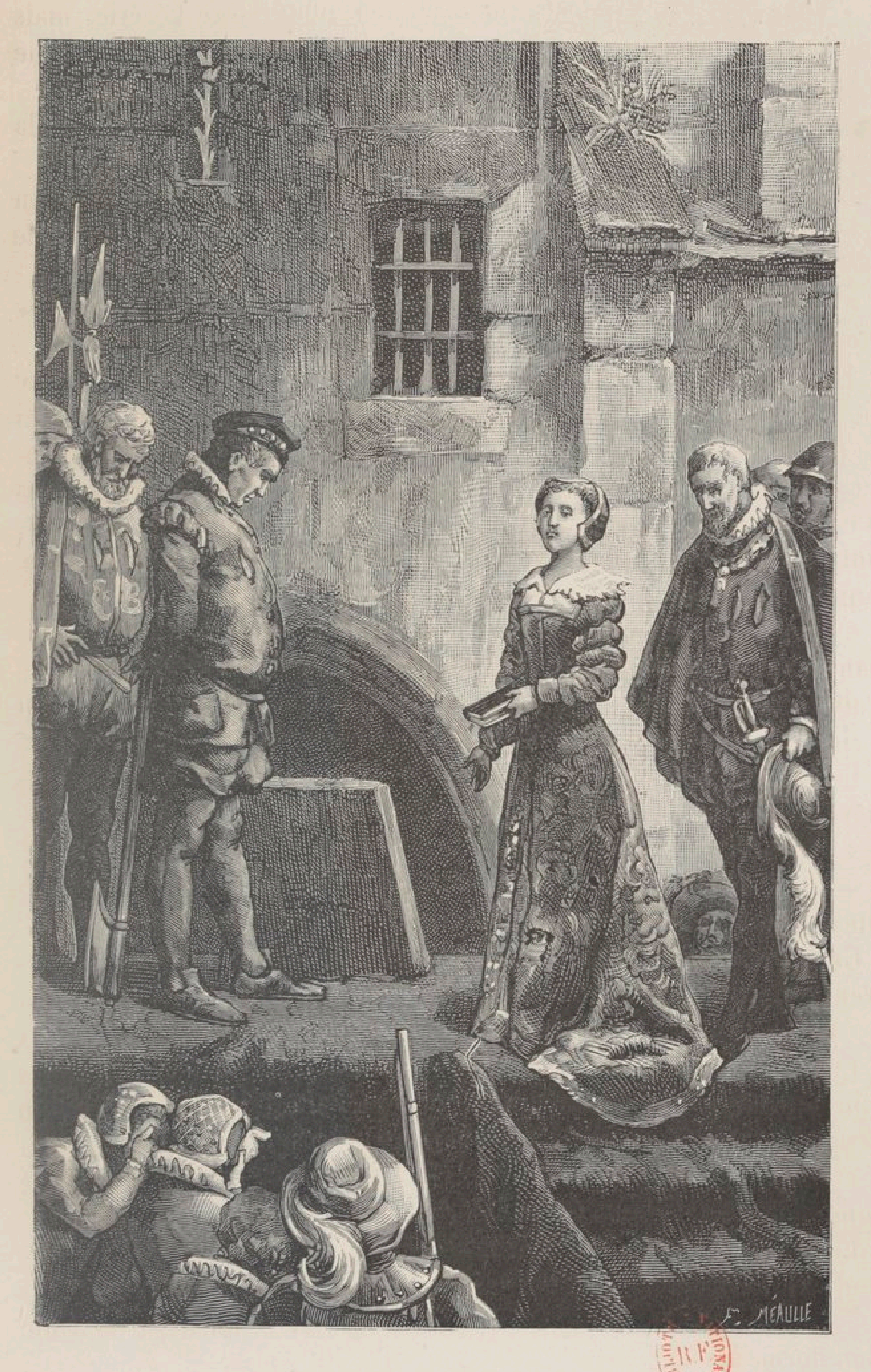
« La dernière! dit-elle, à la bonne heure. Le revoir sera complet! »

Et elle s'avança vers la porte, son livre d'évangiles à la main, le front calme et les yeux secs. Derrière elle ses femmes fondaient en larmes.

« Pourquoi pleurez-vous? dit-elle, je vais à une bienheureuse immortalité. »

Les gardiens de la prison étaient seuls rassemblés autour de l'échafaud, lorsque lady Jeanne, naguère reine d'Angleterre, monta les degrés d'un pas ferme ; elle s'arrêta en mettant le pied sur l'étroite plate-forme.

« Je souffre justement, dit-elle en s'adressant à ceux qui l'entouraient, car j'ai mal fait en consentant contre mon gré à servir d'instru-



Elle monta les degrés d'un pas ferme.

ment à l'ambition des autres. J'espère que mon sort servira d'exemple à ceux qui obéissent là où Dieu leur ordonne de désobéir. Que le Seigneur tout-puissant me reçoive en sa grâce! »

Puis, se tournant vers maître Feckenbam :

« Fortifiez mon âme par un psaume, » dit-elle, suivant elle-même à haute voix les paroles du chapelain. Quand il eut fini, elle banda ses yeux de son mouchoir.

« Abaissez mes collerettes, » dit-elle à ses femmes, dont les mains tremblantes refusaient tout service. Quand son joli cou fut découvert, elle posa la tête sur le billot.

« Hâte-toi, dit-elle à l'exécuteur. Seigneur Jésus, reçois mon esprit! »

Sa tête tomba, les gardiens pleurèrent. « Elle avait seize ans comme notre fille! » murmurait un des geôliers qui trempait son mouchoir dans le sang.

Sir John Gates fit aussitôt enlever l'échafaud.

« Ce sont des choses qui font horreur du métier! » pensait-il.

Le duc de Suffolk n'était pas mort encore lorsque sa fille subit le supplice qu'il avait attiré sur elle par sa lâche inconstance, comme sa femme et le duc de Northumberland par leur impérieuse ambition. Lorsqu'il comparut devant les juges au sortir du secret de la prison, sa première question fut celle-ci :

« Et ma fille?

— Lady Jeanne a souffert le 12 février, dit gravement le duc de Norfolk.

— Que je souffre donc comme elle au plus tôt! » s'écria le père, emporté par un reste de tendresse au-dessus de ses terreurs ordinaires.

« Priez Dieu pour mon âme! » disait-il en entrant à la Tour après sa condamnation. La duchesse de Suffolk n'attendit pas le supplice de son mari pour s'enfuir en France, accompagnée par les deux filles qui lui restaient.

Catherine quittait volontiers l'Angleterre, que le désappointement de son ambition enfantine lui avait rendue odieuse.

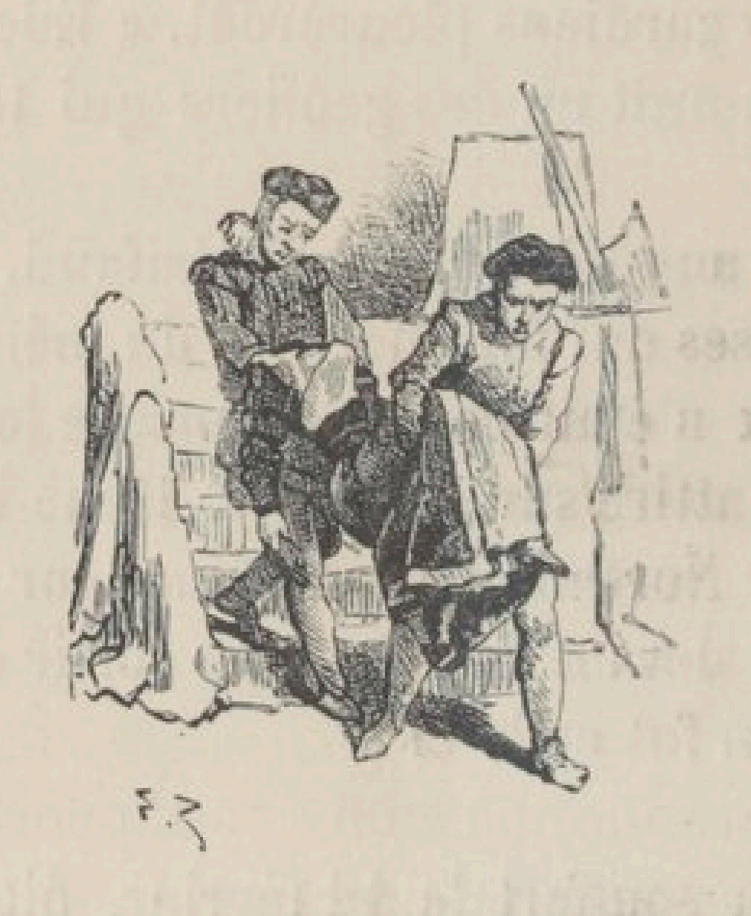
Marie pleurait.

« Je voudrais encore respirer le même air qu'a respiré Jeanne, disait-elle.

— Jeanne respire à cette heure un air plus serein et contemple un plus brillant soleil, » repartit lady Suffolk, cherchant à consoler la petite fille; Marie posa sa tête sur les genoux de sa mère.

« Si nous pouvions trouver en France une petite maison où nous pussions vivre en paix, sans que personne sût qui nous sommes, et sans entendre parler de trône et de couronne ! » disait-elle tout bas.

« S'il y avait des couvents parmi nous, j'en ferais une nonne ! » se disait lady Suffolk.





Trois femmes sortirent de la maison.

CHAPITRE IV

Le trône et la couronne n'avaient pas apporté à lady Jeanne Grey le bonheur, même passager et précaire. Ils n'assurèrent même pas la félicité de la reine Mary, car elle eut ce grand malheur d'aimer Philippe II, l'une des créatures de Dieu les moins dignes d'inspirer un sentiment tendre à un cœur honnête.

Malade et triste, elle travailla consciencieusement à une œuvre fatale, persécutant sévèrement les plus sincères parmi ses sujets, ceux qui risquaient tout pour leur foi et que nulle terreur n'en put détourner. Quand elle mourut, beaucoup de grands seigneurs avaient changé leur profession religieuse qui la modifièrent de nouveau à l'avènement de la reine Élisabeth.

Mary était sérieusement catholique, par conviction personnelle comme par situation héréditaire. Élisabeth conserva toujours dans son cœur un certain penchant pour la même religion, mais sa politique était protestante, et les fugitifs qui avaient cherché un asile à l'étranger purent sans crainte reprendre le chemin de la patrie.

La duchesse de Suffolk fut l'une des premières à profiter de la sécurité renaissante. Elle avait naguère fait sa paix avec la reine

Mary, en même temps que le duc son mari; mais la part que celui-ci avait prise à l'insurrection de Wyatt et le supplice qui l'avait atteint avaient laissé lady Suffolk défiante et craintive. La reine en avait été irritée et l'évêque Gardiner avait proposé au Parlement de mettre sous séquestre les biens de la duchesse. Le Parlement s'était refusé à cette spoliation.

La petite lady Marie n'avait pas obtenu le vœu de son cœur, lady Suffolk n'était pas faite pour l'obscurité; elle avait magnifiquement vécu dans plusieurs villes de France, recevant chez elle tous les exilés qui se pressaient sur le continent. Cependant les soucis d'une existence agitée et orageuse avaient agi sur elle; vieillie avant l'âge, elle eut à peine le temps de ramener ses filles en Angleterre et de les établir auprès de Londres dans un de ses châteaux; là elle mourut bientôt, appelant auprès d'elle au dernier moment lady Catherine, parvenue à la fleur de sa jeunesse, belle et séduisante, en dépit de son impérieuse hauteur.

« Catherine, dit la mère d'une voix déjà éteinte, que deviendras-tu en cette cour de la reine ta parente, qui n'a jamais eu pour moi ni affection ni confiance? J'espérais que lord Hertford, maintenant qu'il a retrouvé le nom et les biens de son père, le feu Protecteur[1]...? »

Catherine rougit violemment.

« Il viendra, ma mère, dit-elle aussi bas qu'avait parlé la mourante, il me l'a promis, mais il craint la reine; on dit qu'elle aime à recevoir les hommages de tous les seigneurs de sa cour, et qu'elle a en haine les dames auxquelles ils pourraient penser en mariage... »

Lady Suffolk sourit tristement.

« J'aurais voulu vivre encore pour vous diriger en ce dangereux pays qu'on appelle une cour, dit-elle, mais les forces me manquent, je vais retrouver Jeanne... Veille sur Marie; elle est innocente comme une colombe et pure comme un lis, elle ne rêve qu'à l'amitié et au bonheur...

— Elle n'excitera jamais la jalousie de personne, repartit lady Catherine, qui ne trouvait aucune beauté dans le pâle et doux visage de sa sœur.

— Ah! murmura la mourante, il y a toujours le sang qui coule dans ses veines! »

Quelques jours plus tard, la duchesse de Suffolk était morte, et la reine Élisabeth, envoyant complimenter ses cousines, leur faisait

1. Lord Hertford était le fils aîné du duc de Somerset par sa seconde femme.

intimer l'ordre de vive dans la retraite jusqu'à la fin de leur deuil, après quoi elle les retenait comme de sa maison et pour vivre auprès d'elle, étant obligée comme souveraine et comme parente de veiller sur leur bonne vie et sainte conduite.

« Avant ce jour qui est encore loin, car le deuil d'une mère est durable et profond, se disait lady Catherine, j'aurai un autre protecteur que Sa Grâce, et Marie n'aura pas besoin de chercher un autre asile que la maison de sa sœur. »

Le château de leur mère ne parut pas aux deux orphelines un asile assez modeste pour envelopper leur isolement. Elles se réfugièrent chez une femme qui avait naguère été au service de lady Suffolk.

Mistress Saint-Low était veuve, elle habitait une petite maison sur les limites de Newforest. Là vivaient lady Catherine et lady Mary Grey, héritières possibles du trône, si la reine Élisabeth mourait sans enfants et que la nation anglaise se refusât à reconnaître une reine catholique en la personne de lady Marie Stuart, reine d'Écosse; là elles se cachaient dans une profonde solitude, interrompue d'abord par les lettres du comte d'Hertford, bientôt par ses visites. Il avait repris possession des domaines de son père, il était riche, brillant et jeune, il était sans cesse à la cour et aux côtés de la reine, mais Alderman Lodge qu'habitait lady Catherine n'était pas hors de la portée d'un bon cheval et d'un hardi cavalier; souvent à l'aube du jour, ayant couru toute la nuit, le comte frappait discrètement à la petite porte; mistress Saint-Low ouvrait toujours elle-même.



Un matin, comme lord Hertford mettait pied à terre, trois femmes sortirent de la maison, soigneusement enveloppées, se dirigeant vers l'église de la paroisse; le portail était entr'ouvert, le ministre à l'autel. Quelques instants plus tard, la comtesse d'Hertford rentrait à Alderman Lodge avec son mari, osant à peine prendre le temps d'échanger avec lui quelques paroles et de renouveler, les mains dans les siennes, les vœux qu'elle venait de prononcer à l'église.

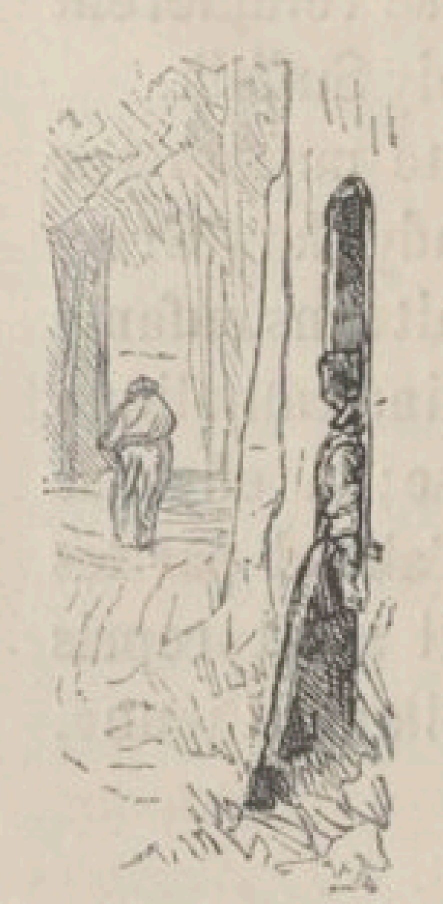
« Il est temps que je reparte, mon amie, disait le comte, qui n'avait pas quitté son costume de voyage : je dois être ce soir au souper de Sa Grâce, et je lui dois apporter un joyau qu'elle m'a fait l'honneur d'accepter, l'ayant vu à mon cou, attaché à la chaîne de feu le Protecteur, mon père... »

Lady Catherine fit un geste de dépit.

« Les joyaux d'un mari sont pour sa femme, dit-elle en affectant de plaisanter.

— A moins qu'ils ne puissent servir à protéger sa femme auprès d'une autre femme, répondit le comte, qui souriait tout de bon ; vous le savez, Catherine, vous l'avez juré, pas de jalousie de ma souveraine maîtresse et princesse ; sans quoi il en adviendra mal pour vous comme pour moi. »

Les yeux de lady Catherine étaient remplis de larmes lorsqu'elle quitta son mari, qui sauta légèrement à cheval et disparut entre les arbres.



« Quel augure pour un jour de noces ! » s'écria mistress Saint-Low, qui, entrant dans la chambre, trouva la mariée du matin, la tête cachée dans ses mains et sanglotant avec désespoir : « Pas d'époux au festin et l'épouse en pleurs ! Ce ne sera qu'orages et séparations en ce ménage ! »

Deux ou trois fois déjà la reine Élisabeth avait fait des remarques sur les fréquentes absences du comte d'Hertford.

« Qui donc allez-vous visiter si souvent au loin ? avait-elle dit, et notre cour ne peut-elle offrir assez d'attraits à Votre Seigneurie sans qu'elle cherche au loin ses plaisirs ? »

Le comte avait assuré que la présence de Sa Grâce, les délices de sa vue et de ses paroles suffisaient au bonheur de tous ceux qui l'entouraient, sans qu'ils eussent à s'inquiéter d'aucun autre plaisir ou délassement. Mais il se sentait suspect et surveillé ; il résolut de s'absenter pendant quelque temps afin de dérouter les soupçons, et il chargea sir William Cecil d'implorer en son nom de la reine la faveur d'une mission à la cour de France.

« J'ai laissé par delà les mers, dit-il, des biens et une maison que j'ai habitée durant mon exil ; je les veux vendre aujourd'hui, afin qu'aucun souci ne me détourne du culte et de l'adoration que je dois à Sa Grâce, le seul et unique soleil de ses sujets. »

Cecil obtint la mission qui devait servir de preuve à lord Hertford que son absence était sérieuse. Il trouva cependant le temps de paraître à Alderman Lodge.

Lady Hertford était prévenue ; malgré le chagrin que lui faisait éprouver l'absence de son mari, elle partageait ses craintes à l'égard de la reine ; elle était d'ailleurs jalouse de l'assiduité du comte à la

cour : « Au moins, pensait-elle, lorsqu'il sera en France, s'il est loin de moi, il sera aussi loin de la cour. »

Lady Marie s'étonnait de trouver l'humeur de sa sœur plus douce et plus égale, maintenant que l'océan la séparait de lord Hertford, qu'aux jours où elle pouvait à toute heure espérer de le voir arriver auprès d'elle.

« Il y a du repos dans le sentiment de l'impossibilité, pensait-elle ; pour moi, j'aimerais mieux épouser le plus petit gentilhomme de campagne et vivre avec lui dans une chaumière, qu'attendre ainsi, souvent sans le voir venir, un beau et puissant seigneur comme lord Hertford. »

Cependant les mois s'écoulaient, et le deuil de lady Suffolk ne pouvait plus protéger ses filles ; elles reçurent l'ordre de paraître à la cour, car elles devaient désormais faire partie de la maison de la reine. L'injonction était prévue, elle jeta cependant le plus grand trouble à Alderman Lodge.

Lady Catherine avait paru radieuse depuis plusieurs semaines ; elle allait et venait dans la petite maison, joyeuse et sereine, sans cesse occupée à travailler de ses doigts, et lorsqu'elle s'arrêtait, lassée par son activité même, elle semblait plongée dans un rêve de bonheur. L'ordre de la reine l'arracha aux douces espérances qui remplissaient son cœur : lady Marie ne craignait rien, sinon la séparation d'avec sa sœur.

« Celui qui est en bas ne craint pas de tomber, disait-elle en riant ; j'ai été en bas à votre égard, Catherine, je ne saurais tomber si vous ne tombez pas. »

Lady Catherine rougissait et pâlissait tour à tour. Mille craintes au contraire déchiraient son cœur.

Modestement et sans bruit, lady Catherine et lady Marie Grey prirent leur place dans la maison de la reine Élisabeth, se mêlant timidement aux dames et demoiselles qui la suivaient.

La tâche était parfois dure et l'esclavage absolu ; les demoiselles vivaient renfermées sous la garde de lady Throckmorton ; quatre d'entre elles accompagnaient toujours la reine, prêtes à exécuter ses moindres volontés. Lady Catherine Grey paraissait fatiguée par cette contrainte continuelle.

« J'ai été habituée à vivre en plein air, à la campagne, disait-elle, l'air du palais ne m'est pas bon. »

Un jour, en chevauchant à la suite de la reine, elle se trouva mal et faillit tomber de son palefroi ; on la ramena au château. Lady

Throckmorton demanda une entrevue à la reine Élisabeth ; lorsqu'elle sortit de la présence royale, elle était pâle, et son front ridé était plus que jamais chargé de soucis.

Lady Catherine fut mandée auprès de sa royale parente. Quelques instants auparavant, elle se soutenait à peine et semblait accablée par la fatigue et le malaise ; lorsque l'ordre de la reine lui parvint, elle releva la tête, et, s'approchant d'un miroir, elle arrangea soigneusement ses cheveux et sa fraise. Ses yeux brillaient, une vive rougeur couvrait ses joues, lorsqu'elle fut introduite dans le cabinet de Sa Grâce.

Élisabeth était debout, parlant avec animation à Maitland de Lethington, l'envoyé de sa bonne sœur la reine Marie Stuart. Elle ne sembla pas d'abord apercevoir lady Catherine, qui se tenait derrière elle, après avoir fait sa révérence à la reine et à l'ambassadeur. La discussion continuait, vive et pressante ; Élisabeth demandait la renonciation de la reine d'Écosse à toute prétention sur le trône d'Angleterre ; Lethington admettait cette concession pour la durée de la vie de la reine Élisabeth, mais il soutenait les droits de sa maîtresse dans le cas où sa cousine viendrait à mourir sans enfants, et il réclamait de celle-ci la reconnaissance de Marie Stuart comme héritière présomptive de la couronne d'Angleterre.

La reine détourna plusieurs fois la conversation ; elle finit par donner congé à l'ambassadeur.

« Nous nous reverrons à la chasse, milord, dit-elle, et il y aura malheur si nous ne trouvons pas moyen de nous entretenir entre les daims et les levrauts. »

Maitland de Lethington salua la reine et sortit ; Élisabeth resta seule avec lady Catherine ; un instant elle devint pensive, et comme absorbée par la conversation qu'elle venait de soutenir, puis tout à coup, se retournant brusquement vers sa jeune parente :

« Et vous aussi, dit-elle, le sang royal coule dans vos veines ; comment avez-vous gardé son honneur? »

Lady Catherine regardait la reine en face ; et même à travers sa colère Élisabeth reconnut dans les yeux de la jeune femme une âme forte et hautaine à l'égal de la sienne. Catherine avait pris son parti.

« La comtesse d'Hertford a l'honneur de son mari à garder aussi bien que celui du sang royal, et elle ne manquera jamais à ce devoir. »

La reine fit un pas en avant, les mains crispées, les yeux étincelants,



Élisabeth était debout.

comme se préparant à frapper l'audacieuse qui lui avait enlevé l'un de ses favoris, et qui paraissait s'en faire gloire.

« La comtesse d'Hertford, dit-elle avec un mépris affecté, quel beau et solide titre! Demain celui qui le porte pourrait être aussi bas qu'a été couché le duc son père. »

Le cœur de lady Catherine cessa un instant de battre; quel danger menaçait son mari?

« Votre Grâce sait que le comte mon bon seigneur est en France, dit-elle d'une voix moins assurée.

— Il en peut revenir, il en reviendra, dit la reine, et ses doigts serraient avec colère le joyau que lui avait donné lord Hertford et dont elle s'était parée ce jour-là; il viendra reconnaître sa comtesse; pour moi, peu m'importe qu'il meure ou qu'il vive auprès d'elle, mais je ne pardonne jamais à qui m'a trompée. Allez, madame, ajouta-t-elle avec un geste impérieux, lady Throckmorton a reçu des ordres à votre égard. »

Catherine sortit à pas lents; sa faiblesse et ses mortelles inquiétudes prêtaient à sa démarche une langueur qui ressemblait à la dignité offensée. Lorsqu'elle se releva après sa profonde et dernière révérence, la reine laissa échapper un de ces jurements qui lui étaient familiers.

« Par l'âme de mon père, s'écria-t-elle, cette péronnelle porte le front haut, et ne paraît point honteuse de son beau mariage; avant qu'elle en ait fini avec moi, je saurai bien lui faire baisser les yeux. Suis-je donc si faible de corps et d'esprit que la race des Stuart et la race des Suffolk en soient déjà à se disputer mon héritage? Je n'aurais qu'un mot à dire à la Suède ou à la France et tous leurs projets seraient déjoués, mais j'ai mis en ma pensée que je vivrais et mourrais sans époux... Cecil, ajouta-t-elle, comme son ministre entrait dans son cabinet, veillez à ce que lady Catherine Grey, comtesse d'Hertford, comme elle s'est appelée insolemment devant moi, soit conduite à la Tour, où elle sera étroitement resserrée; le comte sera rappelé pour répondre de son crime et de la séduction qu'il a exercée sur une dame du sang royal en l'entraînant à contracter avec lui un mariage secret. Vous avez coutume d'être bien informé, Cecil, comment avez-vous laissé la découverte à faire à lady Throckmorton? »

Cecil baissa la tête; il était en effet accoutumé à surveiller les intrigues secrètes de la cour d'Élisabeth, comme les grands politiques de toutes les cours d'Europe; il servait partout la reine et la craignait toujours, tout en la dominant parfois.

« Sa Grâce est souvent plus qu'un homme, et quelquefois moins qu'une femme, » disait le grand ministre à son fils Robert Cecil, mais il obéissait aux ordres de la femme vindicative et jalouse, comme aux grandes et courageuses résolutions de la souveraine, avec laquelle il travaillait constamment à la puissance et à la prospérité de l'Angleterre. Lorsqu'il sortit du cabinet de la reine, celle-ci avait signé l'ordre du rappel du comte d'Hertford.

Déjà les poursuivants d'armes étaient à la porte du logis des dames, attendant lady Catherine Grey, comme on l'appelait encore, pour la conduire à la Tour.

Marie avait accueilli sa sœur avec des larmes, mais Catherine ne pleurait pas; elle avait tiré de son sein la bague de mariage qu'elle cachait depuis son arrivée à la cour, elle avait relevé la tête, et ses mains délicates étaient déjà occupées du léger travail des jeunes mères ; son cœur était soulagé du poids accablant d'un secret, elle avait revendiqué hautement l'honneur de porter le nom de son époux.

Lorsque les gardes de la Tour se présentèrent pour emmener lady Catherine Grey, elle ne tourna même pas la tête.

« Ceci n'est pas mon nom, » répondit-elle à haute voix aux supplications de sa sœur, qui la conjurait de ne pas irriter la reine par sa rébellion. Lady Throckmorton fut obligée de la prendre par la main pour la conduire aux poursuivants chargés de la conduire en captivité.

L'ordre de la reine Élisabeth parvint au comte au milieu des splendeurs et des intrigues de la cour de Charles IX. Il était au courant des négociations que poursuivait sir Francis Walsingham pour le mariage de sa maîtresse avec le duc d'Anjou, et plus d'une fois il avait désiré que cette union s'accomplît en effet.

« Quand Sa Grâce aura son mari à elle, pensait-il, les autres dames ne lui porteront plus ombrage. »

Mais le mariage de la reine d'Angleterre n'était pas conclu, et le mariage du comte était découvert. Il savait quel danger le menaçait s'il mettait le pied en Angleterre ; il n'hésita pas cependant, car la reine Élisabeth retenait en otage sa femme, son rang et ses biens. Loin de sa patrie et sous le coup de la défaveur royale, le comte d'Hertford n'était plus qu'un pauvre exilé; il avait goûté les amertumes de l'exil : il obéit et revint en Angleterre.

Comme il touchait le rivage en descendant du navire, les gardes envoyés par Cecil mirent la main sur lui ; le comte ne résista pas : il

regardait les visages des hommes chargés de le conduire en prison, peut-être au supplice. L'un d'eux fit un léger signe ; lord Hertford était habitué aux intrigues et aux perpétuels dangers des cours : il ne parut pas s'apercevoir de la bienveillance de son gardien, et, montant à cheval au milieu de l'escorte, il laissa tomber son gant de buffle ; lorsqu'il le reçut des mains du garde, il sentit à l'intérieur un petit papier.

Tout le jour, le comte chevaucha en silence, écoutant la conversation de ceux qui le conduisaient, habile cependant à recueillir des



Le comte ne résista pas.

nouvelles qui pouvaient lui devenir utiles et les recherchant parfois au moyen d'une question.

Lorsqu'on s'arrêta le soir pour la couchée, un instant de solitude permit au prisonnier de lire enfin le billet si mystérieusement apporté :

« Je suis à la Tour, mon cher mari, écrivait lady Catherine, heureuse cependant, car je tiens dans mes bras votre fils. Il vous ressemble, ma bien chère vie, et quoi qu'il arrive de moi, je ne cesserai jamais de rendre grâce à Dieu de ce que je puis signer :

» Votre fidèle et dévouée femme,

» Catherine. »

Le comte baisa le papier et les lignes vacillantes, gages de la faiblesse de la jeune mère ; il ne put s'empêcher de penser : « Elle aurait pu me dire quelque chose de l'accusation et du danger, pour elle et

pour moi ; elle ne pense qu'à son enfant. Pauvre petit, il nous coûtera cher. »

Lord Hertford était un bon et loyal gentilhomme, tout en étant un habile et prudent courtisan. Il avait longtemps caché son mariage, dans la crainte de perdre la faveur royale, d'où dépendait sa fortune ; il l'avoua franchement et hardiment dès que l'honneur de son nom fut mis en question.

« Le mariage a été loyalement célébré, dit-il, et il était de toute part convenable comme rang et comme noblesse ; lady Catherine Grey, bien que du sang royal, n'a pas dérogé en remettant sa main au fils du Protecteur de l'Angleterre. »

Les reproches amers de la reine elle-même ne purent lui arracher une parole de repentance :

« C'est en France et du vivant de la duchesse sa mère que j'ai recherché d'abord lady Catherine Grey, dit-il, et j'ai loyalement tenu mes paroles envers elle. Sa Grâce n'a pas un plus fidèle serviteur que moi ni plus empressé à accomplir ses volontés. Ma femme et mon enfant sont les gages d'une bonne vie et du devoir que je remplirai toujours. »

La reine l'avait dit à Catherine : « Je ne pardonne jamais à qui me trompe. » Elle ne pardonnait ni à la femme ni au mari.

Lord Hertford fut conduit à la Tour, et son procès fut confié à une commission sans appel.

« Vous examinerez les preuves du mariage de lady Catherine Grey avec le comte d'Hertford, avait-elle ordonné à l'archevêque de Cantorbéry, Parker, placé à la tête de la commission. Sous huit jours les témoins devront être produits et leurs assertions confirmées, sans quoi le mariage sera déclaré nul et non valable, et le comte poursuivi comme il convient. »

Lady Catherine étant instruite de la captivité de son mari, son premier mouvement fut un transport de joie. A travers les étroits barreaux de sa fenêtre, elle avait aperçu le comte passant dans la cour de la prison au milieu de ses gardes, le front haut, le regard ferme et grave, le pas égal, comme un homme assuré de son innocence et de la justice de sa cause.

« En ce lieu où nous sommes réunis, pensait-elle, les grilles s'ouvriront et les verrous se tireront par quelque moyen que j'ignore encore ; nous pourrons nous voir et décharger nos cœurs l'un avec l'autre. »

Les jours s'écoulèrent cependant et le comte, paralysé dans ses

efforts par les contraintes de la prison, n'avait pu encore réunir les témoins de son mariage.

Il avait nommé sa belle-sœur, lady Marie Grey ; celle-ci fut appelée auprès de la reine et envoyée dans un manoir du comté de Kent, où elle devait apprendre, dit Sa Grâce, à se tenir en dehors des intrigues de sa sœur.

Marie ignorait l'importance de sa présence et de son témoignage; elle quitta volontiers la cour.

« Si je pouvais à tout jamais vivre dans ce manoir en compagnie de la vieille mistress Kays, disait-elle, je ne demanderais d'autre grâce à Dieu que de me rendre bonne dame et maîtresse à mes serviteurs, en attendant qu'il me reçût dans sa gloire. »

Mistress Kays avait été naguère employée par lady Anne Boleyn auprès de son enfant, la petite princesse Élisabeth. La reine avait conservé de l'amitié et de la confiance pour elle ; son fils, Martin Kays, avait été placé à la cour comme sergent aux armes, et il exerçait certaines fonctions judiciaires. Parfois il visitait sa vieille mère dans son manoir. C'était jour de fête lorsque la taille gigantesque, les cheveux roux, le teint coloré du sergent aux armes apparaissaient à la porte de l'ancienne demeure.

« Je mourrai un jour de joie en vous revoyant, » disait sa mère.

En silence, la petite lady Marie apprenait à penser que la tendresse de Martin Kays pourrait faire la joie de sa vie à elle.

Le jour du jugement était arrivé, aucun des témoins du comte d'Hertford ne s'était présenté. Il avait cru qu'il pouvait du moins compter sur la fidélité de mistress Saint-Low; elle avait disparu d'Alderman Lodge et les messagers recrutés à grand peine et à grands frais par le comte ne l'avaient plus trouvée dans sa demeure. Peut-être son départ avait-il été causé par l'arrivée de certains poursuivants d'armes, qui s'étaient un jour présentés à sa porte, chargés d'une mission de sir Edward Warner, le lieutenant de la Tour. Lady Catherine Grey dans sa prison, le comte d'Hertford dans la sienne, dépourvus des preuves légales de leur union et sans appel contre leurs juges, virent leur mariage rompu par l'autorité suprême de la commission. La malheureuse mère n'avait d'autre ressource contre sa douleur que l'enfant qu'elle tenait dans ses bras.

Lord Hertford ne possédait même pas cette consolation ; il était seul, prisonnier, à portée de la voix de sa femme et des vagissements de son enfant, et il se voyait refuser le titre de mari et de père, séparé de tout ce qu'il aimait. Le désespoir commençait à envahir son âme, sans rien

enlever à cette résolution silencieuse et indomptable qui a fait depuis tant de siècles la force de la race anglaise. Il avait rédigé une protestation, qu'il adressa au secrétaire d'État Cecil pour être remise aux mains de Sa Grâce.

« Il n'y a point d'appel des décisions de la cour de haute commission, disait-il, mais aucune puissance humaine ne peut obliger un honnête homme et un Anglais à accepter une sentence injuste. J'ai épousé légalement lady Catherine Grey, suivant les rites, et par le ministère d'un pasteur de l'Église d'Angleterre; je proteste contre le jugement de la cour qui me sépare de ma femme et de mon fils. »

Plusieurs mois s'étaient passés dans cette amère attente, sans réponse à la protestation de lord Hertford, sans relations entre le mari et la femme ; seulement lady Catherine, appuyée contre sa fenêtre toujours ouverte, parvenait à saisir quelques paroles de son mari emprisonné à peu de distance. Bien souvent elle avait espéré de l'apercevoir dans le fond de la chambre lorsque les flambeaux étaient allumés et que les ombres de la nuit cachaient les mouvements des prisonniers, mais le comte ne savait pas quels tendres regards épiaient ses démarches; dès que le jour baissait, il avait coutume de tirer l'étroit rideau qui voilait sa fenêtre.

« Il me semble toujours que les agents de sir William Cecil sont occupés à me guetter, disait-il; quand je suis seul avec mes souvenirs, je parviens quelquefois à les oublier. »





Le lieutenant tenait ses clefs à la main.

CHAPITRE V

Une fois cependant le bonheur avait déjà passé devant la porte de la prison du comte, sans entrer encore, sans lui faire pressentir sa venue. Dans la solitude qu'elle partageait avec son enfant, lady Catherine n'avait qu'une pensée, celle d'obtenir ou d'acheter de ses geôliers la faveur d'une entrevue avec son mari. Elle avait tenté de corrompre ses gardiens au prix de quelques-uns des bijoux qu'elle avait encore conservés. Les rudes soldats auxquels elle s'adressait étaient restés inflexibles, car l'un alla même rapporter à sir Edward toutes les offres dont il avait été l'objet. Le lieutenant de la Tour se rendit dans la prison de lady Hertford : « J'apprends, madame, dit-il, que vous cherchez à détourner mes hommes de leur devoir en leur offrant de l'or ou des joyaux ; renoncez, je vous en conjure, à ces tentatives dangereuses pour eux et pour vous. Ils ne cèderont pas à vos désirs, et votre captivité pourrait devenir plus étroite. Si je ne me trompe, vous avez quelquefois aperçu Sa Seigneurie dans sa chambre. Je pourrais bien lui en donner une autre et vous priver de cette consolation. »

Lady Catherine était assise sur un escabeau, son enfant dans ses

bras. « Je crois qu'elle le tient ainsi, jour et nuit, disaient entre eux les geôliers; depuis qu'il est né, cet enfant n'a eu d'autre berceau que les bras de sa mère. » Elle se leva, marchant vers sir Edward Warren, les yeux hagards, comme saisie d'une nouvelle terreur. « Je ne l'ai jamais vu, sir Edward, dit-elle; il se cache dans le fond de sa chambre, il n'ouvre pas sa fenêtre, je n'aperçois même pas son ombre, mais quelquefois j'entends sa voix, il parle à ses geôliers, je l'ai entendu une fois qui disait : « Jusques à quand, Seigneur! » S'il était logé ailleurs, je deviendrais folle!... »



Le lieutenant de la Tour regardait cette jeune femme. La comtesse d'Hertford avait perdu ce ton dédaigneux et cet accent hautain qui caractérisaient lady Catherine Grey, comme naguère sa mère, la duchesse de Suffolk; sa voix était devenue suppliante et ses yeux étaient remplis de larmes: elle avait tant pleuré dans son douloureux isolement! Une profonde pitié saisit l'âme de sir Edward Warren; il avait été marié, il avait perdu celle qu'il affectionnait; sa vie s'écoulait triste et solitaire, son veuvage austère avait été l'un des motifs de la confiance de Cecil lorsqu'il avait proposé à la reine de le charger de la garde de la Tour.

« Les femmes sont toujours disposées à se laisser attendrir par les plaintes des prisonniers, avait dit le ministre; Warren n'a ni femme, ni enfants, et il sait ce que c'est que la raison d'État. Votre Grâce est la seule femme qui l'ait jamais comprise. »

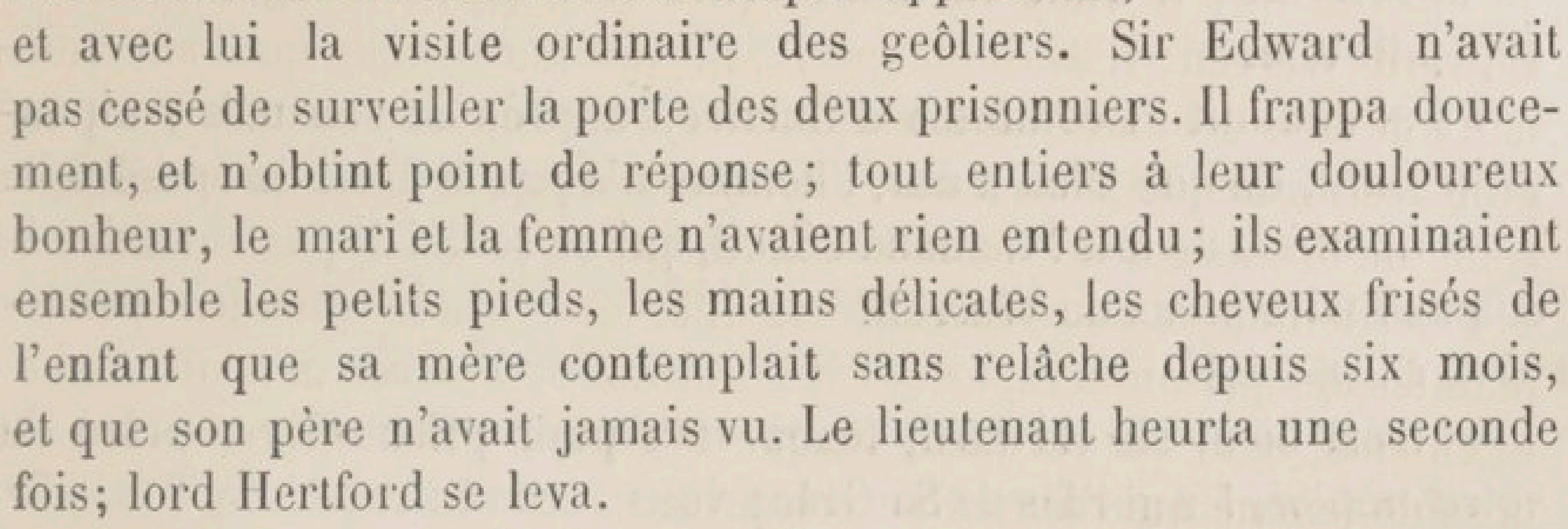
Cependant le lieutenant de la Tour avait jeté un coup d'œil rapide autour de lui :

« Je risque ma tête si nous sommes découverts, dit-il, mais la loi de Dieu est au-dessus de toutes les volontés de Sa Grâce. Le Seigneur tout-puissant l'a dit : « Que l'homme ne sépare point ce que Dieu a uni. » Votre Seigneurie veut-elle voir le comte pendant une heure? »

Lady Hertford ne répondit pas, elle avait serré son enfant de plus près contre son cœur; elle était déjà à la porte, se pressant contre le panneau, si bien que sir Edward fut contraint de la repousser doucement avant d'introduire la clef dans la serrure. Un seul regard avait exprimé la reconnaissance de la femme et de la mère, mais ce regard avait suffi pour rendre le lieutenant de la Tour l'esclave fidèle de sa prisonnière :

« Elle a les yeux de Clara, » pensait-il.

Glissant à travers les corridors sombres, collée contre les murailles et cachant son fils sous les larges plis de son manteau, lady Catherine suivait les pas rapides de sir Edward d'un pas plus rapide encore, et qui l'eût volontiers devancé; le lieutenant tenait ses clefs à la main, prompt comme l'éclair à ouvrir la porte de la petite chambre où se recélait tant d'espoir. La prison s'ouvrit, lady Catherine ne fit qu'un bond, elle tomba dans les bras de son mari. Sir Edward repoussa le lourd battant, refermant soigneusement serrures et verrous, puis il s'appuya contre le mur, ému et troublé.



« Qu'importe ma vie? se disait-il, ce qui m'en reste depuis le départ de Clara ne vaut pas le moment de bonheur que j'aurai procuré à ces deux cœurs qui ont la même affection que nous avions l'un pour l'autre. »

Les heures s'étaient écoulées plus rapides que des secondes. Le moment du souper approchait, et avec lui la visite ordinaire des geôliers. Sir Edward n'avait pas cessé de surveiller la porte des deux prisonniers. Il frappa doucement, et n'obtint point de réponse; tout entiers à leur douloureux bonheur, le mari et la femme n'avaient rien entendu; ils examinaient ensemble les petits pieds, les mains délicates, les cheveux frisés de l'enfant que sa mère contemplait sans relâche depuis six mois, et que son père n'avait jamais vu. Le lieutenant heurta une seconde fois; lord Hertford se leva.

« Cette joie était trop grande pour durer, dit-il, c'est vous qu'on appelle, Catherine. Il ne faut pas exposer notre bon ange. Le péril qu'il court pour nous est assez grand. »

Lady Hertford obéit; reprenant son fils dans les bras de son père, elle se suspendit un moment à son cou.

« Je connais maintenant le chemin et l'homme, murmura-t-elle. Ses grands yeux tristes ne me feront plus peur. »

Elle ne pleurait pas lorsqu'elle sortit, répondant enfin à l'appel inquiet de sir Edward. Un instant elle laissa reposer le bout de ses doigts dans la main du lieutenant de la Tour, puis, montrant d'un geste la petite porte de la prison, « Une autre fois! » dit-elle doucement. Sir Edward ne la démentit pas.

Prudemment, avec une modération craintive, il céda plusieurs fois à l'irrésistible désir de la prisonnière; plusieurs fois il la ramena dans

cette petite chambre où se concentrait tout ce qui lui restait de bonheur; il se croyait désormais assuré de l'impunité, et lady Catherine devenait peu à peu plus exigeante, lorsque sir Edward fut un soir mandé chez le secrétaire d'État civil. Le métier que la reine imposait à son ministre lui était souvent pénible, il l'était particulièrement ce jour-là; la contrainte que Cecil exerçait sur lui-même communiquait à son regard et à son accent une rudesse qui ne lui était pas ordinaire. Dès que le lieutenant de la Tour fut entré dans son cabinet, il l'apostropha brusquement.

« Vous avez toléré des entrevues entre le comte d'Hertford et lady Catherine Grey ? » demanda-t-il.

Sir Edward garda un moment le silence : il était stupéfait du coup qui le frappait, car il n'avait pas soupçonné un seul instant que parmi les geôliers confiés à sa direction se cachaient des agents et des espions; il se taisait et rassemblait ses forces. Le ministre répéta impatiemment son affirmation. Le lieutenant de la Tour était un puritain, comme on commençait à appeler les plus austères disciples de la réforme; il avait en haine toute voie de mensonge, sa vie en dépendît-elle.

« J'ai conduit la comtesse d'Hertford auprès de son mari, répondit-il enfin. Ce que Dieu a uni, l'homme n'a pas le droit de le désunir.

— Combien de fois? demanda Cecil, qui ne semblait pas entendre le commentaire pieux de Warren.

— Cinq fois!

— C'est bien, sir Edward, tenez-vous pour prisonnier et privé de votre emploi, les gardes de Sa Grâce vous reconduiront à la Tour; Sa Grâce avisera aujourd'hui à votre remplacement. Le sort de vos protégés ne sera pas amélioré par votre infidélité. »

Sir Edward sortit sans répondre, emportant dans son cœur comme une flèche les dernières paroles de Cecil.

Un nouveau procès devant la Chambre Étoilée condamna lord Hertford à payer une énorme amende; la Tour avait perdu son gouverneur, qui ne subit cependant pas le supplice que lady Catherine redoutait pour lui. En apprenant son arrestation, elle s'était jetée à genoux devant ses geôliers, s'écriant.

« Que Sa Grâce prenne ma vie, mais qu'elle pardonne à sir Edward; il a sauvé ma raison en me permettant de revoir mylord. »

Désormais plus de bonheurs secrets et incertains, plus de consolations mystérieuses. Lady Hertford n'entendait même plus la voix de son mari; elle ne cherchait plus à apercevoir son ombre, la prison du

comte avait été changée, il était perdu pour elle. « Je ne saurais même pas s'il était malade, s'il était mort, » pensait-elle, et ses forces commençaient à décliner.

La captive se croyait oubliée de tous et les murailles de la Tour bornaient pour elle l'univers. Elle ignorait les constants efforts de lady Marie pour ranimer l'intérêt de la famille puissante encore à laquelle elles appartenaient toutes deux. Elle ne savait pas qu'à la prière de sa sœur, son oncle, lord Grey, avait écrit à Cecil :

« Il y a bien longtemps, il me semble, mon cousin, que je me suis adressé à vous en faveur de ma nièce. Je sais que, l'occasion y étant, vous vous souviendrez de sa misérable et douloureuse situation, car où est celui qui peut vivre en un pays privé de la faveur du Prince? Mais ce temps de l'année étant par-dessus tout autre regardé comme un temps de miséricorde et de charité, je ne puis m'empêcher de vous recommander sa malheureuse vie. Par ma foi, je voudrais pendant ce carême servir de confesseur à Sa Grâce afin de lui imposer cette pénitence d'oublier et de pardonner; je voudrais au moins pouvoir monter en chaire devant elle, et lui dire que Dieu ne lui pardonnera pas si elle ne pardonne pas librement à tous. »

Le pardon était, de toutes les vertus chrétiennes, celle dont la reine Élisabeth faisait le moins de cas; Cecil le savait, et il n'implora pas la grâce de la prisonnière. Lady Marie avait été rappelée à la cour, désolée de quitter Kays' Manor et la respectable matrone qui lui avait servi de mère pendant trois années; elle se consolait par la pensée qu'elle apercevrait quelquefois Martin Kays dans ses fonctions auprès de la reine. A peine revenue dans le palais, elle surprit Sa Majesté en se jetant un jour à ses pieds, pendant qu'elle était de service dans la chambre royale.

« Que Votre Grâce pardonne à ma sœur, disait-elle en pleurant, et qu'elle la rende à son mari! »

Élisabeth retira si brusquement sa robe serrée entre les doigts crispés de sa jeune parente, que lady Marie faillit tomber à la renverse.

« *Hoity-toity!* dit-elle avec mépris, de quoi cette péronnelle s'avise-t-elle? Il n'y a point là de mari, la Cour a décidé autrement, » et d'un geste impérieux elle fit signe à lady Marie de quitter sa présence. « Veillez sur celle-ci, Cecil, dit-elle à son ministre, un de ces jours elle prétendra aussi qu'elle a un mari. »

Désormais Catherine ne luttait plus contre le poids accablant de ses souffrances que par amour pour l'enfant né dans la prison où il avait grandi, s'épanouissant comme une fleur hâtive dont le charme tou-

chant séduisait tous les cœurs. Parmi les geôliers, les plus rudes et les plus grossiers étaient au service du fils de lady Hertford, comme elle persistait à s'appeler; une fois elle avait obtenu de l'un d'eux que l'enfant fût porté à son père. Le gardien qui s'était prêté à cette entrevue disparut. Catherine n'osa plus répéter sa tentative, mais la mémoire du comte restait gravée dans le cœur du fils comme dans celui de la mère. C'était le sujet constant de leurs conversations, le but de toute l'éducation que la malheureuse princesse cherchait à donner à son enfant.

« Il serait digne de son père si j'avais travaillé comme Jeanne, pensait-elle, je pourrais l'instruire pour le jour où ils se retrouveraient. Moi, je n'y serai plus ! »

Lord Hertford devait rester plus solitaire que ne prévoyait sa malheureuse femme. L'été était chaud, l'air empesté dans la prison; l'enfant tomba malade, il pâlissait et s'affaiblissait de jour en jour. Sa mère l'avait repris dans ses bras comme dans sa petite enfance. Elle le soignait seule, elle avait refusé les services des femmes de la prison. Un médecin fut appelé. « Il faudrait à cet enfant l'air pur des champs, du lait, du repos et la liberté, » dit-il sèchement. Lady Catherine entr'ouvrit ses bras avec un soupir comme si elle renonçait à cette société chérie qui faisait seule sa consolation, prête à rendre à son enfant les biens qu'elle lui avait ravis. Une requête fut présentée au secrétaire d'État civil par le médecin lui-même. Lady Catherine demandait que son fils fût confié à ses oncles, lord John ou lord Robert Grey, qui vivaient dans leurs terres loin de la cour. Sa prière allait être accordée, mais l'affaire avait traîné en longueur, la reine n'avait cédé qu'aux représentations de Cecil.

« On dira que Votre Grâce veut détruire tout le sang royal, » avait-il dit.

Lady Catherine fut autorisée à faire sortir de la Tour l'enfant qu'elle y avait mis au monde et élevé jusqu'à ce jour; lorsque le lieutenant de la prison entra dans sa chambre, porteur de la permission réclamée, la mère était à genoux, la tête baissée, l'enfant était étendu sur le lit. Elle se releva au grincement de la clef dans la serrure, au bruit du fer. Elle tendit le bras vers le lit.

« Il est libre, dit-elle. Faites-le savoir à Sa Grâce ! »

L'enfant était mort.

La mère vécut encore quelques mois, traînant une existence silencieuse et morne. La faveur de Cecil obtint pour elle qu'elle quitterait la forteresse et qu'elle serait à son tour envoyée dans le comté de Kent,



« Il est libre, » dit-elle.

à Kays' Manor. Elle résista d'abord faiblement, car ses forces étaient épuisées et son cœur brisé. Elle voulait rester à la Tour, où son mari était encore retenu. Le médecin insista : elle se laissa emmener, et parut un moment se ranimer à la vue des champs, des arbres, des fleurs. La paix gagnait peu à peu cette âme épuisée par la souffrance. La vieille mistress Kays était bonne et pieuse, elle soignait sans relâche la prisonnière qui lui avait été confiée. Ce fut elle qui écrivit à son fils :

« Faites savoir à Sa Grâce par sir William Cecil que lady Catherine n'a plus que quelques jours à vivre, et qu'il serait charitable d'envoyer ici lady Marie pour lui dire adieu. »

Lorsque la sœur arriva au manoir désolée et éplorée, Catherine ne pleurait plus, elle avait trop souffert, elle se contentait de mourir.

« Dites à milord mon cher mari, si vous le revoyez jamais, que je suis partie en pensant uniquement à lui et en pardonnant à tous! » dit-elle faiblement. Marie n'avait pas la force de lui répondre. Quelques instants plus tard, la main de mistress Kays fermait ces beaux yeux qui avaient coûté si cher à lord Hertford. « Il n'a plus ni femme, ni enfant, dit Cecil à sa maîtresse avec une gaieté sous laquelle se cachait une profonde ironie, Votre Grâce pourrait lui rendre la liberté. »

Lady Marie était restée au manoir de Kays. La reine l'avait ainsi permis jusqu'à la fin de son deuil; pour Élisabeth elle-même, la vue de sa jeune parente, la seule en Angleterre qui partageât désormais avec elle ce sang royal qui coulait dans les veines du roi Henri VII, lui causait parfois quelques remords passagers.

« Elle vivra libre comme moi, pensait la reine, et son lot ne sera pas traversé par les folles pensées de mariage qui ont amené ses sœurs à leur perte. Elle est en sûreté à Kays' Manor, où nul homme ne paraît d'un bout de l'année à l'autre, sauf mon brave sergent Martin quand il va visiter sa vieille mère. »

Tout à coup une nouvelle inattendue parcourut les vastes salles où les dames et les courtisans attendaient le bon plaisir de Sa Grâce. La reine avait, disait-on, reçu une lettre venue par express de Kays' Manor; après l'avoir lue, elle avait prononcé un serment terrible, un de ceux du roi Henri son père, et elle avait fait demander sur-le-champ Martin Kays: il était en cour, jugeant des coups de dés disputés entre les joueurs furieux; l'ordre de Sa Majesté l'avait arraché à ses modestes fonctions, on disait qu'il avait été mené à la Tour. Les plus clairvoyantes parmi les demoiselles de Sa Grâce n'avaient pas attendu jusque-là pour murmurer entre elles que lady Marie n'était jamais

fâchée quand l'ordre de Sa Majesté l'envoyait à Kays' Manor, et que Martin Kays était toujours pressé en cette occasion d'aller visiter sa mère.

Le secrétaire d'État Cecil avait écrit à l'un de ses confidents, sir Thomas Smith :

« Voici une mauvaise chance inattendue. Le sergent aux armes était le gentilhomme de la cour doué de la plus grande taille ; il a secrètement épousé lady Marie Grey, la plus petite de toutes les dames. Ils sont tous les deux en prison, soigneusement séparés ; leur crime est capital et Sa Grâce en est fort irritée ! »

C'était au milieu des fleurs, des prés et de la solitude rustique du beau comté de Kent que la colère de la reine Élisabeth vint chercher sa pauvre parente. Lady Marie avait rêvé le bonheur le plus modeste et le plus caché. Quelque innocente et douce que fût son âme, elle avait compris que son illustre origine était pour elle et pour ceux qu'elle aimait un danger permanent et terrible. Jeanne et Catherine avaient déjà payé de leur vie les soupçons jaloux de la reine Mary et de la reine Élisabeth ; leur jeune sœur crut pouvoir se dérober dans l'humilité d'une condition moyenne au malheur héréditaire de sa race. Elle avait appris de mistress Kays tous les soins du ménage. Le matin, on pouvait voir la princesse, petite-fille de Henri VII, occupée à soigner ses poulets ou dirigeant dans la laiterie les travaux des servantes du manoir : plus d'une fois, lorsque l'arrivée de Martin mettait la maison en fête, lady Marie avait elle-même préparé les pâtisseries qui ornaient la table.

« Votre Seigneurie est digne d'être la femme d'un pauvre homme, » disait en souriant le sergent d'armes ; un jour Marie avait répondu en rougissant : « Je ne demande pas d'autre bonheur. »

Ces paroles avaient ouvert les lèvres de Martin Kays. Elles devaient bientôt lui devenir fatales.

Mistress Kays aimait tendrement son fils ; elle s'était attachée à la douce Marie, si simplement reconnaissante des soins qu'on lui témoignait, mais son dévouement et sa loyauté suprêmes étaient restés fidèles à la reine Élisabeth, à l'enfant qu'elle avait soignée naguère, seule et sans contrôle. Elle avait longtemps ignoré l'attachement croissant qui s'était formé entre son fils et lady Marie, elle n'eut pas même osé penser qu'un si pauvre gentilhomme pût élever les yeux jusqu'à une princesse du sang royal ; une imprudence de lady Marie la mit sur la trace : elle caressait un jour la vieille femme en l'absence de Martin.

« Ma mère ! ma mère ! » répétait-elle.

L'accent de sa voix fit tressaillir mistress Kays, qui avait longtemps vécu à la cour avant de s'ensevelir à Kays' Manor.

« Votre Seigneurie me fait trop d'honneur, » dit-elle non sans froideur, mais lady Marie répétait avec une passion contenue :

« Ma mère ! ma mère ! »

Le soir même, mistress Kays écrivit à la reine et fit partir un messager chargé de sa lettre.

Le même jour, Martin Kays était arrivé dans les environs du manoir ; sa mère ne l'attendait pas, mais Marie avait été au-devant de lui, et tous deux s'étaient agenouillés dans une petite église pour y faire bénir leurs vœux. En se relevant, lady Marie pressait avec inquiétude le bras de son mari.

« C'est une union secrète, moins secrète que la nôtre, qui a fait le malheur de ma sœur Catherine et qui retient encore son mari en prison, dit-elle, les larmes aux yeux.

— Lady Catherine avait choisi un grand seigneur favori de Sa Grâce, dit Martin d'une voix rassurante, elle n'avait pas abaissé les yeux jusqu'à un pauvre écuyer sans rang, sans nom et sans fortune. »

Marie riait en mesurant du regard la stature gigantesque de son nouvel époux.

« J'ai eu bien fort à lever les yeux pour arriver seulement jusqu'à votre menton, » répondit-elle en riant comme une enfant.

Les deux époux se séparèrent ; Marie rentra au manoir, rougissante et joyeuse, Martin reprit le chemin de Londres, assuré désormais de son trésor.

« Je ne sais pourquoi il me semblait toujours qu'elle allait m'échapper. Maintenant, quoi qu'on fasse, elle est à moi, dussions-nous ne jamais nous revoir ! »

Le brave sergent ne croyait pas prédire si juste, ni si bien deviner le douloureux avenir qui se déroulait devant lui. Il était de retour à Londres depuis deux jours, lorsqu'une arrestation subite le jeta dans un des cachots de la Tour. Il y devait rester longtemps, sans procès, sans jugement, sans comparaître même devant ceux qui l'avaient condamné.

Une amertume nouvelle était venue s'ajouter aux tourments qui dévoraient son cœur.

Le lieutenant de la Tour lui avait dit en refermant sur lui la porte de la prison :

« Le secrétaire d'État a dit que vous deviez savoir quel était le crime

qui méritait votre sentence. C'est mistress Kays elle-même qui l'a révélé à Sa Grâce. »

Sa propre mère l'avait trahi par dévouement à la reine Élisabeth; avait-elle également trahi lady Marie?

Quelques jours, Marie ignora le sort qui avait atteint son époux. Elle s'étonnait de ne le pas voir revenir ; elle s'étonnait plus encore de n'avoir reçu de lui ni lettres, ni messages. Mistress Kays était tout à coup devenue triste et sombre; elle restait silencieuse pendant de longues heures, et elle avait repris l'habitude depuis longtemps perdue de traiter lady Marie avec un respect cérémonieux, repoussant les soins que lui rendait la jeune femme.

Enfin une lettre arriva de la cour, lady Marie s'étonnait de la voir adressée à mistress Kays; lorsque celle-ci l'eut ouverte, son visage pâlit et ses traits s'altérèrent, elle se leva, s'appuyant péniblement sur son bâton.

« Votre Seigneurie sait-elle ce que me coûte l'hospitalité que je lui ai donnée? demanda-t-elle d'une voix sèche et dure : mon fils Martin Kays est à la Tour! »

Lady Marie ne répondit pas, elle semblait frappée de stupeur. La vieille femme s'était laissée retomber sur son siège, ses mains ridées étaient pressées l'une contre l'autre, elle marmottait :

« Je lui ai toujours été fidèle, je lui en ai donné assez de preuves, elle aurait bien pu épargner Martin, ce n'était pas sa faute! Pourquoi ai-je écrit? Ce n'était assurément pas mon devoir! »

Marie s'était réveillée de son premier étourdissement, elle écoutait avec une attention pénétrante qui ne se lisait pas d'ordinaire dans son doux regard. Tout à coup et d'un seul bond, elle s'élança auprès du fauteuil de la vieille femme :

« Vous avez écrit? s'écria-t-elle ; ô ma mère, dites-moi que ce n'est pas vous qui nous avez trahis, vous qui avez livré Martin à la vengeance de la reine! Ne savez-vous pas que depuis neuf ans mon beau-frère lord Hertford gît en prison pour le crime qu'a commis votre fils! Tous deux se sont mariés avec des filles de notre maison, tous les deux en payeront la peine jusqu'à la mort. Mais trahi, trahi par vous! »

Elle reculait en parlant comme si elle eût redouté un contact odieux. Mistress Kays restait muette; l'acte qu'elle avait commis lui faisait horreur, et elle n'en avait pas prévu toutes les conséquences. Elle se souleva cependant sur son fauteuil, cherchant avec peine à se diriger vers la porte.

« La maison est à Votre Seigneurie, dit-elle en saluant cérémo-

nieusement la jeune femme, je suppose qu'elle préfèrera ne plus voir mon visage. »

En se retirant à pas lents, la vieille mère murmurait :

« Je ne saurais supporter de voir le sien. »

Le même soir et par l'exprès qui avait apporté la lettre de la reine, lady Marie avait écrit à Élisabeth :

« Madame, je supplie Votre Grâce de me permettre de partager la prison de mon époux Martin Kays, afin que je le puisse servir comme



Les deux époux se séparèrent.

sa fidèle et constante épouse. En tout cas, et quelle que soit la volonté de Votre Grâce, je demande à quitter Kays' Manor, ne pouvant séjourner en la maison de mon mari lorsqu'il en est absent par contrainte, ni en la société de sa mère qui s'est montrée plus fidèle à Votre Grâce qu'à son propre sang.

» Je reste la pauvre cousine et servante de Votre Grâce.

» Marie Kays. »

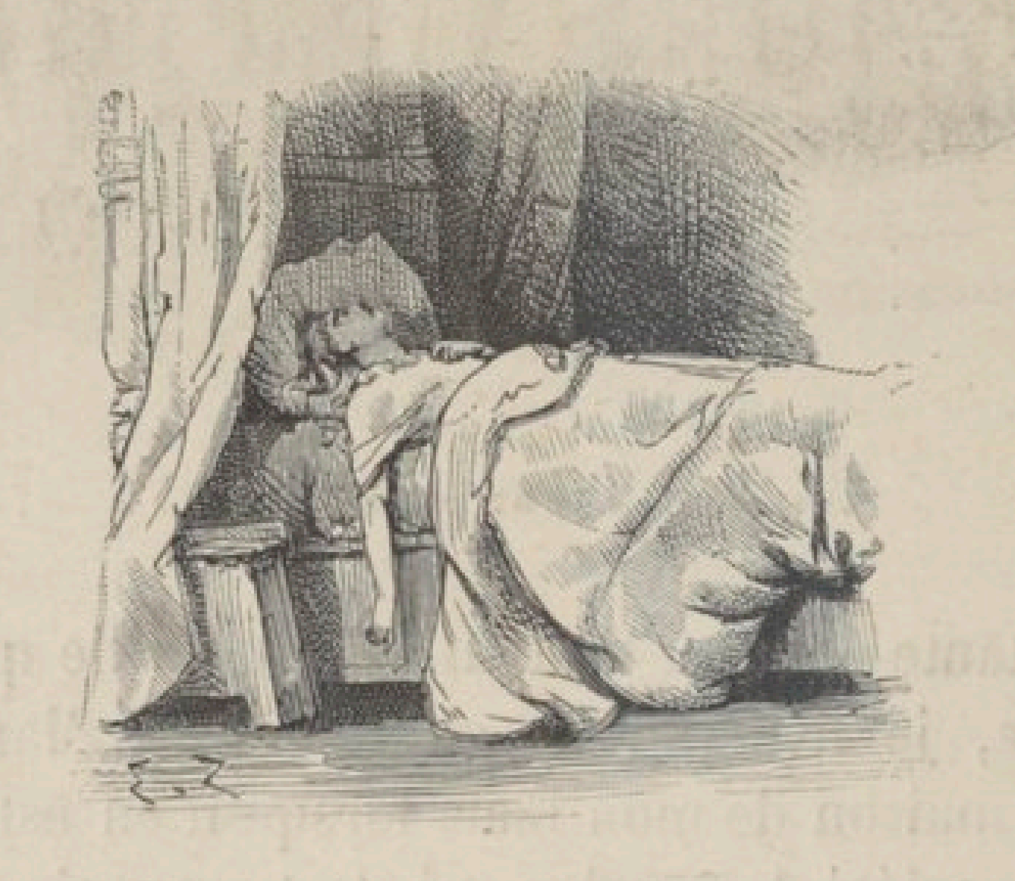
Lady Marie avait trop présumé de la clémence royale.

« En prison, oui, dit la reine, mais le plus loin possible de Martin Kays. »

Pendant treize ans, la pauvre enfant, qui était devenue une femme vieillie avant l'âge par les chagrins, devait traîner sa malheureuse existence de forteresse en forteresse, de demeure en demeure, dépouillée de tous les biens de sa maison, à charge aux gentilshommes obligés par l'ordre d'Élisabeth de garder chez eux sa prisonnière.

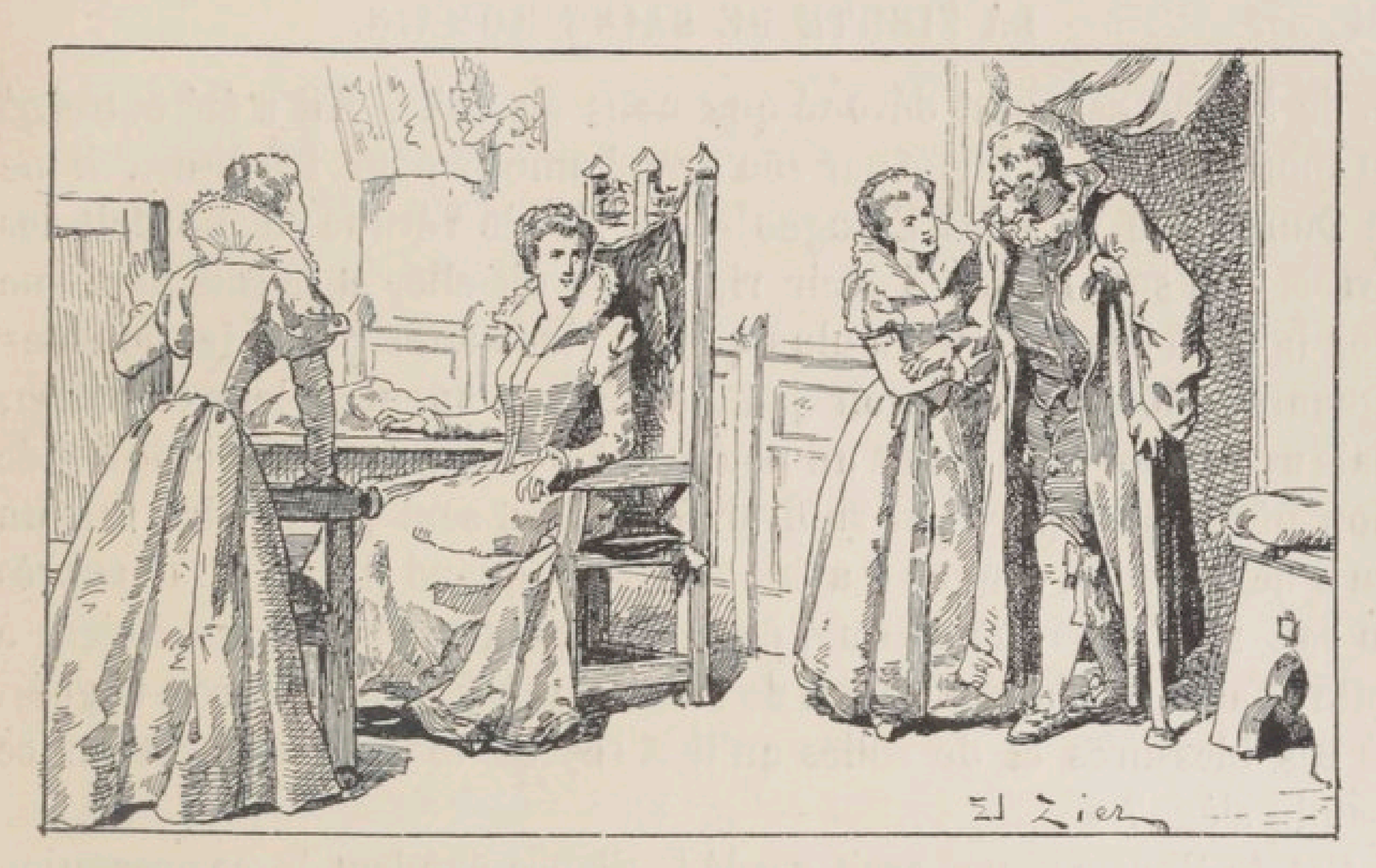
Tous apprenaient facilement à l'aimer, mais la reine changeait souvent sa résidence, comme si elle eût craint qu'une affection nouvelle vînt consoler la dernière survivante des descendants du roi Henri VII. Mistress Kays avait depuis longtemps obtenu la faveur de servir elle-même de geôlière à son fils ; Martin Kays avait pour jamais quitté la cour, il vivait dans son manoir seul et triste, n'ayant pardonné à sa mère qu'au lit de mort de celle-ci. A son tour Marie se mourait, entourée des marques de la douleur de ceux qui l'avaient reçue contre leur gré. Elle se souleva péniblement sur ses oreillers, regardant ses mains amaigries, sur lesquelles se détachaient des veines bleues.

« C'est la dernière goutte du sang royal qui va cesser de couler, murmura-t-elle. Sa Grâce n'a plus affaire qu'à la reine d'Écosse ! Que le Seigneur Dieu tout-puissant ait pitié d'elle ! »



LA

FIERTE DE SAINT ROMAIN



Jacqueline s'était empressée à soutenir ses pas.

LA

FIERTE DE SAINT ROMAIN

CHAPITRE PREMIER

Mme de Montmorency était assise dans la grande salle du château dont son mari prenait son nom : « Montmorency du Hallot » ; elle était occupée d'un ouvrage de broderie comme ses deux filles, Mmes de Mollac et de Vérune; celles-ci achevaient une grande étole destinée au curé de la paroisse. Mme de Vérune, la plus jeune et la plus gaie des deux sœurs, s'était levée et contemplait son ouvrage avec une satisfaction orgueilleuse :

« Voilà qui est fini et bien fini, disait-elle ; quand notre bon curé aura revêtu les ornements que nous lui avons brodés ces temps-ci, qui osera dire que les politiques ne sont pas bons catholiques?

— Je n'aime pas ce mot de *politiques*, — et Mme de Mollac faisait un geste de dégoût ; — il y a là comme un parfum d'intrigue et de détours qui me révolte ; nous sommes bons Français et par conséquent bons royalistes ; oui, tous : vous n'avez pas besoin de sourire, ma sœur,

M. de Mollac est aussi dévoué que nous au roi... S'il a été entraîné un moment vers la Ligue par son grand amour pour l'Église... il ne l'a jamais été vers les Espagnols... » Mme de Vérune se mordait les lèvres. « Je suis fâchée d'avoir ri, Marie, dit-elle, et je sais bien que mon honoré beau-frère n'a plus que de vieux amis parmi les notables ligueurs à Rouen, sans avoir jamais été leur appui et leur complice, mais avouez qu'il en tenait un peu avant d'être votre mari et le fils de mon père? Mon père! Il suffirait à lui tout seul pour faire fuir un parti de ligueurs, comme il a fait à Arques, quand il combattait auprès du roi. M. de Vérune dit que, parmi les gentilshommes qui étaient à cette affaire, on l'appelle Lion de Montmorency. Quand sera-t-il guéri de ses blessures et de celles qu'il a reçues tout récemment en ce maudit siège? »

Mme de Montmorency avait gardé le silence pendant la conversation de ses filles. Elle appuyait sa tête sur sa main, regardant tout droit devant elle. Le vitrail étroit était entr'ouvert, une senteur de printemps montait par bouffées du jardin jusque dans la chambre. Il avait plu dans la matinée, l'air était doux, le soleil reprenait ses forces et semblait faire éclore les fleurs sous ses pas; on entendait les oiseaux qui chantaient dans les touffes du vieux lierre revêtant la tour du château, les poules caquetaient dans la basse-cour, deux ou trois chevaux piétinaient sur le pavé et les valets causaient et riaient en les accommodant. Tous ces bruits et ces parfums, cette vie nouvelle de la nature et de la famille au début du jour ne suffisaient pas à chasser la mélancolie peinte sur le visage de la châtelaine. Elle se retourna vers ses filles, qui virent ses yeux pleins de larmes. « Je suis marrie, dit-elle, que votre père, mon très cher sire et mari, ait jugé bon d'accepter ce gouvernement de Gisors par-dessus le marquis d'Allègre. Je sais bien que c'est pour nous un grand avancement et le digne prix de ses services auprès du roi, mais le marquis est cruel et d'humeur vengeresse; il ne se saurait consoler d'avoir été dépossédé. Qui sait ce qu'il pourra avoir en imagination pour punir son successeur d'avoir osé prendre sa place? »

Jacqueline de Vérune redressa sa jolie tête. « Si un Montmorency ne se pouvait garder contre un d'Allègre, dit-elle d'un accent dédaigneux, il lui faudrait être bien dégénéré, et c'est ce que n'est point monseigneur mon père, grâce à Dieu et à monseigneur saint Nicaise. »

Mme de Montmorency soupira tristement. « Qui se pourrait garder contre la trahison? » murmura-t-elle.

On entendait au dehors un pas lourd, un peu inégal, et le bruit d'une

canne ou de béquilles frappant le plancher. Mme de Vérune courut à la porte en criant : « C'est mon père ! » Elle ouvrit et M. de Montmorency du Hallot entra ; il était grand, et sa taille était robuste encore malgré les souffrances que lui avaient imposées ses blessures. Elles se lisaient dans ses yeux enfoncés, dans les rides qui s'étaient creusées sur son front. Jacqueline s'était empressée à soutenir ses pas. Lorsqu'il se laissa tomber sur le grand fauteuil à oreillers qu'avait avancé Mme de Mollac, il se pencha vers ses filles et les baisa l'une après l'autre sur la joue.

M. de Montmorency était un père très tendre et tendrement aimé. Mme de Mollac venait chaque jour de son château voisin pour le visiter dans sa convalescence ; Mme de Vérune avait quitté sa maison aux environs de Vernon pour s'établir au Hallot afin de seconder sa mère dans les soins que réclamait le blessé. Elle était mariée depuis peu et n'avait pas encore d'enfant. Mme de Mollac laissait chez elle un petit garçon de deux ans et une fille de quelques mois.

« Françoise, dit M. de Montmorency, s'adressant à sa femme, ce m'est une joie d'avoir pu venir jusqu'ici, je souffre moins et me tiens plus aisément sur mes béquilles ; je serai bientôt assez fort pour le service du roi, avant que nous prenions résidence au château de Gisors. »

Tout en parlant, le digne seigneur s'était soulevé sur ses coussins, et il essayait ses forces et l'élasticité renaissante de ses membres en pliant le genou qui avait été blessé au siège de Rouen, lorsque le roi avait lui-même dirigé l'attaque contre le château que tenait M. de Villars, gouverneur de la ville pour la Ligue. Le maréchal de Biron, commandant en chef de l'armée royale, n'ayant nul désir de voir le roi triompher sitôt de ses ennemis, ce qui aurait diminué son importance, Henri IV s'était vu contraint de lever le siège de Rouen ; le sire de Montmorency avait, plus qu'aucun gentilhomme normand, contribué à la résistance contre la Ligue dans la province, et il était en conséquence fort aimé du roi. « Si seulement Sa Majesté était catholique, la France serait bientôt à ses pieds, » répétait-il parfois à Rosny, le fidèle ami et conseiller d'Henri IV, bien que celui-ci fût pour son compte bon huguenot. Nul ne s'aventurait à parler ainsi devant M. du Plessis-Mornay, car tout amoureux que fût celui-ci du succès du roi, il l'était plus encore de sa foi religieuse. « J'aimerais mieux le voir mort qu'abjurant, » avait-il dit plus d'une fois.

Mme de Montmorency n'était pas mariée depuis vingt-cinq ans et plus sans savoir que son mari avait coutume de faire peu de cas des

obstacles qu'il pouvait rencontrer dans l'accomplissement de son devoir. Elle ne parla donc pas des blessures à peine fermées et de la faiblesse opiniâtre qui devaient empêcher M. de Montmorency de monter à cheval.

« Ce sont donc choses bien pressées que vous avez à faire à Vernon, dit-elle ; vous en êtes plus en peine que d'achever le récit de la bataille d'Arques, que le roi vous avait demandé et que vous aviez commencé de dicter au chapelain. Quand vous verrez Sa Majesté, et qu'elle vous demandera si vous avez fini de faire écrire ce qui lui fait si grand honneur, que lui répondrez-vous si l'histoire n'est pas achevée ? »

M. de Montmorency haussa les épaules. « Je ne sais pourquoi le roi m'a demandé cette histoire, dit-il, sinon qu'il m'a vu si blessé sur mon brancard après la bataille, qu'il a jugé mon cas plus grave encore qu'il n'était et a voulu me donner occupation d'infirme et invalide pour mes vieux jours. Sa Majesté ne sait ce que c'est d'être soigné par femme et filles qui vous aiment. »

Le châtelain regardait Mme de Vérune, qui s'était assise sur un tabouret à ses pieds et caressait doucement ses mains nerveuses blanchies par la maladie. Elle y posa légèrement ses lèvres.

« Histoire finie ou non, dit-elle, mon père, vous n'êtes pas encore assez fort pour chevaucher jusqu'à Vernon ; vous vous trouveriez mal en selle et tomberiez de votre coursier comme vous n'avez fait ni à Arques ni à Rouen, pour blessé que vous ayez été.

— Je ne saurais chevaucher aujourd'hui, avoua le baron, tout fatigué déjà de l'effort par lequel il avait quitté sa chambre, mais ce sera bientôt que je le pourrai : ce dont je rends grâce à monseigneur saint Romain. Je lui ai fait vœu de deux cierges de cinq livres pour le jour où la fierte sera levée l'an prochain, si je puis avant la fin de septembre être installé au château de Gisors ; la ville est dans un état de crainte et d'inquiétude continuelles, par suite des nombreuses entreprises qu'a faites naguère le marquis d'Allègre contre le repos et la vie des citoyens. Plus d'un a souffert non seulement en ses biens, mais en son corps, pour n'avoir pas voulu obéir à sa tyrannie. Il est temps que le gouverneur du roi rétablisse l'ordre et la sécurité.

— M. Frontin restera-t-il votre lieutenant général en votre gouvernement, mon père ? demanda Mme de Mollac ; il me semble qu'il doit plus que tout autre être empressé à servir le roi sous vos ordres, ayant si fort souffert des cruautés du marquis.

— Tant que M. Frontin me fera l'honneur de recevoir mes ordres, je le maintiendrai assurément en sa juridiction, dit M. de Montmo-

rency, mais sa santé est altérée, et il est déjà âgé. Mieux que moi il aurait mérité d'être gouverneur de la place, s'il avait été gentilhomme et soldat. C'est son ferme courage, lorsqu'il était attaché au poteau avec un baril de poudre à ses côtés que le marquis menaçait sans cesse de faire sauter, qui a arraché l'admiration de tous et décidé le roi à révoquer M. d'Allègre. Je regrette seulement que M. Frontin ne commande pas à ma place le château et la ville de Gisors.

— Et moi aussi, » murmura Mme de Montmorency, mais elle n'osait pas le dire tout haut, accoutumée dès longtemps à obéir à son mari. M. d'Allègre avait naguère eu grand désir de l'épouser, et avait été refusé : ce qui augmentait sa haine pour le rival qui l'avait emporté sur lui dans le choix de Mlle de Morainville comme dans la fortune guerrière. Mme de Montmorency cachait dans son cœur le souvenir du jour où le jeune baron de Saint-Just, plus tard le marquis d'Allègre, avait paru devant elle, un poignard à la main, menaçant de se tuer ou de la tuer si elle ne consentait pas à l'épouser. La jeune fille s'était retranchée derrière la volonté de son père, et ce farouche prétendant avait disparu à la voix du vieux comte de Morainville, mais Françoise avait conservé l'effroi de ce jour qui revenait involontairement à sa mémoire, à cette heure où la rivalité renaissait sur un autre point entre les deux hommes. « Il n'est pas devenu meilleur, pensait-elle, et sa colère doit être bien grande. Je ne voudrais point que les blessures de monsieur mon mari fussent sitôt guéries ! »

Elles se guérissaient cependant, grâce aux bons soins qu'avait reçus le baron, et il commençait à remonter sur son bon cheval, blessé comme lui, non au siège de Rouen, mais à l'échauffourée d'Aumale, où M. de Montmorency avait accompagné le roi Henri IV lorsque celui-ci s'était jeté au-devant des ducs de Parme et de Mayenne qui marchaient sur Rouen pour faire lever le siège. Le roi avait fait ce jour-là office de maréchal de camp plutôt que de souverain, et il avait été blessé d'une arquebusade. M. de Montmorency avait été foulé aux pieds à ses côtés, son cheval ayant été blessé et le cavalier démonté, mais le coursier était guéri, ayant été bien pansé par son bon écuyer. Le baron le flattait de la main dans la cour du Hallot et le cheval hennissait de plaisir en revoyant son maître, qui avait été enfermé tant de semaines en sa chambre entre la vie et la mort. « Ah ! Veillantif, mon brave Veillantif, dit Mme de Vérune en tendant un morceau de pain au bon cheval, te voilà content, car tu retrouves à la fois ton maître et le grand air, tu crois que tu vas courir comme autrefois, à travers bois et vallées, et que ton seigneur n'aura à chevaucher qu'en

ses terres ou à la bataille; tu ne sais pas que tu es à cette heure au service d'un gouverneur de place, et que tu vas vivre en une ville, entre des murailles, parmi des rues et des maisons. Plus de liberté, Veillantif, plus de grand air, mon pauvre ami! »

En se lamentant ainsi, Mme de Vérune caressait le cou du cheval; son père s'aperçut qu'elle cachait des yeux remplis de larmes. « Êtes-vous folle, Jacqueline, demanda-t-il, de vous attrister de ce qui m'est grand honneur et profit, et un repos assuré qui me permet de me guérir tout à fait avant de guerroyer de nouveau avec Sa Majesté? » La jeune femme releva la tête, essuyant ses larmes d'un geste impatient. « Cela est vrai et vous dites bien, monseigneur, répondit-elle, mais je ne sais d'où me vient si mortelle tristesse. Je vous vis plus d'une fois partir pour la guerre avec moins d'inquiétude qu'à cette heure où vous allez paisiblement prendre charge d'une place, et je sais que ma mère pense de même. Peut-être sont-ce ses craintes qui m'ont gagnée, ajouta-t-elle en souriant gaiement à travers ses pleurs, je ne sais pas vraiment quels dangers vous pourriez courir en cette bonne ville de Gisors. »

Le châtelain souriait aussi. Il s'était mis en selle, non sans un effort qui n'avait pas échappé à sa fille, et, relevant la tête, il fit de la main un geste affectueux à sa femme, qui s'appuyait à la fenêtre de sa chambre, le suivant anxieusement du regard. « Je ne ferai ce jour que chevaucher jusqu'à la ferme d'Hocqueville : j'y ai quelque ordre à donner à Pierre Cordier, et je ferai vos amitiés à Cornille, sa femme... »

Mme de Montmorency inclina la tête en signe d'assentiment, mais en son cœur elle était dans un autre lieu et elle pensait : « Je voudrais savoir ce que fait à cette heure le marquis dans son château de Blainville. »

Au même moment le marquis d'Allègre était assis dans une salle basse, un grand chien noir à ses pieds; il jouait de la main avec la dague suspendue à son côté, tout en parlant vivement au comte de Saint-Pol, son ami et voisin, et compagnon de la plupart des actions mauvaises de sa vie. Qui les voyait chevaucher ensemble parmi les paysans de leurs environs, et naguère parmi les bourgeois de Gisors, pouvait dire qu'un dessein se préparait qui devait être funeste à quelqu'un. A côté d'eux se tenait un page nommé Marché, jeune encore, mais de sinistre apparence, car un coup d'épée lui avait fendu le visage, dont il restait couturé et défiguré, et il avait perdu un œil du poids d'un bâton dans une querelle qu'il avait cherchée mal à propos à un laboureur sur les terres du marquis.



Il s'était mis en selle.

Le paysan avait été pendu haut et court, mais Marché n'en avait pas moins l'œil crevé. Il avait été accusé de bien des crimes, et il en avait commis plus qu'on ne savait. Ceux qui parlaient de lui tout bas, car on le craignait fort, disaient qu'il avait assassiné Marc Hamon, tailleur à Rouen, et qu'il avait promis le mariage à sa veuve Barbe. Celle-ci était morte peu après, et encore chargeait-on Marché de cette mort. A cette heure il était en grand conciliabule avec son maître et le comte de Saint-Pol. Personne ne les pouvait entendre, et cependant ils parlaient bas comme gens qui redoutaient de voir éventer leurs desseins. Saint-Pol paraissait hésitant et mal disposé à faire ce qu'on lui demandait. Le marquis finit par dire en élevant la voix : « Si vous ne me servez en cette affaire, plus ne vous tiendrai-je jamais pour mon ami. »

Le comte se détourna, versant dans son verre une grande rasade de vin ; puis, lorsqu'il eut bu : « Si vous le voulez, il le faut donc faire, répondit-il, mais c'est la dernière fois que je vous sers, et ne suis-je pas bien curieux de rester votre ami si ce sont par telles entreprises que je vous dois montrer mon amour. Je craindrais à la longue d'offenser Dieu si fort, qu'il me frapperait de sa foudre. » Le sourire de Marché était diabolique, le marquis se mit à rire. « Vous vous tournerez huguenot après, si bon vous semble, dit-il, mais j'ai occasion de vous en ceci et je vous retiens encore une fois pour mon ami et compagnon. Nous partirons de céans non pas demain, mais le jour d'après. Il n'est besoin de dire aux valets où nous allons. »

C'était le 12 septembre 1592. Le baron de Montmorency avait quitté son château du Hallot, et, chevauchant doucement, il était arrivé à Vernon-sur-Seine, où il comptait séjourner quelques jours pour les affaires du roi. Ses blessures l'avaient fait souffrir pendant la journée, et il avait grande hâte de se mettre en son lit pour se reposer. Cependant, tout en défaisant son pourpoint et donnant ses ordres à son valet pour le lever du lendemain, il ne pouvait s'empêcher de songer à son château du Hallot, à sa femme qu'il y avait laissée tout éplorée, à Mme de Mollac qui avait ce jour-là amené ses deux petits enfants pour embrasser leur grand-père, et à Jacqueline de Vérune, les yeux brillants de larmes qu'elle ne laissait pas couler. « Je ne sais ce qu'elles ont fait pour m'amollir le cœur, se disait le brave seigneur, mais cent fois les ai-je quittées sans me sentir ainsi chagrin et mélancolique. Quand nous serons établis au château de Gisors, madame me tiendra à ses côtés bien sûrement, et ce lui sera une joie qui la consolera d'avoir quitté le Hallot. Demain au matin commencerai-je de bonne

heure la besogne que je suis venu faire céans, afin de pouvoir bientôt retourner vers elle, et l'emmener en notre ville. Mollac et Vérune laisseront aller leurs femmes pour quelques semaines, afin de nous souhaiter la bienvenue en mon gouvernement. »

Le baron était en la maison du bailli de la ville, bien meublée et bien garnie de linge et vaisselle; Mme la baillive avait préparé pour le gouverneur de Gisors la plus belle chambre et le meilleur lit, et après le souper elle avait fait porter sur la table du vin et des épices. Le bon seigneur s'endormit après s'être recommandé, lui et les siens, à Dieu le Père et le Fils, et à Notre-Dame de Bon Secours. Il n'oublia pas non plus le grand évêque de Rouen, saint Romain, auquel il avait une particulière dévotion. Il dormait avant que les horloges des églises eussent sonné dix heures, car il était las, ayant chevauché ce jour-là pour la première fois pendant plusieurs heures. Veillantif dormait de son côté dans l'écurie du bailli; il n'était plus si jeune qu'il l'avait été, et le grand air l'avait fatigué.

Pendant que le baron soupait à la table hospitalière du bailli de Vernon, et que Mme la baillive s'excusait de la modeste chère qu'elle offrait à son hôte, n'ayant été avertie de sa visite que depuis trois jours, un cortège nombreux arrivait à la meilleure auberge de la ville de Vernon. C'était le marquis d'Allègre, accompagné de quinze ou seize cavaliers, gentilshommes de ses amis ou valets de sa maison, tous bien armés de dagues et d'épées. En arrivant à l'hôtel, le marquis demanda le souper et que le vin fût bon; l'hôte n'osa refuser, mais il servait en tremblant, car il connaissait le marquis et se tenait pour sûr de n'être payé qu'en injures et peut-être en violences. Cependant la table fut servie avec soin, car M. d'Allègre était grand connaisseur, et les canards de Rouen qui se promenaient tout à l'heure dans la cour, étalant leurs ailes vertes et bleues et leur poitrail blanc de neige, se trouvaient accommodés à la normande en face du marquis dans un plat de faïence aux riches dessins. On buvait et l'on mangeait sans causer gaiement, car le marquis était sombre et ne parlait guère, mais il buvait sec et à grandes rasades.

L'hôte l'observait du coin de l'œil. « Mal en prendra à quelqu'un de cette chevauchée, » pensait-il, et le marquis n'est pas venu pour rien se promener à Vernon.

Comment dormit M. d'Allègre cette nuit-là ? L'histoire n'en a pas parlé. Ses amis et ses domestiques avaient trop bu pour ne pas reposer lourdement, comme des souches, chacun dans sa chambre ou son écurie; la fille de l'hôtelier affirmait qu'on entendait de tous côtés

ronfler si fort, qu'il semblait que ce fussent les grondemenfs lointains du tonnerre.

Il n'était pas six heures que Marché le page vint, au nom de son maître, réveiller trois des gentilshommes qui étaient venus la veille avec lui, disant que le marquis avait affaire à eux.

Tous grommelèrent de se voir réveillés de si bonne heure après leur vin du souper, et dirent qu'ils auraient voulu dormir encore, mais le marquis n'était pas homme à faire attendre; ils se hâtèrent donc de se vêtir et vinrent en sa chambre, où le comte de Saint-Pol se trouvait déjà.

« Messieurs, dit le marquis, je m'en vais en un lieu où il faudra jouer de l'épée et se battre, venez avec moi; pour une raison ou pour une autre, chacun de vous me doit cette assistance, et c'est pourquoi je vous ai conviés à me suivre ici. »

Les gentilshommes se regardaient entre eux. Il était vrai que le marquis avait obligé deux d'entre eux d'une somme d'argent en de grands embarras d'affaires, et qu'il avait caché le troisième en son château lorsqu'il avait eu maille à partir avec le guet, à cause d'un paysan laissé pour mort après s'être plaint des dégâts faits en ses récoltes par des chiens de chasse. Ils étaient braves et hardis jusqu'à la cruauté, mais les paroles de M. d'Allègre semblaient leur faire entrevoir une affaire désespérée; ils promirent cependant de l'accompagner.

« Je vous rends grâce, mes bons amis et compagnons, dit le marquis; aussi vous avez tous intérêt à me suivre en cette affaire, car elle s'adresse à un homme qui a eu déjà ou qui aura bientôt affaire avec tous ceux qui veulent rester libres en nos quartiers, et qui usent autour d'eux des libertés que procure le désordre de l'État. J'ai décidé de faire périr ce matin même M. de Montmorency du Hallot, qui m'a vilainement et par intrigues fait une grande perfidie, dont il ne tardera pas à se repentir. »

Au nom du baron de Montmorency, le sieur de la Fontenelle fit un mouvement d'étonnement et de répugnance. Le marquis s'en aperçut : « Vous paraissez mécontent de ce que j'ai résolu, La Fontenelle, dit-il; ne pourriez-vous me suivre en cette affaire? — Non, monseigneur; » et le gentilhomme rougit comme un enfant, étant jeune encore et par mauvaise aventure égaré en une compagnie qui le menait à mal, sans qu'il en eût par lui-même le désir. « Ma mère et mes sœurs avaient un procès devant le Parlement de Rouen pour la plus grosse part des biens de feu mon père, que leur disputaient

mes oncles, dit-il; sans M. de Montmorency, elles l'eussent perdu et se fussent trouvées réduites à la misère; mais il a sollicité pour elles et a fait si bien, qu'elles gagnèrent leur affaire. J'étais enfant alors, mais ma mère m'apprenait à prier Dieu pour M. du Hallot; il me répugne d'aller contre lui en ennemi et l'épée à la main. Contre tout autre, monseigneur, je serais prêt à vous servir. »

M. d'Allègre hésitait, près de donner carrière aux scrupules de M. de la Fontenelle, et il réfléchissait lequel de ses compagnons il allait faire appeler à la place du jeune homme, lorsque Marché s'aventura à pousser le coude de son maître, afin de l'arracher à ses pensées.

« S'il sort de cette chambre autrement que pour marcher avec nous, le coup est manqué, murmura-t-il. Dans sa sotte reconnaissance, il ne manquerait pas de courir chez M. le gouverneur de Gisors pour le mettre en garde. Qui a entendu vos paroles doit vous servir, sous peine d'être traité comme le sera tout à l'heure M. du Hallot. »

Le marquis se retourna, regardant le visage de son serviteur qui s'avançait par-dessus son épaule. Il lui sembla que la cicatrice de son front et de sa joue était plus hideuse que de coutume, et que l'expression d'un démon brillait dans ses yeux.

« Tu as raison, Marché, dit-il, prenant à son tour une résolution plus sombre, nul ne pourra éventer la mèche avant qu'elle ait brûlé jusqu'au bout. Je suis fâché pour votre dame de mère et pour votre reconnaissance, Fontenelle, dit-il, mais ceux qui ont entendu mes paroles ne sauraient refuser de me servir et garder leur vie en leur corps. Je commencerai donc par me battre avec vous, à moins que vous ne marchiez avec nous contre du Hallot. »

Le marquis avait bonne lame et portait des bottes mortelles dans le combat. Le sieur de la Fontenelle se tut; on monta à cheval sans payer l'écot, l'hôtelier ne réclama pas. « Ou je me trompe bien, pensa-t-il, ou ils ne reviendront pas dîner ici; j'en serai quitte pour ce qu'ils ont déjà mangé et bu, » et il les laissa partir, chevauchant le long des rues de la ville, jusqu'à la maison carrée, comme on appelait la maison du bailli.

M. de Montmorency dormait encore, contre sa coutume, lorsque M. d'Allègre frappa à la porte du pommeau de sa dague; le serviteur qui vint ouvrir dit que M. le gouverneur reposait encore, mais qu'il l'avait prévenu. A ce nom de *gouverneur*, M. d'Allègre grinça des dents. « Il ne gouvernera guère en son gouvernement, » marmotta

Marché. Son maître l'entendit et il se rappocha de la porte; tous attendaient à cheval.

Un pas se fit entendre sur l'escalier, M. du Hallot descendait, appuyé sur ses béquilles; en se hâtant pour sortir de son lit, il s'était trouvé tout raidi par la chevauchée de la veille, et hors d'état de se mouvoir avec une canne, comme il avait commencé à faire parfois en sa maison du Hallot; il avait demandé ses béquilles au serviteur qui l'aidait à se vêtir, et ce fut comme un homme encore perclus de blessures qu'il se présenta à la porte de la maison en face de M. d'Allègre et de ses



Il faut mourir à cette heure.

amis. Il porta courtoisement la main à son chapeau, saluant le marquis, et demandant à savoir quelle affaire l'amenait à Vernon de si bonne heure; mais M. d'Allègre ne lui laissa pas le temps d'achever sa phrase : sautant à bas de son cheval ainsi que les gentilshommes qui l'accompagnaient, il avait jeté la bride à l'un des valets qui marchaient derrière lui, puis enfonçant sa toque sur ses yeux, au lieu de se découvrir, il fit quatre pas vers le baron : « Il faut mourir à cette heure! » dit-il d'une voix basse et concentrée qui retentissait comme le roulement du tonnerre, et, mettant le poignard à la main, il en porta cinq ou six coups avec la rapidité de l'éclair dans la poitrine et dans le ventre du baron, qui tomba sans aucune résistance, car il avait été surpris, dans sa douloureuse infirmité, et n'avait même point d'armes. Les deux pages de bonne maison qui l'accompagnaient se

virent au même instant enlever leurs épées et leurs dagues par les complices du marquis; on ne leur fit cependant aucun mal; toute la rage des assassins s'était portée contre le corps du malheureux gouverneur. M. de Saint-Pol frappait aussi fort que le marquis ou Marché. Le cadavre était labouré de coups d'épée et de poignard. Les domestiques n'avaient pas eu affaire des pistolets dont ils étaient armés. La résistance avait été impossible, et les serviteurs du bailli s'étaient bien gardés de venir au secours; chacun dans le pays redoutait le marquis. Seul le sieur de la Fontenelle s'était tenu à l'écart. Lorsque les assassins remontèrent à cheval, le jeune homme les imita et chevaucha avec eux jusqu'à la porte de la ville, dont la herse était encore baissée; Marché s'élança sur une sentinelle qu'il saisit à la gorge, tandis que ses camarades relevaient la herse. Le crime avait été si promptement exécuté, que le bruit ne s'en était pas encore répandu jusqu'aux murailles. Le garde de la porte cherchait à se débarrasser des mains de Marché : « Laissez-moi donc, disait-il; si votre maître voulait sortir, j'aurais bien levé la herse. » La porte était ouverte, le marquis et ses compagnons s'éloignèrent au grand galop de leurs chevaux, tandis que la sentinelle, délivrée de l'étreinte du page, abaissait de nouveau la herse, qu'il avait si insuffisamment défendue. Un instant plus tard, il aperçut les motifs de la grande hâte du marquis.

« Je ne me pouvais aider, dit-il, son démon de page me tenait à la gorge, et ses complices ouvraient la porte, ils sont déjà loin et ne les tiendrez pas sitôt en geôle de la ville pour répondre de leur fait au Parlement à Rouen. »

A peine les portes de Vernon s'étaient-elles refermées derrière eux, que le sieur de la Fontenelle piqua des deux, pressant son cheval plus encore que ne faisaient ses compagnons; en même temps il ôta son chapeau, et, saluant froidement le marquis : « Vous ne me reverrez plus en votre compagnie, monsieur, cria-t-il; c'est la dernière fois que j'assisterai de force à un guet-apens contre un honnête homme. » Marché riait. « On se passera bien de vous, » disait-il; mais MM. d'Allègre et de Saint-Pol restaient sombres.

« Votre vengeance de ce jour nous coûtera cher, » dit le comte à son compagnon.

Celui-ci ne répondit pas.

Le marquis s'était réfugié en son château de Blainville, après avoir dîné le 13 septembre au château de la Roche-Guyon, sans que l'horreur de son crime lui en eût fait défendre la porte. Un certain nombre de ses complices étaient auprès de lui; le château était fort, bien garni

de tours et entouré de vastes fossés; il y pouvait tenir quelque temps, et d'ailleurs il était protégé du côté du roi Henri IV par les services qu'il lui avait nagère rendus, lorsque, sortant à main armée de son repaire, il inquiétait et poursuivait les bourgeois ligueurs de Rouen. Quant à la Ligue, le crime qu'il avait commis sur la personne d'un homme particulièrement cher au roi, devait servir de garantie que le marquis ne maintiendrait pas son hostilité passée et qu'il deviendrait peut-être même bon ligueur. Ceux des amis de M. d'Allègre qui ne se tenaient pas pour bien assurés dans le château de Blainville prirent refuge dans les villes ligueuses de Normandie. Le sieur de la Fontenelle était rentré dans son petit manoir, portant à sa mère ses remords et son indignation du forfait auquel il avait assisté et semblait avoir pris part. Mme de la Fontenelle n'avait grande coutume d'écrire des lettres, et elle s'en trouvait même fort embarrassée. Elle prit cependant aussitôt la plume pour faire savoir à Mme du Hallot le repentir de son fils; après quoi, fouillant en ses coffres pour y chercher quelques pièces d'or cachées parmi ses hardes, elle équipa de son mieux le sieur de la Fontenelle et l'envoya visiter un sien cousin, prieur d'une abbaye célèbre, non loin de Lisieux. « Vous resterez en la retraite de l'abbaye du Val-Richer, dit-elle, jusqu'à ce que le bruit de ce crime soit passé, et vous y ferez pénitence de vos péchés en compagnie des moines. » Le jeune homme obéit en murmurant tout bas; il eût mieux aimé offrir ses services au roi et se faire casser la tête en quelque affaire d'avant-garde; mais Mme de la Fontenelle n'avait que lui de fils et elle aimait mieux le sentir en sûreté au Val-Richer que guerroyant avec une armée à demi huguenote. Son cousin le prieur lui donna cette satisfaction.

La lettre de Mme de la Fontenelle était arrivée au Hallot lorsque la maîtresse du lieu, ses filles et ses gendres avaient déjà quitté le château. A peine les premiers cris d'épouvante et de désespoir avaient cessé de retentir dans la demeure désolée, et déjà la veuve s'était levée, la main sur le cercueil qui venait de se fermer et que les prêtres allaient descendre dans le caveau. « Soyez tranquille, murmura-t-elle, comme s'adressant au mort, je vous ferai faire justice. » Elle partit pour Caen, accompagnée de ses filles et de ses gendres. Mme de Mollac avait confié ses enfants à sa belle-mère.

Le Parlement de Normandie était divisé comme la France tout entière; les royalistes et les politiques avaient quitté Rouen encore au pouvoir de la Ligue, et s'étaient établis à Caen au nom de la justice et du droit. C'était, à vrai dire, la portion la plus éclairée et la plus

saine des magistrats; les plus élevés en dignité d'entre ceux-ci s'étaient ainsi hautement déclarés pour le roi Henri IV. Les présidents avaient reformé leurs chambres, et l'ardeur des juges était grande à recevoir et à décider les causes qui commençaient à leur être apportées en grand nombre. L'opinion de la Normandie se ralliait peu à peu à la cause royale. M[me] de Montmorency et ses filles furent accueillies avec le respect et la sympathie dus à leur malheur, lorsqu'elles vinrent se jeter au pied du Parlement, demandant justice. L'instruction commença aussitôt, et dès les premiers pas la préméditation du crime fut surabondamment prouvée.

Un témoignage nouveau vint en faire foi, jusqu'alors inconnu à M[me] du Hallot elle-même. Le procureur du roi à Vernon fit savoir à la chambre des mises en accusation que, peu de temps avant le meurtre, le sieur d'Amonville, ligueur forcené des environs de Vernon, étant sur la place du marché de la ville et entendant parler de la mort de Larchant, capitaine des gardes d'Henri IV, tué au siège de Rouen, s'était écrié : « Larchant est mort, du Hallot sera bientôt de même! » A chaque parole qui venait ainsi confirmer sa conviction sur la haine invétérée et ancienne du marquis pour sa victime, M[me] de Montmorency redoublait ses sollicitations auprès des magistrats; il lui semblait, au fond de son âme, qu'elle était, plus que Gisors et son gouvernement, la cause de l'assassinat de son mari. Cependant l'instruction traînait en longueur, car les témoins étaient peu nombreux, et nul des coupables n'était tombé entre les mains de la justice. Chaque jour M[me] du Hallot et ses filles descendaient du château de Caen, où elles habitaient sous la protection de M. de Vérune, beau-père de Jacqueline; chaque jour elles visitaient les juges, les suppliant de condamner, fût-ce par contumace, les criminels qui les avaient réduites au désespoir; mais leurs sollicitations et leur bon droit restaient impuissants pour le châtiment des coupables; M. d'Allègre n'avait pas été inquiété dans son château de Blainville.

Il était troublé cependant. Tout hautain et tout emporté qu'il pût être, il n'ignorait pas absolument ce respect de la loi ancré dans l'esprit des Normands, et la procédure commencée à Caen le préoccupait fort. D'ailleurs, malgré les échecs que le parti du roi avait subis récemment devant Rouen et les grands efforts des Espagnols pour soutenir cette Ligue qui semblait vouloir leur livrer la France, M. d'Allègre restait convaincu que le royaume appartiendrait bientôt tout entier à son légitime maître, qui vengerait alors son serviteur. Il fallait trouver un moyen de se mettre à l'abri de la justice humaine.



Je vous ferai faire justice.

Comme plus tard le célèbre Claverhouse en Écosse, le marquis était disposé à dire : « Quant à Dieu, j'en fais mon affaire. » Depuis sa première jeunesse, il avait constamment bravé les lois divines et se croyait assuré de les violer impunément.

Le page Marché n'avait pas quitté son maître. « Les remparts de Blainville sont assez forts pour me protéger, » avait-il dit; et il cherchait souvent à ranimer le courage languissant du marquis. Un jour qu'il le voyait sombre et évidemment inquiet de la procédure qui se poursuivait contre lui à Caen, le malin serviteur s'écria, non sans un certain mépris pour la faiblesse de son maître : « Pourquoi monseigneur ne demande-t-il pas à lever la fierte de saint Romain? voilà que l'année va tourner, et nous ne sommes pas si loin du temps de l'Ascension ! »

Le marquis releva sa tête, il avait plus d'une fois assisté à la cérémonie qui se célébrait chaque année à Rouen le jour de l'Ascension, lorsque, en souvenir du grand saint Romain, évêque de la ville au septième siècle, un criminel condamné à mourir était abandonné par la justice royale au chapitre de Notre-Dame; on le délivrait de toute sentence et on le rendait sain et sauf à la liberté, après qu'il avait porté à travers les rues la châsse ou fierte qui contenait les ossements du saint. Quelle était l'origine de ce privilège étrange, souvent attaqué par la justice civile, défendu avec passion par le chapitre? A vrai dire, nul ne le savait. La légende prétendait qu'un dragon dévastant la contrée au temps du saint évêque, celui-ci avait affronté la colère de la bête féroce sans autre compagnon qu'un prisonnier condamné à mort. La puissance divine ayant soumis le monstre à l'évêque, lorsque saint Romain était entré à Rouen, conduisant tout droit le dragon vers la Seine afin de l'y précipiter, le condamné qui avait assisté au miracle avait été relâché aux acclamations du peuple. Depuis lors, disait-on, en souvenir de saint Romain et de son compagnon, le chapitre avait reçu des souverains de la France le droit de relâcher chaque année un prisonnier. Les savants et les sages secouaient la tête à cette tradition populaire, assurant qu'il n'y avait jamais eu de dragon en Normandie et que saint Romain avait eu bien assez à faire contre les mœurs barbares et les vices grossiers des hommes de son temps, sans avoir à dompter des monstres. Comment le chapitre avait-il obtenu et consacré son privilège? C'était une autre question plus difficile à résoudre, mais toujours était-il certain qu'il n'était jamais tombé en désuétude et que d'année en année des criminels de tous rangs avaient été délivrés, corps et biens, par ce moyen, des mains de la

justice, sans que le Parlement y pût redire, quelle que fût souvent sa juste indignation.

Le marquis d'Allègre savait tout cela aussi bien que son page ; il avait même plus d'une fois sollicité les chanoines de sa connaissance en faveur de quelque gentilhomme de ses amis, prévenu de meurtre ou de voleries. Il ne croyait donc pas déroger en réclamant à son tour le privilège; mais, avant de pouvoir prétendre à la grâce du chapitre de Notre-Dame, il fallait se rendre par avance dans les geôles de la ville, se mettre aux mains de la justice et risquer la partie en concurrence des autres criminels qui requéraient et sollicitaient la même faveur. Le péril était assuré, si la grâce ne l'était pas, et malgré les gages certains qu'il venait de donner à la Ligue, le marquis se rappelait trop les intrigues auxquelles il avait pris part afin de guider le choix du chapitre, pour ne pas craindre la chance qu'il fallait courir de perdre la liberté et la vie, au lieu de les recouvrer. Il restait assis, la tête dans ses mains. « Quand une fois je serai en cette maudite geôle, qui me dit que j'en sortirai ? » marmottait-il.

Marché se gratta l'oreille ; il n'avait pas réfléchi à cette objection ; à cette heure le pouvoir dans Rouen était aux ligueurs, mais les chances pouvaient tourner, et d'ailleurs, parmi les chanoines, n'y en avait-il pas de royalistes ou tout au moins de politiques, qui ne voudraient pas voter pour le marquis, par horreur d'un crime commis en la personne d'un bon serviteur du roi ? « C'eût été cependant une bonne affaire, pensait le page, car les complices sont lavés avec leur chef, nous serions tous nets comme l'enfant qui vient de naître. C'est plus commode pour recommencer. » Et il retournait dans son esprit la conduite à suivre. Le marquis avait coutume de se laisser souvent guider par ses conseils. « J'y suis, s'écria-t-il enfin; si Claude est de bonne volonté, nous sommes sauvés ! »

Claude de Péhu, sieur de la Motte, était un petit gentilhomme picard, attaché naguère à la personne du marquis, qu'il avait quitté après la prise de Dieppe, lorsque M. d'Allègre soutenait le parti du roi, pour s'enrôler au service de la sainte Union, étant fort dévot catholique et moins bon Français, car il s'était adonné à certaines manœuvres avec les Espagnols.

Lors de la prise de Gournay par le maréchal de Biron, Péhu avait été fait prisonnier, mais le marquis, en souvenir du passé, avait payé sa rançon et l'avait repris dans sa maison. Comme Marché, Péhu avait accompagné M. d'Allègre dans son guet-apens contre le gouverneur de Gisors, et il n'en éprouvait pour son compte aucun remords.

« Les politiques sont bons à tuer toujours et partout, » disait-il; mais il s'ennuyait de se trouver enfermé dans le château, et il passait de longues journées, les deux coudes appuyés sur le parapet de pierre des fossés, regardant couler l'eau de la petite rivière qui les traversait.

« Si j'osais, je me jetterais à la nage et je serais bientôt sur l'autre bord et de là dans Rouen, pensait-il, mais ce serait abandonner mon maître, qui m'a dit en me rachetant : A la vie et à la mort, Claude! Je lui dois ma vie et ne saurais la reprendre. Il en fera ce que bon lui semblera. »

Ce fut sur le bord de l'eau que Marché vint retrouver Péhu. D'ordinaire le page favori de M. d'Allègre ne le quittait jamais et causait peu avec ses camarades, à moins qu'il n'eût quelque idée à leur suggérer ou quelque service à leur demander. Claude ne l'aimait nullement, et son premier instinct fut de se mettre en garde contre les yeux de fouine et le visage tailladé qu'il apercevait au-dessus de son épaule.

« Eh bien, dit-il, te voilà donc comme toujours occupé à regarder couler l'eau et prêt à te damner d'ennui de ne pas courir comme elle. Si j'étais à ta place et que je fusse si las du bon château et de l'abri qu'il nous donne, j'en serais bientôt hors, sans danger pour ma peau et peut-être même en rendant service à notre maître et aux autres? »

Malgré sa défiance à l'égard de Marché, Claude ne put s'empêcher de tressaillir, tant les suggestions du malin page répondaient à ses désirs secrets. « Et comment cela? » demanda-t-il d'un ton qu'il voulait rendre indifférent.

Marché comprit que son appât avait réussi.

« En réclamant le privilège de saint Romain, dit-il; la fierte levée, nous serons tous blanchis comme tes complices, et nous pourrons recommencer à courir le monde, sans avoir perdu un cheveu de nos têtes, ni un sou de nos bourses. »

Claude de Péhu n'était pas Normand, et il était plus jeune que le marquis d'Allègre; il n'hésita pas un seul instant et ne réfléchit pas au danger qu'il allait courir en se livrant lui-même à la justice; il ignorait d'ailleurs les détails de la procédure.

« J'irai à Rouen, dit-il, et je lèverai la fierte du saint évêque; je n'avais pas pensé qu'il y avait en ce pays-ci moyen d'échapper à la justice, eût-on tué son père et sa mère. »

Sous sa peau hâlée et ses horribles cicatrices, Marché rougit violemment; Claude ne savait pas qu'au nombre des sombres souvenirs de la vie de son compagnon se cachait celui d'un coup de bâton qui

avait naguère renversé à terre une vieille femme; elle ne s'était relevée que pour mourir, répétant en expirant : « Je l'aimais cependant! Je l'aimais cependant! »

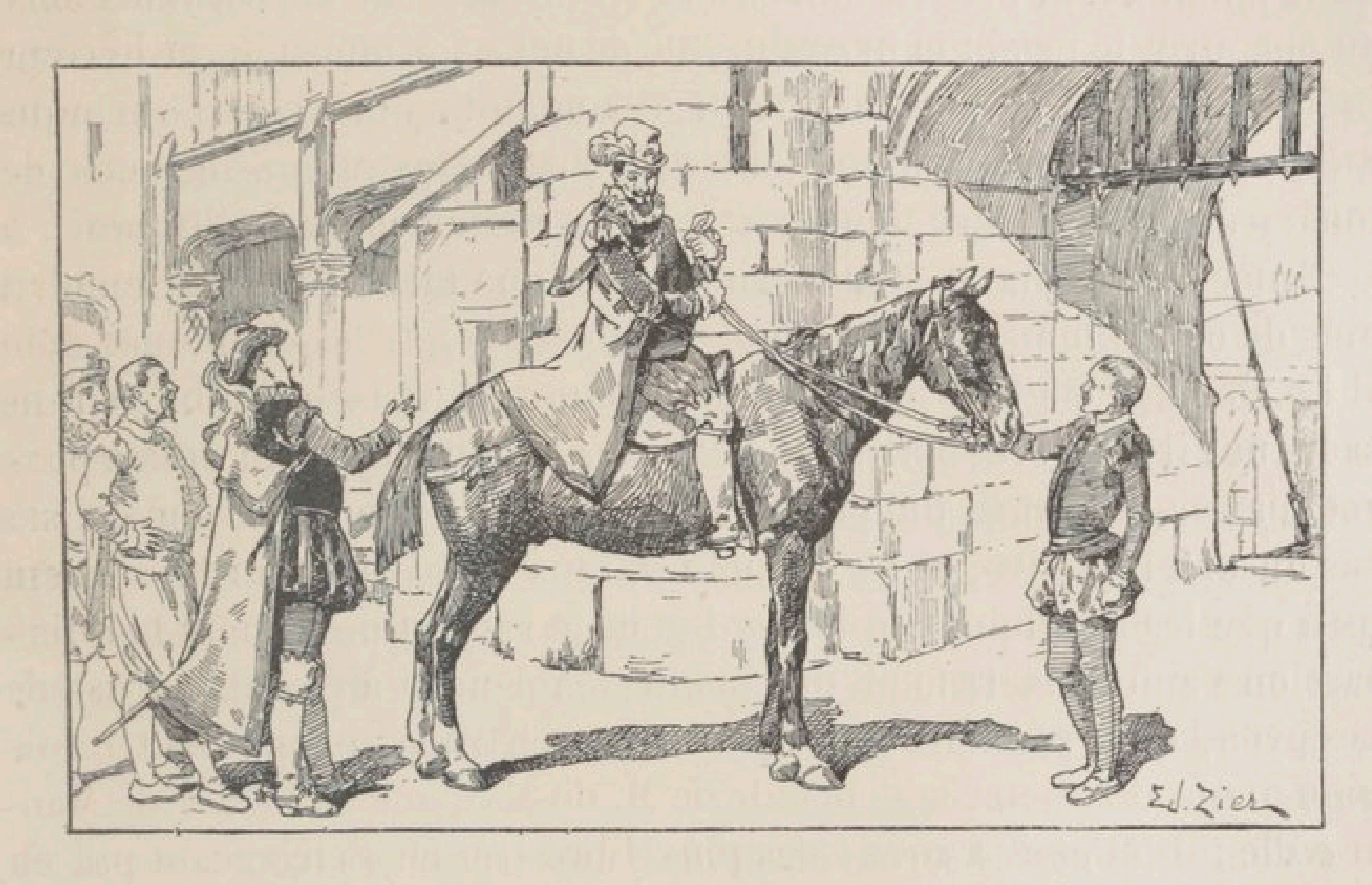
Claude de Péhu courut dans la chambre du marquis. Marché le suivit plus lentement, prêt à combattre les objections qui pourraient se présenter encore à l'esprit de son maître, mais ce travail fut inutile. M. d'Allègre saisit la main de Claude dès la première parole. « Tu ferais cela pour moi? demanda-t-il, et sa voix semblait émue. — Pour vous, pour moi, pour nous tous qui sommes embarqués dans la même barque..., répéta le jeune Picard, un peu étonné de la reconnaissance de son maître. Nous ne pouvons pas rester ici à nous ronger le cœur en attendant que le roi de Navarre vienne nous y chercher pour nous faire rendre courte et bonne justice... J'aimerais mieux me jeter de suite dans la Seine que d'être jugé par un parlement de politiques... »

M. d'Allègre n'écoutait pas. Son esprit ingénieux et hardi semblait retrouver son élasticité; il comptait sur ses doigts les chanoines dont il se croyait sûr, ceux qui seraient accessibles à sollicitation. « Il ne faut pas compter sur Le Roy ni sur Le Pigny, dit-il, ce sont deux purs royalistes qui sont demeurés en leurs stalles, l'un pour veiller sur ses beaux livres, l'autre pour soigner ses malades, mais qui ne songent qu'à contre-carrer tout ce qui se fait en la ville et rendraient bon service au roi de Navarre s'ils pouvaient... A cette heure, ce n'est pas de ces gens-là que nous avons affaire... Il y a six mois je les avais trouvés bien avisés de rejeter la demande de M. de Mayenne en faveur de Mantreville; ils étaient à mon sens plus libres en ne s'engageant pas en faveur de l'Union : à cette fois, si je savais où mettre la main sur Mayenne, je lui demanderais bien son appui... » Le marquis souriait amèrement : « Qui sait s'il ne faudra pas aller jusqu'au Farnèse?... » Claude de Péhu secoua la tête : « Je me chargerais bien de celui-là, murmura-t-il, mais on dit qu'à Rouen même Sa Majesté Espagnole a perdu du terrain. » Le jeune homme n'était pas sans remords d'avoir naguère tendu la main aux étrangers.

Claude avait bouclé sa valise, elle était attachée sur le dos de son cheval; le marquis, à la porte intérieure de la cour du château, regardait son page prêt à partir; tout à coup il mit la main sur l'épaule du voyageur.

« Nous ne pensons à rien, dit-il ; tu as combattu avec moi pour le roi de Navarre avec les hérétiques avant de t'être jeté dans l'Union; tu es excommunié, il te faut laver et purifier de ces souillures avant de te livrer à la justice, sans quoi tu serais d'avance condamné et

inhabile à profiter du privilège. Dès que tu auras mis pied à terre, va-t'en chez Mgr Jean de Leslie, évêque de Ross, suffragant de l'archevêque, subdélégué du cardinal de Plaisance, légat de notre saint-père le pape. Il est à Rouen tout exprès pour y nourrir et réchauffer l'Union et sera disposé à nous pardonner de l'avoir délivrée d'un de ses plus grands ennemis en ce pays. Tu protesteras de ton repentir en promettant de n'adhérer jamais au roi de Navarre, ses fauteurs, ni adhérents... tu peux promettre aussi pour moi... si tu veux, je n'aurai pas l'embarras du choix... Je me suis fermé tous les chemins de ce côté-là...



Le marquis regardait son page prêt à partir.

c'est égal, je suis vengé... vengé... » et le marquis poussait Claude de ses deux mains comme pour hâter son entreprise, celle qui le devait délivrer du châtiment dû à un crime qu'il ne regrettait pas, tout en sentant ses conséquences. Le page monta à cheval et prit le chemin de Rouen.

Le bruit se répandit bientôt dans la ville que le page du marquis d'Allègre s'était recommandé à la justice pour réclamer le privilège de saint Romain; chacun savait que c'était à vrai dire le maître qui sollicitait la faveur du chapitre, et les disputes et les divisions d'opinions éclataient avec plus de violence que jamais. Claude de Péhu avait accompli la pénitence que lui avait imposée Mgr de Ross; il avait fait ses preuves comme bon catholique et avait signé devant notaire sa renonciation à l'hérésie et au roi de Navarre. Toutes les pièces tou-

chant cette importante affaire étaient entre les mains des chanoines, qu'on commençait déjà à solliciter de toutes parts. Le marquis avait peu d'amis personnels ; il était brouillé avec tous ses parents, et il avait offensé la plupart des hommes de son rang et de son âge avec lesquels il avait été en rapport, mais la passion ligueuse était excitée en sa faveur ; ceux mêmes qui ne le disaient pas lui savaient bon gré d'avoir creusé un fossé si profond entre lui et le roi de Navarre ; peu importait que le sang d'un homme estimé et honoré de tous eût coulé dans ce fossé ; M. d'Allègre s'était retourné vers l'Union avec un éclat qu'il fallait à tout prix récompenser. M. de Mayenne écrivit lui-même au chapitre, le priant et le conjurant, de toute son affection, de donner la fierte à lever au marquis d'Allègre, gentilhomme de qualité et de mérite, « que je désire infiniment, disait-il, voir gratifié de cette courtoisie. Je vous assure, ajoutait le prince, que vous ne le sauriez accorder à personne qui le mérite mieux que lui, ni dont je reçoive plus de contentement ».

Le chapitre était rassemblé lorsque le doyen lut la lettre du chef de la Ligue ; il était ardemment engagé dans l'Union, et il eût désiré provoquer sur-le-champ un premier vote, mais les formalités n'étaient pas encore remplies, et les chanoines, tous esclaves de la règle, aussi bien que les politiques, insistaient pour le respect des usages ; la discussion s'anima et le fond des cœurs commençait à paraître, lorsque le doyen, qui redoutait une opposition acharnée, coupa court à la querelle.

« Toutes les règles seront observées, mes très chers frères, dit-il, et dès demain, lundi de Quasimodo, le privilège de monseigneur saint Romain sera insinué comme de coutume à la cour des aides et au bailliage. » Les quatre chanoines chargés de cette fonction étaient déjà désignés ; il n'y avait rien à objecter, et les vénérables prêtres se séparèrent, causant encore par groupes sous le portail de l'église Notre-Dame, tandis que la pluie tombait doucement, ainsi qu'il arrive souvent dans la bonne ville de Rouen. Les chanoines y étaient trop accoutumés pour y prendre garde, et d'ailleurs ils étaient encore tout échauffés par la discussion.

« Vous figurez-vous quelque chose de plus scandaleux que cette lettre de M. de Mayenne? disait à Antoine Le Roy le docteur Le Pigny, repoussant sur son front sa calotte et secouant les bras, comme il avait coutume de faire auprès de ses malades lorsqu'il trouvait les remèdes mal appliqués ou leur action insuffisante. Il n'y a que M. de Villars qui me fasse plus fort monter la bile, lorsqu'il sollicite à cette

heure en faveur de ce meurtrier, lui qui nous disait, il y a trois ans, qu'il serait très marri de nous prier pour homme qui fût indigne d'un si saint privilège, fût-il son proche parent. »

Antoine Le Roy écoutait d'un air distrait, comme un homme qui poursuit intérieurement une autre pensée : « Avouez, dit-il enfin tout haut, qu'il y aurait bien matière à satire à tout ce que nous voyons et entendons de nos jours, et que, si la chose pouvait être faite à la manière de Juvénal, il y aurait peut-être service à rendre au pays et aux honnêtes gens; mais où trouver Juvénal et son terrible fouet contre le vice? » Le Pigny s'arrêta sous la pluie, regardant tour à tour Antoine Le Roy et un de leurs amis communs, M. Bigot, qui, passant sur la place Notre-Dame, venait de s'approcher pour causer avec eux. « Vous avez là une bonne et sage idée, Le Roy, dit-il vivement; et, si nous ne possédons pas Juvénal, je ne saurais croire que l'indignation d'honnêtes gens et de bons Français ne pût cependant inspirer assez de traits mordants et de vives peintures pour frapper quelques esprits et réveiller quelques consciences. Nous voyons cela, nous autres, au lit des malades; un bon électuaire va rechercher et secouer les humeurs là où on ne les aurait jamais imaginées. Vous étiez à Tours, l'automne passé, Antoine; vous y avez vu du monde, des gens qui n'étaient pas encroûtés en leurs passions, comme nous le sommes ici, et si vous êtes revenu... je ne sais pourquoi, sinon pour garder vos estampes et vos livres, ce ne serait pas une raison pour n'aller pas à Paris... en ce foyer de la Ligue... voir ceux qui n'en sont pas mordus et qui pourraient vous aider... »

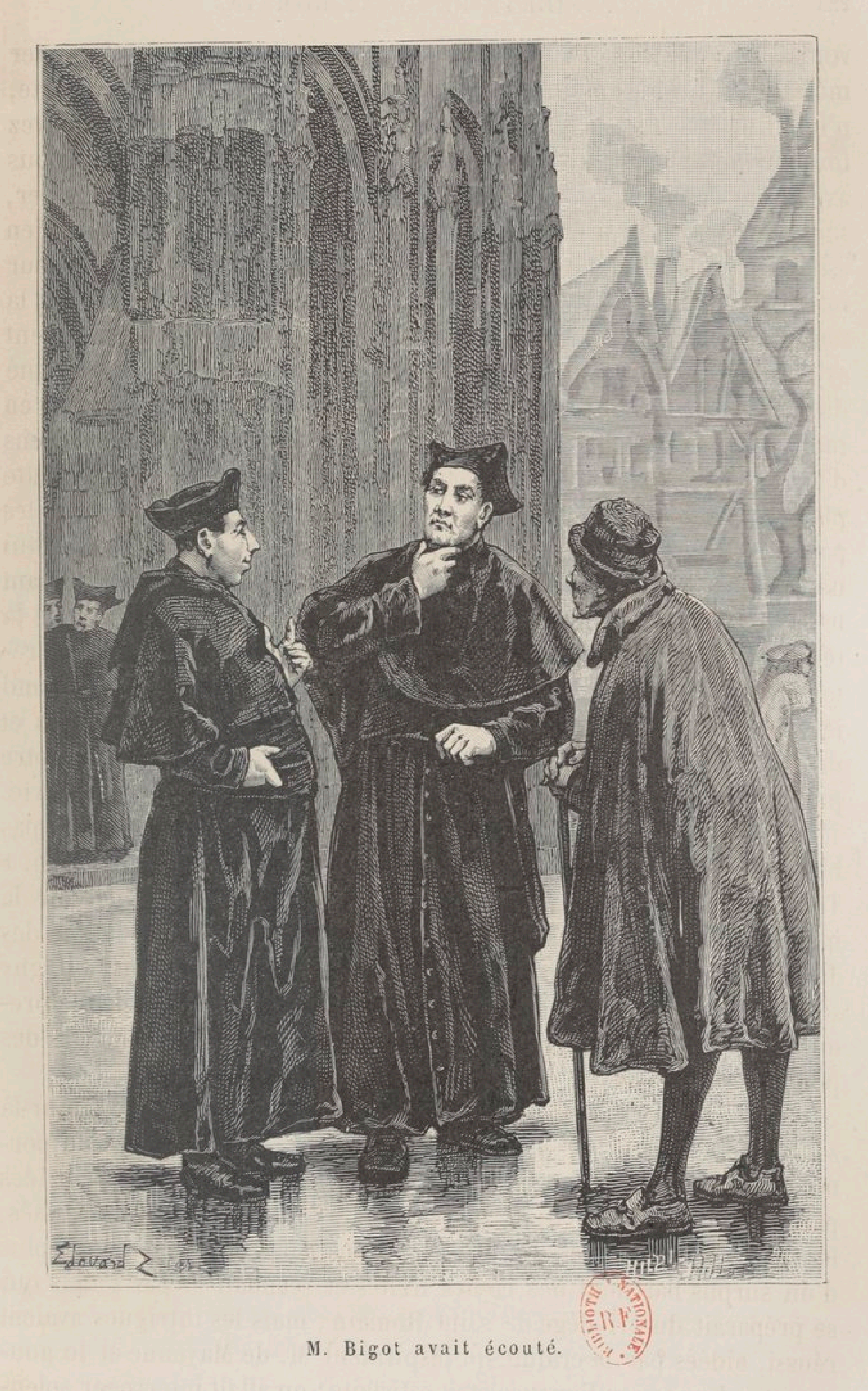
M. Bigot avait écouté sans parler, comme réfléchissant à la pensée soudaine qui venait de se faire jour dans l'esprit de ses amis. Plus grand amateur de beaux livres qu'Antoine Le Roy, il était plus riche et plus absorbé dans les plaisirs que lui causait sa bibliothèque; il n'était d'ailleurs pas, comme les deux chanoines, tout excité par les sollicitations du chef de la Ligue en faveur d'un meurtrier.

« Ce serait chose possible à exécuter en compagnie de nos amis de Paris, Passerat, Aubry, et d'autres, dit-il lentement... mais on est loin les uns des autres, et les chemins ne sont pas sûrs pour correspondre à cette heure; les courriers et les papiers sont souvent arrêtés... » Le Pigny fit un mouvement d'impatience. « Messire Antoine n'est pas, que je sache, cloué à sa stalle et peut encore aller et venir librement, » s'écria-t-il. Mais Antoine Le Roy secouait la tête. « Non si facilement et librement que vous dites, mon ami, répondit-il, je suis mal vu et mal noté par ceux qui nous gouvernent céans à cette heure, et, si je

voulais prendre le chemin de Paris, on m'accuserait bien vite de porter messages politiques pour le service du roi de Navarre... — N'importe, n'importe, — et Le Pigny commençait à crier bien haut, — vous pouvez toujours commencer votre satire, et y dire en particulier ce que nous avons ouï aujourd'hui, et tant d'autres choses d'hier et avant-hier, sans compter ce que nous aurons d'ici à l'Ascension, car soyez bien assuré que les sollicitations de M. de Mayenne et de M. le gouverneur ne seront pas vaines et que nous verrons le marquis d'Allègre lever la fierte le jour de la fête!... » Antoine Le Roy fit un signe d'assentiment et il allait répondre, développant sans doute la pensée qui avait germé dans son esprit, mais Bigot mit la main sur son bras. « Entrons en mon logis, si bon vous semble, dit-il, et nous aviserons aux moyens d'avoir conseil et aide de nos amis de Paris; si nous restons à cette place, outre que nous serons bientôt mouillés jusqu'aux os, tous les passants acquerront connaissance de votre idée d'une satire : ce qui ne facilitera pas son exécution... » Antoine Le Roy regardait en riant le docteur Le Pigny, qui continuait de se démener des bras et de la tête, et il l'entraîna jusqu'à la porte de Bigot. Sur le seuil il se retourna. « Ce m'est toujours grand crève-cœur et sujet à jalousie quand je viens céans, dit-il, car j'y vois livres et manuscrits plus beaux et mieux rangés que les miens... » Bigot secoua la tête... « Il y a votre petit Anacréon qui vaut tous mes meilleurs, » dit-il d'un ton d'envie.

Le chanoine se redressa... « Ah! l'Anacréon, c'est vrai, il n'y a pas beaucoup mieux... mais c'est mon trésor, et vous en avez plus d'un. » Tous les trois disparurent sous le large porche et entrèrent dans la maison, discutant à la fois la valeur des livres qui faisaient la joie des deux amateurs et le plan futur de la *Satyre Ménippée*, dont Le Pigny semblait plus préoccupé que celui-là même qui en avait conçu la première pensée et qui devait la mettre en œuvre, avec le concours des politiques parisiens.

C'était le lundi des Rogations, et la procession, qui devait ce jour-là se rendre de Notre-Dame à Saint-Éloi, sortait solennellement du portail de la cathédrale ; les bannières et les saintes images étaient portées par les clercs; les chanoines marchaient deux à deux, les yeux baissés, les mains jointes et comme absorbés dans leurs dévotions; sous plus d'un surplis battaient des cœurs irrités et scandalisés par l'abus qui se préparait du privilège de saint Romain ; mais les intrigues avaient réussi, aidées par la crainte qu'inspiraient M. de Mayenne et le gouverneur. La passion ligueuse était satisfaite ; on allait interroger solennellement tous les prisonniers qui demandaient à lever la fierte, et ils



M. Bigot avait écouté.

étaient nombreux dans les diverses geôles de la ville. Mais on n'ignorait pas que la majorité des chanoines était engagée en faveur de Claude de Péhu et, sous son nom, du marquis d'Allègre; le meurtrier de M. de Montmorency du Hallot allait être blanchi au nom du saint qui avait, sa vie durant, combattu les crimes, vices et violences dont le marquis s'était tant de fois rendu coupable.

Ce n'était cependant pas faute de remontrances contraires et de réclamations indignées que le chapitre se préparait à user ainsi à tort de son droit de grâce; Mme du Hallot et ses filles sollicitaient de leur côté, avec l'aide de tous leurs amis et parents, afin d'empêcher que l'assassin de leur mari, de leur père, obtînt une amnistie scandaleuse. Les chanoines avaient reçu plus d'une lettre et d'un message, ainsi que les conseillers ligueurs restés à Rouen et qu'on pensait encore trop animés du respect de la justice pour accepter une si flagrante iniquité. M. de Piperey, l'un des conseillers royalistes réfugiés à Caen, avait reçu la visite de Mme de Mollac, son alliée par mariage, qui, tout en pleurs, l'avait requis d'intervenir dans cette aventure. M. de Piperey avait donc écrit à Rouen à M. de Thibermesnil, son parent, le priant de tout faire pour empêcher le scandale qui se préparait. « Je vous supplie, disait-il, autant qu'il m'est possible, non pas comme pour affaires qui me soient propres, mais encore davantage, d'empêcher par tous les moyens que le saint privilège du chapitre soit baillé au sieur d'Ailègre ou à aucun de ses complices, pour l'inhumain et cruel meurtre et assassinat commis sur la personne du feu sieur du Hallot. »

Autant en avait fait un autre conseiller royaliste, M. de Bois l'Évêque, à la prière de Mme de Vérune, et, en écrivant à l'un des capitaines de la ville de Rouen, il avait fait ressortir l'importance du défunt et la grande illustration de la maison de Montmorency, à laquelle il avait l'honneur de tenir. Rien n'avait fait; les ligueurs réunis à Rouen avaient redoublé de rage contre les membres du Parlement de Caen, « au service des hérétiques », disaient-ils. Antoine Le Roy avait emmagasiné dans son esprit des traits nouveaux, dont il comptait aiguiser sa satire.

Cependant la procession était arrivée auprès du bureau des finances; là, selon la coutume, les deux chanoines désignés pour visiter les prisons sortirent des rangs avec deux chapelains, le tabellion et le messager du chapitre; ils saluèrent gravement la procession et commencèrent leur enquête par la prison du bailliage. L'esprit de la majorité du chapitre avait percé dans le choix des chanoines chargés de l'inter-

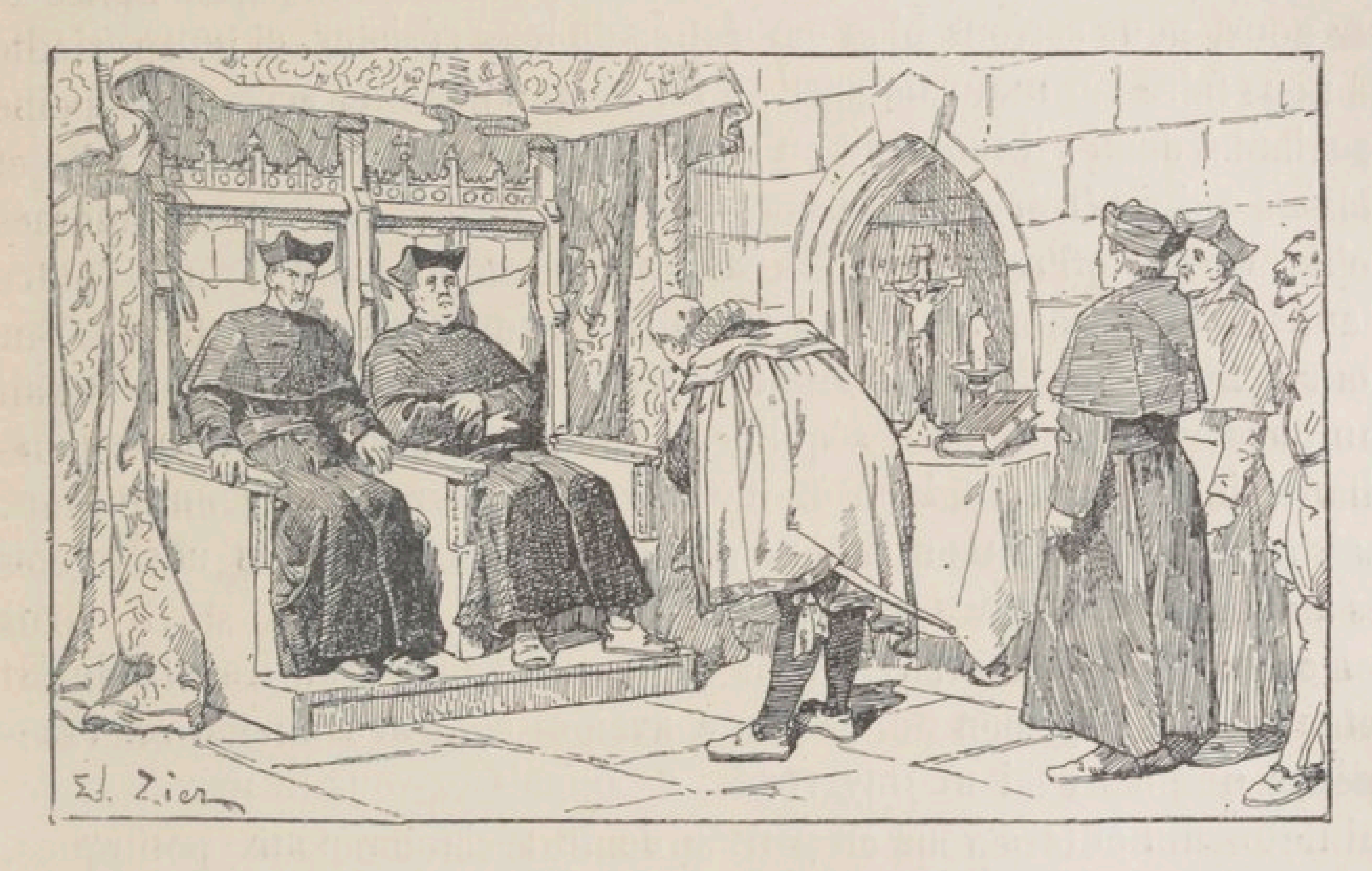
rogatoire des prisonniers; ils étaient tous deux ligueurs déterminés et résolus d'avance à conclure en faveur du page délégué par le marquis d'Allègre.

Le bailli était sur le seuil de sa demeure, assisté du concierge principal de la geôle. Ce fut avec les plus grandes marques de déférence qu'il accueillit les envoyés de la cathédrale; le concierge passa devant eux pour ouvrir les portes; lorsqu'ils se trouvèrent dans l'intérieur de la prison, le bailli les conduisit dans une grande chambre basse, jonchée d'herbes et de fleurs en l'honneur de la sainte Église et de ses délégués. Au fond de la salle s'élevaient deux dais en vieille tapisserie avec deux coussins pour les chanoines; ce n'était pas peine perdue, car les carreaux et vitraux fermaient mal en ladite salle et laissaient pénétrer le vent froid, sans compter que l'un des chanoines étant maigre à l'excès et le second fort en embonpoint, l'un et l'autre trouvaient les coussins plus à leur gré que de simples escabeaux. Sur la table, couverte d'un doublier d'une éclatante blancheur, s'élevait un beau crucifix doré. Dès que les chanoines furent assis sous leurs dais et bien à leur aise, le bailli les salua avec respect en disant : « Messieurs, Dieu vous donne de faire bonne élection; vous êtes seigneurs de céans, allez partout où il vous plaira, » et il sortit; mais en sortant, il marmottait : « Bonne élection! bonne élection! J'ai fort en crainte qu'elle ne soit des plus mauvaises et que sollicitation l'emporte sur justice! »

Le bailli de Rouen appartenait au fond de son âme aux politiques, mais il était trop sage et trop avisé pour parler haut; aussi le grand cas que le Parlement et la ville faisaient de lui l'avait maintenu en sa charge, malgré la violence des temps.

Le plus ancien des deux chanoines, Pierre du Vivier, regardait autour de lui, cherchant le livre des Évangiles; le concierge l'avait placé sur la table du tabellion, qui était prêtre comme ses supérieurs, et qui apporta révérencieusement le saint livre au chanoine. Celui-ci l'ouvrit à la première page; puis, se tournant vers le concierge encore présent et agenouillé : « Tendez la main, dit-il, et jurez Dieu le créateur par le saint Évangile que vous touchez présentement et par la part que vous prétendez au paradis, que vous direz vérité sur ce dont vous serez requis. — Oui, je le jure, répondit le concierge. — Par le serment que vous venez de faire, reprit le chanoine, avez-vous admis en vos prisons tous les prisonniers qui y ont été amenés ou qui s'y sont venus rendre, soit pour crime ou pour dette civile, depuis le jour de l'insinuation du privilège de saint Romain, ou en avez-vous élargi et

exécuté quelques-uns ? — Tous ont été admis, et nul élargi ni exécuté, reprit le concierge, et voici la liste de ceux qui sont détenus en la geôle. » Puis, se relevant et allumant une chandelle, il passa devant les chanoines, sa lumière à la main, ouvrant les portes de toutes les chambres et cachots, jusqu'aux cellules de la grosse tour où étaient retenus les prisonniers les plus importants. Claude de Péhu était là, qui attendait impatiemment la visite des chanoines, car le bailli ne s'était pas fait faute de le traiter comme les autres détenus, en sorte



Le bailli les salua avec respect.

qu'il avait mangé du pain plus noir qu'il n'était accoutumé et mal dormi sur une poignée de paille.

Lorsque les chanoines ouvrirent la porte de son cachot, il tressaillit à leur vue, comme un homme étonné de cela même qu'il attend et désire; cependant, malgré les fers qui retenaient ses pieds, il allait s'avancer vers les prêtres dont il espérait sa délivrance, mais ceux-ci lui firent signe de s'arrêter; ils s'étaient tournés vers le geôlier qui levait ses deux mains, vides de leurs trousseaux de clefs. « Voici, dit-il, je ne suis plus geôlier, vous êtes seigneurs de céans et je m'en vais entrer en mon logis. » Comme il sortait, les chanoines le suivirent jusqu'à la porte, qu'il referma bruyamment; les prêtres restèrent seuls dans la geôle en compagnie des prisonniers.

Le second des chanoines était jeune encore et avait été pourvu de sa dignité par les bons offices de ses parents et amis; c'était la première

fois qu'il visitait les prisons la semaine des Rogations et qu'il était témoin du cérémonial accoutumé pour l'application du privilège de saint Romain. Il ne put se défendre d'un certain mouvement de crainte lorsqu'il entendit la porte grincer sur ses gonds et qu'il vit disparaître les autorités ordinaires de la geôle. « Monsieur, dit-il en se tournant vers Pierre du Vivier, nous sommes ici en dangereuse compagnie; tous les prisonniers détenus en ces cellules sont gens accusés de grands crimes, et ils en ont sans doute commis plus d'un; les portes des cachots sont ouvertes; s'il leur prenait envie de se jeter à la fois sur nous, nous serions bien empêchés de leur résister, et pourraient-ils nous faire un mauvais parti. » Le vieux chanoine secoua la tête, souriant à demi; il montrait en même temps à son confrère les chapelains qui rentraient à ce même instant, chargés des clefs des cellules qu'ils avaient refermées sur les pas du geôlier. « Vous voyez que nous n'avons rien à craindre, mon frère, dit-il, nous serions assez de gens pour venir à bout d'un prisonnier rebelle, et d'ailleurs nous pourrions toujours appeler au bras séculier. Le geôlier n'est pas loin, et les chapelains le sauront bientôt trouver pour rompre le jeûne en sa maison, quand ils auront amené céans les prisonniers les uns après les autres. Seyons-nous et commençons. »

Hommes et femmes, vieillards et jeunes gens, tous les criminels retenus dans la prison du bailliage avaient comparu devant les chanoines qui les avaient interrogés. « Connaissez-vous le privilège de saint Romain et êtes-vous en pensée de le réclamer pour vous en ce jour? » demandèrent-ils à Claude de Péhu, lorsqu'il fut amené devant eux, moins agile et de moins bonne mine qu'il ne paraissait lorsqu'il était entré en la geôle, quelques semaines auparavant. Le page répondit affirmativement.

« Vous savez en quoi consiste le privilège? reprit Pierre du Vivier, en sorte que ne fussiez-vous détenu que pour cause civile, si néanmoins vous vous souvenez de quelque meurtre que vous avez fait, l'Église a les bras ouverts pour vous recevoir et nos sieurs du chapitre les mains longues pour vous tirer de peine, en faisant aux commissaires votre confession et déposition qu'ils tiendront secrète, comme sous le sceau de la confession auriculaire? »

Claude n'avait pas besoin de rechercher en sa mémoire le crime qu'il avait commis; il l'avait nuit et jour présent à l'esprit et dans sa prison volontaire il s'était plus d'une fois demandé s'ils n'avaient pas outrepassé les droits de la guerre et la vengeance personnelle en le meurtre de M. du Hallot; aussi fut-ce d'une voix émue qu'il dit :

« Vous n'avez pas besoin, messieurs, que je vous instruise de la cause qui m'a amené ici, ni pour quel crime je réclame le privilège du saint évêque de Rouen, saint Romain?... »

Pierre du Vivier lui coupa la parole : « Nous ne savons rien en entrant céans, dit-il d'un ton sévère, nous avons oublié tous les vains bruits du monde, vous direz tout à l'heure en confession ce que vous avez à dire ; recueillez-vous en la présence de Dieu et vous repentez de vos crimes; les hommes peuvent, au nom de Dieu, vous pardonner ici-bas, mais il n'accorde sa grâce qu'à la pénitence du cœur, qu'il vous faut donc ressentir. »

Claude baissa les yeux, et, sans répondre, sans demander d'autres avis, il s'alla jeter à genoux devant le crucifix, cachant sa tête dans ses mains. Les chanoines qui l'observaient virent bientôt des larmes qui coulaient entre ses doigts. Pierre du Vivier sentit son confrère qui lui poussait le coude : « Votre homélie a puissamment agi, monsieur, dit-il, et messire Claude ajoutera à son pardon la grâce de la pénitence. » Pierre du Vivier ne répondit que par un signe de tête ; il se sentait involontairement touché par l'émotion qui agitait le jeune page. « Il se repent, pensait-il; en son château de Blainville, le marquis son maître n'en fait pas autant. »

Pendant deux jours encore, dans les diverses geôles de la ville, les chanoines entendirent les confessions des prisonniers, et soupant ensuite ensemble, un jour aux frais du plus ancien des chanoines, le lendemain aux frais du plus jeune, tous deux traitèrent les chapelains et les tabellions. Le concierge était chargé de payer le dîner dont le chapitre faisait la dépense; il n'était tenu de fournir que le pain, les herbes et le vin, mais il avait coutume d'ajouter quelque bon plat d'œufs et de poisson; c'était Vigile, les jours des Rogations, et la viande n'était point admise sur les tables. Les concierges se plaignaient parfois de perdre à ce repas, qui mettait leurs ménagères en grand émoi bien des jours à l'avance, tant elles tenaient à le préparer avec soin et au goût des chanoines. Pierre du Vivier passait pour gourmand et grand connaisseur, en sorte que les dîners se trouvaient plus que jamais soignés cette année-là. Claude de Péhu n'était pas si bien servi dans sa cellule. Au château de Blainville, et tout en comptant fortement sur les sollicitations de ses amis, le marquis d'Allègre avait grand besoin de s'étourdir, pour attendre patiemment l'issue de la sérieuse entreprise qui le devait débarrasser de ses inquiétudes et le délivrer de sa réclusion forcée. Chaque soir il s'enivrait en compagnie de Marché ; les valets qui l'avaient accompagné en faisaient autant dans

les cours et dans les écuries ; le comte de Saint-Pol était venu se réfugier au château et partageait les orgies de ses complices.

Le jour du prisonnier, comme on appelait à Rouen la fête de l'Ascension, s'était levé sur la ville capitale des ducs de Normandie. Au chapitre, au Palais, dans les rues, à la vieille Tour, à Notre-Dame, à la Vicomté de l'Eau, on ne s'entretenait pas d'autre chose que de la délivrance qui allait s'opérer par les mains du chapitre, au nom de saint Romain. L'agitation était moins grande que de coutume, car les gens bien instruits se croyaient assurés de l'élection de Claude de Péhu, qu'ils l'approuvassent ou non; mais les prisonniers, fort nombreux cette année-là par suite des troubles de la Ligue, qui avaient réclamé le privilège pour leur propre compte, étaient bien inquiets dans leurs geôles et ne désespéraient pas encore de se voir délivrés. Leurs amis sollicitaient avec ardeur; les maisons des chanoines étaient assaillies de toutes parts.

De toutes parts aussi, sur les routes et les chemins aboutissant à la ville, on rencontrait des carrosses, des charrettes, des chevaux chargés de voyageurs des environs, qui se hâtaient de venir assister au cérémonial qui accompagnait le grand évènement du jour. Peu de gens à Rouen songeaient aux grands et pieux souvenirs que rappelait la fête du jour, et, malgré les sermons consacrés à la gloire de saint Romain, on ne songeait pas beaucoup plus à sa noble carrière épiscopale qu'à l'Ascension de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Tout le Vexin, tout le pays de Caux se rendaient à Rouen en cette occurrence pour apprendre au plus tôt le nom du prisonnier délivré et pour assister à la fête ; les églises étaient encombrées, comme les maisons particulières et les auberges. Chaque Rouennais fêtait ce jour-là quelques amis.

Depuis huit heures du matin, les chanoines étaient rassemblés au chapitre à Notre-Dame, dans la salle capitulaire ; les portes étaient ouvertes. L'huissier de la cathédrale parut sur le seuil, disant à haute voix afin de se faire entendre de la foule assemblée sur la place : « Nul ne veut-il parler à la compagnie? » Comme il répétait cet appel pour la seconde fois, un mouvement se produisit dans la masse humaine entassée près des portes, on annonçait de proche en proche que certains gentilshommes, amis de M. de Montmorency et de sa famille, arrivaient pour solliciter en personne le privilège en faveur d'un criminel; le bruit se propagea jusqu'au siège du doyen. Il éleva la voix aussitôt : « Personne ne se présente pour parler au chapitre, dit-il ; huissier, fermez les portes, afin de procéder au vote. » L'huissier obéit; lorsque les gentilshommes, venus à grand peine de leurs

châteaux, non sans danger pour leurs personnes, dans une ville au pouvoir de la Ligue, se présentèrent enfin devant la cathédrale, ils trouvèrent toutes les entrées closes vers la salle capitulaire. Le vote était commencé. Pendant qu'on votait à la cathédrale, les restes du Parlement étaient assemblés au Palais, attendant les messagers du chapitre. On était réuni dans cette grande chambre dorée, dont la magnificence excite encore aujourd'hui l'admiration de tous, mais il semblait que les robes rouges des conseillers ne fussent qu'un point dans la vaste salle, remplie naguère de la foule des magistrats ; tous les présidents étaient à Caen, occupés à la même heure de protester contre le choix du chapitre de Rouen et l'adhésion des magistrats ligueurs.

M. de Thibermesnil était préoccupé et inquiet ; il avait le matin même reçu une lettre d'Étienne Pasquier, pour lors président au Parlement de Paris, séant à Tours, et il lui parlait du bruit public parvenu jusqu'à lui au sujet du marquis d'Allègre et de Claude de Péhu, et il disait : « Comment se fait-il qu'un si homme de bien, comme fut votre saint Romain, produise un effet si contraire à sa sainteté et que cette sainteté soit comme une franchise des meurtres les plus détestables? » M. de Thibermesnil avait déjà montré sa lettre à deux ou trois de ses voisins, parlant en même temps de celle qu'il avait reçue peu auparavant de son parent, M. de Piperey, mais les conseillers avaient haussé les épaules : « Ce ne sont point affaires à nous, mais au chapitre de faire choix du criminel qui doit lever la fierte, dirent-ils, et bien qu'il nous soit arrivé plus d'une fois de disputer ce choix pour cause d'indignité, le Parlement a presque toujours été battu et ne saurait aujourd'hui engager la lutte en l'état d'affaiblissement auquel il est réduit. » M. de Thibermesnil replia sa lettre. « Je ne voterai pas pour M. de Péhu, » pensait-il.

Les portes de la chambre dorée s'ouvraient en même temps et l'huissier du Parlement introduisait auprès de *Messieurs* deux gentilshommes bien connus d'eux, les sieurs Massiart d'Urville et de Lafons, chargés de présenter les lettres de M. le duc de Mayenne et de M. de Villars qui priaient le Parlement de vouloir bien faire jouir cette année le marquis d'Allègre du privilège de saint Romain, et d'user sur ce de son autorité. Le chapelain de saint Romain suivait de près les messagers des chefs de la Ligue ; M. de Thibermesnil disait à demi-voix : « Ils ne prennent même pas la peine de dissimuler le nom du maître sous celui du valet, et ils sollicitent ouvertement pour le marquis. » Lorsque le messager du chapitre, en aumusse et en surplis,

remit au doyen du Parlement le cartel d'élection plié comme une lettre et cacheté du sceau du chapitre en cire verte, le magistrat ouvrit le papier : « Claude de Péhu, sieur de La Motte, prisonnier en la prison du bailliage, pour lui et pour ses complices, de la religion catholique, apostolique et romaine. » Un murmure courut parmi les magistrats, satisfaits pour la plupart du choix fait par le chapitre, dont ils étaient du reste assurés d'avance. « « Qu'on aille quérir le prisonnier en la geôle du bailliage, » dit le doyen. Claude de Péhu ne tarda pas à entrer. Tout pâle et amaigri qu'il était par la rigueur de la prison, il avait bonne mine et l'air assuré, ayant revêtu ce jour-là un pourpoint et haut-de-chausses en taffetas gris bordé de soie verte, avec un manteau de serge de la même couleur.

Les magistrats ne pouvaient ou ne voulaient pas se dispenser d'un long interrogatoire : ce qui impatientait furieusement le prisonnier, pressé d'obtenir complète délivrance. Plus d'une fois, en le questionnant, M. de Thibermesnil laissa percer le sentiment qu'il éprouvait sur l'indignité de ceux qui allaient jouir du privilège de saint Romain. Derrière le page, c'était au seigneur que s'adressaient les paroles du doyen lorsqu'il eut déclaré le cas *fiertable*, et qu'il ordonna de faire rentrer le prisonnier, éloigné pendant que la cour délibérait.

« Vous avez fait acte contraire à la nature des gentilshommes, dit-il, car ils doivent être naturellement vertueux, ne faire ni souffrir tort, mal ou injures à autrui. Toutefois vous vous êtes assemblés, et par guet-apens vous avez meurtri et occis celui qui ne vous demandait rien. Vous avez tué la créature de Dieu, que vous ne sauriez faire ressusciter ; vous avez fait sa femme veuve et ses enfants orphelins, et lui avez perdu le corps et mis l'âme en aventure dont le sang crie vengeance à Dieu. Ayez à vous bien conduire désormais en gens de bien, car il faut que vous vous sachiez inscrits au livre rouge, en sorte qu'au premier méfait que vous commettriez vous seriez punis ainsi qu'il vous appartiendrait, sans espoir de grâce ou de merci. »

Dans sa prison et devant l'enquête des chanoines, Claude de Péhu s'était montré ému et repentant ; la sévère semonce du magistrat excita en lui un sentiment de révolte contre l'injustice qui le condamnait à subir tout le poids de l'opprobre et des reproches que le marquis son maître méritait mieux que lui. M. de Thibermesnil s'aperçut de son indignation ; il en devina la cause, et, s'approchant du prisonnier au moment où celui-ci allait prêter serment de fidélité à la sainte Union :

« Souvenez-vous, jeune homme, lui dit-il à voix basse, que, si vous

n'avez pas conçu et prémédité le crime, vous l'avez exécuté et que votre main est teinte de sang. »

Claude baissa la tête, qu'il avait jusqu'alors tenue bien haute, et ce fut le cœur ému d'une certaine repentance qu'il sortit de la chambre dorée; il était accompagné par les huissiers du Parlement, qui le devaient conduire à la vieille Tour escorté par les soldats et les arquebusiers, afin de le remettre au chapelain et aux députés de la confrérie de saint Romain. Il avait la tête nue et portait encore ses fers.

Tandis que le prisonnier recueilli dans la maison du bailliage voyait ses chaînes rompues et prenait quelques rafraîchissements avant de se confesser pour la dernière fois au chapelain de ses fautes, crimes et péchés, les chanoines sortaient de la bibliothèque du chapitre, où ils s'étaient réunis aussitôt après le départ de leurs députés pour prendre part à un magnifique repas; les derniers chanoines élus faisaient en partie les frais et le trésorier du chapitre fournissait le reste: ce qu'il trouvait en général bien pesant, car les chanoines avaient coutume d'inviter les personnages de distinction qui se trouvaient en la ville, et à leur défaut quelque membre du Parlement. Ceux-ci acceptaient rarement, car ils tenaient ce même jour grand déjeuner en différentes chambres, si bien qu'à l'heure du dîner, ils ne se sentaient pas fort en appétit.

Les magistrats étaient si grandement affectionnés à cette coutume, qu'à Caen, et bien qu'ils n'eussent point de prisonnier à juger ni à délivrer et qu'ils fussent en grande indignation de l'iniquité qui se commettait à ce sujet à Rouen, les conseillers royalistes réclamèrent du roi Henri IV des robes rouges neuves afin de célébrer de leur côté, par un grand repas, le saint jour de l'Ascension.

Cependant Claude de Péhu, ses chaînes entortillées autour de son bras, sortait de la maison du bailliage, conduit par les députés du chapitre. L'archevêque avait été prévenu que le prisonnier était libre et sur le pavé du roi, aussi les cloches sonnaient-elles à toute volée à la cathédrale et dans toutes les églises de Rouen; la célèbre *Georges d'Amboise* dominait toutes les autres de sa voix tonnante, qui se faisait entendre à cinq ou six lieues autour de Rouen, si bien que les paysans restés dans leurs maisons se réjouissaient, disant· « Voici le prisonnier délivré par saint Romain, » et ils buvaient en son honneur un bon coup de cidre.

Les chants d'église retentissaient à leur tour avec une merveilleuse douceur; tandis que, les portes de la salle capitulaire étant ouvertes,

on pouvait voir le doyen, tenant à la main une baguette au bout de laquelle étaient attachées toutes les confessions des prétendants qui n'avaient pas obtenu le privilège et les brûlant successivement à un flambeau placé sur une table de pierre, afin que la mémoire en fût abolie et tellement effacée, qu'aucun inconvénient ne pût advenir à aucune personne d'avoir confessé plus que son procès ne portait.

La confession de Claude de Péhu fut seule réservée. Le privilège qui allait le couvrir effaçait toutes ses fautes. Déjà le clergé dans la cathédrale chantait à ce sujet le *Te Deum*.

La procession se formait lentement et elle suivait les rues qui conduisaient à la place de la haute vieille Tour.

Là se trouvait naguère le palais des ducs de Normandie, auxquels, du temps passé, lorsqu'il n'existait point de Parlement, le chapitre de saint Romain avait coutume de demander la sanction de son choix. Là s'élevait encore une chapelle consacrée au saint évêque, en forme de basilique, surmontée d'une plate-forme sur laquelle, venaient de monter le prisonnier et ceux qui le conduisaient.

L'archevêque s'était arrêté sur le perron, les chants avaient cessé. De toutes parts, une foule curieuse se pressait sur la place, couvrant les toits des maisons, des boutiques.

Deux chapelains portaient la châsse de saint Romain, éclatante d'or et de pierreries; ils montèrent lentement les degrés, tous les yeux étaient attachés sur eux; la châsse fut déposée sur une table couverte d'un riche ornement.

Claude de Péhu se laissa tomber à genoux, couvrant de baisers la châsse comme s'il eût voulu témoigner au saint toute sa reconnaissance. Le sentiment populaire était très partagé au sujet du marquis d Allègre, dont les crimes étaient bien connus dans Rouen, mais la faveur pour Claude de Péhu était générale; il était grand, bien fait et d'une jolie figure, rendue plus intéressante par la pâleur et la fatigue. On applaudissait de toutes parts, et ce fut seulement à la voix de l'archevêque, adressant une exhortation au prisonnier, que les cris des femmes se turent un instant.

Le silence ne fut pas long; le jeune page, tremblant visiblement et les yeux remplis de larmes, venait de réciter le *Confiteor*, et, pendant que le chapelain lui imposait les mains sur la tête en signe de pardon, il se courbait avec empressement sous le poids de la châsse, dont il venait de soulever le brancard. Trois fois de suite il éleva ainsi le saint fardeau, dont il devait soutenir le poids jusqu'à l'église Notre-Dame; le peuple criait Noël, les enfants étaient à grand peine retenus



Claude de Péhu sortait de la maison du bailliage..

par leurs mères et voulaient se précipiter pour jeter des bouquets, qu'ils serraient dans leurs mains, les ayant dès le matin cueillis avec soin dans la campagne ou dans les jardinets de la ville.

Un confrère de saint Romain venait de placer sur la tête de Claude une belle couronne de fleurs blanches, « comme s'il eût été une épousée », disaient les femmes, qui attendaient avec impatience cet instant de la cérémonie; l'absolution du prisonnier n'était pas complète jusque-là.

Parmi les enfants et les jeunes gens, quelques-uns poussaient le vieux cri de : « Vive le roi! » mais les voisins les faisaient taire, eussent-ils eu l'envie de crier comme eux; les ligueurs étaient nombreux et fort excités; on courait risque d'attraper un mauvais coup en rappelant le nom de ce roi qui devait, trois ans plus tard, recevoir autour de lui, à Rouen même, les notables de son royaume, avisant avec eux aux moyens de rétablir la prospérité dans le beau pays de France.

A cette heure les notables de Rouen étaient dispersés et divisés ; quelques-uns, dans leur ardeur pour la sainte Union de la Ligue, allaient même jusqu'à correspondre avec l'Espagnol et à appeler de leurs vœux l'armée du duc de Parme; mais la populace était plus occupée de la châsse de saint Romain et du trajet que Claude de Péhu commençait à travers la ville que des querelles entre royalistes et ligueurs. Bien des fois le prisonnier, délivré par le privilège de saint Romain, s'était trouvé si fort blessé en quelque combat ou si faible par maladie, qu'il ne pouvait aucunement porter la châsse du saint. On s'était vu un jour obligé de porter au contraire dans la procession Antoine de l'Espine couché dans un panier d'osier, car il ne pouvait faire un seul pas, par suite des blessures qu'il avait reçues en un duel. Mais cette année Claude de Péhu, la tête haute, le pas ferme, soutenait si aisément son côté du brancard, que le chapelain de la confrérie avait peine à le suivre dans la procession qui se déroulait en longs anneaux, retournant à la cathédrale. Toutes les châsses des saints étaient sorties du trésor des églises pour faire honneur à saint Romain; les écoles des enfants pauvres faisaient aussi partie de la procession, et leurs familles attendaient impatiemment le jour de l'Ascension, où un pain de douze ou quinze livres était délivré dans chaque maison par les soins de la confrérie. Deux dragons étaient portés bien haut par les sergents et bedeaux: l'un était celui de Notre-Dame, foulé aux pieds par la Vierge Marie, et tenant dans sa gueule de carton une alose de Seine, la plus grosse qu'on eût pu trouver. Le dragon de saint Romain, la gargouille,

comme l'appelait le peuple, était plus vorace que son confrère, et c'était un lapin ou un cochon de lait tout vivant qui s'agitait dans sa gueule, à la grande joie des enfants, dont les cris excitaient ceux des animaux effrayés. Le bruit était grand autour des deux dragons, mais il cessait à l'apparition de la châsse et du prisonnier tout à l'heure délivré, et que chacun s'empressait à aider en portant la main sur les bâtons de la châsse.

Derrière Claude de Péhu marchaient sept personnes, gentilshommes ou manants, qui avaient, pendant les années précédentes, joui comme lui du privilège de saint Romain pour le pardon de leurs crimes. Tout à l'heure Claude devait à son tour jurer de paraître pendant sept ans à la procession en signe de reconnaissance envers le saint.

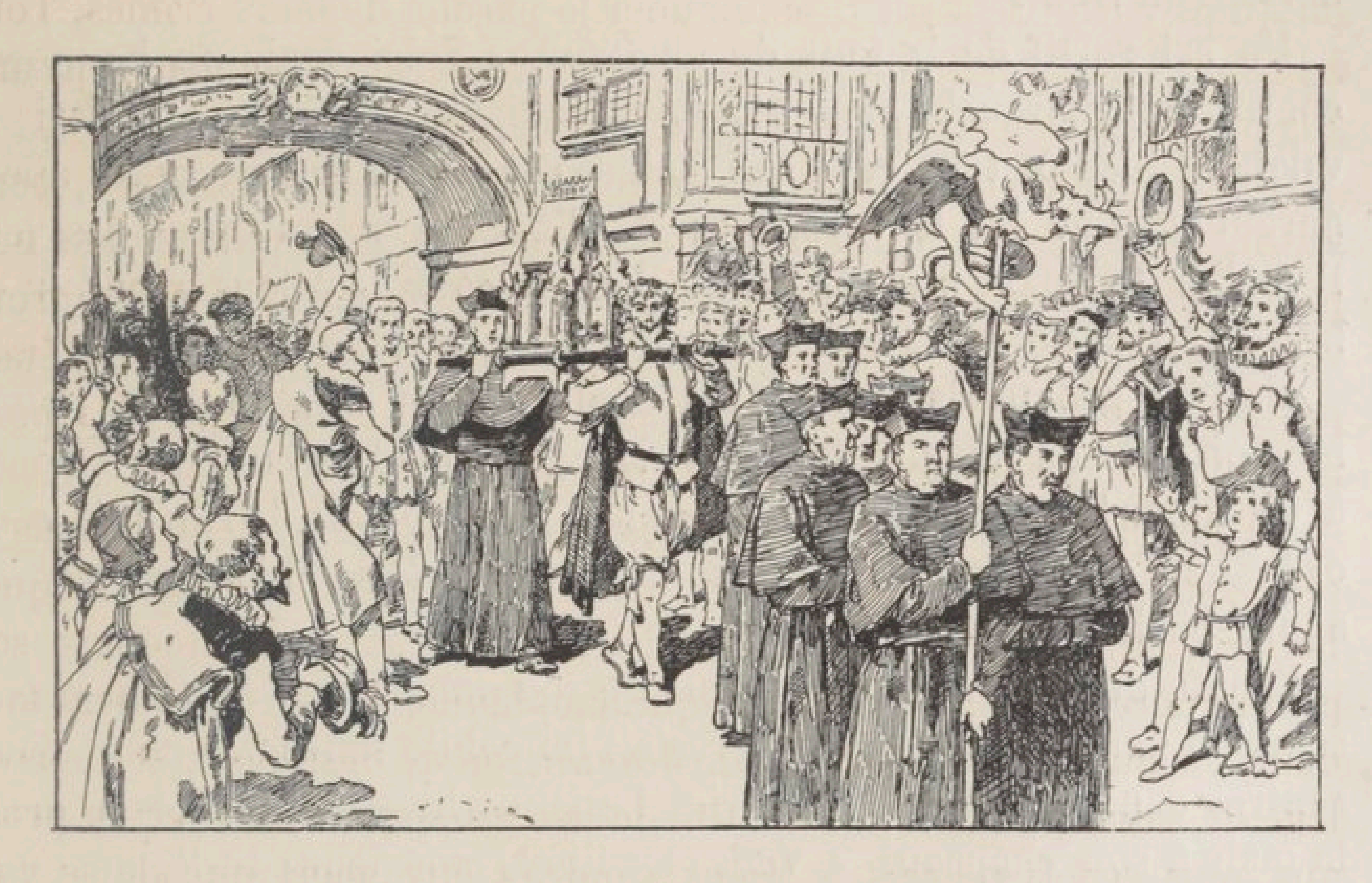
Il avait jeté un coup d'œil sur le cortège. « C'est chose dure, pensait-il, de figurer sept ans de suite aux yeux de la populace dans une procession qui rappelle ainsi vos fautes, et je ne sais si je ne me trouverai pas en quelque contrée lointaine l'an prochain, surtout n'étant pas du pays et n'ayant pas des gentilshommes de mes parents pour m'entourer, comme font ceux-ci l'épée haute. »

Le peuple se montrait les libérés des années précédentes, mais le plus grand intérêt se partageait entre Claude de Péhu et Jacques Pollard, qui avait eu le malheur de tuer d'un coup d'arquebuse son propre père et le patron de la barque dans laquelle ils se trouvaient tous deux. Jacques Pollard avait failli devenir fou de désespoir, et le privilège de saint Romain l'avait sauvé de la corde pour le laisser en proie aux plus cruels regrets. « Mieux vaudrait être mort que de se voir ainsi chaque année replongé en l'abîme de son malheur, murmurait Jacques Pollard en suivant la châsse. Si je ne craignais Dieu, je ne serais pas l'an prochain sur terre pour être rappelé céans! »

Claude de Péhu était libre; il avait déposé la châsse sur l'autel de Notre-Dame, écouté dévotement les exhortations de l'archevêque et des chanoines, passé à la cour de la Vicomté de l'Eau qui l'avait à son tour déclaré absous. Les châsses étaient déposées dans la chapelle de saint Romain, il avait juré d'être bon et loyal désormais par tout son pouvoir, sans commettre larcin, meurtre ni autre crime. Il pouvait reprendre le chemin du château de Blainville, et recevoir les témoignages de la reconnaissance que lui devait le marquis d'Allègre. Il hésitait cependant. Au travers des fatigues et des humiliations des derniers jours, Claude de Péhu avait entendu des paroles pieuses et fortes, qui avaient achevé de lui faire comprendre l'horreur de son crime. Le danger qu'il avait couru, la solitude de la prison avaient

commencé l'œuvre, le pardon l'avait consommée. C'était au nom de Dieu que sa vie avait été épargnée; désormais il ne voulait plus passer les jours dans le mépris des lois divines et humaines; le château de Blainville était un mauvais lieu, le marquis était un dangereux patron pour un homme touché de repentir, animé de résolutions vertueuses; le jeune homme résolut de ne mettre point le pied dans les salles où il avait tant de fois bu jusqu'à s'envirer; il porterait seulement au marquis l'assurance de sa libération.

« J'en ai assez fait pour lui, pensait-il, et je ne veux pas perdre mon



Claude de Péhu soutenait le brancard.

âme à sa suite. Je m'en retournerai en mon pays, pour y vendre le peu de bien qui me reste; après quoi je m'en irai en quelque armée pour me faire casser la tête; le plus tôt sera le mieux, si Dieu me veut avoir en sa miséricorde. Je ne serais pas où j'en suis si je n'avais dès mon enfance eu mauvais maître et mauvais service. »

C'était le surlendemain de l'Ascension, vers le soir : le marquis d'Allègre, le comte de Saint-Pol, Marché et tous ceux qui avaient de près ou de loin été des complices du meurtre de M. du Hallot, se tenaient sur les remparts du château, regardant du côté de la route de Rouen. Ils attendaient le retour de Claude de Péhu avec une anxiété mal déguisée; point de nouvelles n'étaient venues à Blainville sur la cérémonie traditionnelle qui avait dû se passer en la ville; le Parlement n'avait-il pas au dernier moment repoussé Claude comme indigne

de réclamer le privilège? Marché avait tout à coup émis la pensée qu'on pourrait les accuser du crime de lèse-majesté, ayant frappé un lieutenant du roi dans une ville de son ressort. Le comte de Saint-Pol criait tout haut : « Il n'y a pas de roi, il n'y avait donc point de lieutenant du roi; que nous importent ces gens de Navarre? »

Mais le marquis ne pouvait oublier les jours qu'il avait passés auprès d'Henri IV; la fâcheuse aventure qui l'avait jeté entre les bras de la Ligue n'avait pas ébranlé sa conviction du succès définitif de la cause royale. Les plaisanteries de son compagnon n'avaient donc pas déridé son front.

Un cri partit de la tour du guetteur. « Voici venir un homme à cheval, qui chevauche ainsi que fait d'ordinaire M. Claude, » disait le valet. Et bientôt tous ceux qui étaient réunis sur les murailles aperçurent comme lui le voyageur; M. d'Allègre fit quelques pas vers l'escalier tournant qui conduisait dans la cour. « Allons recevoir ce brave garçon qui nous a acheté la liberté et la vie, » dit-il.

Marché grommelait entre ses dents, disant que sans sa bonne mémoire et son imagination à lui, Marché, Claude n'eût jamais pensé à réclamer le privilège; mais personne ne l'écoutait, le marquis avait ordonné d'ouvrir la poterne. Il se trouvait sur le seuil lorsque le page approcha des remparts.

Claude de Péhu s'arrêta à la vue de son ancien maître. Son cheval semblait partager sa pensée et restait immobile sans faire effort pour rentrer dans son ancienne écurie. Le jeune homme porta légèrement la main à son chapeau. « Vous êtes libre, monsieur, dit-il, ainsi que tous ceux qui ont pris part au détestable meurtre de M. de Montmorency du Hallot. J'ai acquis le privilège de saint Romain pour moi et pour mes *complices.* » Claude appuyait amèrement sur ce mot. « Nul n'a plus rien à craindre de la justice humaine; pour la justice divine, c'est à vous d'y aviser. Pour moi, j'ai assez fait pour ma part, et ne compte plus mettre la main à vos œuvres. Je vous prie de me donner mon congé, sans que je remette le pied en ce château. »

Le marquis d'Allègre avait écouté sans mot dire; il regardait le visage altéré de Claude, et semblait y lire l'expression d'une volonté nouvelle. Comme il continuait à garder le silence, les pages et les valets commençaient à élever la voix, injuriant Claude toujours immobile sur son cheval; quelques-uns ramassaient déjà des pierres, et Marché bandait son arquebuse.

M. d'Allègre s'avança lentement jusqu'à la porte toujours ouverte, puis, étendant le bras : « Va, dit-il, tu fais bien de ne pas rentrer ici;

que ta vie nouvelle vaille mieux que l'ancienne! Je te le souhaite de près ou de loin, de loin plutôt que de près. Oublie tout et surtout tes complices! »

A ce mot, les murmures des assistants éclatèrent, mais le marquis fit un signe impérieux. « Arrière! » dit-il; le comte de Saint-Pol lui-même se vit forcé d'obéir. M. d'Allègre referma la poterne de ses propres mains. « A qui a reçu la couronne blanche de saint Romain, ce lieu-ci ne convient plus, dit-il très haut, et Claude a bien fait de s'en éloigner. Si quelqu'un de vous le veut suivre, il n'a qu'à parler, les portes sont ouvertes, et je ne retiens personne. Pour moi, il est trop tard! »

La sentence prononcée par le Parlement de Caen contre Claude et contre ses *complices* ne l'atteignit que dans son honneur. Tous devaient être rompus vifs sur la roue, à l'exception de M. d'Allègre, auteur et principal exécuteur dudit inhumain attentat, condamné à être tiré et démembré par quatre chevaux, sa main dextre coupée, et sa tête attachée par le bourreau en lieu éminent, sur le pont de Vernon, les autres membres aux quatre principales portes de Caen. L'arrêt grevait d'énormes dommages et intérêts les biens du marquis, et ordonnait en outre que le château de Blainville serait rasé, démoli et abattu, de manière qu'il n'en restât aucune trace ni vestige. Le marquis fut exécuté en effigie sur la grande place de Caen.

Le jour de l'exécution, Mme de Mollac et sa mère étaient en prières dans la chapelle du château, dès l'aube du jour; mais, lorsque le moment vint où le bourreau de la ville proclama tout haut la sentence du marquis et de ses complices, les deux femmes étaient au balcon dans la maison du bailli; elles y restèrent tout le temps que dura la représentation du hideux supplice. Jacqueline de Vérune avait refusé d'accompagner sa mère, sa sœur et son beau-frère. « Vous ne penseriez pas à y aller si ces misérables étaient là en leur propre personne, » dit-elle à sa sœur. Les yeux de Mme de Mollac étaient secs et durs. « J'irais au bout du monde pour les voir souffrir ce qu'ils ont mérité, dit-elle d'une voix sourde, et ma mère en ferait autant. » Jacqueline fondit en larmes. « Ce ne sont point pensées qui puissent trouver accès au lieu bienheureux où se trouve à cette heure monseigneur notre père, dit-elle en se jetant au pied du crucifix, et je ne les saurais porter dans mes prières. La sentence est prononcée, et justice est reconnue; le nom de Montmorency est honoré de tous, et sa mort pleurée, que demandez-vous de plus aux hommes? Dieu ne repoussera pas les misérables s'ils implorent son pardon. »

Mme de Mollac sortit sans répondre. Lorsque sa mère s'étonna de l'absence de sa seconde fille, elle dit seulement à demi-voix : « Jacqueline a des idées qui ne conviennent qu'aux bienheureux. » Mais lorsque Mme de Montmorency, épuisée et baignée de pleurs, rentra au château, vers le soir, elle jeta ses bras autour du cou de Jacqueline, qui était venue au-devant d'elle. « Vous avez été en ce jour avec votre père, ma fille, murmura-t-elle, et il me semble que je me suis éloignée de lui. »

La justice humaine n'avait pas achevé son œuvre en condamnant des effigies. Trois des complices inférieurs du marquis d'Allègre devaient payer leur crime de leur vie après la victoire définitive du roi Henri IV et la ruine de la Ligue, et le château de Blainville fut rasé jusque dans ses fondements. Le maître du lieu s'était réfugié en Italie, sombre et triste, sans avoir donné signe de repentir, sans avoir changé de vie.

Claude de Péhu était en Picardie, se débattant contre les procès que lui avaient intentés quelques-uns de ses parents et cherchant à regagner quelques portions de son héritage.

Là encore la vengeance de Mme du Hallot et de ses enfants le devait poursuivre, et il fut de nouveau recherché pour son crime devant le conseil du roi. Condamné en dépit du privilège de saint Romain et des lettres d'abolition dont il avait eu soin de se couvrir, il lui fut interdit de vivre pendant dix ans dans les provinces de Normandie et de Picardie, à charge pendant ces dix années de servir le roi.

Un soir Mme du Hallot était assise dans sa chambre, lorsque la porte s'ouvrit et un homme parut devant elle, pâle, hagard et couvert de poussière. Elle poussa un cri, car elle reconnut à l'instant Claude de Péhu, l'ayant fort connu autrefois tout enfant, auprès du marquis d'Allègre. Le voyageur était déjà à ses genoux.

« Madame, dit-il, avant de partir pour les armées du roi, il m'a fallu, au péril de ma liberté et peut-être de ma vie, vous venir moi-même demander ma grâce en ce même lieu où vous avez tant pleuré. Si ma vie vous peut servir, prenez-la, et la justice de Dieu en sera peut-être satisfaite. J'ai souffert mille morts avant de venir ici. »

La dame s'était levée droite, plus pâle qu'une morte; les pensées lui revenaient en foule dans l'esprit et aussi les paroles de Jacqueline; elle retira doucement sa robe des mains du suppliant.

« Allez, dit-elle, comme l'avait dit trois ans auparavant le marquis d'Allègre, allez, je ne veux rien de vous; peut-être Dieu et Notre-Dame me feront-ils la grâce de vous pardonner un jour. »



La dame s'était levée droite.

Claude baissa la tête et sortit. « Dieu seul pardonne ! » pensait-il.

Un an plus tard, comme Henri IV, vainqueur des Espagnols, rentrait triomphant dans Amiens reconquis, il vit passer devant lui un brancard et s'arrêta, selon sa coutume, pour savoir quel blessé on portait là.

« C'est le sieur Claude de Péhu de la Motte, sire, dirent les soldats, un bon capitaine et qui nous a menés loin pour le service de Votre Majesté. Il ne nous conduira plus, son compte est fait! » Les larmes coulaient sur les joues rudes des soldats.

Le roi semblait chercher dans son souvenir. « Claude de Péhu ! murmura-t-il, ah ! oui, je sais... Que Dieu le reçoive en sa grâce, comme il a fait assurément de mon pauvre du Hallot! Je suis sûr qu'il ne m'en a pas voulu d'avoir gardé celui-ci pour combattre l'Espagnol au lieu de le faire rompre sous la roue. A cette heure, ils seront bientôt ensemble. Quant à d'Allègre, c'est autre chose, et il fera bien de ne pas tomber sous ma main! »

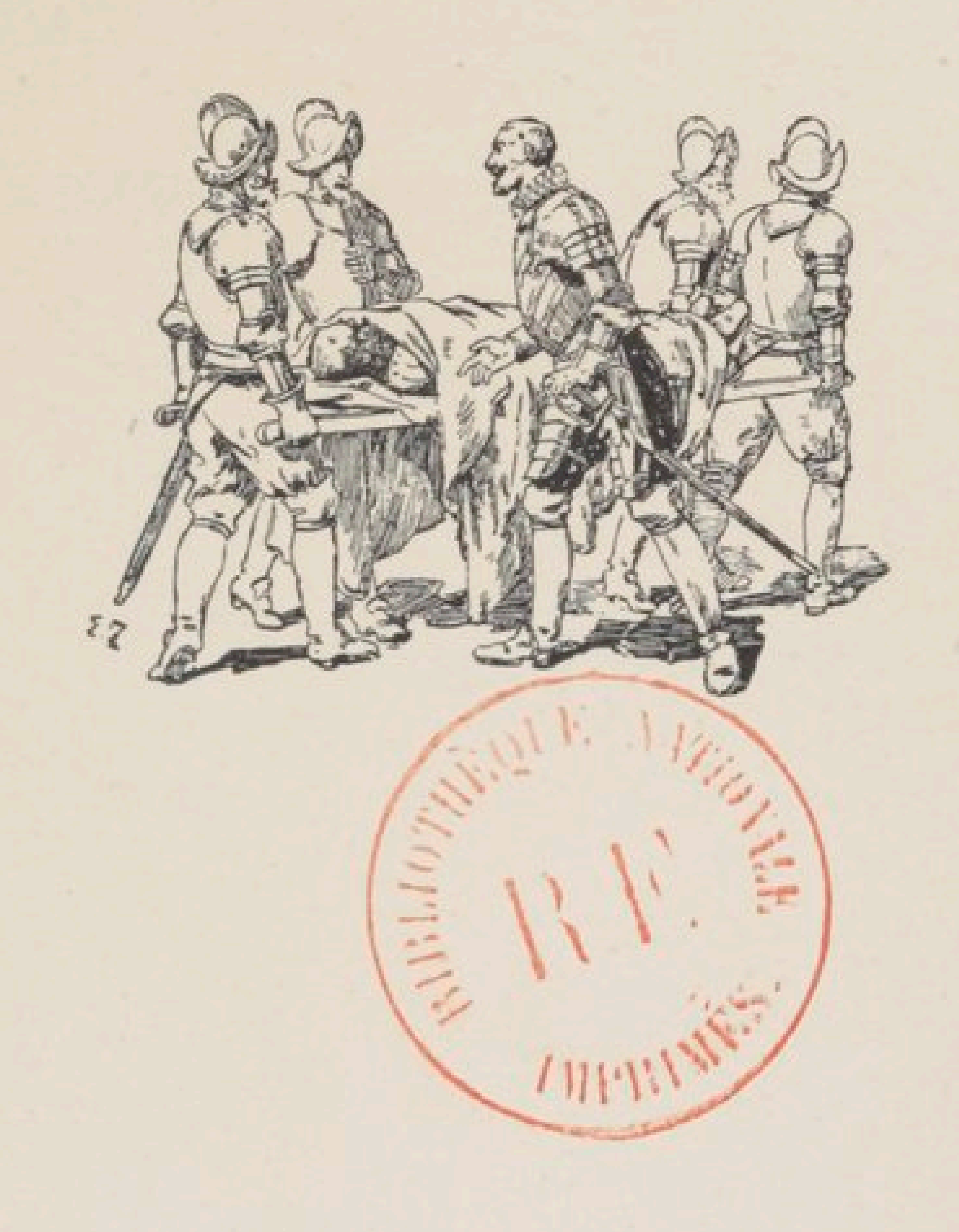
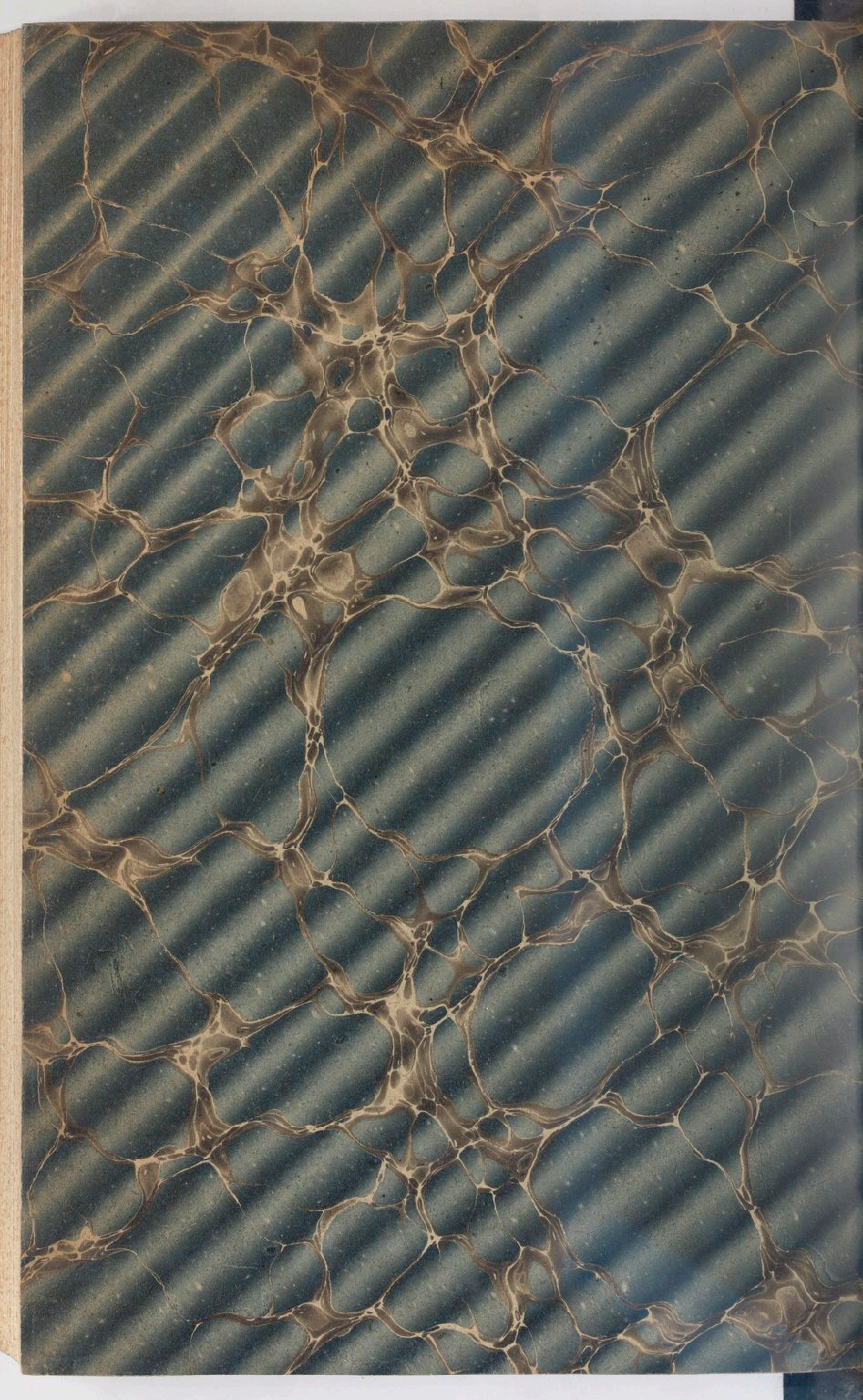


TABLE DES MATIÈRES

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Imprimeries réunies, A, rue Mignon, 2, Paris.







BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE
3 7531 00729808 7